Les "Cinq": acte d'accusation cassé

par Conrad BERNIER

"Le contenu de l'acte d'accusation pour conspiration séditieuse portée contre MM. Michel Chartrand, Pierre Vallières, Robert Lemieux, Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois ne répond pas aux exigences de l'article 492 du code criminel. Je me vois donc dans l'obligation de casser l'acte d'accusation et de libérer les accusés."

Telle est la décision rendue, ce matin, en première division des Assises, par le juge Roger Ouimet, de la Cour supérieure de juridiction criminelle, qui préside depuis deux semaines le procès des "Cinq".

Le juge Ouimet a rejeté catégoriquement les représentations des inculpés pour ce qui a trait à l'application présumément illégale de la loi sur les mesures de guerre.

"Nous sommes toujours d'opinion, déclare-t-il, qu'il n'y a pas eu d'empiètement du pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire le 16 octobre dernier, étant donné les circonstances, et nous sommes toujours d'avis que la seule déclaration dans une proclamation en bonne et due forme à l'effet qu'il existait au Canada "un état d'insurrection reelle ou appréhendée" au moment de ladite proclamation, constitue, en vertu de la loi sur les mesures de guerre, une preuve concluante de l'existence de cet état".

Dans le jugement écrit de 17 pages qu'il vient de rendre public, ce matin, le juge Roger Ouimet donne donc sur ce point raison aux accusés.

"Comment les accusés, dit-il, peuvent-ils espérer préparer une défense pleine et entière à l'encontre d'un acte d'accusation aussi vague et imprécis?"

"Lorsqu'on songe au genre de preuve permise dans le cas d'une accusation de conspiration, poursuit le juge Ouimet, on peut s'imaginer qu'au cours d'une période de trois ans des actes manifestes pourraient être reprochés à l'un ou à l'autre ou à plusieurs des présumés conspirateurs comme ayant été accomplis dans la poursuite d'un but commun, alors même que certains de ces actes auraient pu avoir été posés hors la connaissance de l'un ou de l'autre de plusieurs d'entre eux qui seraient quand même présumés mandataires les uns des autres."

"Etant donné les communications rapides de nos jours, poursuit le président du tribunal, étant donné le fait que la province de Québec a une superficie très étendue, on peut se demander où et quand le fait de "préconiser" a été accompli pour que les accusés puissent être inculpés de conspirations séditieuse "en préconisant". D'ailleurs, peut-on conspirer en accomplissant l'acte de "préconiser", c'est-à-dire, répétons-le, de recommander vivement, avec fougue, et publiquement? Ceci équivaudrait à dire que l'on pourrait conspirer pour voler en volant, pour violer en violant, pour frauder en fraudant, et ainsi de suite, à l'infini."

"Comment, demande alors le juge Ouimet, peut-on prétendre que le chef

Voir LES "CINQ" en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 12 février 1971, 87e année, no 36, 44 pages, 4 cahiers ★★★ 10¢

Photo Pierre McCann, LA PRESSE

500 buts pour Jean Béliveau

Le capitaine du Canadien a marqué hier soir, au Forum, le 500e but de sa carrière dans la ligue Nationale, au cours d'une partie disputée contre les North Stars du Minnesota, qui s'est terminée par une belle victoire des Montréalais (6-2). En grande forme, Jean Béliveau, quelques minutes avant son exploit, avait marqué deux autres buts.

— Nos informations, page B 1

Trêve dans les écoles

par Lysiane GAGNON

Après trois semaines de débrayages ininterrompus dans les écoles de la région métropolitaine — et, ces derniers jours, quelques flambées de protestation en province — c'est aujourd'hui la trêve.

Ce matin, les écoles ont repris leur fonctionnement normal, pendant qu'à 11 heures, à Québec, les deux parties entreprenaient des négociations sur le problème de la classification, négociations qui doivent se poursuivre durant toute la fin de semaine.

Pour l'instant toutefois, le problème reste entier, et ces trois jours de répit ne signifient pas que "la guérilla scolaire" soit nécessairement terminée: en effet, si, dimanche soir, les syndicats d'enseignants s'estimaient insatisfaits des résultats des discussions, les débrayages pourraient reprendre lundi.

Selon les renseignements fournis ce matin par les directeurs régionaux de la CECM, les enseignants étaient à leur poste, règle générale.

Toutefois, la situation était beaucoup plus confuse du côté des élèves du secondaire. La région ouest signalait un taux de présence normale, mais dans l'est, l'école Chomedey-de-Maisonneuve était occupée par un groupe d'élèves; même chose à l'école François-Perreault, où un millier d'élèves faisaient un sit-in à la cafétéria (seulement 400 environ suivaient leurs cours). Dans le nord de la ville, l'agitation était plus grande : l'école Pie-IX est occupée depuis trois jours par quelque 200 élèves, et ceux des écoles Henri-Bourassa et Georges-Gauthier se trouvaient en réunion d'information. A Marie-Anne, on signale que seulement une trentaine d'élèves sont présents, sur un total de 300.

Hier, la Corporation des Enseignants du Québec et son syndicat affilié le plus important... et le plus militant, l'Alliance des Professeurs de Montréal, ont accepté de recommander à leurs membres une trêve d'une journée, ce qui répond à la lettre (sinon à l'esprit) de la condition exigée de la Fonction publique. M. Jean-Paul L'Allier, a donné son accord à la formule, et les pourparlers se sont engagés ce matin... mais avec, cette fois, deux nouvelles venues à la table de négociation provinciale: l'Alliance, qui pour la première fois depuis le début de la provincialisation des négociations (en 1968), se trouve représentée directement aux côtés des porte-parole de la centrale syndicale, et la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, qui, bien que théoriquement représentée par la Fédération des commissions scolaires catholiques,

Voir TREVE en page A 6

Pas de solution miracle

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, a déclaré hier soir que la période de 72 heures accordée par les enseignants pour la solution du problème de classification était nettement suffisante pour rétablir le climat de bonne foi entre les parties, mais non suffisante pour régler l'ensemble du problème.

Après avoir fait remarquer qu'il n'avait pas de solution miracle, le mi-

Voir PAS DE SOLUTION, page A 6

AUJOURD'HUI

On connaîtra ce soir le successeur de Robarts

par Gilles GARIEPY

envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Quelques heures avant la tenue du scrutin qui désignera le successeur du premier ministre ontarien John Robarts, l'incertitude la plus complète règne au Maple Leafs Garden où se déroule la dernière manche du congrès au leadership conservateur.

Les deux premiers jours du congrès n'ont fait que rendre plus difficile encore toute prédiction quant à l'issue de la lutte. Il est maintenant assuré, mathématiquement, qu'il faudra plusieurs tours de scrutin, probablement trois ou quatre, pour départager les six candidats.

Depuis l'annonce de la retraite de M. Robarts, le ministre de l'Education, M. William Davis, paraissait le grand favori. De tous les candidats, c'est lui qui jouissait (et qui jouit toujours) de la plus forte cote d'estime dans le public en général et spéciale-

Voir ON CONNAITRA, page A 6

- *McGill : 150 ans de quiétude* — page A 5
- *"La publicité, c'est la liberté" selon le slogan !* — page C 1
- *Sogefor : Bourassa interroge l'UN* — page C 1
- *Etat d'urgence dans tout le Laos* — page D 1

météo

Légères chutes de neige se changeant en pluie. Demain, nuageux, possibilités de neige. Max. 35° Min. 20° ● Détails à la page A 6

POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal : 0.12 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau tolérable : 0.10.

"Ce n'est pas le temps d'augmenter les taxes" —Bourassa

par Claude MASSON

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Une lueur d'espoir a surgi pour les contribuables québécois : ils n'auront sûrement pas de hausse substantielle des impôts en 1971.

Même si le discours du budget n'aura lieu que dans un mois environ, le premier ministre Robert Bourassa a donné quelques indices, hier, quant aux intentions de son gouvernement à ce sujet.

Au cours d'une conférence de presse, le chef du gouvernement a affirmé textuellement : "Ce n'est pas le temps d'augmenter les taxes d'une façon significative, c'est clair".

Appelé à commenter une suggestion faite en fin de semaine par l'économiste André Raynault au congrès des libéraux fédéraux, à l'effet que le gouvernement devrait songer à alléger les impôts immédiatement pour diminuer l'impact du chômage actuel, M. Bourassa s'est quelque peu "ouvert" sur ce que sera le prochain budget.

Lorsqu'un journaliste lui a demandé plus directement si un accroissement des taxes était automatiquement éliminé pour cette année, le premier ministre a répondu: "Vous connaîtrez le mois prochain le discours du budget. Je ne peux pas révéler à l'avance ce que contiendra ce discours". Et il a ajouté une petite phrase toute significative: "Vous pouvez lire entre les lignes".

A l'issue de sa rencontre avec les journalistes, le chef du gouvernement a toutefois été moins "généreux" à l'égard de la population. Sur les ondes de la télévision d'Etat, M. Bourassa s'est borné à dire qu'il serait inconcevable de penser à une augmentation "substantielle" des taxes.

Par ailleurs, au sujet de l'avis exprimé par l'économiste André Raynault, M. Bourassa a dit que c'était là une des façons de combattre le chômage mais qu'il préfère, quant à lui, des investissements publics plus importants.

"Dans le pouvoir d'achat additionnel que vous donnez aux contribuables en réduisant les impôts, il n'y a peut-être pas la flexibilité que vous avez dans les investissements publics.

"Il peut fort bien arriver que les contribuables décident de prolonger un voyage à l'extérieur du Canada ou d'acheter des biens importés. Cela n'a pas tout l'effet maximum sur la relance économique".

M. Bourassa a poursuivi: "Je pense que, sans évidemment m'opposer à une baisse de taxes, c'est évident, le moyen des investissements publics m'apparait plus sélectif et plus susceptible de profiter aux provinces où le taux de chômage est plus élevé".

Bond du coût de la vie

OTTAWA (PC) — L'indice du coût de la vie a augmenté de 0.4 pour cent le mois dernier et s'élevait à 130.3, en raison principalement des hausses qui se sont produites dans l'alimentation, le logement, le tabac et les spiritueux.

Il s'agit de la hausse mensuelle la plus considérable enregistrée depuis le mois de juillet 1970, précise le Bureau fédéral de la statistique, à Ottawa.

Les chiffres de janvier indiquent que tous les secteurs importants ont subi des hausses entre décembre et janvier, à l'exception de l'habillement et des frais médicaux.

L'indice, calculé sur la base de 100 en 1961, était de 129.8 en décembre et de 128.2 en janvier 1970, ce qui représente une augmentation de 1.6 pour cent sur un an.

Le Bureau précise que l'indice de l'habillement a fléchi en raison des soldes du milieu de l'hiver.

Les denrées alimentaires ont enregistré les plus fortes hausses dues aux facteurs saisonniers, et après une baisse continue de l'indice dans ce secteur depuis quatre mois.

Toutefois, le niveau des prix des denrées alimentaires demeurait de 4.1 pour cent inférieur à août 1970, époque à laquelle ces prix avaient atteint leur niveau maximum.

L'indice du logement a accentué son mouvement de hausse au mois de janvier en raison des charges hypothécaires plus élevées des habitations et immeubles.

Les produits du tabac ont augmenté principalement à cause de la hausse des cigarettes.

Le relèvement des tarifs d'abonnement des journaux a fait grimper l'indice dans le secteur loisirs. L'indice des transports a également augmenté.

Pour ce qui est de l'alimentation, le Bureau indique que les prix des repas

Voir BOND, en page A 6

sommaire

Annonces classées / C 4 à C 11, D 2 à D 8
Arts et Spectacles / B 8 à B 11
Bandes dessinées / B 6
Cinéma / B 9
Décès, naissances, etc. / D 9
Economie / C 1 à C 3
Editorial / A 4
Etes-vous observateurs ? / D 7
Horoscope / A 8
Informations étrangères / D 1
Informations nationales / A 2
Les secrets de polichinelle / A 9
Mots croisés / D 4
"Mot-mystère" / D 3
Radio et télévision / B 9
Sports / B 1 à B 5
Tribunaux / D 9 - D 10
Vivre aujourd'hui / A 8 - A 9
Votre médecin / A 9
Loto-Presse / B 7

inter-loto $2

TIRAGE DU 11 FÉVRIER

PREMIER PRIX

6,206,592

ça descend bien... avec

VICHY CÉLESTINS

Dispute à Ottawa sur le nombre de chômeurs

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Si on disposait de méthodes statistiques plus exactes pour mesurer le chômage, on s'apercevrait, peut-être, selon M. Jean Marchand, qu'il n'y a pas 668,000 chômeurs mais peut-être 700,000 ou 800,000 sans-travail présentement au Canada.

Quant au chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, il a accusé le ministre des Finances de chercher à camoufler la crise du chômage derrière les méthodes de désaisonnalisation. "Si, a-t-il dit, on suivait la même rigueur que M. Benson, et si on appliquait le principe de la désaisonnalisation au mercure, pour obtenir la température désaisonnalisée, on en arriverait à abolir l'hiver."

Le fait est que pendant de longs moments, hier, aux Communes, les députés ont oublié les 130,000 nouveaux chômeurs" pour se quereller sur l'interprétation des dernières données statistiques sur le chômage.

En fin de soirée, après que les Communes eurent adopté le dernier budget de M. Benson, ensemble de mesures qui selon l'Opposition sont insuffisantes pour relancer l'économie, le député conservateur de Gander-Twillingate, M. John Lundrigan, s'est levé pour demander si le résultat du vote — 114 à 66 — était "désaisonnalisé ou exact".

Plus tôt dans la journée, M. Lundrigan, suivant l'exemple de son leader parlementaire, le député conservateur Gerald Baldwin (Rivière-la-Paix) avait accusé le gouvernement de manipuler les méthodes statistiques utilisées dans le recensement des chômeurs afin de compliquer les comparaisons avec les mois et les années précédentes.

Des versions différentes

Des deux côtés de la Chambre, on a utilisé les données du Bureau fédéral de la statistique pour brosser un tableau plus ou moins sombre de la situation de l'emploi au pays.

D'une part, l'Opposition a fait reposer ses attaques contre le gouvernement sur les données brutes: 668,000 chômeurs, augmentation de 130,000 de la mi-décembre à la mi-janvier.

De l'autre, le gouvernement, principalement par l'entremise du ministre des Finances, M. Edgar Benson, a insisté sur la diminution enregistrée dans le taux désaisonnalisé de chômage — de 6.6 pour cent en décembre à 6.2 pour cent en janvier — pour accuser ses critiques de chercher à exagérer la gravité de la situation.

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Tommy Douglas, par ailleurs, a soutenu qu'il fallait pour se faire une idée exacte du nombre de personnes à la recherche d'un emploi tenir compte des Canadiens qui suivent présentement des cours de recyclage. Il faudrait donc, selon lui, ajouter 100,000 personnes aux 668,000 chômeurs dénombrés par le BFS.

Le ministre de l'Expansion économique régionale a souhaité lui aussi que l'on trouve une méthode qui permettrait de recueillir des statistiques montrant "la réalité telle qu'elle est".

"A l'heure actuelle, a-t-il dit, nous avons des chiffres globaux. Et derrière ces chiffres globaux se cachent des réalités très distinctes, très différentes.

"Par exemple, est-ce que nous mettons dans la même catégorie le travailleur qui se cherche un emploi depuis six, sept, huit mois, sans s'en trouver, qui déménage d'un endroit à l'autre pour essayer de se trouver un emploi, avec, disons, le débardeur dont le régime de travail prévoit deux mois de chômage par année, les mois de décembre et janvier, et qui doit recommencer à travailler vers les mois de février ou mars."

M. Marchand, qui a parlé du chômage comme de "la nourriture préférée des politiciens" a accusé l'Opposition de laisser croire aux Canadiens que le gouvernement se complaisait dans la présente situation.

Contre une baisse des taxes

Il a fustigé ceux qui se prétendent des gens de gauche et qui viennent dire que la façon de régler le chômage serait de réduire les taxes.

En fin de semaine à Québec, lors du Congrès de la fédération libérale du Canada, un groupe de militants libéraux a tenté de soumettre une résolution en ce sens à l'assemblée plénière du parti. L'intervention du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a fait avorter la tentative. Toutefois une résolution demandant l'abolition progressive de la taxe de vente de 11 pour cent sur les matériaux de construction a été soumise à l'assemblée des libéraux. On saura la semaine prochaine de quelle façon le parti de M. Marchand a voté sur le sujet.

Préconiser des réductions d'impôt pour relancer l'économie, comme M. Stanfield le demande, émane selon M. Marchand "de l'attitude la plus de droite qu'on peut connaître, "parce que ce ne sont pas les régions pauvres qui bénéficient de semblables mesures."

"C'est la position la plus réactionnaire que je connaisse, a poursuivi le ministre. La seule façon d'aider les gens qui sont pauvres, c'est par des mesures sélectives, comme celles que nous avons prises.

M. Trudeau est demeuré coi et souriant

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Fait inusité, M. Pierre Elliott Trudeau n'a pas ouvert la bouche aux Communes, hier, et ne s'est pas départi de son sourire laissant le soin à ses ministres de se débrouiller avec les problèmes du chômage durant la période quotidienne de questions.

Des malins ont raconté qu'il était lui aussi devenu chômeur, comme les quelque 668,000 Canadiens dénombrés par le Bureau fédéral de la statistique et dont l'opposition a longuement déploré le sort, jeudi.

Il est arrivé qu'aucun député des trois partis de l'Opposition n'a trouvé le moyen de poser une question au premier ministre. Ce dernier a d'ailleurs semblé s'amuser de ce fait. Il suivit les ébats des partis "d'en face" avec beaucoup d'intérêt sans jamais se départir de son sourire.

Certains députés conservateurs ont semblé agacés par autant de sérénité de sa part. M. John Lundrigan, le jeune et bouillant député conservateur de Gander-Twillingate, est même intervenu pour souligner que M. Trudeau ne trouvait pas mieux que de sourire quand les politiques économiques de son parti conduisent le pays à la ruine.

L'intervention du député terreneuvien n'a pas trop ému le premier ministre dont le sourire est devenu un tantinet moqueur.

Les magasins coopératifs pressent Ottawa

OTTAWA (PC) — La Fédération des magasins Co-op et Cooprix, groupant environ 205 magasins d'alimentation du Québec, a pressé, hier, le gouvernement fédéral de donner suite au plus tôt à son projet de loi sur l'étiquetage des produits pré-emballés.

Le directeur de cet organisme, M. Gérard Saint-Denis, qui comparaissait devant les membres du comité permanent chargé d'étudier le bill C-180, a dit que ce projet de loi constitue une étape importante pour la protection du consommateur canadien. Il a ajouté qu'il n'arrive pas souvent que les gouvernements légiférent pour assurer une meilleure protection du citoyen dans cette société de consommation et que chaque fois qu'ils le font, cela constitue un pas en avant.

"Trop de consommateurs du Québec se font actuellement exploiter par les producteurs et il est devenu urgent qu'une loi soit adoptée pour le protéger, qu'elle vienne du gouvernement fédéral ou provincial", a-t-il dit.

M. Saint-Denis a déploré que des conflits de juridiction entre les gouvernements fédéral et provincial retarde à l'occasion l'adoption de mesures propres à venir à la rescousse du consommateur.

La Fédération voit d'un bon oeil le bill C-180, mais elle a noté l'absence d'un aspect important à ses yeux, soit l'application du prix par mesure à l'unité.

(Droits réservés)

Le président général des élections propose une liste permanente

de notre bureau de Québec

QUEBEC Le président général des élections, M. François Drouin, s'est prononcé, hier, pour l'établissement d'une liste électorale permanente et il a suggéré que la publicité des partis dans les journaux, à la radio et à la télévision ne soit désormais permise que durant le mois précédent la consultation électorale.

M. Drouin, qui déposait devant la Commission parlementaire de la réforme électorale, a souligné que cette restriction sur la publicité permettrait de limiter les dépenses des partis politiques et, par le fait même, placerait ces derniers sur un pied d'égalité.

M. Drouin s'est demandé, d'autre part, si le temps attribué à la télévision et à la radio, ainsi que le nombre de colonnes et de lignes permises dans les quotidiens, ne devraient pas être limités, tant pour les partis que pour leurs chefs et candidats.

M. Drouin estime à environ $3,500,000 par an, soit un minimum de $1 par électeur, le coût de la confection d'une liste permanente.

Un déni de justice — Bertrand

Par ailleurs, le chef de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré devant la même commission que la loi de la contestation des élections est devenue un véritable déni de justice et qu'elle est considérée comme une farce par le peuple, en raison des nombreuses procédures juridiques qu'elle permet.

M. Bertrand n'a pas fait écho aux contestations en cours mais à des contestations remontant à 1960 et à propos desquelles aucun jugement n'a encore été prononcé. "Dans certains cas, a-t-il dit, les contestations ont duré tellement longtemps que les contestés auraient complètement rempli leur mandat même si elles avaient été agréées."

En ce qui concerne l'établissement d'une liste électorale permanente, M. Drouin est d'avis que le système le moins coûteux consisterait à effectuer un recensement annuel, au début du mois de mai, immédiatement après les déménagements, quitte à faire une révision dès la convocation des élections.

Cpendant, a ajouté M. Drouin, ce système ne serait pas nécessaire si les élections avaient lieu à date fixe. Une seule liste pourrait alors être préparée avant la date du scrutin, comme c'est le cas présentement.

M. Drouin a précisé que la confection de la liste électorale, lors de la dernière consultation (celle du 29 avril 1970), a coûté $1,600,000.

Le président des élections formulera, au cours des prochaines séances de la Commission parlementaire de la réforme électorale, des recommandations sur l'établissement d'une liste permanente.

Au sujet de la loi de la contestation des élections, M. Drouin s'est déclaré d'accord avec M. Bertrand. On a apporté à cette législation des amendements visant à accélérer les procédures, mais les avocats utilisent divers moyens pour y faire obstacle, a souligné M. Bertrand.

M. Drouin a déclaré qu'il formulera des recommandations en vue de mettre un terme à cette situation, mais pas avant que les contestations des élections dans les circonscriptions de Montréal ne soient terminées.

Remaniement à Québec

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le mini-remaniement ministériel intervenu hier au cabinet de M. Robert Bourassa touche cinq ministres dont le chef du gouvernement lui-même, qui reprend à M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, le portefeuille des Affaires intergouvernementales.

Les autres nominations sont les suivantes:

— M. Roy Fournier occupe le poste de solliciteur général.

— M. Oswald Parent devient ministre d'Etat aux Affaires intergouvernementales.

— M. Robert Quenneville se voit confier une triple responsabilité à l'égard des assistés sociaux, des étudiants et des travaux d'universitaires.

La plus importante nomination est celle de M. Roy Fournier, député de Gatineau depuis 1960 et ministre d'Etat depuis le 29 octobre dernier, à la fonction de Solliciteur général. Cette tâche était cumulée jusqu'ici par le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette. Dans l'ancien gouvernement de l'Union nationale, c'est M. Armand Maltais qui occupait ce poste. A titre de Solliciteur général, M. Fournier se verra confier, entre autres, la responsabilité de la présentation des bills privés, dont une centaine ont été accumulés au cours de la dernière session. Ses autres fonctions n'ont pas encore été déterminées. "Ce sera à discuter avec M. Choquette", a dit M. Bourassa. Le ministre de la Justice est actuellement en vacances.

Par ailleurs, la situation ambiguë qui existait au ministère des Affaires intergouvernementales, chargé des relations fédérales-provinciales de même que des rapports du Québec avec l'étranger, vient d'être rétablie.

Concrètement, M. Gérard D. Lévesque, déjà ministre de l'Industrie et du Commerce et leader du gouvernement en Chambre, abandonne le portefeuille des Affaires intergouvernementales. C'est M. Robert Bourassa, qui avait occupé cette fonction au lendemain de la prise du pouvoir, qui reprend ce ministère.

M. Oswald Parent, député de Hull depuis 1956 et ministre d'Etat depuis le 12 mai, a été confirmé dans son poste de ministre d'Etat aux Affaires intergouvernementales, principalement responsable des questions à l'étude en regard de la capitale nationale.

Même si M. Parent a été accusé d'ingérence dans son comté par plusieurs organismes de la région outaouaise, M. Bourassa a déclaré: "Si je le nomme, c'est que je lui fais confiance. Des accusations, il y en a de toutes les sortes, et je fais confiance à M. Parent".

Enfin, le premier ministre Bourassa a annoncé que le Dr Robert Quenneville, ministre d'Etat aux Affaires sociales, se voit confier une triple responsabilité à l'égard des assistés sociaux, des étudiants et des travaux réalisés ou qui pourraient être réalisés par des universitaires.

André Béliveau à la présidence du SGC

Le Syndicat général des communications (CSN), qui groupe 450 membres répartis dans 17 sections, a élu, hier soir, son nouveau bureau de direction pour 1971-72.

C'est André Béliveau, journaliste à LA PRESSE, qui succède à Maurice Giroux, également journaliste à LA PRESSE. Les vice-présidents sont François Bérubé, du poste CKLM et Pierre Foglia, de Montréal-Matin. De son côté, Pierre Julien, journaliste à LA PATRIE, devient secrétaire.

Eugene Lafond, journaliste retraité de LA PRESSE, a par ailleurs, été renommé trésorier du syndicat.

La révision est inutile – *Parizeau*

par Claude Turcotte
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Sans réussir à convaincre les membres du comité parlementaire conjoint du Sénat et des Communes sur la Constitution, de son option politique, M. Jacques Parizeau, président du Conseil exécutif du Parti québécois, n'en a pas moins forcé l'admiration de la plupart des membres du comité, alors qu'il était hier à Ottawa leur témoin invité.

Au cours d'un échange, qui s'est poursuivi en soirée, à la demande même du comité, M. Parizeau, qui parlait à ttire personnel, a brossé un vaste tableau de la situation politique et économique québécoise et canadienne telle qu'il la perçoit. On peut en retenir les points suivants:

- La revision constitutionnelle est inutile, puisque la Constitution actuelle permet une très grande flexibilité et qu'elle accorde déjà un statut particulier au Québec. Pour les Québécois, il s'agit présentement de se choisir un seul et véritable gouvernement, Québec ou Ottawa, ce qui ne peut être décidé que par des élections.
- Le Québec a dépassé le risque de l'assimilation, quelle que soit l'orientation qu'il décide de prendre.

Par conséquent, il ne s'agit pas de faire l'indépendance du Québec pour préserver la langue française, mais plutôt pour donner aux Québécois un gouvernement détenant tous les pouvoirs, ce qui éliminera les tiraillements actuels avec Ottawa, avec le résultat qu'on pourra assurer efficacement la croissance et la stabilisation de l'économie.

- La création d'un marché commun nord-américain est déjà prévisible. Un indice en est le paste canado-américain qui a trop fait d'éclat pour que cette initiative n'ait pas de suite dans d autres secteurs.

Des réactions sympathiques

La réaction des membres du comité fut généralement fort sympathique, bien qu'il ne se soit trouvé personne, comme on s'en doute, pour se dire d'accord avec les idées de M. Parizeau.

Il y eut quelques réactions nerveuses de la part de certains, notamment M. Marcel Prud'homme, qui a reproché à l'invité d'avoir fait son exposé initial en anglais.

"C'est une vieille habitude que j'ai à Ottawa de parler en anglais et de répondre aux questions dans la langue dans laquelle elles ont été posées. Le bilinguisme permet de choisir la langue qu'on veut", a dit M. Parizau.

Par ailleurs, le coprésident du comité, M. Mark MacGuigan, a avoué que M. Parizeau a fait le meilleur exposé sur l'aspect économique depuis le début des travaux du comité.

Le sénateur Eugène Forsey a qualifié de "magistral" l'exposé de M. Parizeau, tandis que le député de Lapointe, M. Marceau, a mentionné que M. Parizeau avait été très brillant et avait fait bien passer le message canadien-français à Ottawa.

Au delà de ces compliments, le comité s'est montré en désaccord sur l'option constitutionnelle et politique du président du Comité exécutif du Parti québécois.

Le "débat" sur l'amendement de la constitution

Selon Bourassa, les réactions de l'Opposition à l'attitude du Québec sont "insignifiantes"

par Claude MASSON

QUEBEC — M. Robert Bourassa avait promis de soumettre à un "débat public" l'amendement à la Constitution discuté par les premiers ministres du pays à Ottawa et il a tenu parole en ouvrant lui-même le feu, accusant formellement ses adversaires politiques "d'insignifiance", face à leurs réactions sur l'attitude du Québec à cette conférence.

"La faiblesse et l'insignifiance de la plupart des propos tenus par les représentants de l'Opposition met en relief les gains qui ont été faits à cette conférence fédérale-provinciale", a dit le premier ministre tout en rejetant du revers de la main une suggestion faite par l'Union nationale de soumettre le sujet à la population par voie de référendum.

Le premier ministre a rétorqué aux critiques en déclarant: "C'est la première fois depuis très longtemps où on arrivait avec des résultats dans les questions des relations fédérales-provinciales. Cela ne veut pas dire qu'on a tout réglé à cette conférence mais par rapport aux autres qui ont précédé, on avait quand même des résultats".

Quant à la question du référendum suggéré par M. Jean-Jacques Bertrand, le chef du gouvernement a répondu que son parti a été élu sur "une plateforme clairement fédéraliste", le 29 avril dernier, et que c'est maintenant la responsabilité de son gouvernement de prendre ses décisions sur les questions constitutionnelles.

En ce qui concerne l'amendement à la Constitution, qui donnerait entre autres un droit de veto au Québec, le premier ministre a répété sensiblement ce qu'il avait dit à la clôture de la conférence: "Je n'ai pas engagé le gouvernement du Québec sur la formule d'amendement; nous allons en discuter au Parlement et nous allons en discuter possiblement dans des commissions parlementaires. C'est l'attitude actuelle du gouvernement sur cette question".

Plus facile après qu'avant

M. Bourassa a répondu à une autre critique des oppositionnistes voulant que l'acceptation de l'amendement constitutionnel, en premier, gèlerait ensuite le partage des pouvoirs.

"C'est absolument concevoir le problème sous un mauvais angle parce que, nécessairement, il sera plus facile de modifier le partage des pouvoirs après l'amendement constitutionnel".

Pourquoi alors ne pas attendre après l'acceptation de cet amendement pour négocier la politique sociale?

A cette question qui a tourné dans la tête de plusieurs depuis quelques jours, le chef libéral répond: "Le problème de la sécurité sociale se discute depuis dix ans. Deuxièmement, la position du gouvernement du Québec est maintenant connue."

Déclaration de Trudeau

Par ailleurs, appelé à commenter les propos du premier ministre canadien à l'effet que le fédéral n'accepterait jamais de céder son droit de faire des prestations directes dans le domaine de la sécurité sociale, M. Bourassa a tout d'abord pris la précaution de lire le texte intégral de la déclaration de M. Trudeau, ajoutant que ce qui a été publié est une phrase sortie du contexte.

Puis, le premier ministre a rappelé la position du Québec à ce sujet: "Le gouvernement du Québec, dans la position qu'il maintient, ne demande pas au gouvernement fédéral de se départir de son droit de faire des paiements directs puisque nous admettons que le gouvernement fédéral pourrait administrer et financer certains programmes de sécurité sociale".

Selon lui, non seulement la déclaration de M. Trudeau n'est pas contradictoire avec la position du Québec mais "au contraire, nous voyons qu'il y a une évolution de l'attitude du gouvernement fédéral en ce qui concerne la sécurité sociale".

M. Bourassa ira en Europe au printemps

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre, M. Robert Bourassa se rendra en Europe au printemps mais il n'annoncera son séjour dans diverses capitales européennes que dans quelques jours seulement dans un communiqué officiel.

Au cours d'une conférence de presse, hier, M. Bourassa s'est borné à dire: "Le voyage n'est pas encore confirmé. C'est clair qu'il y a eu des acceptations de principe mais le voyage n'est pas encore confirmé. Je pourrai répondre à toutes vos questions là dessus au cours des prochains jours".

Selon le premier ministre, ce voyage aura pour but de rencontrer des hommes d'affaires et des investisseurs éventuels ou potentiels du Québec de même que des rencontres avec des hommes politiques français.

Agence "Detec of Canada"
PIERRE-D. MASSUE, C.A.A.
DETECTIVE
"Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec"
Licencié par la Cité de Montréal
• INVESTIGATIONS • INFIDÉLITÉ CONJUGALE • SURVEILLANCE
• FILATURE • TOUTES PREUVES POUR LA COUR
CONFIDENTIEL — DISCRÉTION ASSURÉE
387-8757

la presse

MONTREAL, VENDREDI 12 FEVRIER 1971 — 87e ANNEE — N° 36 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 A 3

Coll QUICKADE La source d'énergie alimentaire.

Centre commercial et autoroute à Laval: un investissement global de $62 millions

par Claude GENDRON

D'ici deux ans et demi, la ville de Laval sera dotée d'une nouvelle autoroute et d'un nouveau centre commercial, dont on dit qu'il sera le plus important du Québec.

Dans les deux cas, les travaux de construction, qui représentent au départ des investissements de $62 millions, débuteront cette année.

C'est ce qui ressort d'une double déclaration faite hier, à Québec, par le premier ministre Robert Bourassa, qui a ainsi donné le feu vert à ces deux projets, dont l'annonce remonte à quelques années déjà.

Dans le premier cas, M. Bourassa a annoncé que la construction de l'autoroute Laval, qui doit traverser éventuellement l'île Jésus d'est en ouest, débutera dès l'été prochain. Il s'agit d'un investissement de $37 millions.

Dans le deuxième cas, le premier ministre a annoncé que les maisons Steinberg Limitée et T. Eaton ouvriront à l'automne de 1973 un centre commercial, dont la première étape de construction représentera un investissement de $25 millions et dont la réalisation entière entrainera des investissements de $135 millions d'ici 10 ans.

Ces deux projets sont intimement liés l'un à l'autre, parce que c'est au carrefour de l'autoroute Laval et de l'autoroute des Laurentides, plus précisément au sud-ouest de l'intersection, que sera érigé le centre commercial de Laval qui aura comme nom "Carrefour de Laval", au centre géographique de l'île Jésus.

Dans son communiqué, M. Bourassa déclare : "La construction de l'autoroute Laval aura des retombées économiques très importantes sur tout le vaste territoire de Laval." Il n'a pas précisé davantage.

Le communiqué précise par ailleurs que le ministre de la Voirie et des Travaux publics, M. Bernard Pinard, tiendra bientôt une conférence de presse pour dévoiler les détails techniques de l'autoroute qui "s'étendra sur une longueur de huit milles, de part et d'autre de l'autoroute des Laurentides".

Quant au projet de centre commercial, M. Bourassa en a fait une description semblable à celle faite par les entreprises Steinberg et Eaton en 1969; sauf qu'on y a modifié les échéances: Première étape terminée à l'automne 1973 et investissement de $25 millions ; agrandissement prévu pour l'automne 1976 avec un investissement de $10 millions.

Enfin, on prévoit, selon le premier ministre, que le centre commercial entrainera la création d'un véritable centreville qui entrainera des investissements de $100 millions entre 1973 et 1983.

Lorsque le projet du centre commercial fut rendu public le 27 février 1969, on avait alors précisé que sa réalisation dépandait de plusieurs facteurs, dont la collaboration des autorités municipales, l'aménagement des services et la construction de l'autoroute Laval.

On avait même précisé qu'il importait de construire d'abord le tronçon de l'autoroute entre le boulevard Labelle et le boulevard des Laurentides.

En 1969, à l'annonce du projet, on avait fait savoir que le Carrefour de Laval n'abriterait pas moins de 150 magasins.

Le premier ministre a souligné aussi que les travaux donneront de l'emploi, directement ou indirectement à 5,000 personnes et que le centre commercial, une fois terminé, fournira 2,000 emplois permanents. Il a noté aussi que le nouveau centre-ville de Laval sera situé à mi-chemin entre le centre-ville de Montréal et le nouvel aéroport de Sainte-Scholastique.

L'aéroport est aussi un autre facteur qui favorisait la construction de l'autoroute Laval, puisque celle-ci s'intégrera dans un réseau routier complexe destiné à relier l'aéroport et les divers secteurs de la région métropolitaine. Pour le moment, voie de dégagement à Laval (la ville contribue à sa construction) l'autoroute Laval rejoindra la future autoroute de Liesse qui conduira directement à l'aéroport.

photo Rene Picard, LA PRESSE

Emprisonnés dans une excavation

Les pompiers de la caserne 22 ont effectué un sauvetage spectaculaire, hier à 6 h. en secourant trois ouvriers emprisonnés dans une excavation de 30 pieds, aux chantiers Verona, rue Atwater, au nord de Saint-Antoine, section de la route transcanadienne. Les ouvriers, au moyen d'une grue, étaient descendus au fond de cette immense fosse. Deux des trois hommes se trouvaient déjà à leur poste quand la grue, qui leur servait d'ascenseur, a brisé, provoquant la chute du troisième ouvrier que les policiers du poste 9 ont aussitôt transporté à l'hôpital General, où il a été hospitalisé, souffrant de douleur à la jambe, d'une coupure au front et d'une fracture à un bras. Un pompier remonte de la fosse où il a expliqué aux deux autres sinistrés, comment ils seront rescapés.

La construction de l'autoroute est-ouest ressuscite le problème du stationnement

par Rose-Anne GIROUX

La construction de l'autoroute est-ouest cause déjà un sérieux problème de stationnement, dans le centre-ville.

Depuis toujours que c'est déjà difficile de stationner une automobile en ville, voilà maintenant qu'avec les expropriations de l'autoroute, l'on a fait disparaitre 4,341 stalles de stationnement.

En d'autres termes, les automobilistes ont 4,341 places de moins où garer leur voiture!

Selon des chiffres obtenus du Service d'urbanisme de Montréal, il y avait, avant les expropriations, 43,000 stalles de stationnement dans le centre-ville, c'est-à-dire dans le secteur compris entre les rues Guy, Saint-Denis, Avenue des Pins et le port de Montréal.

Il faut préciser, bien sûr, que les terrains expropriés l'étaient depuis quelques années, mais qu'en vertu d'arrangements conclus avec le gouvernement provincial, le stationnement y était toléré.

Les bulldozers sont arrivés.

Dans l'emprise même de l'autoroute, ce sont 2,738 stalles qui ont disparu, entre l'échangeur Turcot et la rue Sanguinet. Le bilan total des "disparitions" s'établit en ajoutant à ce chiffre celui des expropriations effectuées entre les rues Vitré et Craig.

Problème non seulement la Ville doit-elle pallier cette diminution, mais encore doit-elle le faire en tenant compte de l'afflux inévitable d'automobiles qu'entrainera l'autoroute.

La situation s'annonce difficile, du moins si l'on se fie à l'avis de gens du Service d'urbanisme et du Service de la circulation, qui soutiennent même que cela serait "illusoire" de penser que cela va aller "aussi bien qu'avant".

Du côté du Service d'urbanisme, il n'y a évidemment qu'une solution: le transport en commun. L'on espère que l'autoroute et les prolongements du métro seront terminés "en même temps", de façon à ce que l'afflux d'automobiles soit compensé par une augmentation des voyageurs du transport en commun.

Stationnement et métro

Surtout, l'on n'est pas du tout intéressé, au Service d'urbanisme, de voir remplacés les terrains de stationnement expropriés. Au contraire. Ce service voudrait rendre le stationnement de plus en plus difficile, de plus en plus coûteux même, dans le centre-ville, tout en facilitant le stationnement aux abords des stations de métro. De la même façon que la ville a déjà réduit les tarifs de $15 à $5, près de la station Henri-Bourassa, les experts du Service d'urbanisme voudraient voir augmenter les tarifs dans le centre-ville.

Pourquoi? Parce qu'au Service d'urbanisme, statistiques en main, les experts ont toutes les raisons de croire que les espaces de stationnement occupent déjà une part trop grande du territoire du centre-ville, en fonction d'une évolution "qui a occasionné les plus grands bouleversements du sol", au cours des vingt dernières années.

Dans un rapport publié en 1964, le Service d'urbanisme s'inquiétait du fait que la superficie du centre-ville affectée au stationnement représentait 10 pour cent de la surface de terrain bâtissable en 1962, alors que ce pourcentage n'était que de 3.3 pour cent en 1949.

"Ce fait constitue à la fois un problème d'esthétique urbaine et occasionne une perte considérable de revenus pour l'administration municipale due à la démolition de bâtiments pour fins de stationnement", disait alors ce rapport.

Il précisait: "A moins qu'une législation nouvelle ne modifie le processus évolutif observé, la superficie de terrain affectée au stationnement excédera 5 millions de pieds carrés en 1971".

En novembre 1969, ces prévisions étaient dépassées. Le stationnement accaparait déjà, alors, 6,500,000 pieds carrés de la surface bâtissable (ou 16.5 pour cent).

Du côté du Service de la circulation, l'on n'est guère optimiste non plus.

Entre autres mesures que ce service peut faire prendre pour tenter d'améliorer la situation, figurent la multiplication des avenues à sens unique, les interdictions de virage, les modifications de signaux, le déroulement de certaines lignes d'autobus, etc...

La CSN cherche une solution à l'occupation

par Pierre VENNAT

Le bureau confédéral de la CSN, groupant l'exécutif de la centrale, les représentants de chacune des douze fédérations et des plus importants conseils centraux, se réunit aujourd'hui à l'hôtel Mont-Royal pour trouver une solution à la situation de crise engendrée par l'occupation des locaux par les "gars de Lapalme".

Qui ne semblent toujours pas décidés à quitter les lieux.

Les membres du bureau confédéral ne sont pas sans réaliser qu'une exaspération certaine gronde dans les rangs de plusieurs syndicats face aux occupants. Sans compter que la situation s'aggrave de jour en jour, la centrale ne pouvant offrir ses services à des milliers de membres, particulièrement en ce qui touche les griefs, les arbitrages, etc.

Mais la centrale est également prisonnière, si l'on peut dire, de ses us et coutumes et toute solution repose, semble-t-il, sur "la bonne volonté des gars de Lapalme".

En effet, le mouvement ne peut décemment pas, a expliqué un porte-parole de la CSN, faire expulser les lieux par la police ou par "d'honnêtes travailleurs". Si elle se servait de l'appareil policier ou de la violence, La CSN se trouverait à nier toutes ses positions publiques depuis la crise d'octobre et les conséquences pourraient en être pires, pour son image et pour la survie interne du mouvement qu'en tolérant l'occupation.

Par ailleurs, la CSN ne peut, non plus, "renier ses enfants", les "gars de Lapalme", qui poussent la "fidélité" jusqu'à occuper le siège même du mouvement.

Enfin, il semble peu probable que l'exaspération soit assez forte pour que des syndiqués veuillent aller déloger eux-mêmes "les gars de Lapalme". Si tel était le cas, on assisterait à une véritable guerre civile au sein du mouvement.

Une situation sans issue

Par ailleurs, la CSN ne peut guère faire plus que ce qu'elle a fait pour les syndiqués de Lapalme.

Les 600,000 versés à ces syndiqués en moins d'un an proviennent tout de même, font remarquer les dirigeants du mouvement, des goussets des membres.

Et cette contribution n'est pas finie. On continue de défrayer les passages à Ottawa, $25 par "gars de Lapalme" par semaine et la location du Centre Paul Sauvé. C'est donc plus de $10,000 par semaine que coûte le conflit qui ne semble pas près de se terminer.

Enfin il ne semble guère probable réaliste en ordonnant une grève générale. Tout d'abord il faudrait qu'elle soit votée par tous les syndicats, la centrale ne pouvant que la "recommander", de plus, il est peu probable que l'ordre soit suivi.

Enfin il ne semble guère probabe qu'elle puisse durer et qu'elle fasse fléchir les autorités fédérales.

D'ailleurs, c'est M. Frank Dierlizzi lui-même, lors du conseil confédéral de juin dernier, qui avait dissuadé les participants d'adopter une résolution en ce sens, la jugeant guère utile.

Enfin, il ne semble pas que la contestation des "gars de Lapalme" influence le gouvernement fédéral dans ses positions.

Il n'est donc pas certain que le bureau confédéral d'aujourd'hui puisse résoudre le problème, à moins, évidemment, que "les gars de Lapalme" y mettent du leur et se radoucissent.

Lemieux veut que le Barreau le juge publiquement

Une rumeur a circulé avec insistance dans le monde judiciaire, hier après-midi, voulant que le comité de discipline du Barreau québécois soit réuni au 84 de la rue Notre-Dame pour étudier la plainte portée par le syndic de cet organisme contre Me Robert Lemieux, pour conduite dérogatoire aux règlements de l'Ordre.

A l'édifice du Barreau toutefois, le bâtonnier Cinq-Mars a cependant déclaré que tel n'était pas le cas, et qu'aucune date n'avait encore été fixée pour l'audition de cette "cause" qui retient évidemment l'attention du public, même si elle doit normalement se dérouler à huis-clos.

On apprenait par ailleurs, hier après-midi, d'une source proche du jeune avocat, que ce dernier réclamait que par exception, les séances de ce tribunal professionnel, qui peut aussi bien le suspendre pour la vie que le réprimander tout simplement, soient publiques.

Si le comité de discipline ne siégeait pas, il y avait cependant forte activité dans les bureaux que possède le Barreau, près de la Place d'Armes, où on avait apparemment convoqué quelques avocats que l'on voulait pressentir pour servir d'observateurs au procès de Paul Rose.

Selon toutes les probabilités, ce choix sera annoncé par le bâtonnier Gélinas, de Montréal, dès cet après-midi.

Si choix il y a eu, évidemment.

Le feu rase la petite église de Frelighsburg

L'église de Frelighsburg, petite localité située à quelques milles de la frontière du Vermont, dans le comté de Missisquoi, a été complètement détruite par un incendie, la nuit dernière.

Les flammes, d'origine inconnue, auraient pris naissance vers 3 h. 15 ce matin, au sous-sol de l'église presque centenaire et c'est le curé Bernard Fontaine qui a donné l'alerte après avoir aperçu de la fumée dans la sacristie.

A l'arrivée des pompiers, l'église était transformée en un énorme brasier et il a été impossible de pénétrer à l'intérieur.

Quelque 25 pompiers de Frelighsburg et de Stanbridge-Est, ont combattu les flammes pendant plus de cinq heures, sous la direction du chef Réal Raymond.

La CUM, peut-être un monstre?

Quand deux maires anglophones s'inquiètent...

par Florian BERNARD

Les maires ont rarement le temps de s'écrire de longues lettres. Traditionnellement, c'est le téléphone qui reçoit les confidences, ou bien on profite d'une petite soirée sociale pour exprimer certaines vues ou certains propos confidentiels sur des sujets particuliers.

Un maire vient de faire exception à la règle; celui de Hampstead, M. Stuart M. Finlayson. Il a écrit, le 7 février dernier, une longue lettre personnelle de quatre pages au maire de Mont-Royal, M. Réginald Dawson, lui faisant part de quelques observations critiques sur la Communauté urbaine et l'intégration des forces de police. Sur un beau papier filigrané aux armoiries triples, M. Finlayson débute par ces mots: "J'ai voulu transcrire mon opinion personnelle concernant l'intégration de la police et les autres problèmes de la Communauté urbaine".

M. Finlayson signale que même si l'intégration de la police deviendra probablement inévitable à long terme, il serait aussi prématuré que dangereux de la réaliser immédiatement, sans connaître de façon précise ses effets secondaires. L'un de ces effets secondaires consiste, selon lui, dans la possibilité d'une grève générale qu paralyserait tous les services policiers d'un seul coup.

Il écrit à ce sujet: "Au moment où les négociations collectives prennent de plus en plus d'importance, accroissant la complexité des solutions et créant de nouvelles sources de friction, nous ne devons pas nous leurrer sur la possibilité, à court terme, de grèves généralisées. Nous ne devons pas croire qu'une seule convention collective pour les policiers éliminera toute grève. Nous vivons une époque militante particulièrement difficile où les grèves de policiers, rares jusqu'ici, pourraient se multiplier rapidement".

Quant au système de gouvernement que représente la Communauté urbaine pour l'île de Montréal, le maire Finlayson note: "La CUM proprement structurée et dirigée avec sagesse pourrait devenir un atout précieux pour la Belle Province et le Canada. Cependant, si nous laissons la CUM se transformer en un organisme géant, monolithique, centralisé à outrance, nous rendrons un bien mauvais service à nos contribuables. Les problèmes qui nous controntent sont beaucoup trop graves pour être réglés rapidement, par des mesures globales parfois attrayantes, mais irréalistes. Le grand défaut du bill 75 est de tout bousculer."

En conclusion, le maire de Hampstead estime que le bill 75, comme toute loi, peut et devrait être modifié. Il rejette comme argument celui qu'invoque M. Saulnier, à savoir que les municipalités n'ont d'autre choix que de se soumettre au bill 75, tel que le législateur l'a rédigé.

Front commun des "municipal associations" du West Island contre l'intégration de la police

par Florian BERNARD

Les associations municipales de Mount Royal, Hampstead, Westmount et Saint-Laurent ont créé un front commun, hier soir, dans le but de combattre l'intégration des forces de police sur l'île de Montréal et de forcer les autorités à respecter le principe de l'autonomie municipale au sein de la Communauté urbaine.

Se "pouvoir derrière le trône", que représentent les toutes-puissantes "municipal associations" dans les villes anglophones de l'ouest de Montréal, a adopté une résolution invitant les citoyens des 28 banlieues à adhérer à ce front commun.

Représentées par leurs présidents, MM. Quinlan, Ramsay, Toms et Christie, les associations municipales de Mount-Royal, Hampstead, Westmount et Saint-Laurent se sont fixé pour objectif immédiat d'en appeler directement à tous les députés de l'île de Montréal pour combattre l'intégration de la police.

Quant au président de l'Association municipale de Mount Royal, M. Quinlan, il a divulgué le contenu d'une lettre adressée au nom des citoyens de cette ville au premier ministre Robert Bourassa, de même que des lettres envoyées au maire Reginald Dawson, ainsi qu'aux ministres Maurice Tessier et Jérôme Choquette. Ces lettres contiennent les observations suivantes :

- le président de la CUM, M. Lucien Saulnier, n'avait aucun mandat pour aller négocier directement avec le ministre des Finances, à Québec;
- les propositions faites par M. Saulnier à Québec, au nom de la CUM, n'avaient pas été soumises aux autres membres de l'exécutif et n'étaient pas entérinées;
- le bill 75 doit être amendé de façon à ce que le principe de l'autonomie municipale soit sauvegardé;
- Québec ne devra, en aucune circonstance, imposer par la force l'intégration de la police;
- la CUM met en cause tout le système démocratique dans l'île de Montréal. Le bill 75 a été adopté à la vapeur, à cause des difficultés financières de Montréal, sans consultation ni référendum auprès des citoyens des villes concernées.

Les délégués des divers associations regroupées à Hampstead ont convenu d'organiser une rencontre avec les dirigeants du gouvernement, à Québec, si la pression exercée durant les prochains jours ne réussit pas.

Ils ont également convenu d'adresser, individuellement, un télégramme à leur maire respectif, lui demandant de s'opposer, ce soir, à l'intégration des forces de police dans l'île Montréal. Enfin, ils ont décidé de sensibiliser toute la population aux nombreux problèmes de la CUM en organisant des soirées d'information à travers la banlieue.

Jeudi prochain, à Hampstead, une première réunion aura lieu, groupant des citoyens anglophones et francophones de toutes les banlieues. A cette occasion — et pour amorcer la discussion — on projettera les versions française et anglaise du film réalisé par Westmount relativement à la restructuration de l'île de Montréal en bourgs autonomes.

Les conservateurs du Québec pensent à faire bloc à part

OTTAWA (PC) — On a appris jeudi dans la capitale fédérale, que les conservateurs du Québec songent à former "un bloc indépendant" si le parti national que dirige M. Stanfield rejette leurs demandes.

Ce "bloc indépendant" appuyerait le parti national mais ferait, à l'occasion, cavalier seul lorsqu'il ne partagerait pas ses positions notamment sur les question constitutionnelles et sur celles intéressant le peuple québécois.

Deux de ces demandes porteraient, selon une source bien informée, sur la nécessité rendre plus autonome l'aile québécoise et de préciser clairement la position du parti relativement au statut du Québec dans l'ensemble canadien.

Ces demandes qu'un informateur conservateur a decrites comme "un ultimatum" seraient contenues dans une lettre que M. Fernand Alie, président de l'aile québécoise du parti, vient d'adresser à M. Stanfield.

Discrétion

Un porte-parole de M. Stanfield a confirmé que l'on avait reçu une lettre de M. Alie, mais il n'a pas voulu donner de précision sur sa teneur.

Il a dit que l'on serait peut-être en mesure de la commenter dans quelques jours.

Rejoint à son bureau de Montreal, M. Alie a confirmé lui aussi avoir écrit récemment à M. Stanfield mais il a précise qu'il s'agissait d'une lettre confidentielle et qu'il n'entendait pas en révéler le contenu.

Toutefois, M. Alie, en reponse a des questions, a admis que la formation d'un bloc québécois serait discutée lors du congrès de l'aile québécoise du parti conservateur au printemps prochain dans la capitale provinciale.

Il a reconnu que la position constitutionnelle actuelle du parti n'était pas claire et qu'il fallait prendre une position le plus tôt possible en prévision de la prochaine élection nationale, prévue pour 1972.

PAS DE SOLUTION

SUITE DE LA PAGE A 1

nistre a dit qu'il faudrait interpréter comme un ultimatum la décision des enseignants de reprendre les grèves rotatives lundi dans l'éventualité d'une entente non finale, à moins qu'ils aient, eux, une solution miracle.

Au sujet de la décision de l'Alliance des professeurs de Montréal de poursuivre l'occupation de trois locaux, M. L'Allier a dit qu'elle n'était pas incompatible avec les conditions posées par le gouvernement pour la reprise des négociations. "Sans mettre en doute la bonne foi des enseignants", a-t-il toutefois ajouté, "j'espère que la décision de l'Alliance n'est pas un signe que, par leur proposition d'hier, les enseignants n'ont pas adopté une simple mesure de diversion".

Quant à la présence de l'Alliance à la table des négociations, le ministre a rappelé que le gouvernement ne négocierait qu'avec la Corporation des enseignants, mais que celle-ci avait le droit de se faire conseiller par qui elle voulait.

M. Alie a rappelé que les conservateurs québécois prônent un fédéralisme décentralisé qui respecte les aspirations légitimes des Québécois.

ON CONNAITRA

SUITE DE LA PAGE A 1

ment auprès des électeurs conservateurs.

On lui concédait généralement 600 votes au moins (sur un maximum possible de 1,748 délégués) dès le premier tour, et une victoire probable au tour suivant, avec le désistement prévisible des ministres Robert Welch (secrétaire d'Etat) et Bert Lawrence (Affaires commerciales).

Mais la montée en flèche de M. Allan Lawrence, 45 ans, ministre des Mines a bouleversé ces prévisions. Non seulement le congrès réglementé de façon très précise, ne permet-il pas aux observateurs de déceler "de visu" des tendances nettes chez les délégués, mais pour ajouter à la confusion, deux quotidiens torontois ont publié hier des sondages aux résultats fort différents, et en ont tiré des analyses qui se contredisent, à certains égards, presque diamétralement.

Selon le Toronto Star, qui publiait les résultats d'un sondage effectué par la firme Canadian Facts pour le compte de l'organisation McKeough, M. Davis obtiendrait au premier tour 530 voix, M. Allan Lawrence 476 voix, M. D'Arcy McKeough, (ministre des Affaires municipales) 367 voix, M. Robert Welch 246 voix, M. Bert Lawrence 86 voix et l'étudiant Robert Pharand d'Ottawa, 12 voix.

Ces chiffres constituent une extrapolation à partir d'une enquête auprès de 573 délégués; pour les fins du calcul on a inclus dans le total les voix indécises en les partageant dans les mêmes proportions que les voix exprimées.

De son côté le Toronto Telegram publiait hier les résultats d'un sondage effectué par son propre service auprès de 1,216 des quelques 1,400 délégués qui étaient inscrits hier matin au congrès.

Ce sondage, plus récent que celui du Star, place MM. Davis et A. Lawrence pratiquement nez à nez — 363 voix pour l'un, 299 pour l'autre — et relègue M. D'Arcy McKeough au quatrième rang, avec 111 voix, à quasi égalité avec M. Robert Welch (112 voix). Le sondage confirme que des cinq ministres, M. Bert Lawrence arrivera bon dernier, et que l'étudiant francophone d'Ottawa, Robert Pharand, n'obtiendra que quelques votes. A noter que dans ces résultats on a laissé de côté 312 électeurs non encore décidés.

Les deux sondages concordent lorsqu'il notent que MM. Davis et Lawrence sont en tête du peloton; mais l'un accorde une avance substantielle à M. Davis, tandis que l'autre place les deux rivaux à égalité.

Quant aux interprétations qui découlent de ces chiffres relativement à l'issue des tours de scrutin subséquents, on demeure là encore perplexe.

Le Telegram indique que M. Lawrence serait le deuxième choix de 157 délégués, tandis que M. Davis ne serait le deuxième que de 133 délégués, ce qui laisse presque entendre qu'après quelques tours M. Lawrence pourrait surclasser M. Davis.

De son côté, le Star soutient que M. Lawrence sera handicapé par le fait que peu de partisans de ses rivaux sont disposés à opter en sa faveur après le premier tour du scrutin. Dès lors, ce serait M. Davis qui verrait son avance devenir décisive, à moins que M. McKeough (classé troisième par le Star avec une avance confortable sur M. Welch) ne profite des marchandages déjà engagés en coulisse pour se hisser au deuxième rang après le premier ou deuxième tour de scrutin.

Cela revient à dire que tout est possible, y compris une défaite de M. William Davis. L'homme de la rue, en vérité, n'y croit pas. Mais à ce compte, l'homme de la rue à Toronto ne comprend pas encore, ou n'admet pas encore, que M. John Robarts ait choisi de démissionner à 54 ans, au faite de sa fortune politique, après 10 ans d'un règne heureux que rien ne paraissait encore menacer.

TREVE

SUITE DE LA PAGE A 1

pourra dorénavant déléguer ses propres représentants à la table provinciale.

La "présence montréalaise" à la table provinciale illustre deux dimensions relativement importantes du conflit scolaire qui sévit depuis trois semaines dans la région métropolitaine: d'une part, il s'agit (pour l'instant du moins) d'un problème qui s'est posé avec une acuité particulière à Montréal, et qui ne peut trouver de solution sans passer par la métropole; d'autre part, ce précédent jette une certaine lumière sur la stratégie de l'Alliance qui, en s'engageant avec autant d'ardeur et d'unanimité dans la bataille de la classification, a vraisemblablement voulu s'imposer à la table provinciale (pour aller y défendre elle-même ses positions, sans dépendre exclusivement des négociateurs de la CEQ). On peut sûrement prévoir que l'Alliance profitera du précédent qui vient d'être posé, au moment où s'engageront les négociations pour la prochaine convention collective provinciale (en juin prochain).

Y aura-t-il des "solutions-miracles"?

Si "une action isolée est toujours possible", le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a déclaré hier à Québec que la centrale est assurée que ses syndicats respecteront la trêve. A Montréal, le président de l'Alliance, M. Matthias Rioux, a annoncé que les débrayages s'interrompraient aujourd'hui "pour bien montrer que les enseignants sont aussi soucieux de trouver des solutions au conflit"; mais les trois occupations (au bureau régional du ministère, à la région II de la CECM et au siège social de la CECM) se poursuivront durant tout le weekend.

Par ce geste, les enseignants entendent, comme le dit M. Rioux, "permettre au ministre L'Allier de déposer les solutions-miracles qu'il prétend avoir en poche depuis plusieurs jours". Interrogé par les reporters sur les chances de succès d'une "négociation" de trois jours sur un problème aussi complexe, le président de l'Alliance a soutenu qu'il était possible, si la partie patronale est de bonne foi quand elle fait état d'un projet de solution, qu'au moins les grandes lignes d'une solution soient tracées d'ici à dimanche.

Par ailleurs, les enseignants montréalais seront saisis des offres gouvernementales dans une assemblée générale qui devrait avoir lieu au début de la semaine prochaine. Le président de la CEQ, comme M. Rioux, a insisté sur la condition "sine qua non" à tout règlement: la reconnaissance de la scolarité garantie. Sinon, signalent les deux leaders syndicaux, les débrayages recommenceront — et s'intensifieront — lundi. M. Charbonneau a même parlé de la possibilité que 40,000 enseignants se retrouvent en journée d'étude advenant l'échec des pourparlers.

Rappelons que l'idée d'une trêve avait d'abord été lancée publiquement du côté des enseignants anglophones. Telle était l'intention du Montreal Teachers' Association, et le président de la fédération des associations anglo-protestants, M. Wendell Sparkes, avait mercredi soir émis le souhait que les enseignants interrompent leurs débrayages pour voir ce que la partie patronale avait à offrir.

Hier, une fois de plus, la journée a été mouvementée sur le "front" scolaire: 52 écoles (1,530 enseignants) paralysées à Montréal, 1,000 enseignants en journée d'étude dans les écoles anglo-protestantes, 2,500 élèves d'Outremont en congé, 2,900 enseignants du Nord-ouest (les régionales Harricana, du Cuivre, Lalonde et la Vérendrye, soit 60,000 élèves) en session d'étude hier après-midi, etc.

La construction du foyer d'hébergement à St-Laurent

"C'est officiel et officieux"

— le maire Marcel Laurin

par Rose-Anne GIROUX

En guise de "confidence"...

Il s'est produit, hier soir, à Saint-Laurent, ce qu'on pourrait peut-être appeler un heureux concours de circonstances.

C'était l'assemblée régulière du conseil. La parole était aux contribuables, quand le porte-parole officiel des Chevaliers de Colomb, M. Maurice Chouinard, s'est levé pour lire la pétition d'un "groupe de personnes de tous âges, qui, a-t-il dit, a tenu à m'accompagner pour démontrer, dans cette salle, leur inquiétude devant les délais apportés à la construction du foyer d'hébergement pour personnes âgées à Saint-Laurent".

"Je sais que cela vous tient à coeur", a-t-il dit au maire Marcel Laurin, après lui avoir promis toute l'assistance de son groupe dans d'éventuelles pressions que le conseil municipal pourrait faire sur Québec pour faire avancer le projet d'un foyer, dont la construction n'est pas commencée, même si l'on a déjà prévu son ouverture pour septembre 1970...

Une "confidence"

Confidence? . . .

Le maire Laurin a pu faire une "confidence" (son propre mot) à l'assemblée, avec un oeil sur les quatre journalistes présents.

Il a dit qu'il s'était entretenu, par téléphone, le matin même, avec le député libéral de Saint-Laurent, M. Léo Pearson, qui lui aurait donné l'assurance que la construction du foyer d'hébergement est maintenant "autorisée".

C'est officiel, a dit le maire, en même temps que c'est officieux, parce qu'on a pas encore reçu une lettre du ministère des Affaires sociales, à cet effet".

Le maire Laurin (unioniste reconnu) a précisé: "Tout est prêt depuis deux ans".

Au début, l'on avait prévu pour septembre 1970 l'ouverture de ce foyer d'hébergement d'une capacité de 200 lits. Son administration relève d'une corporation à but non lucratif que préside le maire Laurin.

Et, comme chacun le sait, il s'est produit quelques "changements" depuis deux ans.

Il ne reste plus qu'à attendre un écho officiel de la "confidence" du maire Laurin.

Forces policières

D'autre part, en réponse à un membre du Mouvement civique de Saint-Laurent, le maire Laurin a réitéré sa position favorable au projet d'intégration totale des forces policières de l'île, au sein de la Communauté urbaine. Entre autres raisons, parce qu'il estime qu'avec le partage des trois policiers, les municipalités de banlieue devraient avoir un mot à dire sur les dépenses, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

Enfin, la firme Mass Media Inc. ayant décidé de discontinuer ses services à la ville, le conseil a décidé d'accepter l'offre de services de la firme Beauregard, Landry, Nantel et Associés Inc., conseils en communication, qui effectueront dorénavant le travail de publicité et de relations extérieures de Saint-Laurent. Le coût demeure "le même", a par la suite précisé le maire: $300 par mois ou $9,600 par an, (tous les événements compris).

A Toronto, c'est ailleurs!

par Gilles Gariépy
envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Décidément, l'Ontario n'est pas le Québec. Cela bien entendu, chacun le sait; mais il suffit de baigner quelques heures dans l'atmosphère décontractée, presque sereine, du congrès conservateur ontarien, et de se rappeler en même temps les congrès québécois qui ont élu Bertrand et Bourassa, pour sentir, voir et entendre de tous côtés qu'on est ici vraiment ailleurs.

Au congrès libéral québécois de 1970, par exemple, les thèmes dominants étaient en partie le reflet des tensions et bouleversements qui étreignent le Québec: Bourassa, une réponse au drame économique du chômage et de la stagnation économique; Wagner, avec ses airs de justicier réclamé par le peuple, une police s'assurance contre les crises et le désordre, un barrage aussi contre les séparatistes.

Ici, chez les conservateurs ontariens, tout au long de cette course au leadership, et au congrès même, on n'aborde que des problèmes de prospérité; on n'a de préoccupations que celles d'une société qui a réussi matériellement et qui s'interroge sur le mieux-être de sa population plutôt que sur son bien-être.

La participation des citoyens aux affaires de l'Etat. La lutte à la pollution. Le pouvoir régional. Les mesures à prendre pour freiner les dépenses d'éducation maintenant que tout le monde est à l'école. Des mesures à prendre pour empêcher l'Etat de devenir trop fort et trop gros.

Voilà les enjeux mis de l'avant par les candidats à la succession de M. Robarts.

C'est tout juste si, en posant sa candidature symbolique pour rappeler l'existence du problème franco-ontarien et singulièrement celui de l'aide aux écoles séparées, l'étudiant Robert Pharand, 26 ans, a servi de mauvaise conscience aux conservateurs.

Polis, imbus de fair-play, les délégués l'ont écouté hier; ils ont applaudi sa franchise, mais se sont désintéressés de ses propos.

Entre les cinq autres candidats, ceux que M. Robarts appelle paternellement des "boys", la lutte a été énergique, mais pleine d'urbanité, de courtoisie. Rien qui nous rappelle les attaques acerbes, virulentes, des aspirants-chefs libéraux du Québec qui menaçaient de s'expulser mutuellement du parti après la bataille.

Enfin s'il est vrai que les "parties", les "open bars", les pancartes, les ballons, les chapeaux, les gadgets publicitaires de toutes sortes, à l'américaine, ne cedent enrien à ce qu'on a pu voir au Colisée de Québec lors des congrès unionistes et libéraux, il faut remarquer que le style du carnaval est bien différent.

A Québec, les délégués-électeurs eux-mêmes manifestaient, militaient, criaient et chahutaient à en perdre haleine. Ici, les 1400 délégués restent calmement assis, bien droits sur leur chaise, tandis que des cohortes de cabaleurs font des irruptions soigneusement prévues et annoncées à l'avance pour leur donner un spectacle.

Des ébats publicitaires sont sévèrement réglementés: le chronomètre officiel du Maple Leaf Garden, qui compte à l'ordinaire la progression des matchs de hockey, égrène les secondes et minutes de manifestations autorisées. Le temps écoulé, un gong retentit, chacun se tait, chacun s'asseoit, les pancartes disparaissent et on écoute les orateurs.

Ces derniers sont aussi chronométrés: leur discours terminé, gong, on peut applaudir

Tout cela ne fait pas très latin mais cette discipline rigide n'enlève rien, faut-il dire, à l'enthousiasme des conservateurs ontariens: elle lui donne tout simplement, une dignité et un statut officiel dont l'absence serait sans doute choquante. Ici, c'est ailleurs...

Isabelle Mir l'emporte

MONT-SAINTE-ANNE (PC) — La skieuse française Isabelle Mir a remporté ce matin les honneurs du slalom géant féminin de Mont-Sainte-Anne, une épreuve comptant pour la Coupe du Monde.

Mlle Mir a été chronométrée en 1:44.17, soit 26 centièmes de mieux que sa compatriote Jacqueline Rouvier.

Une autre Française, Françoise Macchi, a mérité la troisième avec un retard de 86 centièmes sur la gagnante.

L'Autrichienne Anne-Marie Proell a mérité la quatrième place, devant Marilyn Cochran et Karen Budge des Etats-Unis.

Mlle Mir, sixième au classement individuel de la Coupe du Monde, avait été la 17e à prendre le départ. Le parcours comportait 53 portes et trois pouces de neige poudreuse recouvrait le tracé.

La meilleure Canadienne a été Jeanne Culver, douzième en 1:46.34. Kathy Kreiner a été chronométrée en 1:47.19, pour le 15e rang.

le TEMPS qu'il fera

Du 36-24-36 dans la tempête

Notre ami Alcide Ouellet a répandu, une fois de plus, ce matin, ses blanches connaissances sur tout notre Montréal à nous.

Drapeau en berne, au son de la sonnerie "Aux morts", nous versons une larme de glace sur le deuil blanc de nos vertes espérances. (Tatata... ratattata... rara... tata — cela est le son du tambour).

Inutile d'ailleurs de disperser la garde d'honneur après cette funèbre cérémonie car, pour demain, planent dans l'esprit de M. Ouellet, de sombres présages. De présages il s'agit bien car, oh! comble de l'infortune, ce grand visionnaire qu'est Alcide Ouellet, ignore ce que nous réserve une tempête qui fait route vers nous après avoir quitté l'Arkansas et la Louisianne.

—? ? ? ? ? ? ? : a-t-il dit. Et puis, il a ajouté :

—: : : : : : : : sans autre explication, en guise de précipitation. Quant à la forme, elle fera monter notre température : 36-24-36 (belle mentalité).

Voici les prévisions de la météo pour vendredi:

Régions de Montréal, de l'Outaouais et des Cantons de l'Est : légères chutes de neige ou averses. Temps plus doux. Minimum aux alentours de 25. Maximum d'environ 35. Aperçu pour demain : nuageux, se dégageant plus tard dans la journée; plus froid.

Région des Laurentides : neige légère en matinée, se dégageant au cours de la journée. Minimum de zéro à cinq sous zéro. Maximum de 15 à 20. Aperçu pour demain : périodes ensoleillées et plus froid.

Régions de Québec et du Lac-St-Jean : périodes de neige. Minimum entre 15 et 20. Maximum dans les 20. Aperçu pour demain : nuageux, s'éclaircissant en fin de journée.

Regions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé et de Sept-Iles : périodes de neige. Minimum de cinq à 10. Maximum dans les 20. Aperçu pour demain : légères chutes de neige.

En Amérique du Nord

Dawson 1, 9; Prince George 24, 33; Prince Rupert 43, 45; Vancouver 41, 45; Victoria 42, 45; Jasper -5, —; Edmonton 22, 31; Calgary 24, 35; Lethbridge 35, 41; Yellowknife -22, -14; Prince Albert -23, 4; Saskatoon -9, 10, Regina -9, 14; Winnipeg -14, 10; Churchill -21, -17, Thunder Bay -12, 22; White River -18, 15; Sault Sainte-Marie 9, 29; Kapuskasing -14, 12; Earlton 3, 21; North Bay 15, 23; Sudbury 8, 24; Muskoka 27, 28; Windsor 34, 38; London 33, 54; Toronto 35, 36; Peterborough 29, 32; Trenton 32, 34; Kingston 28, 30; Ottawa 25, 29; Montréal 25, 24; Québec 18, 15; Fredericton 20, 26; Saint-Jean 27, 27; Moncton 19, 24; Halifax 28, 30; Charlottetown 21, 23; Sydney 16, 25; Yarmouth 27, —; Saint-Jean, Terre-Neuve 17, 30; Minneapolis 16, 30; Bismarck -11, 34; Chicago 31, 44; Détroit 36, 40; Buffalo 34, 39; Albany 30, 33; Boston 32, 32; New York 37, 39; Washington 36, 49; Pittsburgh 41, 41; Cincinnati 36, 41; Raleigh 26, 50; Atlanta 31, 53; Jacksonville 37, 59; Tampa 50, 68; Miami 58, 71; Orlando 49, 69; New Orleans 55, 67; Oklahoma City 33, 57; Saint-Louis 33, 55; Kansas City 28, 54; Denver 22, 48, Tucson 41, 76; Los Angeles 55, 64; San Francisco 54, 71; Boise 36, 54; Honolulu 66, 81.

Retrouvé vivant après deux jours et demi sous les décombres

LOS ANGELES (UPI-AFP-PA) — Les opérations de secours qui se poursuivent toujours à Los Angeles sont marquées de scènes particulièrement dramatiques, à mesure que passent les jours.

Dans les ruines de l'hôpital des anciens combattants de la vallée de San Fernando — là où ont péri 39 des 60 victimes connues aujourd'hui — un homme de 63 ans a été découvert, hier, encore vivant, après avoir passé 58 heures emprisonné sous des tonnes de ciment.

Mercredi, des pompiers avaient découvert sous un amas de débris, un malade dans un poumon d'acier qui vivait encore, plus de douze heures après la catastrophe. La carapace du poumon lui avait sauvé la vie.

Malgré ces deux sauvetages inespérés, il reste peu d'espoir de retrouver vivantes une demi-douzaine de personnes portées disparues dans les ruines de l'institution.

C'est en poussant des débris qu'un opérateur de bélier mécanique a aperçu, hier après-midi, deux jambes qui dépassaient des restes d'un évier de métal.

Stupéfait, l'ouvrier vit les jambes bouger et quelle ne fut pas sa surprise de voir se dégager tout seul, un vieillard qui s'avança vers lui en tibutant.

Frank Carbonara, 63 ans, chef de cuisine de l'hôpital, venait de passer 58 heures, dans le noir, sous un évier en métal où il s'était précipité au moment du tremblement de terre, mardi, à 6:02 h. du matin.

Les seules blessures qu'il avait subies étaient des fractures aux mains.

Au moment du séisme il se trouvait dans la cuisine du sous-sol et l'hôpital s'est littéralement écroulé sur sa tête.

"J'ai eu l'impression d'être un mort-vivant a-t-il murmuré à ses sauveteurs, je n'ai pas dormi depuis 56 heures."

LES "CINQ"

SUITE DE LA PAGE A 1

d'accusation contient à l'égard des circonstances de l'infraction alléguée des détails suffisants pour renseigner raisonnablement les prévenus sur les actes ou omissions à prouver contre eux et pour identifier l'affaire mentionnée ?"

La jurisprudence

Le juge Ouimet épluche ensuite certains cas de jurisprudence, notamment les affaires célèbres de Gotfried et Burdeyney, pour finalement conclure de la façon suivante.

"Dans la présente instance, dit-il, il serait impossible au tribunal, même en faisant des efforts fébriles d'imagination, de tenter de réparer les vices de forme en ordonnant que l'on fournisse des particularités. Un ajournement ne serait non plus d'aucune utilité.

"En effet, comme il n'y a eu aucune enquête préliminaire, on ne peut savoir actuellement ce que la Couronne reproche aux inculpés, et ces derniers sont bien fondés à se prétendre incapables de deviner ce dont on les accuse au cours de cette période de trois ans, soit entre le 1er janvier 1968 et le 16 octobre 1971."

"Considérant que l'acte d'accusation ne répond pas aux exigences de l'article 492 du Code criminel, considérant que le tribunal, dans les circonstances, ne pourrait pas ordonner que l'on fournisse des details ou ajourner la cause, puisque le vice dont est entaché l'acte d'accusation est **fondamental** et que la continuation de la poursuite en vertu de ce dit acte d'accusation constituerait une injustice envers les accusés, nous cassons et annulons l'acte d'accusation et libérons à toutes fins que de droit les accusés Pierre Vallières, Charles Gagnon, Robert Lemieux, Jacques Larue-Langlois et Michel Chartrand."

Ici, il faut préciser que le juge Ouimet n'a pas acquitté les accusés: il les a libérés seulement; la différence est énorme, car dans un cas de libération des accusés, par suite d'une cassation de l'acte d'accusation, la Couronne peut presque immédiatement porter une nouvelle accusation contre les inculpés.

En somme, la Couronne, qui a vu le président du tribunal casser et annuler l'acte d'accusation pour vice de forme, peut, si elle le veut, porter de nouveau une accusation de même nature, mais en lui donnant alors une formulation plus précise, c'est-à-dire un contenu substantiel qui répondrait alors aux exigences de l'article 492 du Code criminel.

Pour le moment, la cour est ajournée. Il est vraisemblable que la Couronne présentera au cours ses prochaines heures une requête qui nous réservera peut-être des surprises.

Les accusés ont accueilli dans le plus grand calme la décision du juge.

BOND

SUITE DE LA PAGE A 1

dans les restaurants ont subi une hausse de trois dixièmes de un pour cent et que les prix des denrées alimentaires pour consommation domestique accusent une hausse de quatre cinquièmes de un pour cent.

Le prix du boeuf a augmenté de 3.9 pour cent; celui de la volaille de 4.3 pour cent. Ces augmentations ont toutefois été compensées par la baisse du prix du porc de 1.3 pour cent, qui a atteint son niveau le plus bas depuis le milieu de 1965.

Parmi les produits maraichers, on note que le coût des légumes s'est accru d'environ 1.5 pour cent. La baisse des prix des choux, des pommes de terre, des carottes, des oignons et du céleri a compensé la hausse des tomates, tandis que la diminution des prix d'un certain nombre de fruits et de jus en conserve a compensé la hausse des prix des fruits frais.

Le prix des oeufs a régressé de 1.2 pour cent. Toutefois, le prix du sucre a grimpé de 2 pour cent.

Les services

Au chapitre des services, le coût de téléphone a augmenté de 2.1 pour cent par suite de majorations de tarifs au Québec et en Ontario.

Les prix des combustibles ont aussi augmenté de 0.5 pour cent, mais ceux des fournitures de ménage n'ont pas varié.

On a noté des baisses dans le prix de l'ameublement, des textiles ménagers, des ustensiles et de l'équipement.

Habillement

L'indice de l'habillement a reculé de 0.7 pour cent grâce surtout aux soldes du milieu de l'hiver. Dans les vêtements pour hommes, les pardessus, chandails et anoraks de ski ont diminué d'environ 5 pour cent, pendant que les prix des chemises sport et des anoraks pour garçons baissaient de 6 pour cent.

On a noté toutefois des augmentations de prix des tissus à la pièce et des chaussures.

Transports

L'indice des transports a grimpé de 0.7 pour cent, en raison notamment de l'augmentation des frais de mise en service d'une automobile et des prix de l'essence dans quelques villes de l'Ontario et des Prairies.

D'autre part, les billets de trains interurbains ont subi une hausse saisonnière de 1.2 pour cent, tandis que les billets d'autobus et le coût des taxis ont augmenté à Hull.

Santé et soins personnels

L'indice des soins personnels et de santé est demeuré au même niveau en janvier qu'en décembre, la hausse des honoraires des dentistes en Colombie-Britannique compensant une baisse générale de 0.2 pour cent dans les articles de soins personnels.

Le savon de toilette se vendait moins cher, mais la pâte dentifrice et les lames de rasoir coûtaient plus qu'en décembre.

Loisirs

L'augmentation des prix d'abonnement aux journaux qui a été de 2.7 pour cent a fait grimper l'indice des loisirs et de la lecture de 0.4 pour cent.

Les journaux coûtaient en janvier 15 pour cent plus cher qu'en janvier 1970. C'est la plus forte augmentation annuelle depuis plusieurs années.

Nixon a un cousin assisté social

Philip Milhous, cousin au premier degré du président Richard Milhous Nixon, et son épouse, Anna, tous deux malades, vivent d'une allocation mensuelle de $270.10 que leur accorde la Sécurité sociale. A cette somme, l'Assistance sociale ajoute un appoint de $57. La même Assistance sociale leur accorde un montant supplémentaire pour payer les services d'une aide.

Le couple habite Grass Valley, un village situé à 40 milles au nord-est de Sacramento. Le père de M. Milhous et la mère du président étaient frère et soeur.

Selon le quotidien de Los Angeles qui rapporte ces faits, Mme Milhous, 47 ans, a déclaré au cours d'une interview téléphonique que son mari, 55 ans, et elle-même espèrent pouvoir bientôt se tirer d'affaire seuls. Elle a ajouté qu'elle ignore si le chef de la Maison Blanche est au courant, ou non, de leur situation.

Ont-ils sollicité son aide? "Oh, mon Dieu, non! Nous ne faisons pas les choses ainsi".

M. Milhous a été victime d'une crise cardiaque en 1966; sa femme souffre d'arthrite.

Le Dr Blain étudiera la situation à l'hôpital Saint-Charles-Borromée

QUEBEC. — Le Dr Gilbert Blain, directeur du département d'administration de la Santé de l'Université de Montréal, a accepté l'invitation que lui a faite le Dr Jacques Brunet, sous-ministre des Affaires sociales, d'examiner sur place la situation à l'hôpital Saint-Charles-Borromée de Montréal.

Le Dr Blain aura comme tâche particulière de vérifier le bien-fondé des questions qui ont été soulevées par la série d'articles publiés dans LA PRESSE sous la signature de Claire Dutrisac, au sujet de cette institution pour personnes âgées et malades chroniques.

Le docteur Blain remettra son rapport et ses recommandations d'ici le 1er mars.

La Fédération des Femmes: Conscience des Québécoises

photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Le juge Réjane Colas (à gauche) et Mme Alphonsine Howlett mesurent le chemin parcouru par la F.F.Q. depuis cinq ans.

par Mariane FAVREAU

"On ne se prononce sur rien avant d'avoir étudié à fond la question. C'est un de nos principes de base". Mme Alphonsine Howlett, vice-présidente actuelle de la Fédération des Femmes du Québec et le juge Réjane Colas qui en fut la présidente lors de sa fondation sont toutes deux d'accord. (Mme Yvette Rousseau, présidente actuelle n'a pu assister à l'entrevue).

A cinq ans de distance, cette règle n'a pas varié. Depuis ses débuts en 1966, la F.F.Q. a eu maintes fois l'occasion de se prononcer sur des questions d'intérêt féminin et familial. Mais toujours, après analyse en profondeur.

C'est probablement ce qui fait la force de la Fédération. "Le gouvernement nous connait peut-être mieux que le grand public et réclame notre avis sur divers sujets, explique Mme Howlett. Cependant, ceci est en train de changer : autrefois, il nous fallait faire du recrutement mais maintenant on nous demande de devenir membre".

En ce moment, la Fédération des Femmes du Québec groupe 15 associations (dont quatre de langue anglaise) représentant quelque 66,000 femmes; les membres individuels sont au nombre de 300. C'est la seule organisation du genre au niveau provincial et on y admet les femmes sans distinction de langue, de religion ou de race.

A l'occasion de l'anniversaire du droit de vote

L'idée d'un mouvement féminin d'envergure est née en mai 1965 alors que plusieurs centaines de femmes s'étaient réunies pour souligner le vingt-cinquième anniversaire du droit de vote des femmes au Québec.

Y assistaient plusieurs personnalités dont Thérèse Casgrain qui peut être considérée comme la fondatrice de la Fédération.

C'est l'année suivante, en mai 1966, qu'eut lieu l'assemblée de fondation . Mme Réjane Colas (nommée juge depuis) était alors élue présidente.

Celle-ci avait déjà accompli beaucoup pour la Fédération puisqu'en qualité d'avocate elle avait été chargée d'établir la charte.

"Nous avions décidé que la première année en serait une d'étude, que nous n'entreprendrions pas d'action à ce moment", rappelle-t-elle.

Mais il suffit de lire le rapport présenté par Mme Colas cette année-là pour constater que déjà la F.F.Q. avait trouvé sa voie. L'organisme s'est donné comme tâche de coordonner les efforts des organisations membres. Elle veille à assurer une unité d'action, à appuyer les projets des unes et des autres.

Le pouvoir féminin

L'éducation des femmes est également l'un de ses soucis, non dans un sens didactique, mais dans une perspective positive. "Nous voulons montrer aux femmes que si elles sont assez motivées, elles peuvent s'engager, explique Mme Howlett. Les sensibiliser à ce qu'elles peuvent faire, leur montrer qu'elles ont du pouvoir."

Ce pouvoir "féminin", la F.F.Q. en fut consciente dès ses débuts. Et Mme Colas de rappeler les mémoires soumis à l'Office de revision du Code Civil portant sur les régimes matrimoniaux, la loi d'adoption, l'état civil, le mariage civil.

La F.F.Q. représentait également toutes les femmes du Québec lors de la présentation conjointe d'un mémoire au gouvernement fédéral demandant la création d'une commission royale d'enquête sur la femme, au Canada (en février 1967).

D'autre part, dans son rapport, la première présidente parlait de la nécessité de créer des conseils régionaux pour "permettre au plus grand nombre de femmes de participer aux travaux de la Fédération et en même temps d'y apporter une opinion plus nuancée selon les régions de notre province."

La ville de Québec a déjà créé son Conseil régional en 1967-68 et demain se tient à Montréal le congrès de fondation du Conseil de la région métropolitaine. (Plus de détails ailleurs dans cette page). Il y a un projet pour Sherbrooke et Hull.

Ni communiste ni rétrograde

Mais cette première année d'existence demanda beaucoup d'efforts, de mises au point. "Dans certains milieux on faisait beaucoup de publicité contre la Fédération, explique le juge Colas. J'ai donc effectué des voyages dans différentes régions de la province pour expliquer aux femmes ce qu'il en était.

"Certaines croyaient qu'il y avait de l'infiltration communiste ou craignaient que ce ne soit "athée". Certaines voulaient même faire inscrire le mot "chrétien" dans la charte." Elle cite l'exemple de cette femme qui avait demandé à son directeur de conscience si elle pouvait appartenir à la Fédération! Il y a de cela cinq ans à peine.

Aujourd'hui les réticences des femmes seraient d'un autre ordre, comme l'explique Mme Howlett. "Ce sont surtout les jeunes qui nous questionnent. On dit que les jeunes filles sont émancipées, mais une fois mariées elles cherchent des structures où s'engager. Ce que nous pouvons leur offrir si nous savons nous renouveler."

D'autres ne voient pas l'intérêt d'un organisme uniquement féminin. "Nous avons un pouvoir extraordinaire, réplique la vice-présidente, justement parce que nous sommes un groupe féminin. Nous sommes indépendantes des partis, des syndicats, du monde des affaires ou autre. Nous sommes perdues dans la collectivité et de là vient notre force."

Présentes partout

Il suffit de revoir un peu les législations et les changements d'attitudes ou de mentalités des dernières années pour s'apercevoir que l'action de la Fédération n'est pas vaine.

C'est souvent son action, concertée avec celle d'autres organismes, qui a servi de levain, de ressort. Il suffit parfois d'un appui important pour décider d'une nouvelle politique. Et ce rôle d'appui, de caution, d'innovateur à l'occasion, la Fédération l'adopte chaque fois que la femme, la famille ou la société en bénéficiera.

Cette année, par exemple, on s'est intéressé à l'assurance-santé, organisant une séance d'information publique. Lors de l'élection d'avril, on a demandé aux chefs de partis de préciser pour le public leurs positions vis-à-vis les femmes et la pollution.

On a préparé le guide de discussion sur le rapport Bird; étudié, puis appuyé, le mémoire de l'Association des Consommateurs face au Bill 45; on s'est soucié de pollution, de fiscalité: un mémoire fut remis à la suite du Livre Blanc de M. Benson.

On a également travaillé à un document sur les centres de jour. On se préoccupe continuellement d'une meilleure situation de la femme, préconisant la création d'un "Office de la femme" plutôt que d'un "Bureau de la main-d'oeuvre féminine".

Pas de barrières

Ceci aiderait à abolir les barrières qui semblent toujours exister entre la femme au foyer et la femme au travail. D'ailleurs, la Fédération ne fait pas cette distinction au niveau de ses effectifs ou de ses travaux: chacune, assure-t-on, est membre à part entière quelle que soit sa formation, son milieu, ses occupations. Cette diversité se retrouve d'ailleurs au Conseil d'administration.

Chacune a la chance d'élargir ses connaissances, d'apprendre à travailler en groupe, de se pencher sur les problèmes actuels. Et tant le juge Colas que Mme Howlett s'accordent à reconnaître que beaucoup de femmes ont percé par suite de leur travail au sein de la Fédération.

Qu'on songe à Mmes Rita Cadieux, déléguée aux Nations-Unies, à Monique Bégin, secrétaire de la Commission royale d'enquête sur la Femme, à Monique Coupal, également affectée à la commission, Alphonsine Howlett et Yvette Rousseau nommée au Conseil Supérieur de la Famille.

Sans oublier Mme Réjane Colas, devenue juge. "Non seulement mon travail à la Fédération m'a-t-il formée, assure-t-elle, mais indirectement, il m'a fait connaitre."

Grâce à la Fédération des Femmes du Québec, les Québécoises ont une voix. Il ne dépend que d'elles de se faire entendre. Depuis cinq ans, elles ne s'en sont pas privées.

Création d'un Conseil régional à Montréal

par Mariane FAVREAU

C'est demain qu'a lieu l'assemblée de fondation du Conseil régional montréalais de la FFQ. Toutes les femmes désireuses de se renseigner ou de participer sont invitées à se rendre à cette assemblée.

Mme Yvette Rousseau, présidente de la F.F.Q.

L'endroit: salle de conférence de la Cie Imperial Tobacco, 3810 rue Saint-Antoine (à l'ouest de la rue Atwater).

L'heure: 1 h. de l'après-midi, samedi le 13 février.

Ce qu'est le Conseil régional

Bien sûr, le Conseil régional sera ce qu'en feront les membres. Mais il existe un comité provisoire qui a travaillé à sa fondation sous la présidence de Mme Odette Dick. Les membres de l'exécutif seront élus par l'assemblée. On présentera également des projets d'études ou de travaux.

Il est question, entre autres, d'organiser un système de volontariat pour aider les officiers de probation des cours juvéniles.

Egalement, de créer une sorte de forum pour renseigner les femmes sur leurs droits; de reviser l'optique du Salon de la femme: d'apporter de l'aide technique dans la fondation de centres de jour, etc.

L'avantage d'un Conseil régional, c'est qu'il constitue une petite unité au point de vue administratif, et peut fonctioner par la création de comités ad hoc, comme l'explique Mme Dick. Il ne prend pas position sur des questions d'envergure nationale mais peut faire des recommandations.

Et surtout, il est plus à même de se pencher sur les questions qui affectent plus particulièrement une région, ou l'occurrence la région métropolitaine.

Soulignons que la présidente de la FFQ Mme Yvette Rousseau, assistera à l'assemblée de demain.

PAR LISE MOREAU collaboration spéciale

Je m'intéresse vivement à l'astrologie. Seriez-vous assez gentille de me dire les ascendants des personnes suivantes: Le 14 mars 1925 vers 3 heures p.m. Le 14 décembre 1948 vers 8 heures. Le 5 novembre 1960 à 7 heures 45 p.m. Je suis née le 2 juin 1926 vers 5 heures p.m. Je me croyais à l'abri des dépressions et je me sens glisser malgré mes efforts. Comment me comporter surtout avec le Scorpion ?

MERCI INFINIMENT

Le 14 mars est Poisson ascendant Capricorne. Le 14 décembre est Sagittaire ascendast Sagittaire, ou Capricorne selon qu'il soit né plus près de 8 heures ou après. Le 5 novembre est Scorpion ascendant Scorpion. Vous êtes Gémeaux ascendant Gémeaux. Chère madame nous allons tenter de voir ce qui ne va pas actuellement pour vous.

Vous êtes Gémeaux donc active, vive, enthousiaste et aimant la vie. Vous êtes de l'un des signes les plus nerveux du zodiaque. Il vous est très difficile d'accepter les compromis, les arrêts et devenez vite aigrie devant les difficultés que vous tentez de régler à votre façon. Je dis de régler, car il est impensable pour vous de n'y pas parvenir. Vous aimez que ça bouge et détestez vous apitoyer autant sur vous-même que sur les autres.

Depuis plusieurs mois Saturne dans le signe du Taureau en opposition de votre Saturne natal, qui se trouve en Scorpion, passe dans votre maison 12 des épreuves et complications. Il est donc normal que vous soyez déprimée et inquiète. Le Gémeaux doit faire sa marque, faire front, ne pas plier, résister, vaincre . . . et quoi encore. D'où vient ce besoin de se dépasser, d'être différent et de croire que la vie ne saurait vous toucher comme tout le monde ?

de faire acte de présence et d'être ponctuel à vos rendez-vous. Un peu de lassitude et de tristesse: essayez d'en découvrir la cause (regrets, rappel du temps passé). Vous vous sentirez beaucoup mieux quand vous aurez trouvé.

votre horoscope

(AGENCE SCRIBEC)

VOTRE HOROSCOPE à partir de minuit ce soir.

LES ENFANTS NES CE JOUR auront une vie remplie d'imprévus, de brusques changements et seront hostiles aux contraintes. Ils auront une volonté d'indépendance peu commune et seront enclins à satisfaire leurs aspirations personnelles sans se soucier des objections de leur entourage ou de leur propre conscience. Cependant, ils demeureront très attachés à leur famille par un idéal, par des intérêts ou d'autres liens communs.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Tenez-vous sur la réserve afin de ne commettre aucune imprudence. Vous pourriez perdre le bénéfice de longues luttes. Vous semblez voir l'être aimé avec des yeux nouveaux, adaptez-vous le mieux possible aux événements.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Bonnes influences pour créer avec originalité et puissance: ne laissez pas votre succès se ternir par une jalousie non contrôlée. Dégagez-vous des liens qui pourraient vous compromettre et qui de toutes façons ne vous mèneraient à rien de bon.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Dénouement proche d'une longue lutte et de grands efforts; ayez davantage confiance en vous; vous pouvez vous sentir comme paralysé au dernier moment. Faites preuve de discernement et utilisez votre intuition pour inciter à se rapprocher de vous un être timide que vous intriguerez.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Votre indécision peut vous protéger contre un événement qui vous serait préjudiciable; mais il sera bientôt temps de faire votre choix. Répondez aux sentiments que l'on vous montre mais sans rien solliciter: l'être aimé vous connait mal et pourrait vous croire intéressé.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

L'on vous pardonnera beaucoup de choses à condition

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Recherchez les points sur lesquels vous pouvez réaliser des progrès rapides et mettez-vous au travail. Prenez vos responsabilités mais que votre fermeté soit basée sur une compétence réelle et étendue.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Surprise qui peut avoir des répercussions tout à fait imprévisibles sur la conduite de vos sentiments. Méfiez-vous des intrigues, de l'envie, des jalousie, mais ne vous abaissez pas à utiliser des moyens déloyaux et indignes de vous.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Quoi qu'il advienne, gardez le sourire et votre sang-froid en attendant une amélioration qui est certaine. N'écoutez pas les rumeurs incontrôlables et les ragots; ne vous fiez qu'à ce qui est démontré.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Ne soyez pas trop timoré et exagérement inquiet; osez prendre les initiatives qui s'imposent et vous réussirez. Ne vous laissez pas trop hypnotiser par les attachements.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Etant en pleine possession de toutes vos chances c'est le moment de passer à l'action et de réaliser vos plus grands projets. Soyez loyal et sincère et n'usez point de faux-fuyant : expliquez-vous seulement.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Ne vous découragez pas si vos progrès sont plus lents que vous ne le souhaiteriez, le succès viendra à son heure. Ne tentez pas de brusquer une situation qui est en train de mûrir. Sachez attendre.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Vous y verrez bientôt plus clair dans vos affaires, pour l'instant passez à l'action et ne discutez pas. Soyez plus attentif aux suggestions de l'être aimé et tenez-en compte.

L'un n'empêche pas l'autre

L'esprit missionnaire mène à tout. C'est sans doute ce que pense le capitaine Rosewell Bennett en accueillant sa nouvelle recrue, soeur Mary Cornelia . . .

Une soeur dans la police!

PONTOON BEACH, Ill. (PA) — Soeur Mary Cornelia n'est pas une religieuse comme les autres.

Elle est armée d'un revolver de calibre .38, dans ses poches elle a toujours des menottes et elle porte un insigne. Mais elle porte aussi un crucifix sur sa poitrine et un voile sur la tête.

C'est un agent spécial du service de police de Pontoon Beach. Pour beaucoup d'adolescents de cette petite municipalité située à 10 milles à l'est de St-Louis, c'est "Sister Fuzz".

La religieuse catholique de 45 ans a conclu, il y a un an, que le meilleur moyen d'aider les jeunes délinquants était de se faire agent de police.

Et les supérieures de la congrégation des Soeurs de la Divine Providence lui ont donné le feu vert.

Tout a commencé le jour où Soeur Cornelia fut attaquée et battue par un groupe de jeunes dans un terrain de stationnement, à Granite City, Illinois.

"Ces jeunes devaient être des habitués de la drogue, qui cherchaient de l'argent pour satisfaire à leurs besoins", a-t-elle souligné.

Son intérêt dans le respect du droit l'a conduite à Pontoon Beach, une municipalité de 2,443 habitants, où le capitaine Rosewell Bennett a retenu ses services à titre d'agent volontaire à temps plein pour les jeunes.

L'Anglais perd son flegme devant le short

LONDRES (PA) — Deux jeunes filles qui se sont présentées au travail cette semaine portant le short nouvelle mode (hot pants) ont eu des tracas avec leurs employeurs. Elles auraient quelque peu troublé les employés masculins et ralenti la production britannique d'automobiles et de biscuits.

Susan Best a été congédiée sur-le-champ pour cause d'indécence, à l'usine des produits Peak Frean, à Londres-Sud.

Kim Moon a été vertement semoncée par ses patrons, à l'usine de fabrication d'automobiles British-Leyland, à Birmingham, parce qu'elle avait adopté la nouvelle mode. Elle a toutefois triomphé de la colère patronale.

Aux deux usines, la direction se plaignait que les hommes abandonnaient leur travail sur les lignes de production pour aller admirer les jambes des jolies filles.

Susan, qui est âgée de 16 ans, a déclaré: "Tout le monde aimait bien mes "hot pants", sauf le patron, naturellement.

Il m'a accordé une heure pour trouver un moyen de me cacher les jambes. J'ai refusé, bien sûr, et il m'a mise à la porte".

Un représentant de la compagnie a expliqué qu'on avait toujours exigé que les femmes portent des pantalons à l'usine pour ne pas distraire les travailleurs de sexe masculin.

Kim, qui est âgée de 21 ans, portait en plus de ses "hot pants" une blouse transparente. A tour de rôle, les travailleurs des quatre coins de l'usine venaient l'admirer.

Le gérant de la production, étonné du ralentissement soudain des machines, a finalement découvert la cause du mal et a ordonné à Kim de retourner chez elle pour mettre un vêtement moins aguichant. Il a toutefois annulé son ordre, quand le syndicat a accordé son appui à Kim et aux "hot pants".

"Mon idée, c'est que la compagnie doit voir elle-même à maintenir les hommes sous contrôle," a-t-elle noté.

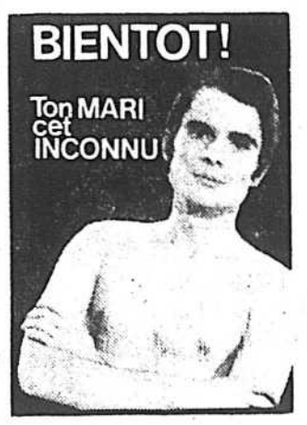

FOURRURES
La Renaissance
Monsieur, Mettez de la chaleur dans votre cadeau de la St-Valentin
Couvrez-la de fourrures!
Profitez de nos prix spéciaux et de l'expérience de notre personnel
Notre boutique de bijoux vous offre des merveilles!
2170 rue de la Montagne
Mtl 107, Qué.
844-1958

C'EST VRAI MON CHOU!
marché ACTION ALIMENTATION À RABAIS
SOUPE "LIPTON" NOUILLES et POULET 2e de rabais, paquet jumelé 23¢
PAPIER DE TOILETTE "WHITE SWAN" 4 ROULS 47¢

Troisième gagnant d'un "SKI-DOO" chez St-Hubert Bar-B-Q

Monsieur Ray Crevier, 6920, 11ième Avenue, Rosemont, est le gagnant de la troisième des cinq motoneiges SKI-DOO ELAN, au concours qui se tient d'ici le 18 février. Sur la photo prise jeudi le 4 février, on aperçoit, outre l'heureux gagnant, à gauche Mlle Danielle Dorion, serveuse et M. René Léger, président de St-Hubert Bar-B-Q Ltée. Le tirage des deux autres motoneiges aura lieu chaque jeudi à 7 hres p.m. à la rôtisserie située au 222 boulevard des Laurentides, Laval. En plus, quarante-neuf clients se sont mérités des dîners gratuits.

Pepin et Laberge, des vendeurs des politiques d'étatisation syndicale

—La Fraternité des ouvriers en électricité

par Pierre VENNAT

Le mouvement syndical, déjà ébranlé par l'occupation du siège social de la CSN, fait l'objet d'une autre contestation, cette fois-ci par les dirigeants des 11,000 membres de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FTQ), qui accusent MM. Louis Laberge, président de la FTQ, et Marcel Pepin, président de la CSN, d'être des "vendeurs de politiques d'étatisation syndicale du gouvernement".

M. Henri Gagnon, président de ce syndicat, vice-président du Conseil du travail de Montréal et candidat travailliste aux dernières élections municipales de Montréal, a déclaré, hier après-midi, lors du lancement par ce syndicat d'une plaquette de 64 pages sur la négociation sectorielle, que "si le concept de négociation sectorielle continue de vouloir dire négociations au sommet par les dirigeants des centrales, on peut s'attendre à d'autres contestations dans le mouvement syndical, à part l'occupation par les "gars de Lapalme".

M. Gagnon croit que le syndicalisme québécois se politisera de plus enp lus, qu'on assistera à une politisation rapide des masses, à une "lutte générale contre l'Etat" et que les dirigeants gouvernementaux et syndicaux doivent se rendre compte que "ce n'est plus possible dans le contexte québécois d'établir des régimes syndicaux à la Franco et à la Salazar".

Sus à Pepin et Laberge

MM. Pepin et Laberge, comme dirigeants de centrales ouvrières ont critiqué, en paroles, l'étatisation du syndicalisme. Mais, écrit M. Gagnon, en tant que membres du Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, ils se sont trouvés derrière toutes les mesures qui conduisent à la domestication du syndicalisme.

"Sans doute, affirme-t-il, se prennent-ils pour d'autres, lorsqu'à tour de rôle ils deviennent les meilleurs vendeurs des politiques d'étatisation syndicale du gouvernement. En plusieurs occasions ils se sont comportés comme s'ils étaient déjà membres du cabinet provincial des ministres."

Dénonçant le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, M. Gagnon affirme que le syndicalisme risquera sa propre dislocation tant et aussi longtemps que ses dirigeants les plus influents auront la tête prise dans les hauts sommets de la "consultation" et que leurs pieds ne toucheront pas le sol.

"Sans une participation active des syndiqués de la base à tous les niveaux d'activité y compris la négociation, les dirigeants ouvriers ne seront que des otages au sein des organismes de consultation du gouvernement.

"Il est grand temps, a-t-il lancé, entouré de plusieurs autres porte-parole de son syndicat et du Conseil du travail de Montréal, que MM. Laberge et Pepin se rappellent que les centrales syndicales ont été créées pour répondre aux besoins des membres des syndicats affiliés et non pour que les membres puissent satisfaire l'appétit particulier des centrales. Une centrale qui fait fi de cette règle fondamentale risque de provoquer un mouvement de retrait de l'affiliation, ce qui n'est pas souhaitable".

Eviter l'étatisation

Selon M. Gagnon, la négociation par secteurs industriels comporte sans contredit des aspects progressifs. Mais elle comporte aussi de sérieux dangers d'étatisation du syndicalisme.

La négociation sectorielle peut être un grand moyen de libération économique tout comme elle peut devenir le cimetière des droits syndicaux des salariés. Ceci dépendra de la façon dont se comportera le monde syndical. C'est pourquoi il est important dès le départ, de ne pas prendre nos désirs pour des réalités."

M. Gagnon conclut en disant que les travailleurs ne doivent pas laisser aux représentants du gouvernement le loisir d'établir au gré de leur fantaisie des lois qui les priveront de leur liberté.

"Dans le présent assaut de l'Etat contre le syndicalisme de revendication, les ouvriers du bâtiment ont servi de cobayes. Mais ils ne doivent pas, malgré le recul subi, se considérer comme battus. Non seulement il faut s'organiser pour reconquérir les droits momentanément perdus, mais il faut aussi sonner le tocsin à l'intention de tous les travailleurs québécois."

Radio-Canada: retour au travail à Montréal; débrayage à Toronto

La situation est redevenue normale, du moins pour aujourd'hui, à Radio-Canada à Montréal, où quelque 725 employés de la production ont débrayé hier, de midi à minuit.

Toutefois, plus de 500 employés de la société à Toronto ont débrayé à minuit ce matin et ont établi des lignes de piquetage en 14 endroits, y compris au Maple Leaf Garden, ou se déroule le congrès du parti conservateur de l'Ontario.

Hier, on a enregistré des débrayages également à Winnipeg, Vancouver et Ottawa.

Deux programmes ont été contremandés, hier, à Montréal, soit "Format 30", au canal 2, et son pendant du canal 6, "Hourglass". Toutefois, la partie de hockey entre les Canadiens et les North Stars du Minnesota, a été télédiffusée comme prévu, grâce au concours d'assistants de production à l'emploi des agences de publicité qui représentent les commanditaires de l'émission.

La "journée d'étude", comme les syndiqués avaient choisi d'appeler leur grève, n'a été marquée d'aucun incident.

On s'est réuni à l'hôtel La Salle, dans le bas de la ville et dans l'après-midi, un groupe d'environ 250 de ces "étudiants" s'est rendu à la Place Ville-Marie, pour y occuper les bureaux de Radio-Canada, au 14e étage. Une quinzaine de manifestants se sont assis sur le plancher dans le bureau de M. Jean Blais, le directeur général de la chaine française de tv.

Le reste du groupe a échanger quelques mots avec d'autres directeurs de Radio-Canada et le tout s'est déroulé dans une atmosphère sinon cordiale, du moins dénuée d'hostilité.

Le président du syndicat local du SCFP, M. Gilles Lortie a fait savoir à l'issue de l'arrêt de travail que d'autres mesures de pression pourraient être exercées d'ici à lundi soir, date d'échéance de ce recours.

Il a souligné que les employés — scripteurs, monteurs, assistants de production et autres — continueront de n'accepter aucun travail supplémentaire d'ici le 15 février, ce qui pourrait occasionner l'annulation d'autres programmes.

Le litige porte notamment sur les salaires, la sécurité d'emploi, les bénéfices marginaux et la prime de bilinguisme. Dans ses recommandations majoritaires, le tribunal d'arbitrage suggérait une hausse de salaire d'environ 23 p. 100, comprise dans un contrat de trois ans. La dernière offre de Radio-Canada, par contre, ne comportait qu'une augmentation d'un peu moins de 15 p. 100.

Universitaire tué dans un accident d'auto

M. Jean-Marie Maranda, directeur du département de mathématiques de l'Université de Montréal depuis 1968, est décédé dans un accident d'auto survenu hier matin, alors qu'il se rendait à Ottawa.

Assistant professeur au département de mathématiques, de 1952 à 1957, il a ensuite été nommé professeur agrégé puis professeur titulaire en 1964.

Pourquoi suis-je CKACiste?

MME R. ST-JACQUES
2502 Chemin Ste-Catherine
Nous les femmes, on est désarmées devant une foule de choses qui arrivent dans la vie quotidienne, c'est pourquoi j'écoute M. Delorme à onze heures tous les jours. J'y apprends des trucs qui m'évitent bien des mésaventures.

CKAC 73

LISTE DES GAGNANTS
inter-loto
(MENSUELLE)
loto québec 500 Place d'Armes, Montréal, Qué. Tél.: 873-5350

11/02/1971 INTER-LOTO TIRAGE NO 12
JANVIER - JANUARY

$125,000.--6206592
$50,000.--6849106
$25,000.--6652228
$5,000.--6172065
$5,000.--6425271

GAGNANTS DE -- $2,000. -- WINNERS

6068400 6095811 6101773 6170025 6315705
6381743 6445093 6513825 6551659 6570724
6764374 6779447 6787002 6794118 6832311

GAGNANTS DE -- $1,000. -- WINNERS

6037292 6054257 6075311 6096217 6096356
6110397 6115850 6148076 6179924 6188048
6193400 6251166 6254504 6259132 6264219
6266475 6271847 6313726 6352668 6385540
6410796 6417032 6426778 6446587 6450867
6490877 6498309 6529232 6534177 6553652
6577385 6586041 6597661 6625715 6638144
6657094 6659132 6673014 6674650 6675648
6696110 6744373 6794099 6808058 6828815
6855090 6883719 6899079 6911072 6922163

GAGNANTS DE -- $500. -- WINNERS

6025984 6084695 6084770 6112169 6119277
6121549 6123867 6149696 6160090 6176690
6231433 6234042 6257397 6266960 6267679
6276524 6307385 6361590 6387084 6419156
6474950 6494162 6525355 6533901 6538980
6556482 6584961 6587137 6614384 6623702
6628611 6642248 6643516 6656207 6659124
6665034 6674966 6701902 6749390 6773826
6777534 6803369 6811767 6875689 6885398
6887039 6913971 6921754 6935595 6941669

GAGNANTS DE -- $100. -- WINNERS

6013958 6014798 6019798 6029260 6045993
6046761 6088908 6094339 6100159 6102291
6105454 6122115 6124572 6167237 6169269
6180163 6190632 6193597 6198666 6200615
6203399 6211344 6215129 6218355 6233467
6235502 6239394 6249569 6251080 6263242
6287562 6318284 6334122 6335923 6342150
6353513 6371096 6381494 6385815 6388914
6394790 6403242 6404809 6405628 6409002
6427130 6434721 6452368 6474308 6490900
6498034 6505696 6507615 6511437 6514586
6516331 6538795 6557347 6561855 6563299
6592303 6596297 6607448 6616800 6618540
6626100 6627587 6658949 6661824 6670160
6679290 6689786 6695129 6697493 6709209
6782729 6783097 6799884 6804282 6807526
6815507 6819630 6821308 6821926 6834622
6846071 6854407 6854982 6859987 6879809
6879874 6894655 6901319 6908946 6909138
6911991 6912828 6931428 6944967 6950147

SI VOUS ÊTES GAGNANTS...conformez-vous alors aux directives qui sont inscrites au verso de votre reçu officiel c'est-à-dire de votre billet de tirage. Vous avez 3 mois pour réclamer vos prix.

CN
CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT AU-DESSUS DE LA CANALISATION SUR L'EMBRANCHEMENT INDUSTRIEL "GOLDEN EAGLE" ET DU CHEMIN ST-HENRI MILLES 5.43 ET 5.46 ST-DAVID — QUEBEC

Les soumissions cachetées, adressées à M. R. J. Hansen, ingénieur en chef, Chemins de fer Nationaux du Canada, dans l'enveloppe-réponse annexée, seront acceptées jusqu'à mercredi, 24 février, 1971 au plus tard à midi, heure normale de l'est.

Les plans et devis, les directives aux soumissionnaires, les formules de contrat et de soumission seront fournis sur demande, moyennant dépôt d'un chèque visé de $50.00 payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé des documents en bon état.

On peut se procurer les plans et devis, les directives aux soumissionnaires et les formules de contrat et de soumission à compter du 11 février, 1971, au bureau de l'ingénieur de Secteur, premier étage, 25 Place Marché Champlain, Québec, ou à la Salle des Plans — 14e étage, 935 ouest, rue Lagauchetière, Montréal.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à 514-877-8792.

Bureau de l'Ingénieur en chef, Chemins de fer Nationaux du Canada, Montréal, (Qué.)

$1,000,000
SOLDE DE
MANUFACTURIERS
de
VÊTEMENTS
POUR HOMMES
ET JEUNES GENS
à la
Salle d'exposition
PLACE
BONAVENTURE

Dernier Appel!
- Ça prend fin demain!
- Réapprovisionnement de stock
- Sélection extraordinaire
- Samedi... reductions à plein!

Rendez-vous samedi
dès 8 h 30
à la PLACE BONAVENTURE
(le métro vous y mène directement)

Pantalons:
tailles 28, 30 ou 32 — 1.99 et 3.99

Quantités limitées:
Vestons-sport en tweed — 7.99
Complets — 19.99
Et plusieurs autres aubaines à réaliser!
Vestons-sport — 19.99 et 29.99
Complets — 39.99 et 49.99
et davantage...

Ouvert ce soir jusqu'à 21 h
SAMEDI de 8 h 30 à 17 h

EATON

la presse

LE JOURNAL DES JEUX OLYMPIQUES

CAHIER B

SPORTS / BANDES DESSINEES
VIVRE AUJOURD'HUI
LOISIRS / THEATRE

Goût exquis/Prix modique
Les Vins Paarl
importés d'Afrique du Sud

MONTREAL, VENDREDI 12 FEVRIER 1971 — 87e ANNEE — N° 36

s'y attendait dès la première période

Une soirée Jean Béliveau au Forum: un truc du chapeau et son 500e but

Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Pour Béliveau, c'est la rançon de la gloire

Michel Blanchard

On aurait pu demander la lune à Jean Béliveau, hier . . . la lune et tout ce qui se trouve dessus.

Béliveau ne vous l'aurait probablement pas remise, mais se serait tout de go excusé de ne pas pouvoir le faire.

Les photographes de métier n'ont pas tardé à flairer cet état d'esprit chez le capitaine du Canadien. Ils en ont profité. Béliveau a donc posé coiffé d'un chapeau, tenant d'une main le bâton avec lequel il a enfilé les 498e, 499e et 500e buts de sa carrière et de l'autre main . . . arborant la fameuse rondelle souvenir.

"Je suis heureux que tout cela soit terminé. Content, parce que c'est venu beaucoup plus rapidement que je le croyais. Lorsque j'ai enfilé mes deux premiers buts en l'espace de dix minutes au premier vingt, je savais que mes chances étaient excellentes."

Evidemment, le grand maître du hockey a tenu à rendre hommage à Frank Mahovlich et Phil Roberto, ses deux compagnons de ligne, lors de cette victoire de 6-2, face aux North Stars du Minnesota.

Incidemment, Mahovlich est le même homme qui avait récolté une assistance sur le 700ème but de Gordie Howe au cours de la saison 1968-1969.

Béliveau et Gilbert, un combat inégal . . .

"J'ai remarqué que le gardien des North Stars, Gilles Gilbert, avait tendance à "mordre" sur une feinte exécuté à sa droite. Outre mon premier but, qui a été le résultat d'un lancer frappé, les deux autres ont été marqués de façon presque identique.

"Sur mon dernier but, (le 500e), j'ai feint un peu plus tôt que prévu. Lorsque j'ai lancé, je n'avais presque plus d'angle . . ."

Gilles Gilbert ne partageait pas le même avis.

"Que voulez-vous faire contre un Béliveau en forme. Il s'avance devant vous. Ne cesse jamais de "jouer" avec la rondelle si bien que vous ne savez pas à quel moment il va déjouer ou lancer. Si vous refusez de bouger, Béliveau lance. Et le contraire se produit lorsque vous sortez de votre territoire afin de couvrir vos angles."

Lorsqu'on a demandé à Béliveau à quel moment il réussirait son 600e filet, il a souri. "Voilà une bonne question. J'ai bien peur que ce soit trop loin pour moi . . ."

C'est du "Rogie" à son meilleur que l'on a vu, hier. C'est dommage qu'il n'ait pu réussir un blanchissage, il l'aurait amplement mérité.

"Je suis content. D'autant plus que j'ai été à mon meilleur lors des quatres derniers matches auxquels j'ai participé. C'est bon signe. J'ai l'impression que je vais finir la saison avec force."

Comme toute chose s'explique, Vachon a tenu à expliquer les raisons de ses récentes performances.

"Toute l'équipe joue bien. Les avants reviennent plus vite et les joueurs de défense sont à leur meilleur. Nous commençons à travailler en équipe et c'est bien ainsi. Nous serons dangereux d'ici la fin de la saison."

Et ce lancer de punition de Jude Drouin ?

"Je savais qu'il était pour déjouer. Aussi, lorsqu'il s'est approché, je n'ai eu qu'à reculer pour fermer mes angles."

Le "Fergie" des beaux jours . . .

Ceux qui ont assisté au match, hier, ont envié les gens qui étaient demeurés à la maison. C'est que l'on aurait bien aimé revoir ce direct du droit de toute beauté porté à la mâchoire de Danny Lawson.

"Il m'a frappé et j'ai répliqué, s'est contenté de dire John Ferguson."

Lawson a en effet porté le premier coup, mais il devait une fraction de seconde plus tard crouler sur la glace.

"Je crois que je n'ai jamais été frappé avec autant de puissance. Sur la glace, je me suis protégé la tête de mes mains. J'en avais assez", a ajouté Lawson.

Lawson était mal placé pour nier. Lorsqu'il s'est relevé, on l'a vu tituber.

Mais les pas de danse qu'il a exécutés ressemblaient bien peu à ceux de Jean Béliveau, à la suite de son 500e but . . .

LE FILM DU MATCH

Première période

Dès le début du match, on se rend compte que les deux équipes n'entendent pas s'en laisser imposer. Chose surprenante, Jacques Lemaire distribue des coups d'épaule. Rogatien Vachon se signale pendant une punition à John Ferguson. Bob Sheehan compte mais le but est refusé pour hors jeu.

Jean Béliveau ensuite, réussit deux buts en moins de trois minutes. Le premier à la suite d'un puissant lancer frappé. La rondelle est partiellement bloquée par Gilles Gilbert, avant de pénétrer dans le filet. Le deuxième, après que Roberto eut fait lever le bâton à Ted Harris. Béliveau s'empare de la rondelle et déjoue facilement le gardien des North Stars.

Bill Goldsworthy réussit son premier but du match, d'un angle impossible. Vachon veut sortir de son filet, mais hésite. Le lancer de Goldsworthy touche à son épaule avant de pénétrer dans les buts.

Deuxième période

Roberto se signale encore. Il exécute une belle passe à Béliveau. Ce dernier déjoue Gilbert de la même façon que sur son premier but. C'est son 500e. On lui accorde une ovation digne des circonstances. Le Canadien porte le compte à 5-1, à la suite de buts de Frank Mahovlich et Jean-Claude Tremblay. Les deux à la suite de lancers frappés.

Troisième période

John Ferguson, il saisit une rondelle libre, déjoue Gilbert d'un lancer du poignet. Les North Stars, par la suite, ne sont plus les mêmes. Au moment ou tout est calme, une escarmouche commence et Ferguson passe le KO à Danny Lawson.

Le deuxième but de Goldsworthy survient au moment ou tout le monde tente d'en finir au plus avec les deux minutes qui restent à jouer.

Vachon n'a aucune chance.

Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Le 500e . . . Frank Mahovlich félicite son capitaine

Tilsner se blesse à Saskatoon

de notre envoyé spécial

SASKATOON — Le Québec a perdu sa première médaille d'or avant même que débutent les Jeux . . . en effet, **Pierre Tilsner** ne disputera pas les Jeux d'hiver de Saskatoon . . . le champion du Canada des moins de 205 livres s'est blessé à l'entrainement . . . il sera remplacé par Vanasse . . .

* * *

Il y a une colonie francophone à Saskatoon . . . ils sont 4,000 à parler français sur les 130,000 habitants affables de la ville de l'Ouest, où les garçons de restaurant viennent du Québec dans une forte proportion . . .

* * *

La colonie de la presse comptent 409 membres, et parmi eux, on en compte 39 dit du "sexe faible" . . . le traitement est cependant égal tant pour les hommes que pour les dames . . .

* * *

La brasserie Molson ne fait pas que donner ses produits aux chevaliers de la plume . . . le transport est en effet assuré par la brasserie de Montréal . . . c'est la première fois qu'une telle expérience existe aux Jeux . . .

* * *

Il ne reste plus une seule place dans les tribunes de l'Auditorium de Saskatoon, où se dérouleront les cérémonies d'ouverture ce soir . . . il est à noter que seules les tribunes sont couvertes . . . le podium sera à ciel ouvert . . .

* * *

Le thermomètre indiquait moins 15 hier, à Saskatoon, mais comme il n'y a pas d'humidité, la température s'endure facilement . . . notez d'ailleurs que dans les rues de Saskatoon on retrouve le slogan suivant : "Frottez vos mains et gardez le sourire, le Québec a le feu sacré" . . . .

St. Hubert furniture
274-3644
6330, RUE ST-HUBERT
"Maîtres dans l'art de bien meubler"
Pendant une période de temps limitée...
Économisez à l'achat d'un matelas et d'un sommier capitonnés BEAUTYREST® de SIMMONS
Extra-ferme ou ordinaire
LITS JUMEAUX OU DOUBLES, MATELAS ET SOMMIER
RÉG. $199.90
SOLDE $179.00
Pour la première fois, il vous est enfin possible d'économiser à l'achat d'un matelas et d'un sommier capitonnés Beautyrest® de Simmons.
Plus de 800 ressorts ensachés individuellement assurent un support maximum au dos.
Ensemble Queen Size. Prix rég. $269.95
SOLDE $239.00
Ensemble King Size. Prix rég. $379.95
SOLDE $339.00
®Marque déposée
SIMMONS LIMITÉE
• FACILITÉS DE PAIEMENT DISPONIBLES
• ENTREPOSAGE GRATUIT
Le plus grand et le plus fascinant centre de meubles de Montréal. Pour des meubles de style exclusif demandez à nos vendeurs de vous faire visiter notre nouveau salon de meubles décorateurs.
St. Hubert furniture
274-3644
6330, rue St-Hubert
(au sud de Beaubien)

téléphoto PC

Patrick Russel examine les lieux

Thoeni ne prévoit pas de difficulté au mont Sainte-Anne

André Trudelle

envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Pour le reporter peu familier avec le ski, la jeunesse des concurrents est la chose qui le frappe le plus! Alors que les porte-couleurs des quelque 12 ou 13 pays représentés prenaient place dans la salle à manger du motel des Laurentides, à Giffard, en banlieue de Québec, où débute aujourd'hui les épreuves de la Coupe du Monde de ski, il était vraiment étonnant pour un non-initié, de constater que des adolescents ou presque qui se présentaient par groupes de 2, 3 ou 4 sous les couleurs de la France, l'Autriche, la Suisse, l'Italie et d'autres pays ressemblaient fort à des étudiants de CEGEP...

A tout seigneur, tout honneur, nous avons d'abord localisé le champion italien Gustavo Thoeni, le meneur présentement au classement de la Coupe du Monde.

Première déception, le jeune homme ne parle ni français ni anglais. Mais, grâce à un interprète, il nous dit qu'il a eu l'occasion de prendre connaissance du parcours au mont Sainte-Anne, que ce parcours est fort différent de ceux des hautes montagnes européennes et qu'il ne comporte pas ou très peu de difficultés particulières.

Il nous a semblé plus facile d'approcher les Français. Tiens, là-bas, il y a Bernard Orcel. Il est blond. Pas tellement grand. "Je pense que le parcours favorisera les glisseurs," dit-il. Mes impressions jusqu'ici sont très limitées pour la simple raison que le changement horaire m'a particulièrement affecté. Je m'endors. Pour le moment, je suis satisfait. Je n'ai rien à reprocher à qui que ce soit sauf que j'aimerais bien roupiller un peu..."

On nous indique à une table placée au centre du restaurant, une figure, celle de l'Autrichien Karl Schranz, un vétéran des épreuves internationales. Schranz déjà est âgé de 32 ans et a été pendant 2 ans le roi incontesté du ski alpin; il ne l'est plus. Mais il n'en tient rancune à personne. Il est aimable, souriant.

"C'est un peu différent ici, au Québec, de ce que nous voyons habituellement en Europe, nous dit-il. Il y a plus de pentes découvertes que chez nous, mais je suis très heureux d'être ici. Je ne peux pas dire que je sois particulièrement heureux de mon rendement en Coupe du Monde jusqu'ici mais je n'ai pas de projets définitifs.

Je préfère attendre la fin de la saison, j'aviserai alors."

Pas de prédiction pour Raine

Du côté des Canadiens, nous apercevons Al Raine, directeur du programme de ski alpin au pays. Il parle très bien français, incidemment. Al n'ose pas trop s'aventurer en prédictions. Il précise qu'il fait plus de travail de bureau que de travail d'entraineur et qu'il peut difficilement évaluer une pente comme il le faisait jadis, quand il chaussait les skis tous les jours.

"Je peux vous dire que c'est la première fois, en compétition internationale, que nous obtenons 4 des 16 premières places au départ comme ce fut le cas dans le slalom d'aujourd'hui."

Raine faisait allusion aux premières places de Betsy Clifford, Judy Crawford, Diane Culber et Diane Pratte obtenues dans le slalom de ce matin.

Betsy Clifford, l'enfant terrible du ski canadien, est un cas imprévisible selon Raine, qui, de cette façon, ne se compromet pas. La jeune fille qui a abondonné le circuit de la Coupe du Monde, il y a quelques semaines, pour revenir au pays, est handicapée par un malaise à une cheville.

Il est notoire que les skieuses canadiennes Betsy Clifford, Nancy Greene, Ann Heggtveit, par exemple, ont toujours mieux fait que les hommes en compétition internationale.

Michel Arpin, conseiller technique de la firme Head-ski, ancien compétiteur, croit avoir réponse à cette question. Il pense que la différence entre les difficultés du ski américain (ou canadien) et le ski européen est moindre par rapport à celles que doivent surmonter skieurs canadiens et américains face aux skieurs européens.

Selon lui, une skieuse présentant de nombreuses qualités athlétiques en Amérique du Nord, saura plus facilement s'adapter aux exigences du ski européen que son vis-à-vis mâle dans les mêmes circonstances. Arpin ne prétend pas offrir toutefois l'explication définitive, mais c'est un point de vue.

Le Canada présente une nouvelle image aux skieurs

de notre envoyé spécial

QUEBEC — Pendant plusieurs années, le Canada a dû se fier uniquement à la performance exceptionnelle de quelques skieuses canadiennes afin de se trouver une niche au palmarès du ski alpin de calibre international.

Le Canada semble destiné à continuer sa tradition de grandes championnes mais hérite maintenant d'une nouvelle image. Soit d'être devenu un point tournant au circuit international, une étape décisive de la série en marge de la Coupe du Monde.

Pour une troisième fois en 6 ans, l'élite du ski international envahira les pentes du mont Sainte-Anne situé à un peu plus de 30 milles au nord-est de Québec.

Il s'agira alors de l'épreuve internationale de la Banque de Montréal alors qu'un nombre record des plus grandes vedettes européennes du ski alpin se disputeront les honneurs des compétitions puisque la course à la Coupe du Monde est encore loin d'être terminée.

Cette compétition internationale débute aujourd'hui et elle se poursuivra demain et dimanche.

Les meilleurs skieurs et skieuses d'une dizaine de pays sont inscrits et le Canada compte sur une équipe de 11 hommes et de 10 femmes.

Betsy Clifford domine le contingent des dames, il va sans dire, grâce à sa septième place au classement de la Coupe du Monde, et la France s'impose particulièrement avec Michèle Jacot au premier rang, Britt Laforgue au troisième, Françoise Macchi et Isabelle Mirr en cinquième et sixième places.

L'Autriche détient les deuxième et troisième places avec Anne-Marie Proell et Wiltrud Drexel. Cette dernière partage la troisième place avec la Française Britt Lafforgue.

Chez les hommes, l'Italien Gustavo Thoeni domine avec 110 points, soit 3 points de plus seulement que Jean-Noël Augert et Henri Duvillard, de France, également avec 103 points au troisième rang.

Le programme d'aujourd'hui comporte deux épreuves, le slalom géant pour dames qui aura lieu en matinée et le slalom géant pour messieurs, la première manche, qui débutera à 1h30.

Demain, le programme de la journée comporte les première et deuxième manches du slalom spécial pour dames et dans l'après-midi la deuxième manche du slalom géant pour les messieurs et les présentations des trophées pour les dames.

Dimanche, les deux épreuves seront réservées aux messieurs, il s'agit de la première et de la deuxième manches du slalom spécial. La présentation des trophées pour les hommes aura lieu dimanche après-midi. Le mont Sainte-Anne est situé à quelque 30 milles au nord de Québec et les épreuves de la Coupe du Monde s'inscrivent dans le cadre du Carnaval de Québec.

téléphoto PC

Anne-Marie Proell : une des favorites

La compétition est de plus en plus serrée, à Québec

QUEBEC (PC) — L'équipe de Roger Brousseau, de St-Romuald, a rendu la course au championnat provincial de curling masculin encore plus serrée hier, quand elle a vaincu, en huitième ronde, le quatuor de Bill Ott, d'Outremont, grâce à une dixième manche de quatre points.

Le rink de Ott a tenté désespérément de remonter la pente et a même réussi trois points dans la 11e manche, réduisant la marge à 10-9, mais le douzième et dernier bout s'est terminé nul.

Il s'agissait du 2e revers en sept matches de Ott, qui mène encore au classement des 11 équipes. Cependant, cinq équipes ont subi une seule défaite de plus et elles n'ont pas dit leur dernier mot. Il ne reste plus que trois rondes, mais le rink de Ott peut encore se trouver en mauvaise position, d'autant plus que l'équipe de Brousseau ne devait même pas lui causer de difficultés, selon les experts.

Les équipes de Brousseau, de Kurke Nussey (Glenmore), de Steve Klako (Baie-Comeau), d'Ed Sprowl, de Val d'Or et d'Eddie Ricken, du Lac St-Jean, sont celles qui menacent la formation de Bill Ott, au 2e rang.

Dans les autres matches, hier, le rink de Claude Thibeault a réduit considérablement les chances du quatuor montréalais de Ron Patton de triompher en lui faisant subir un quatrième revers de 11-10 après un bout supplémentaire.

Nussey a fait subir une quatrième défaite à l'équipe cendrillon de Jean-Claude Turcotte, du Cap-de-la-Madeleine, qui avait entrepris la compétition avec quatre victoires consécutives. Favori, au début des championnats, Nussey l'a emporté 6-4 après trois bouts nuls.

On sait que le grand vainqueur de la compétition — il sera connu demain — représentera la province aux championnats canadiens qui se dérouleront à Québec, du 1er au 5 mars. L'équipe qui triomphera alors sera déléguée aux championnats mondiaux, du 16 au 20 mars, à Mégève, France.

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Collaboration spéciale

Le hockey attirera-t-il les athlètes de couleur?

Un spécialiste en éducation physique nous exprimait récemment l'opinion qu'il doute qu'il y aura jamais affluence de joueurs de couleur dans le hockey car, règle générale, les athlètes noirs ont les jambes longues et fines, prétendait-il. Or, selon lui, des jambes fortes, robustes sont nécessaires pour réussir dans le hockey.

"Je vous signalerai tout d'abord que le hockey a recruté jusqu'ici presque tous ses joueurs au Canada et qu'il n'y a guère de Noirs au pays", de nous déclarer Marcel Pelletier, directeur du personnel des Flyers de Philadelphie, que nous avons interrogé.

"Je sais", ajoutait-il, "qu'il y a quantité de joueurs de couleur dans le basket-ball, le baseball, le football, et qu'on rencontre aussi nombre d'athlètes noirs en athlétisme, mais ils viennent des USA, où les gens de leur race sont nombreux".

Aussi, avant de répondre à savoir si le hockey deviendra à son tour un champ d'action pour les Noirs, Pelletier nous dit qu'il désire attendre pour voir les résultats qu'apportera la construction de toutes ces patinoires recouvertes au pays de l'Oncle Sam qui s'élèvent dans quantité de régions.

Ce qu'il semble croire, c'est qu'il en sortira un fort nombre de hockeyeurs, mais est-ce que parmi eux il y en aura plusieurs de couleur, c'est ce que seul l'avenir nous dira. Il est certain que la présence d'un ou deux joueurs de couleur dans l'alignement des Golden Seals d'Oakland serait un atout pour cette équipe, car la population noire très nombreuse de cette ville est demeurée jusqu'ici indifférente au hockey.

Il est certain que la présence de quelques-uns dans les alignements des équipes de basket-ball, de football et de baseball de la région contribue à la popularité de celles-ci.

"A propos de joueurs noirs, je ma rappelle fort bien Willie O'Ree, alors qu'il jouait pour le Los Angeles, de la ligue de l'Ouest. Je vous assure qu'il était un patineur extrêmement rapide, "d'ajouter Pelletier.

Mais ce dont le directeur du personnel des Flyers désirait surtout nous parler, c'était des jeunes qui font partie du Philadelphie, et qui sont une source d'espoir. Il y a Bob Clarke, un jeune centre de 21 ans, l'un des rares joueurs de hockey, sinon le seul, qui souffrent de diabète. Tous les matins il doit se faire administrer une piqûre d'insuline. C'est une future étoile.

Il y a aussi Bill Lesuk, un ailier gauche de 24 ans, repêché des Bruins de Boston en juin dernier.

Un autre est Bob Kelly, ailier gauche de 24 ans, qui joue à la John Ferguson. Il y a également le centre Serge Bernier, 23 ans, dont l'instructeur Vic Stasiuk a dit qu'il est possiblement la plus brillante recrue de l'année.

"Nous avons aussi neuf jeunes de moins de 21 ans avec notre filiale, les As de Québec", dit-il encore. Aussi, il voit les clubs de l'expansion comme le Philadelphie s'élever graduellement au niveau de ceux de l'ancienne division. La tâche a été lourde, mais les efforts vont être couronnés de succès.

Cette année, il ne voit pas comment le Boston ne terminerait pas en tête avec la formidable équipe de compteurs qu'il aligne. Et il est de ceux qui refusent de voir dans Ed Johnston et Gerry Cheevers, deux gardiens de buts qui laissent à désirer. Pour lui les clubs Boston, Rangers, Canadien et Chicago sont dans une classe spéciale. Il est curieux de voir ce que le Toronto fera dans la 2e moitié.

Week-end fort occupé pour la Coupe Pontiac

TORONTO — Les concurrents des sections de l'Est et de l'Ouest vont mener une course serrée au cours du week-end, dans les cadres de la deuxième moitié du calendrier de la coupe Pontiac.

L'épreuve pour la section Ouest comprendra deux slaloms, à Red Deer, Alberta, tout comme celle de la division Est, à Thunder Bay.

Ces deux épreuves auront lieu, samedi et dimanche.

A Thunder Bay, aux dires du chef de course Bill Scolie, les conditions de ski sont excellentes et l'aménagement des pistes est terminé.

Samedi, le premier slalom aura lieu dans la région du Mont Baldy, sous la direction du "Point Arthur Ski Club". Horaire des deux épreuves: 13 h. 30.

Dimanche, même horaire avec pour épreuve un slalom à la piste "B" du mont McKay, sous la direction du "Fort William Ski Club".

C'est la première fois que le Nord de l'Ontario sert de site à une série d'épreuves de ski et, avec des concurrents chevronnés comme Dan Irwin et Donna Dafoe, il semble que les talents locaux vont donner du fil à retordre aux autres participants.

Le Red Deer Ski Club, dans l'Ouest, est tout indiqué pour diriger les épreuves qui se tiendront dans la région de Canyon. Horaire pour les deux jours: 9 h. 30 et 13 h. 30.

Les concurrents de la section Ouest, qui ont pris les devants dans les séries de la coupe Pontiac, se verront offrir une autre occasion d'améliorer leur pointage. Grant Rutherglen et Theresa Delich, tous deux de Red Mountain, Rossland, C. B., ont à leur actif une appréciable avance. Ils participeront tous deux à Red Deer.

Cette fin de semaine marque un tournant dans les séries de la coupe Pontiac, puisqu'il ne reste qu'un mois avant les épreuves finales qui se dérouleront au lac Louise.

Il ne reste donc aux concurrents des sections de l'Est et de l'Ouest que deux courses pour mériter des points.

La coupe Pontiac est commanditée par General Motors du Canada et se déroulera au lac Louise les 12 et 13 mars.

Saskatoon: tout est prêt pour l'ouverture des Jeux

Claude Robert

envoyé spécial de LA PRESSE

SASKATOON — A Saskatoon, on affiche complet. L'heure de la vérité approche pour les Jeux d'hiver du Canada de 1971. Et toute la ville de Saskatoon vibre d'impatience. Et à partir de ce soir, les activités ne manqueront pas.

On attend l'ouverture officielle des Jeux, qui se déroulera ce soir, avec une fébrile impatience, une profonde sincérité. La chaleur des gens est communicative. On dirait qu'ils veulent faire tout aussi bien à ce chapitre que les Québécois en 1967. Et il faut bien admettre que jusqu'à date, ils y réussissent passablement bien.

Dans les rues, malgré le froid, on ne lésine pas. On vous sourit partout. On fait un effort pour vous adresser la parole en français, dès qu'on reconnait un signe distinctif vous identifiant au Québec. On veut vous aider du mieux qu'on peut. La population de Saskatoon est entrée dans le jeu.

La première moitié du contingent québécois est arrivée hier midi. Et à Saskatoon, on a tout déployé pour bien les accueillir. Inutile de dire qu'avec leur costume original, les Québécois ont fait les frais de la conversation à l'aéroport local.

Si on a tout préparé pour bien accueillir les sportifs qui représenteront leur province, le Yukon ou les Territoires du Nord-Ouest dans 17 disciplines, à partir de demain, on n'a rien négligé pour l'arrivée du premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

C'est lui qui présidera au défilé des 1,078 athlètes des 12 délégations. Dans l'auditorium, tandis qu'un athlète de Saskatchewan, au nom de tous prêtera le serment olympique, ce sera le silence des grandes cérémonies. On prévoit qu'il fera froid vers 20 h. (21 h., heure de Montréal), mais rares sont ceux qui s'en plaindront.

Puis tous envahiront les rues en liesse de la ville, décorées de guirlandes multicolores, dans une atmosphère de carnaval dans la plus pure tradition des rencontres sportives de cette envergure.

Après une nuit où on fêtera certes l'événement aux quatre coins de la ville, et dont profiteront les athlètes pour récupérer, demain, c'est le signal du départ.

Et l'action ne manquera pas. Pas moins de 12 des disciplines seront au programme dès le départ, soit le badminton, le basket-ball, la boxe, le curling (masculin), l'escrime, le patinage artistique, le judo, le patinage de vitesse, la nage synchronisée et l'haltérophilie.

Le curling féminin commencera jeudi, tout comme la gymnastique et le tennis de table, tandis que le lendemain commenceront les activités en volley-ball et à la lutte. Le ski et le hockey débutent mardi.

Les premiers champions seront connus dès dimanche, soit en patinage artistique, en patinage de vitesse, en nage symchronisée et en haltérophilie. Dès dimanche soir, les Québécois pourront célébrer leurs premières victoires. C'est du moins ce qu'espère le chef de mission Claude Lacasse.

Ds 1,078 athlètes, tous ne sont pas venus avec la même ambition. Pour certains par exemple, c'est déjà un exploit que de participer. Restent les absents. Dans leur rôle de spectateurs, ils regretteront de ne pas y être, et peut-être que ce qu'ils verront au petit écran les convaincra de persévérer.

A Saskatoon, le compte à rebours est terminé, les Jeux commencent. Depuis le temps qu'on y pense, qu'on s'y prépare, l'heure des réjouissances est venue. Place maintenant aux athlètes. Les travailleurs dans l'ombre ont terminé leur travail.

Baisse générale des bénéfices des firmes canadiennes en '70

d'après Dow Jones

Une enquête de Dow Jones auprès de 64 grandes sociétés canadiennes indique que les profits de ces compagnies, au dernier trimestre de 1970, avaient fléchi de 1 p.c. par rapport au dernier trimestre de 1969 et se chiffraient par $211,552,000 à la fin de l'an dernier.

Ces chiffres, toutefois, ne comprennent pas les profits de compagnies comme l'International Nickel of Canada Ltd. et diverses aciéries qui ont connu de longues grèves en 1969 parce que les conclusions du rapport en seraient faussées.

Les bénéfices nets des 64 sociétés en question pour toute l'année 1970 se sont établis à $775,790,000, soit 1.8 p.c. de moins qu'en 1969.

Si l'on tient compte des aciéries et de l'International Nickel, les bénéfices au dernier trimestre de 1970 se sont élevés à $282,735,000, soit 14.9 p.c. de plus qu'en 1969, et $1,096,445,000 pour l'année entière, ou 10.9 p.c. de plus que l'année précédente. C'est dire que les sociétés qui ont été l'objet de grèves en 1969 ont largement repris le temps perdu l'an dernier.

Individuellement, les gains et baisses de profits, comparés à ceux de 1969, se sont répartis à peu près également aussi bien au dernier trimestre que durant toute l'année 1970.

Les grands perdants, l'an dernier, ont été les pâtes et papiers dont les bénéfices au dernier trimestre se chiffraient par $5,194,000, soit moins du tiers de ceux de l'année précédente.

Pour les 12 mois de 1970, les bénéfices des pâtes et papiers atteignaient $28,763,000, soit moitié moins qu'en 1969. Des grèves, l'augmentation des frais et la libération du dollar canadien vers le milieu de l'année ont influé profondément sur ces bénéfices.

Les produits chimiques n'étaient guère mieux partagés avec des profits de $4,211,000, en baisse de 38.7 p.c. au dernier trimestre. Pour l'année entière, ces bénéfices s'établissaient à $24,429,000 ou 28.4 p.c. de moins qu'en 1969. Les compagnies attribuent ce déclin au ralentissement économique et à une plus faible demande.

Les aciéries ont vu leurs bénéfices augmenter de 81.2 p.c. à $23,845,000 au dernier trimestre et de 36.9 p.c à $112,655,000 pour l'année entière.

En raison de la hausse des exportations aux USA et d'une meilleure demande sur le marché interne, les producteurs de gaz et de pétrole ont vu leurs profits augmenter de 27.6 p.c. à $90,325,000 au dernier trimestre et de 10.1 p.c. à $275,260,000 pour les douze mois de l'année.

Les services ont signalé des gains de $65,562,000 au dernier trimestre, soit 15 p.c. de plus qu'en 1969, et des bénéfices annuels de $244,250,000, ou 16.2 p.c. de plus qu'en 1969. Bell Canada, Trans-Canada Pipe Lines Ltd. et Interprovincial Pipe Line ont sensiblement amélioré leur sort.

Sauf pour International Nickel, les profits du groupe minier ont baissé de 39.8 p.c. à $6,888,000 d'octobre à décembre, à cause notamment d'un recul de Granby Mining, Western Mines Ltd. et Denison Mines Ltd.

Pour les 12 mois de l'année, les bénéfices dans ce secteur ont atteint $43,733,000 ou 23.4 p.c. de moins qu'en 1969. Kaiser Resources Ltd. a été un des grands perdants.

Dans le secteur manufacturier, on note un déclin de 29.3 p.c. au dernier trimestre, ce qui représente des bénéfices de $24,143,000. Pour l'année, la baisse a été de 10.6 p.c.

TWA renoncerait à acheter des L-1011

WASHINGTON — Trans World Airlines, l'un des plus importants clients de Lockheed Aircraft à l'achat d'appareils L-1011, a laissé entendre hier qu'elle pourrait bien renoncer à l'achat de cet appareil. Pareille décision pourrait entraîner la chute de production de cet avion géant.

Dans une déclaration remise à la presse après une rencontre avec les directeurs de la Lockheed, le président de la TWA, M. Charles C. Tillinghast jr, conclut: "Tout en exprimant sa velléité d'explorer toutes les voies possibles d'un règlement, la TWA a clairement indiqué qu'elle ne continuerait de participer au projet L-1011 que dans la mesure où la firme Lockheed pourra démontrer son habileté financière à produire l'avion et à relancer la fabrication des moteurs".

La TWA s'est engagée à attendre encore deux semaines avant de prendre une décision finale. Les directeurs de la Lockheed, y compris le président Daniel J. Houghton, ont rencontré mardi les représentants de presque toutes les lignes aériennes qui avaient passé des commandes pour les appareils L-1011. Ces commandes se chiffrent à 178 au total. Eastern Airlines et TWA, avec des commandes respectives de 37 avions, sont les plus gros clients de Lockheed. Air Canada, pour sa part, en a commandé dix.

La rencontre suivait la faillite de la Rolls-Royce, les fabricants britanniques des moteurs qui devaient équiper le L-1011.

Air Canada attend

Air Canada, pour sa part, n'a pas modifié son attitude qui est celle d'attendre les événements. "Aucune action ne peut être entreprise par Air Canada à ce sujet, déclare le président Yves Pratte, et nous attendons avec intérêt toute nouvelle information sur le problème de la production des moteurs RB-211".

En somme, notre transporteur national qui a commandé 10 appareils L-1011 de Lockheed, ne forcera aucune décision et revisera sa propre position lorsqu'une nouvelle solution sera annoncée.

Les compagnies aériennes ainsi que Lockheed se sont déjà engagés financièrement jusqu'au cou dans la production de cet appareil de plus de 250 sièges. Les directeurs de la Lockheed disent qu'il ont investi plus de $600 millions dans ce programme de construction aéronautique.

Questions sans réponse

Cette somme comprend les $200 millions fournis par les transporteurs aériens en acompte pour permettre le développement normal du projet.

Selon des sources appartenant aux compagnies d'aviation, Lockheed a laissé au moins deux questions sans réponse à la réunion de mardi:

— l'importance des crédits additionnels dont Lockheed a besoin, suite à la faillite de Rolls-Royce. Avant la faillite, Lockheed avait consenti au principe d'un nouveau prêt de $250 millions de la part de 24 banques, mais Houghton a déclaré mardi que cette somme était insuffisante.

— la possibilité de confier la fabrication des moteurs RB-211 (le moteur de Rolls Royce) à un manufacturier américain se substituant à la firme britannique, ainsi que le coût d'un tel remplacement en temps et en argent.

L'affaire Rolls-Royce

Mardi, Lockheed et ses clients transporteurs semblaient pris dans une guerre psychologique transatlantique avec le gouvernement britannique qui a pris sous son aile les affaires de Rolls-Royce mais qui n'a pas encore décidé s'il poursuivra la fabrication des moteurs RB-211.

Dans un communiqué, la Lockheed dit que "les compagnies d'aviation ont été désappointées du manque d'information de Rolls-Royce ou du gouvernement britannique sur l'éventuel concours de la Grande-Bretagne".

"Bien plus, dit le communiqué, la faillite de Rolls-Royce et l'indécision du gouvernement britannique qui avait jusque-là accordé son appui financier à la Rolls, ont créé un grave manque de confiance dans les aptitudes de l'industrie britannique à remplir ses engagements contractuels".

Du côté britannique, un haut fonctionnaire du gouvernement aurait dit: "Nous ne pouvons rien faire ici pour le moment. Le bal est évidemment à la cour américaine et toute nouvelle initiative doit venir de là, et rapidement".

L'enjeu, c'est la somme d'argent qu'il faudra — le conflit est de savoir qui effectuera les investissements — pour continuer la mise au point du RB-211. Des sources britanniques ont indiqué qu'il faudrait un nouvel influx de $360 millions.

Houghton a rejeté la possibilité d'une nouvelle aide du gouvernement américain. Lockheed est le principal producteur militaire du gouvernement et a été favorisée récemment d'un accord avec le Pentagone pour une nouvelle mise de fonds lui permettant de réaliser un certain nombre d'engagements, dont celui de la construction de l'appareil C5-A. "On ne peut en attendre davantage de Washington", a dit Houghton.

Baisse dans la valeur des importations

OTTAWA (PC) — La valeur des importations canadiennes, au cours de 1970, a été moindre que celle enregistrée en 1969, a fait savoir, jeudi, le Bureau fédéral de la statistique, à Ottawa.

Elle s'est élevée à $13,939,371,000 contre $14,130,282,000 en 1969.

Il n'y a pas eu collusion ni monopole

— CGE et Westinghouse

Les sociétés Canadian General Electric et Canadian Westinghouse ont nié hier s'être entendues pour empêcher ou diminuer indûment la concurrence dans la fabrication, la distribution et la vente des ampoules électriques servant à l'éclairage des rues.

On sait qu'hier, la Commission sur les pratiques restrictives sur le commerce a publié un rapport dans lequel elle affirme que trois compagnies qui vendent des ampoules électriques "se sont coalisees pour diminuer la concurrence".

Outre la Canadian General Electric et Canadian Westinghouse, la Commission a mentionné la société Sylvania Electric. Ces dernières, selon la Commission, ont exploité ce monopole au détriment du public.

Canadian Westinghouse a déclaré, pour sa part, ne faire partie d'aucun monopole et qu'elle n'opère pas dans cette sphère d'activités de façon à diminuer la concurrence.

De son côté, la société Canadian General Electric a déclaré que les accusations de la Commission sont injustifiées. Elle n'a pas voulu commenter davantage l'accusation portée par la Commission, précisant que le cas pourrait être porté à l'attention des tribunaux.

On sait que le ministre de la Consommation, M. Ron Basford, a fait savoir qu'il avait fait parvenir le document de la Commission au ministre de la Justice afin d'établir quelles procédures judiciaires, le cas échéant, sont justifiées par la preuve recueillie par la CPRC.

Les armateurs ne songent pas à un arrêt de travail dans le port

STANDARD STRUCTURAL STEEL LTD.

George E. Barclay, Ing. P.

George W. Frank, président de Standard Structural Steel Ltd, annonce la nomination de George E. Barclay, Ing. P., au poste d'assistant gérant général.

M. Barclay apporte avec lui une expérience de plus de 20 ans dans le domaine du génie civil et par sa nomination à ce poste, retourne à l'industrie de la charpente d'acier après avoir pratiqué pendant 10 ans comme ingénieur-conseil. Durant cette période, il a contribué à la réalisation de plusieurs projets à travers l'est du Canada.

Standard Structural Steel Ltd situé à St-Léonard, Québec, se spécialise dans la fabrication et le montage de l'acier de charpente depuis plus de vingt ans, principalement dans la Province de Québec. —

La suggestion voulant que les armateurs imposent au port de Montréal un arrêt de trois mois "pour remettre à la raison les débardeurs", est complètement ridicule et frise l'irresponsabilité, a déclaré hier le président intérimaire de l'Association des employeurs maritimes, M. F. D. McCaffrey.

C'est ainsi que les employeurs maritimes ont accueilli la suggestion faite en éditorial par la dernière livraison du magazine "Seaports and The Shipping World", publié à Montréal par la firme Gallery Publications.

"Même si le taux de la productivité actuellement ressenti dans le port de Montréal, pose quelques problèmes aux employeurs de même qu'aux syndicats, nous sommes persuadés, affirme M. McCaffrey, que des améliorations substantielles se feront sentir cette année".

"Les relations patronales-syndicales sont bonnes, a-t-il poursuivi, et le maintien d'une communication continue entre les parties se pratiquant depuis quelques mois, donnera bientôt des résultats bénéfiques".

L'éditorial de "Shipping World" recommande aux armateurs de boycotter le port de Montréal et de faire détourner vers les ports des provinces de l'Atlantique les cargaisons qui lui seraient destinées.

SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE
385 est, rue Sherbrooke,
MONTREAL

DIVIDENDE No 185
(Spécial)

Un dividende de quatre cents ($0.04) par action "A" et "B" du capital souscrit et payé a été déclaré pour l'année 1970, payable le 18 février 1971 aux actionnaires inscrits le 31 décembre 1970.

Par ordre du Conseil d'administration.

Le Secrétaire
GERARD BOYER

Montréal, le 12 février 1971.

COTES de l'or

Le prix de l'once d'or était fixé ce matin à Londres à $39.05 en hausse de 10 cents.

A Zurich, hausse de 10 cents à $39.15.

A Francfort, baisse de 4 cents à $38.67.

A Paris, hausse de 3 cents à $39.13.

Sur ce marché, le prix de 1 kilo d'or était en baisse de 30 francs à 6,920 francs.

Cours de l'argent

Le prix de l'once d'argent sur le marché de Londres était en baisse de ½ cent à $1.57 9/10.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants 92 points, 64, 93 points, 65 ; commission canadienne des produits laitiers, 65.

Fromage : les prix n'ont pas été déterminés.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs ; 20 à 25 ; procédé par rouleau, No 1 en sacs 20 à 21½ ; pour nourrissage, en sacs, 19 à 20.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 17 à 17½ ; poudre de lait, 5¼ à 5¾.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, nouvelle récolte, $1.20 à $1.30 les 50 lbs.

Prix des oeufs : prix minima des grossistes aux détaillants en boites d'une douzaine : A-extra-gros, 45¾ ; A-gros, 39¾ ; A-moyens 36¾ ; A-petits, 33¾.

fruits et LEGUMES

(PC) Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

Pommes : Cortland $2 à $2.25 ; McIntosh, $2.40 à $2.50.

Betteraves : $1.50 à $1.75 les 50 lb.

Carottes : $1.60 à $1.75 les 50 lb ; $2.25 à $2.50 pour 24 cellos de 5 lb.

Choux : verts 85 à $1.25 pour 50 lb, suivant la grosseur ; rouges et Savoy, $2.25 à $2.75 la douz.

Oignons : 1¾ po. à 2½ po. : $1.65 à $1.75 les 50 lb ; 2½ po. à 3¼ po., $2.25 à $2.50 les 50 lb ; 3¼ po. et plus, $3.25 les 50 lb ; $2.50 à $2.75 24 cellos de 2 lb ; rouges, $2.00 à $2.50 les 50 lb.

Patates : $1.20 à $1.30 les 50 lb.

Panais : $3.00 à $3.05 pour 12 cellos de 2 lb.

Poireaux : $1.25 à $1.50 la douz.

Rutabaga : $1.00 à $1.25 les 50 lb.

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
4¼, 1er sept.	1972	98½	99
3¾, 1er juin	1976	88	89
7¼, 1er avril	1972	102½	102¾
6¼, 1er dec.	1973	102¼	103
7, 1er avril	1973	103½	104
8, 1er oct.	1974	108½	109½
7¼, 1er avril	1974	105	106
5½, 1er oct.	1975	98½	99¾
5½, 1er aout	1980	92½	94
4½, 1er sept.	1983	82¼	83¼
5¼, 1er mai	1990	83	85
5¾, 1er sept	1992	87½	89½
6½, 1er oct.	1995	95	97
C.N. 4, 1er fev.	1981	78½	80½
C.N. 5, 1er oct.	1987	80	82
C.N. 5½, 15 dec.	1971	100	100½
C.N. 5¾	1935	89	92
Perpetuel 3		42	44
INDUSTRIELLES			
Alb G 7½ conv.	1990	118	120
B.N.E.	1987	92	94
CP 8¾ nov.	1978-89	104	105
Domtar 6¾	1987	84	86
GMCA 8¼	1974	100	101
Imp. Oil 8½	1989	104	105
Gulf Oil 8½, 1dec.	1989	104	105
GMCA 8¾	1974	99	101
Nor. 9¼, 15 oct.	1970	105½	106½
Roymar, 7½, 1 nov.	1973	97	99
Roymar, 7¾, 1 nov.	1978	97	99
Simpsons 9½, 15 d.	1969	104	106
Weston G 6¾	1987	85	87
SERVICES PUBLICS			
Alb Gas 9¼	1990	104½	105½
B.C. Tel. 9⅛	1992	107	109
Bell 9⅛, 14 aout	1993	108	110
Mar Tel 9¼, juin	1990	103	105
North C G 9⅛	1991	103	104
T.C. Pipeline	1990	103	105
CONVERTIBLES			
Tr Pipeline 5	1989	91	93
W Coast 5½, 1 av	1988	86	88
MUNICIPALITES			
V.M. 9½, 2d	1993	108	110
Tor M 8¾, 1 oct	1990	106	108
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alb. 6¾, 1 mars	1989-91	94	96
M Hydr 8, 1 av	1991	104	106
N.B. 7¾, 1 mars	1994-96	99	101
NFLD 9¼, 15 nov	1990	108	110
N S 7¼, 1 mars	1989-91	97½	99½
O Hy 7½, 4 fev	1991-96	100½	102½
Que. 8, 8 fev	1994	98½	100½
P.E.I. 9¼, 1 nov	1990	105	107

marché des BESTIAUX

Rapport hebdomadaire

PC — Les arrivages étaient moins nombreux cette semaine aux marchés de Montréal. La demande était bonne et les prix fermes.

Arrivages: 183 **bêtes à cornes, 981 veaux, 14 porcs** et cinq ovins.

Les **bouvillons** de choix se vendaient de $32.50 à $33.60, les bons de $31.00 à $32.00, les moyens de $28.75 à $31.00, les communs de $23.00 à $28.50.

Les **vaches** valaient de $22.00 à $23.00, les moyennes de $20.00 à $21.75, les communes de $18.00 à $19.25, pour la charcuterie et à la mise en conserve de $12.00 à $17.75.

Les **génisses** ont rapporté de $24.50 à $25.50, les moyennes de $21.25 à $24.75, les communes de $18.00 à $25.00.

Les **taureaux** valaient de $25.25 à $28.00, les communs et les moyens de $20.00 à $25.00.

Les **veaux** se vendaient de $42.00 à $46.00, les moyens de $36.00 à $42.00, les communs de $22.00 à $39.00.

cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est inchangé aujourd'hui à $1.00⅛ et la livre sterling est stable à $2.43¾.

tiges au comptoir

A G F Special	1000	253	253
Aurex Mns	4000	48	46
Bald Mtn	1500	4	3
Beacon	1500	6	6
Chibex Mng	16400	110	65
Clearwater	1000	35	35
Columbia Place	2000		4
New Miller Pip	2000	12	12
Cons Computer	6500	$10⅛	9¾
Copperville Mn	1000	18	18
Creswel Mns	15500	65	58
Dasson Copper	4000	6	6
Dejour Mns	1000	18	18
Disraeli	1500	39	35
D L P Div	60700	205	200
El Coco Expl	3000	10	10
Gaspe Que	104300	70	65
Gray Ind	9200	145	135
Gray Ind 1 C Pr	2500	140	140
Grt Estrn Res	6000	46	44
Grt Lk P wts	1100	250	250
Hunhes Ind	1500	400	350
Initiative	200	325	275
Int Systcems	9000	107	102
Interprov Dred	1000	7	7
Killarney	500	23	28
Kukatush Mng	200	280	280
Lavandona	2000	5	5
Lost River	1900	320	290
Maple Leaf	13000	39	30
Maracambeau	1900	29	26
Medipak	7300	165	155
Mns Wapesik	8000	75	73
Mistassini Ur	4000	50	50
Moreno Mns	21000	24	21
New Assoc	600	20	19
N B Uran	1300	470	435
New Miller	8900	11	11
North Que Exp	10500	80	72
Nouvelle Mng	47000	75	55
NS Lgt P 4 F Pr	50	047	47
NS Lgt P 41 X 2 p	50	555	55
Partridge Rive	82000	20	16
Polcon Corp	1000	320	320
Que Antimony	2500	48	45
Revenue Prop	1000	70	69
Rol Roy Forg	66700	53	41
Rol Roy Adr	27200	55	42
Rolls Royce Or	1000	42	42
Santa Maria	2000	7	72
Soca Ltee	3000	163	155
[illegible]	3200	145	148
Steadman	1000	518	17½
[illegible] Ltd	420	313	300
Tara Exp	3300	650	635
Tormex	3000	100	100
Toronado	116500	50	41
Troilus	4500	51	49

POTINS FINANCIERS

IOS Ltd — La compagnie a subi une perte de $31 millions au cours des neuf mois terminés le 30 septembre, ce qui porterait la perte de l'exercice annuel à $35 millions.

Industriels français — Un groupe de chefs d'entreprises françaises est en tournée d'information au Québec aujourd'hui pour rentrer en France le 21. Le but de la visite est relié au français, langue de travail, sous l'aspect de la terminologie industrielle.

Président réélu — M. Ross. E. Hahn, vice-président à la production de Greb Shoes Ltd., de Kitchener, a été réélu président de l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada.

Dofasco — Dominion Foundries and Steel, Limited a accordé un contrat pour la construction d'une installation de purification d'eau, d'un coût de $3,000,000. L'ensemble du projet portera sur $11,000,000.

Centrale de Tracy — Hydro-Québec a mis en réserve sa centrale thermique de Tracy, disposant actuellement d'un surplus de production hydro-électrique.

Monenco — Montreal Engineering Co. a remis au gouvernement de la Colombie les résultats d'une étude agricole visant à réaliser deux récoltes par au au lieu d'une.

Revenu personnel aux USA — Le revenu personnel des Américains en janvier à progressé, sur une base annuelle, de $7.9 milliards pour atteindre un rythme de $825.4 milliards.

Trust Royal — La société annonce la réduction de 10¼ à 10 pour cent du taux hypothécaire de ses prêts pour les habitations autres qu'unifamiliales et duplex.

cote des grains

MARCHE A TERME

(Winnipeg)

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
LIN :				
Mai	2.57⅜a	2.58	2.56½a	2.56½a
Juillet	2.56	2.56½	2.55½	2.55¾a
Oct.	2.59	2.59	2.58	2.58½a
GRAINE de Colza (Vancouver)				
Mars	3.17⅞a	3.18½a	3.15½a	3.17
Mai	2.86½a	2.89	2.86	2.87½a
Juillet	2.75⅛a	2.76¾a	2.74¾a	2.76⅛a
GRAINE DE COLZA (Thunder Bay)				
Avril	3.10¼a	3.12	3.10½a	3.12
Juin	2.88½a	2.89⅞a	2.88½a	2.89⅞a
AVOINE :				
Mai	86¾a	87	86¾a	86⅞a
Juillet	—	—	—	86⅝a
Oct.	—	—	—	87¼a
ORGE :				
Mai	1.32⅛a	1.32¾a	1.41¾a	1.32
Juillet	—	—	—	1.25⅛a
SEIGLE :				
Mai	1.18	1.18¼a	1.17½a	1.17½a
Juillet	1.14¼a	1.14¾a	1.14	1.14
Oct.	—	—	—	1.19

MARCHE AU COMPTANT :

AVOINE : 2 cw 84¾a; ex 3 cw et 3 cw 83¾a; ex 1 four. 82⅝a; 1 four. 81¾a; 2 four. 78¾a; 3 four. 78¾a; 3 four. 75⅝a; four melangee 60.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang, 2 et 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.27½a; 3 cw 2-rang et 1 four. 1.27¼a; 2 four 1.25¼a; 3 four 1.22¼.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.15; 3 cw 1.08⅛a; 4 cw 90⅝a; ergotee 78; sur voie 1.13½.

LIN : 1 cw 2.50¾a; 2 cw 2.45¼a; 3 cw 2.20¾a; sur voie 2.50½.

GRAINE-COLZA : No. 1 Canadienne 3.07⅝a; No. 2 Canadienne 2.92¾a.

(Chicago)

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
BLE :				
Mars	1.69¼	1.70½	1.68⅞	1.69¼
Mars	1.65	1.66¾a	1.64¾a	1.64⅞a
Juillet	1.58½a	1.59⅝a	1.57⅝a	1.57¾a
Sept	1.60½a	1.61	1.60⅛a	1.60⅛a
Dec.	1.65¼a	1.66½a	1.65¼a	1.65⅝a
MAIS :				
Mars	1.52⅞a	1.54	1.52¾a	1.52⅞a
Mai	1.55⅜a	1.56½a	1.55⅛a	1.55⅛a
Juil.	1.57¼a	1.58¼a	1.57	1.57
Sept.	1.56¼a	1.56¾a	1.55⅛a	1.56
Dec.	1.53⅜a	1.54¼a	1.53¼a	1.53⅝a
Mars	1.58	1.58⅝a	1.57⅝a	1.58¼a
AVOINE :				
Mars	77¼a	79⅝a	77¼a	78¼a
Mai	77⅛a	79	77⅛a	78¼a
Juillet	74⅜a	74¾a	74¼a	74¾a
Sept	74½a	74¾a	74⅛a	74¼a
Dec	77¼a	77¼a	77¼a	77¼a
FEVES SOYA :				
Mars	3.05¼a	3.10	3.05¼a	3.06¼a
Mai	3.90	3.14	3.09	3.10⅝a
Juil.	3.12	3.16½a	3.12	3.12½a
Aout	3.09¼a	3.13¾a	3.09¼a	3.10
Sept	2.99	3.02	2.97¾a	2.97¾a
Nov.	2.90¼a	2.03	2.89	2.89
Jan	2.94½a	2.97⅜a	2.93¼a	2.93¼a

pop Shoppe

Opportunité de Franchise

Un nouveau projet dans la vente des liqueurs douces qui apporte un revenu substantiel pour le présent et l'avenir.

Une opération administrative minimisée déjà prouvée très fructueuse.

Ceci est une entreprise à base de "comptant et à emporter", sans dépense d'équipement de livraison et sans problème de crédit ou de collection.

Aide complète de la part du franchisseur.

Un choix de territoires maintenant disponible.

Informations gratuites sans obligation de votre part.

Ecrivez à:
ROLLAND MIVILLE,
9376, Eastman,
Ville LaSalle 650, P.Q.
Tél.: 365-7918
Directeur de la franchise au Québec.

DOMTAR

DOMTAR LIMITEE

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE qu'un dividende trimestriel de 25 cents par action a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 mars 1971, sur les actions privilégiées rachetables et cumulatives de la Compagnie, payable le 1er avril, 1971, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 1er mars 1971.

AVIS EST EGALEMENT DONNE qu'un dividende trimestriel de 15 cents par action a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 avril, 1971, sur les actions ordinaires de la Compagnie, payable le 1er mai 1971, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 1er avril, 1971.

PAR ORDRE DU CONSEIL
S. A. KERR, C.A., F.C.I.S
Vice-président et secrétaire

Montréal (Québec)
le 3 février 1971

NOMINATION CHEZ BRAMALEA CONSOLIDATED LIMITED

M. John H. Taylor

L'élection de Monsieur John H. Taylor au poste de président du conseil d'administration de la société Bramalea Consolidated Development Limited vient d'être annoncée.

Monsieur Taylor est président de Canadian Fuel Marketers Ltd., président du conseil d'administration de la société North American Life Assurance Company et membre des conseils d'administration d'un certain nombre d'autres sociétés.

Il a été président du Board of Trade du Toronto Métropolitain. Monsieur Taylor est également vice-président du Queen Elizabeth Hospital et du Metropolitan Toronto Industrial Commission et membre du conseil d'administration de l'université York.

Monsieur Taylor succède ainsi à l'honorable J. Keiller Mackay, D.S.O., Q.C.

Reconstruction et expansion de Chibougamau Lumber Limitée

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a annoncé que la compagnie Chibougamau Lumber Limitée, dont l'usine avait été incendiée le 5 décembre dernier, a commencé la construction d'un nouveau complexe industriel au coût de $3,200,000 où seront employés 400 personnes.

M. Bourassa a révélé hier les grandes lignes du projet. Rendu possible grâce à la collaboration des gouvernements fédéral et provincial, plus précisement grâce à l'action du ministère des Terres et Forêts du Québec et du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale, ce nouveau complexe comprendra une scierie, une usine de préparation du bois et un séchoir, le tout d'une capacité annuelle de 55,000,000 de p.m.p. (pieds mesure de planche) et de 60,000 tonnes de copeaux.

la presse

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

PUBLICITE
Grandes annonces : 874-7306
Télé-Presse : 874-7306
Vacances/Voyages : 874-7306
Cahiers spéciaux : 874-7306
Carrières et professions : 874-7245 / 874-7246
Nominations : 874-6868
Annonces classées : 874-7111

PROMOTION
Service de la promotion : 874-7100 / 874-7294

TIRAGE
Livraison à domicile 8 a.m. à 8 p.m. du lundi au vendredi 8 a.m. à 5 p.m. le samedi : 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces : 874-6892
Annonces classées : 874-6900

PERSONNEL
Général : 874-7383
Direction lundi au vendredi 9 a.m. à 5 p.m. : 874-7351
Recrutement et sélection lundi au vendredi 9 a.m. à 5 p.m. : 874-7360
En tout autre temps : 874-7272

COMMUNICATIONS
Relations publiques : 874-6800
Information générale : 874-7272

RÉDACTION
le jour du lundi au vendredi
Pupitre : 874-7061
Sports : 874-7008
Spec Télé-Presse : 874-7029
Finance : 874-7016
Arts et lettres : 874-7014
Vie féminine : 874-7023
Nuit (en tout temps) : 874-7061

Pourquoi suis-je CKACiste?

M. JEAN HOUDE
1580 Croissant du Moulin,
Duvernay

Moi, c'est Jacques Proulx, le matin. Si on veut rire et se réconcilier avec la vie, il faut l'écouter. De chez moi à mon travail, je n'arrête pas de rigoler. Alors j'y reviens à tous les matins.

CKAC 73

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs (Stock)	Ventes (Sales)	Haut (High)	Bas (Low)	11:40 (a.m.)	Ch. Net (Ch'ge)
Abitibi	700	$8¼	8¼	8¼	+⅛
Alcan	4725	$23⅜	23½	23⅜	+¼
Alum 4½ pr	11800	$32¾	32¼	32¼	—¼
Argus C pr	100	$9¾	9¾	9¾	+⅛
Asbestos	2450	$32¾	32¾	32¾	—1
Bank Mont	10650	$14½	14½	14½	
Bank NS	350	$22¾	22¾	22¾	—⅜
Banq CN	500	$13¾	13¾	13¾	
Banq Depar	100	$10⅝	10⅝	10⅝	+¼
Bell Can	1608	$47⅛	47	47⅛	+¼
Bombrder	525	$13⅜	13¼	13¼	—⅛
BP Oil	2610	650	645	645	
Brascan	829	$17½	17⅜	17⅜	—⅛
Brinco	355	$5¼	5¼	5¼	
CAE Ind	1475	475	430	445	—55
Campeau	500	475	475	475	—10
Can Cem	25	$39¾	39¾	39¾	
C Cem rts	16744	165	165	165	—5
C D Sugar	250	$34	34	34	—⅛
Cdn Brew	100	$7¾	7¾	7¾	—⅛
C Imp Bk	600	$19⅞	19⅞	19⅞	+⅛
CIL	400	$12	12	12	—⅛
C Int Pow	150	$25½	25½	25½	
C Marconi	1300	415	400	415	+40
C Pac In wt	200	460	460	460	—10
CPR	515	$70	70	70	+⅛
C Tire A	475	$27	27	27	+¼
Canron	150	$15¾	15¾	15¾	+⅛
Cent Del R	1200	$13	13	13	
Chemcell	500	$5¼	5¼	5¼	
Cockfld Brn	100	$6	6	6	
Cominco	3530	$22	21¾	22	—⅛
C Bath pr	100	$16	16	16	—½
Con Textiles	415	$15	15	15	
Cons Gas	200	$20	20	20	+⅛
Dom Glass	120	$14½	14½	14½	—½
Dom Stores	500	$11	11	11	+⅛
Dom Text	100	$15⅝	15⅝	15⅝	+¼
Domtar	1350	$15¼	15⅛	15⅛	—⅛
Fulcrum pr	6000	$8½	8½	8½	
Glencair	400	180	180	180	
GL Paper	900	$21	21	21	
Gulf Oil	6200	$21	20⅞	21	+⅛
Home A	910	$27¾	27½	27¾	+¼
HudBay Co	800	$17	17	17	—⅛
HudBay Oil	100	$41	41	41	
Husky Oil	450	$17⅞	17⅞	17⅞	+⅛
Imp Oil	575	$18⅞	18⅞	18⅞	
Imasco	500	$17¼	17¼	17¼	+⅛
IAC Ltd	2440	$16⅞	16⅞	16⅞	+¼
Int Nickel	1850	$46½	46¼	46½	+⅜
Int Paper	180	$36⅛	36⅛	36⅛	—⅛
Int Util	200	$36⅝	36⅝	36⅝	—¼
Int PL	400	$26¾	26¾	26¾	+⅜
Inv Grp A	100	$8¼	8¼	8¼	—⅛
Loblaw A	100	480	480	480	—5
Macmillan	100	$27⅛	27⅛	27⅛	+⅛
Mass Fer	525	$12½	12⅜	12½	+¼
Moore Corp	1400	$35⅛	35	35	+⅛
Nat Sea Pd	1150	$10	9⅞	9⅞	—⅛
NB Tel	100	$14	14	14	—⅛
Nfld Light	100	$9¼	9¼	9¼	
Noranda	735	$31¼	31	31	—⅛
N Cent Gas	1200	$15¾	15¾	15¾	+⅛
NS LP	2550	$9¼	9¼	9¼	
Pac Pete	1030	$31¾	31	31⅛	+1¼
Placer	200	$35	35	35	—⅛
Popular Ind	100	150	150	150	
Pow Corp	650	$5¾	5¾	5¾	+⅛
QSP Ltd	100	$13¼	13¼	13¼	—⅛
Roth pr B	325	$19¾	19¾	19¾	
Royal Bank	2045	$23⅛	23½	23⅛	—⅛
Shell Can	785	$34¾	34½	34⅝	—⅛
Shell In w	600	$14⅞	14⅞	14⅞	—⅛
Sher Will	100	$15	15	15	
Simpsons	1300	$18⅜	18⅛	18½	+¼
Steel Can	750	$26¾	26⅝	26¾	+¼
Texaco	150	$31	31	31	
Total Pet	500	700	700	700	+10
Tr Grp A	100	$9⅞	9⅞	9⅞	
Tr Can PL	400	$32¾	32½	32½	—¼
Tr Mt PL	200	$21⅛	21⅛	21⅛	
Trizec	10100	130	130	130	+5
U A Pt A	500	$14	14	14	
Velcro Ind	835	$19¾	19⅜	19⅜	—⅛
Walk GW	5500	$39⅜	39	39⅛	—⅛
WCoast Tr	650	$23⅜	23⅜	23⅜	
Wsburn A pr	850	$30¼	30	30	—¼

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. Pup.	Banque	Comp.	Pap.
Var. 11 fév.	—0.85	+0.27	—0.62	—0.60	—1.06
Clôt. 11 fév.	179.82	152.08	179.16	175.07	92.88
Haut 71	181.83	154.21	181.39	176.57	95.75
Bas 71	176.23	149.59	172.04	171.78	92.61
Haut 70	195.96	151.86	193.63	183.63	125.35
Bas 70	144.35	115.86	148.29	129.22	80.84

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Cdn. Westinghouse	0.12½ tr.	15-03-71	01-03-71
British Columbia Packers	0.37½	15-03-71	01-03-71
	0.50	15-03-71	01-03-71
British Columbia Tel.	0.70	01-04-71	17-03-71
	1.44	15-04-71	31-03-71
	0.30¼	..	..
	1.13	..	..
	1.19	..	..
	1.19	..	..
	1.50	01-05-71	16-04-71
	1.10	..	..
Canada Malting Co.	0.25	15-03-71	17-02-71
	0.06	..	..
Distillers Seagrams Ltd	0.30	15-03-71	26-02-71
Investors Group	0.20	31-03-71	26-02-71
	0.20	..	..
	0.31¼	03-05-71	07-04-71
Pembina Pipe Line Co.	0.62½	01-03-71	15-02-71

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
A-B					
Adrs .15g	4	32	31⅞	31⅞	
Admiri	5	12½	12½	12½	
AirRed .20g	12	23¼	23¼	23¼	+¼
Alcan 1	16	23¼	23⅛	23¼	+¼
AllegC .20e	23	14¼	14⅛	14¼	+¼
AllegL 2.40	14	31⅝	31⅝	31⅝	+⅛
Alld C 1.20	27	28	27¾	27¾	—¼
AllisC .05g	31	17¼	17½	17¼	—⅛
AHess .30r	21	52½	52	52½	+¾
AAirlin .80	13	27	27	27	—⅛
ABrnd 2.20	41	46⅛	46	46	
ABC 1.20	1	30	30	30	
AmCan 2.20	14	41⅝	41⅝	41⅝	+⅛
ACyan 1.25	30	36⅛	35⅝	36⅛	+⅛
AmEIP 1.70	35	30⅛	30½	30⅛	+¼
AHome 1.7J	12	73⅛	73⅛	73⅛	—¼
AHosp .26	68	34⅞	34⅜	34⅜	—⅜
AmMot	35	7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
AmPhot .16	5	12⅛	12	12⅛	—⅛
AmStd 1	8	29	28⅞	29	+¼
AT T 2.60	124	52⅝	52⅝	52⅝	
AmZinc	30	10⅛	10	10¼	+1
Anacon 1.90	10	22⅛	22	22⅛	—⅛
Arians	20	11⅛	11⅛	11⅛	—⅛
Armco 1	43	21⅛	21⅛	21⅛	—⅛
ArmC .80	1	34⅛	34⅛	34⅛	
ArmRu 1.60	51	40	40	40	
AtRich 2	43	69¼	68⅞	69⅛	+⅛
Avco	45	16⅛	16⅛	16¼	+⅛
Avon 1.10	1	91¼	91¼	91¼	—¼
Babck .50	46	29¼	28¾	29	+⅜
Batnl .05e	3	26⅛	26⅛	26⅛	+⅜
Baxtr .11	31	28½	28⅛	28⅛	—¼
Beckmn .50	10	36	35¾	35⅞	—⅛
BeechA .75	5	16⅛	16⅛	16¼	+¼
BellH .60	27	40	39⅝	39⅝	—¼
Bndix 1.60	2	34¾	34½	34¾	
BenF 1.60	9	59½	59½	59½	—⅛
BethSt 1.20	52	23	22⅝	22⅝	—⅛
BlackD .88	3	60¾	60¾	60¾	—¼
BlissL 1	17	25⅛	24⅞	25	—⅛
Boeing .40	117	25⅛	24⅞	24⅞	—⅛
Bordn 1.20	3	26¼	26	26	—¼
Borg 1.25	7	29⅛	28⅞	28⅞	—⅛
BristMy 1.20	21	64½	64⅛	64½	—⅛
Brown	9	9⅛	9⅛	9⅛	—⅛
Brnswk .12	38	23⅝	23⅛	23¼	
Bucy 1.20	9	28⅛	28⅛	28⅛	—¼
Budd	1	14⅛	14⅛	14⅛	
Burlin 1.40	1	49¼	49¼	49¼	—⅛
Burndy .70	2	23⅜	23⅜	23⅜	+⅛
Burrghs .60	2	125¼	125	125¼	
C					
CampS 1.10	9	34¼	34	34	
CPR 3.30	1	69¼	69¼	69¼	+¼
Carrier .60	2	35¼	35¼	35¼	—¼
CertW .40a	8	17⅛	17⅜	17⅜	—⅛
CatTr 1.20	20	47⅛	47	47⅛	+⅛
Cela Sw-c 31	21	69⅞	69⅞	69⅞	
ChesOh 4	1	57¼	57¼	57¼	—⅛
ChasFN .25r	5	10⅜	10⅜	10⅜	—⅛
ChrisCft	1	9¼	9¼	9¼	
Chryslr .60	145	28⅞	28¾	28¾	—⅛
CitFn 1.80	13	45¼	45¼	45¼	—⅛
CitiesSv 2.20	12	46⅞	46¾	46¾	—⅛
Cluett P .90	7	23¼	23¼	23¼	—⅛
CocaC 1.44	11	88⅛	88⅛	88⅛	—⅛
ColPal 1.40	4	47¼	47	47	—⅛
ColtAik 1	151	43½	43¼	43¼	—⅛
CollinR	4	18⅛	18	18⅛	—⅛
CBS 1.40b	10	33¼	33½	33½	—⅛
ColuGas 1.76	13	39¼	39¼	39⅛	—⅛
ComEd 2.20b	1	41⅛	41⅛	41⅛	—⅛
COilRef .60	10	19	19	19	+⅛
ConEd 1.80	23	27⅛	27⅛	27⅛	+⅛
CFds 1.20	35	44	43⅞	44	+½
ConCan 1.60	28	41½	41⅛	41½	+⅛
ConOil 1.50	39	33¼	33	33¼	+⅜
CnrData	29	60¼	60¼	60¼	
Coopln 1.40	4	34¼	34¼	34¼	
CPCIntl 1.70	17	36⅛	36¼	36¼	
Cr Zell 1.20	1	34½	34½	34½	—⅛
Culligan .28	1	18⅛	18⅛	18⅛	—⅛
CurtWr .60	6	13⅛	13⅛	13⅛	
Cyprus 1.60	11	62¼	62	62¼	+½
D-G					
DanR	92	13¼	12⅞	12¾	—⅜
Dartl .30b	3	39¼	39	39¼	—½
Deere 2	5	46⅛	46⅛	46⅛	+¼
Dexter .24	5	19	19	19	
DiaSn 1	9	25⅛	25	25	—⅛
Disney .30b	20	168	166½	168	+1¼
Diversln .36	5	13	13	13	
DowC 2.60	4	83⅛	83¼	83⅛	+⅛
Dresln 1.40	2	35⅛	35⅛	35⅛	
duPon 5e	4	142	141½	141½	—½
DuqLt 1.66	1	25¼	25¼	25¼	+¼
EastAir	132	21½	21⅛	21⅛	
EastK 1a	83	77⅞	77½	77¾	+½
Elect As	1	7⅛	7⅛	7⅛	
ElPasNG 1	16	18⅛	18⅛	18⅛	+⅛
EmEl 1.16	6	70⅛	70	70⅛	+⅛
ESB 1.20	1	24¼	24¼	24¼	
EthylCp .84	7	26½	26¼	26½	+⅛
ExCel 1.25	1	23⅛	23⅛	23⅛	
Fairch	28	32⅛	32¼	32⅛	+⅜
Firest 1.60	3	49	49	49	+⅜
FChart 1.84t	3	44	44	44	
Flintkote 1	4	28⅛	28⅛	28⅛	—⅛
FlaPw 1.68	7	56¼	56¼	56¼	+⅜
Ford 2.40	55	57¼	57	57	—¼
Frueh 1.70	6	35	34⅞	35	+¼
GAF .40	25	14⅛	14¼	14⅛	+⅛
GenDyn	7	27	27	27	
GenEle 2.6	77	105	104½	105	+½
GMC 5pf 5	4	83	82½	83	+½
GTelE 1.52	75	32⅛	32⅛	32½	+⅛
GTire 1b	5	24¼	24¼	24¼	
GaPac .80b	25	59⅛	59	59⅛	+⅛
Gillette 1.40	16	48¼	48⅛	48¼	+¼
Goodrh 1	25	28⅛	28½	28⅛	+¼
Gdyr .85	25	31½	31⅜	31⅜	
Grace 1.50	16	34¼	34	34¼	—⅛
GrndU .80	17	30⅛	30⅛	30⅛	—¼
GtA&P 1.30	3	29⅛	29¼	29¼	—⅛
G W Fin	13	24⅛	24⅛	24⅛	—⅛
GrnGt .96	1	27⅝	27⅝	27⅝	c ¼
Greyhnd 1	36	19⅞	19⅞	19⅞	+⅛
GrumAir 1	18	24⅛	24⅛	24⅛	
GulfO 1.50	133	30	29⅞	30	+¼
GulfW .50	87	24⅛	24¼	24¼	—½
Gulton	10	11¾	11¾	11¾	+¼
H-L					
Harrisl 1	1	63⅞	63⅞	63⅞	—⅛
Heinz 1	10	37	36⅞	37	
HeleneCurt	1	10½	10½	10½	+⅛
HershF 1.10	12	29⅛	29½	29⅛	+½
Hobart 1.20	3	43¼	43½	43¼	+¼
Hmstk .4	3	26¼	26¼	26¼	
Hnywl 1.30	33	99	98¼	99	+1½
HFC 1.20	9	47¾	47¾	47¾	+⅛
Howmet .70	23	21¼	21	21¼	
IliCent 1.14	1	33	33	33	—⅜
INA 1.40	34	41¼	41¼	41¼	
IngRand 2	4	49¾	49½	49¾	+½
InlandStl 2	179	30⅛	30⅛	30⅛	+½
IBM 5.20	35	339¼	338¼	338½	—¾
IntHar 1.80	33	33¾	33½	33⅝	+⅛
IntMnr	124	15½	15⅛	15½	+⅜
IPap 1.50	33	36¼	36	36	+⅛
IntT&T 1.15	11	56⅞	56⅝	56¾	—⅛
Ipco .34	3	23¼	22¾	22¾	—⅝
ITEC .60	6	30½	30½	30½	+⅛
JnMan 1.20	12	43½	43⅛	43½	
JohnJ .40a	21	69¾	68¾	69	—1
JoneL	4	13½	13¼	13½	+¼
Joy 1.40	21	52¾	52½	52¾	—½
KaisrAl 1	1	35¼	35¼	35¼	—⅛
KaysRo .60	9	24¼	24½	24½	—½
Kellogg 1	3	25¼	25⅛	25⅛	—⅜
Kennec 2.60	36	39½	39⅛	39¼	—¼
KerM 1.5	13	120	120	120	
KimbC 1.20	1	32	32	32	
KLM 2.22e	1	53	53	53	+¼
Kraftco 1.70	4	42¼	42¼	42¼	—¼
Kresge .44	50	65¼	65¼	65¼	—¼
Learco w	51	19⅛	19⅛	19⅛	c ¼
LehPC .40	2	14¼	14¼	14¼	—¼
LiggM 2.50	1	48¼	48¼	48¼	—⅛
Ling	5	14⅛	14	14	
Litton .50f	29	30	29⅞	29⅞	
Lock A	188	10⅛	10½	10⅛	+½
Loews 1	20	39½	39½	39½	—⅛
LukensStl .80	2	23	23	23	—⅛
M-N					
Macy	4	40	40	40	
Mgnvx 1.20	5	42½	42¼	42⅛	
Marath 1.60	8	35¼	35¼	35¼	—⅛
MartM 1.10	33	21⅛	21½	21⅛	+⅛
MassF	3	13¼	13¼	13¼	
McDnD .40b	158	34¼	34	34⅛	+⅜
McGEd 1.4	12	37½	37½	37½	—⅛
McGrH .60	13	21	21	21	—⅛
Memrx	10	58⅛	58⅛	58⅛	—½
MGM	3	22½	22¼	22¼	—⅛
MidldR 1.40	8	26	26	26	—⅛
MMM 1.85	13	103	102⅝	102⅝	—⅛
Mobil 2.40	65	53½	53¼	53¼	—½
Msant 1.20	47	40	39⅛	39½	—¼
Motrla .60	10	62	61⅞	61⅞	
NBisc 2.20	6	50	49⅞	50	+⅛
NatCan .35	1	25⅛	25⅛	25⅛	
N Cash .72	28	41	40¼	40¼	
NDist .90	19	19	18⅞	19	—⅛
Nat Genl .20	57	25⅛	25⅛	25⅛	—⅛
NGyps 1.05	29	24¼	24⅛	24⅛	+¼
NLead 1	37	21⅛	21¼	21¼	+¼
NatStl 2.50	2	44½	44½	44½	
NatTea .80	1	13⅛	13⅛	13⅛	
Newmt 1.04	85	30½	30½	30½	—⅛
NiaMo 1.10	15	18½	17½	17⅞	+⅛
NoAmR 1.20	33	25¼	25⅛	25⅛	
NwstAir .45	31	27	26¾	27	+⅛
NortS 1.83t	21	54	53⅞	54	+⅛
O-S					
Occidt 1b	113	21	20⅞	20⅞	
OlinCp .58	11	23½	23¼	23¼	+⅛
OutbMar 1	25	32¼	32⅛	32⅛	—⅛
PacGE 1.50	3	32½	32¼	32¼	—⅛
PanA	352	16¼	15⅞	16⅛	+⅜
PenCn	55	7¼	7⅛	7⅛	—⅛
PennyJC 1	36	62	61⅞	62	+⅛
Pennzo .80	24	31	30⅞	30⅞	+⅛
PepsiCo 1	3	55⅞	55¼	55⅞	+½
Pfizer .60a	1	37⅛	37⅛	37⅛	
PhelD 2.10	91	43¼	43	43½	+⅛
PhilMr 1.20	2	54½	54½	54½	—⅛
PhilP 1.30	51	32⅛	32¼	32¼	
PitneyB .68	40	31¼	31⅛	31⅛	
Pitstn .40b	122	44⅛	43⅞	44⅛	c ¼
Polroid .32	1	87¼	87¼	87¼	+¾
ProcG 1.40	13	59	58⅛	59	
Pllmn 2	2	44⅛	44⅛	44⅛	—⅛
Ralst P .7	61	26⅞	26½	26⅞	
Raythn .60	22	35½	35½	35½	—½
RCA 1	90	33⅛	32¾	33	—⅛
Reich .20	2	10⅛	10⅛	10⅛	—⅛
RepSt 2.50	2	28⅛	28⅛	28⅛	—⅛
Revere 1	9	23¾	23⅛	23⅛	+⅛
RexCh 1.50	4	32⅛	32⅛	32⅛	+⅛
RichM 1	51	62⅛	61⅞	62⅛	—⅛
Ronsn .25f	8	7½	7½	7½	
RCCola .54	29	22¼	22¼	22¼	—⅛
RoyD 2e	14	41⅛	41⅛	41⅛	—⅛
Safew 1.30	2	35½	35	35½	+½
StReg 1.60	42	40¼	40¼	40¼	—¼
SaFel 1.60	11	26⅛	26¼	26¼	—⅛
Schenl 1.40	4	30⅛	30⅛	30⅛	—⅛
Schlbg 1.40	5	99	99	99	—½
SCM	5	18⅛	18	18⅛	—⅛
ScottPap 1	35	25⅞	25⅞	25⅞	
SrsR 1.2 a	17	81⅝	81⅜	81⅝	+⅛
ShellTr 1.39e	1	32½	32½	32½	—¼
Singer 2.40	1	72½	72½	72½	—¼
SmitA 1.40	10	47	47	47	+⅛
Smith KF 2	3	55⅞	55⅝	55⅞	+⅜
SouPac 1.80	11	41¼	41	41	
SouRy 3a	17	70	69⅞	69⅞	
SprvR .12g	231	32¾	32¼	32¾	+⅜
StdBr 1.60	7	48⅞	48⅞	48½	+½
StOCal 2.80	37	53⅛	52⅞	53¼	+⅜
StdInd 2.30	7	59⅛	59¼	59¼	—¼
StdNJ .90g	13	72	71⅞	72	+¼
StdOh 2.70	6	81	81	81	
SterlDr .80	26	41⅛	41⅛	41⅛	+⅛
StewW 1.80	2	31¼	31⅛	31¼	—⅛
StudW 1.20	4	60⅛	60⅛	60⅛	—¼
SunOil 1b	1	49⅛	49⅛	49⅛	—¼
Sunbm .80	10	23⅛	23⅛	23⅛	c ½
Swift .70	19	35⅛	35½	35½	—⅜
T-Z					
Teledn .63f	64	28⅞	28⅛	28⅞	+½
Tenco 1.32	85	27¾	27¼	27¼	+¼
Txco 1.6	107	35¼	35	35¼	+⅜
TexGS .60	207	22½	22	22⅛	+⅛
Textr .90	44	29⅛	29¼	29⅛	+⅛
Thiok .40	12	11	10⅞	10⅞	—⅛
Time 1.90	1	48	48	48	—⅜
Timkn 1.80	3	36½	36½	36½	
TWAir	89	18⅛	17⅞	18⅛	+¼
Transm .55	147	18⅛	18	18⅛	
Transctl	8	9⅞	9⅞	9⅞	+¼
TriC 1.21g	10	29½	29½	29½	—⅛
TRWInc 1a	8	38½	38½	38½	+⅛
TwntC	29	13¼	13⅛	13¼	+⅛
UALInc	18	30½	30½	30½	
Un Carb 2	85	44	43⅞	43⅞	—¼
UOilC 1.60	18	39	38⅞	39	—⅛
UPacif 2	7	46	46	46	
UAir 1.80	20	37½	37¼	37½	—¼
UnCp .25g	2	10⅛	10⅛	10⅛	—⅜
UnFin Cal	3	10⅛	10⅛	10⅛	—⅛
UnNuclr	21	15½	15½	15½	—⅛
USGyps 3	1	64⅛	64⅛	64⅛	
USSmlt 1b	1	31⅛	31⅛	31⅛	+¼
USStl 2.40	47	33⅛	33⅛	33¼	+⅜
Vorna	19	22⅛	22½	22⅞	+⅝
WarL 1.20	52	76⅞	76¼	76⅞	+½
WnUnion 1.40	4	46⅞	46¼	46⅞	
WstgEl 1.80	36	76½	76¼	76½	
WheelPitt Stl	13	15¾	15⅛	15¾	+⅛
WhiteC .40	577	21¾	21¼	21¾	+⅞
WhleMt	6	23	22½	23	—¼
Wwth 1.20	77	45½	45½	45½	+¼
Xerox .80	80	96	95¾	96	+¾
Zenith 1.40	2	42¼	42½	42¼	c ⅜

américaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
Barnes E	2	13	13	13	—⅛
Brascan 1b	6	17¼	17⅛	17¼	
CampCh	6	7½	7½	7½	+⅛
Cdn Javelin	2	12	12	12	+⅛
CnCdnF	10	1 13-16	1 13-16	1 13-16	
Creole 2.60a	5	30	29⅞	30	+¼
CwnCP 1.22t	11	42¼	42¼	42¼	+¼
Dome Pet	21	86¼	86¼	86¼	—¼
Dynalec	16	8⅛	8½	8½	+⅛
FiltDyn .01e	16	17⅛	17¼	17¼	+⅛
Hofmind	1	3⅛	3⅛	3⅛	
ImpOil .53a	9	18⅞	18⅞	18⅞	+⅛
MolybdCan	2	4⅛	4⅛	4⅛	—⅛
Nuclear A	12	3½	3¼	3½	
PEPI 1.30t	2	30¼	30¼	30¼	
PlantInd	24	16¼	16⅛	16½	+¼
ScurryRain	5	25½	25¼	25¼	+¼
Syntex .40	79	46⅞	45½	46⅛	+⅛
Whelab .62a	2	29¼	29¼	29¼	+¼
WorkWr .60	14	15⅛	15	15⅛	+⅛
WrHarg	18	1½	1 7-16	1½	+1-16

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
INDUSTRIELLES					
Ahed Music	100	250	250	250	+10
Alliance Bld	200	330	330	330	
Belgium	550	$36¾	36½	36¾	+⅜
Berncam	2200	300	290	295	
Can Coniaur	800	5	5	5	
Com Hldgs	100	275	275	275	
Lemtex	1000	39	39	39	—1
Proflex	1500	165	160	160	—10
Spartan	5000	82	82	82	
Superpack	600	$12	12	12	—¼
Unican Sec	100	240	240	240	+20
Winco Steak	100	285	285	285	—5
Wingait Div	6800	$7⅞	7¾	7⅞	
MINES					
PETROLES					
Acroll Ltd	100	100	100	100	
Ajax Mris	4000	40½	40	40	—1
Allied Inv	600	540	540	54	
Allied Min	200	146	146	146	+1
Ameran	2000	16½	16	16½	—2
Baker Talc	1000	41	41	41	—2
Buffalo Gas	500	785	770	775	+15
Cadillac Ex	300	290	290	290	—10
Canadex	21000	22	20	22	+2
Canadore	8500	33	32	33	—1
Capri Min	500	28½	28½	28½	
Castle Oil	300	175	175	175	+1
Chessar Iron	100	425	425	425	+5
Chipman	2000	9½	9½	9½	—½
C Manitob	1500	21½	21½	21½	—½
Dauphin	14500	24½	22½	24	+½
Ducros	4000	20	20	20	
Dumont	160400	116	102	109	—3
Dynamic	500	22	22	22	
Eanie	8300	275	270	273	+3
Fano Iron	1400	89	89	89	—1
Expo Ung	1000	33	33	33	
Houston Oil	200	220	230	230	—5
Imp Min	1500	14½	14	14	—½
Int Norvalie	1000	13½	13½	13½	—½
Israel	2900	115	115	115	+1
Lynx Can	2500	184	181	181	+1
Mal Hyd	500	305	305	305	—10
Marshl Bsn	1000	66	66	66	—1
Massval	5000	11½	11	11½	c3½
Mid Ind	500	28	28	28	—2
Mistango	2000	14½	14½	14½	—½
Monteagle	5000	35	34	34	+1
Mt Laurier	3600	85	85	85	—5
Mt Jamie	1000	33½	33½	33½	—½
Mt Pleas	500	33½	33	33½	+1½
N Form	500	7	7	7	—½
[illegible]	6500	116	115	116	+3
[illegible]	500	17½	17½	17½	—½
P Potash	2000	4	4	4	+½
Probe	3500	17½	16	16	—2
Pront Pete	40000	105	94	100	—5
R Agassiz	5000	35	35	35	
St Lucie	1000	26½	26½	26½	+½
Safari	2100	8	79	80	
Scandia	500	24	24	24	+1
Sciminex	2000	43½	43½	43½	—1½
Sheba Mines	5000	24½	24½	24½	+2½
Sullivan Gr	3000	390	390	390	+40
Toronada	78500	5	48	49	—1
Triton Exp	100	375	375	375	—5
Unid Asbes	200	485	485	485	+15
West Que	1000	18½	18½	18½	
Wills Creek	3000	62	62	62	
Wisconsin	500	18	18	18	

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fd	1.16	1.16
Adanac	2.03	2.22
A.G.F. Special	2.55	—
All Cdn Com	7.59	8.29
All Cdn Div	8.71	9.52
All Cdn Ven	3.35	3.67
American Growth	5.24	5.75
Am Gen Growth	17.13	18.22
Andreae Equity	3.97	4.34
Associate Investors	5.13	5.18
Beacon Growth	13.75	13.75
Beaubran	42.12	45.74
Canada Growth	5.69	6.25
Canagex	9.68	10.47
Cdn Gas Energy	13.76	15.12
Cdn Invest Fd	4.39	4.82
Cdn Scudder Fd	18.62	18.62
Cdn Sec Growth	4.55	5.00
Cdn S.A. Gold Fd 0	5.43	5.93
Cdn Trusteed	.74	5.20
Canafund	60.27	63.28
Capital Growth	8.78	9.54
Champion Mutual	7.42	8.11
xChase Fd	9.31	10.17
Collective Mutual	6.05	6.64
Commonwealth Intl	12.13	13.29
xCompetitive Capital	6.78	7.43
Corporate Investors	5.42	5.92
Corporate Invstrs Stock Fd	4.85	5.30
Commonwlth Intl Leverage	3.14	3.44
Dominion Compound	5.01	5.44
xDreyfus	12.03	13.18
Enterprise Investment	5.93	6.48
Exec Fd Cda	6.30	6.90
Exec Inv Intl	3.41	—
xFidelity Trend	23.80	26.01
Fonds Desjardins A	3.99	—
Fonds Desjardins B	4.34	—
Fonds Collectif A	6.01	6.57
Fonds Collectif B	5.54	5.71
Fonds Collectif C	8.48	9.26
Fonds P.E.P.	2.36	3.65
Fraser Growth	2.65	2.90
Gis Compound	8.84	9.72
Gis Income	3.36	3.70
Growth Equity	6.01	6.60
Growth Oil and Gas	23.78	—
Guardian Growth	7.56	—
Harvard	6.70	7.34
IOS Intl	5.19	5.69
IOS Venture	3.6	3.98
Industrial Growth	5.54	6.09
International Growth	5.71	6.24
Ivest	15.45	16.89
Investors Growth	10.69	11.68
Investors Intl Mutual	7.15	7.82
Investors Mutual	5.23	5.72
[illegible] Cda	06.25	6.86
xKeystone Cust S-1	18.40	20.07
xKeystone Cust S-4	4.64	5.07
xKeystone Cust K-2	5.07	5.54
xKeystone Polaris	3.66	4.01
xLexington Research	15.53	16.97
Magna Carta	1.71	1.86
Maritime Equity	2.93	3.20
Marlborough	4.27	4.67
Mutual Accumulating	5.18	5.70
Mutual Bond	9.82	10.29
Mutual Growth	4.99	5.49
Mutual Income	.95	5.44
Natrusco	12.58	13.16
Natural Resources	7.28	7.96
N.W. Equity	5.99	6.58
N.W. Financial	4.30	4.73
N.W. Growth	5.18	5.69
xOne William street	15.00	15.00
xOppenheimer Fd	8.13	8.89
Pension Mutual	7.45	8.16
xPerformance Plus	2.11	—
P.H. and N Fd.	12.85	13.11
Planned Resources	4.80	5.27
Principal Growth	12.84	14.03
Provident Mutual	6.56	7.17
Prov Stock Fd	5.39	5.50
xPutnam Growth	10.02	10.95
Regent Fd	8.66	9.41
Radisson	—	2.40
Roylund	5.36	5.53
Sav Inv Pret et Rev	6.19	6.81
Sav Inv am Pret	9.25	10.17
Spec	9.04	9.87
Taurus	4.59	5.04
xTech	7.50	.17
Timed Investment Fd	6.57	6.57
United Accumulative	4.64	5.10
United Horizon	2.83	3.10
United American	2.25	2.47
United Venture	3.87	4.25
Universal Savings Equity	7.11	7.81
Western Growth	6.02	6.62
xWinfield Growth	4.26	.66
Xanadu	3.68	4.03
York Fd of Cda	4.13	4.54

x—Fonds americains

du parquet de la bourse

Légère avance à Montréal

Les prix étaient réguliers, ce matin, à la Bourse de Montréal, dans une séance faiblement animée.

Shell Canada s'est maintenu à $34¾.

Aux indices de 11 h., les industrielles avançaient de 0.65 à 180.55, les services publics de 0.61 à 152.67, le composé de 0.54 à 175.65, les papiers de 0.21 à 93.09 tandis que les banques reculaient de 0.53 à 178.63.

A 11 h. 32, les industrielles grimpaient de 0.43 à 180.33, les services publics de 0.68 à 152.74, le composé de 0.38 à 175.49, les papiers de 0.21 à 93.09 et les banques perdaient 0.67 à 178.49.

Hausse modérée à Toronto

Le marché des valeurs était en légère hausse, ce matin, à la Bourse de Toronto.

Scurry-Rainbow a avancé de 1-2 à $25 3-4; Bethlehem, 1-4 à $14 3-8; Falconbridge, 7-8 à $137 7-8; Ford of Canada, 1-4 à $88 et la Banque de la Nouvelle-Ecosse, 1-4 à $22 7-8.

Cominco a cédé 1-4 à $22; Inco, 1-4 à $46 1-4; McIntyre, 2 1-2 à $129 et Nova Scotia Light and Power, 25 cents à $9.00.

Aux indices de 11.00 heures, les pétroles de l'ouest menaient les hausses avec 1.83 à 209.97, le industrielles grimpaient de 0.13 à 17.01, les aurifères de 0.10 à 180.82 et les métaux de 0.23 à 94.22.

Autre record de New York

Le marché des valeurs qui a atteint un niveau record, jeudi, pour les années 1970-71, poursuivait son avance ce matin à la Bourse de New York.

Jeudi à la clôture, l'indice des 30 industrielles de Dow Jones avait avancé de 4.32 à 885.41, son niveau le plus élevé depuis le 3 juillet 1969.

Grolier a avancé de 1-4 à $31; American Medical, 1-2 à $31; Gulf Oil, 1-4 à $30 et Ogden, 1-4 à $16. Talley a cédé 1-4 à $17 1-8.

A 11 h., l'indice des 30 industrielles avançait de 2.12 à 887.46. A 11 h. 30, il était en hausse de 1.50 à 886.84.

Redressement partiel à Paris

Après un début de séance hésitant, la tendance termine irrégulière avec une majorité de hausses. Le volume des transactions est resté modérément actif.

Ce léger redressement affecte tous les compartiments, et plus particulièrement les banques, les magasins, les alimentaires, le matériel électrique et les chimiques.

Aux étrangères, les hollandaises sont en repli, les pétrolères internationales irrégulières, tandis que les allemandes continuent de progresser. Les américaines sont résistantes, toutefois General Electric perd 7 points à 610.

Bourse de Londres fermée

La Bourse de Londres et les banques sont fermées aujourd'hui pour préparer la conversion au système décimal de la Grande-Bretagne pour lundi.

Importante avance à Tokyo

L'indice des 225 actions a fermé à la hausse de 10.59 à 2,149.88.

L'indice de la Bourse de Tokyo a grimpé de 0.64 à 158.56.

Le volume a atteint 200 millions d'actions au regard des 180 millions de mercredi. On sait que la Bourse de Tokyo était en congé jeudi.

Devises étrangères

par la PRESSE CANADIENNE

Afrique du S.	Rand	1.4215
Allemagne	D. Mark	.2777
Angleterre	Livre	2.4367
Argentine	Peso	.2540
Australie	Dollar	1.1372
Autriche	Schilling	.0391
Belgique	Franc	.0203
Brésil	Cruzeiro N.	.2069
Danemark	Couronne	.1347
Espagne	Peseta	.0146
France	Franc	.1828
Hollande	Florin	.2804
Italie	Lire	.001617
Japon	Yen	.002821
Mexique	Peso	.0807
Etats-Unis	Dollar	1.00 7-8
Norvège	Couronne	.1412
Nouv.-Zelande	Dollar	1.1417
Suède	Couronne	.1947
Suisse	Franc	.2343

Une nouvelle industrie : celle de la décision

Pour les nations comme pour les entreprises, notre monde sans cesse plus complexe exige une prévision toujours plus serrée des coûts et des conséquences des décisions des administrateurs: face à la multiplicité croissante des choix, c'est en éclairant le champ des possibles que les options et l'action d'aujourd'hui répondront aux besoins de demain, a fait observer hier M. Robert Lattes.

Conférencier hier devant les membres de la Chambre de Commerce française à Montréal, le directeur général adjoint du Groupe Métra International a ajouté que le seul fait de confronter sérieusement les différentes voies pour un problème et d'en mesurer les implications — chiffrées ou non — avec leurs avantages et leurs inconvénients, fait souvent s'écrouler comme châteaux de cartes bien des solutions.

A ses yeux, cette préparation aux décisions, puis leur mise en oeuvre suivie et le contrôle des actions qu'elles exigent soustend un état d'esprit, qu'on appelle "management" et qui est le fruit d'une véritable industrie: "l'industrie de la décision".

Pour M. Lattes, l'industrie de la décision est une industrie lourde, une industrie de pointe.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
MINES					
A-D					
Adanac M	600	180	175	175	—10
Agnico	200	246	246	246	—2
Allied Mng	720	146	145	146	+51
Ang U Dev	500	56	56	56	
Armore	4500	13½	13½	13½	—½
Asoc Porc	2000	30	30	30	
Atl C Cop	3500	55	53	55	+2
Bankeno	1400	580	565	580	+10
Bary Expl	1500	57	56	57	—1
Betim	2400	$14½	14¼	14½	+⅜
Black Bay	5000	7	7	7	—½
Bl Hawk	2100	44	44	44	
Brameda	1268	230	225	230	+1
Broul Reef	8000	28	27	28	+1
Brunswk	650	485	485	485	
Cam Mine	7000	29	28	29	+1
Camflo	200	300	300	300	+4
Cam Chib	300	720	720	720	
Camp RL	200	$29¼	29	29	
C Tung	1900	230	228	230	+1
Cdn Arrow	1000	26	26	26	—1
C Jamiesn	600	150	150	150	
C Lencour	3000	14	14	14	—1
Cdn Nisto	1000	12	12	12	
Candere	1500	7½	7½	7½	
Cassiar	1070	$24⅛	24¼	24⅛	+⅛
Cent Pat	200	235	235	235	—3
Chemalloy	1900	170	160	170	+10
Chib M	2000	39	38	38	—4
Coch Will	2300	41	41	41	
Columb M	1000	77	74	74	—1
Comb Met	2100	8	8	8	
Conigo	500	17	17	17	
C Callinan	3000	8	8	8	—1
C Durham	6900	185	182	185	+1
C Marben	1300	380	370	380	+10
C Morisn	2600	215	213	215	
Con Nichol	1000	9	9	9	
C Rambler	1500	83	83	83	
C Red Pop	4000	11	11	11	+½
Conwest	1400	960	950	950	—30
Cop Fields	350	160	160	160	
Coulee	2000	28	28	28	
Craigmt	100	825	825	825	
D Ara	15000	29	27	27½	+2½
D'Elda	11300	79	77	77	—1
Denison	930	$30	30	30	
Dicknsn	300	144	141	144	+4
Discovry	200	105	105	105	+2
Dome	255	$65¾	65	65	
D Explo	43000	208	193	194	—4
Donalda	7500	18½	18	18	—1
Dynasty	1300	500	500	500	+5
E-N					
East Sull	955	375	370	370	—5
Endako	1000	$14¼	14	14	
F Nat Uran	211	33	33	33	
Gnt Masct	5200	450	445	450	+5
Goldray	2200	90	90	90	
Granduc	200	680	680	680	—15
Graniste	1000	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
Gren Pnt	14000	27	26	26½	+1
Gunnar	4362	193	187	191	+1
Hdway	14000	13	13	13	
High.Bl	2700	325	315	325	+10
Hollinger	240	$38	38	38	
Huds Bay	450	$21¼	21⅛	21¼	
Int Mogul	2000	$12⅛	12½	12½	—⅛
Int Obaska	70	51	51	51	—2
Iron Bay T	100	360	360	360	
Iso	28700	181	176	181	+12
Jonsmith	2500	8½	8½	8½	
Joutel	2100	97	97	97	
Jowsey	251	34	34	34	
Kam Kotia	100	112	112	112	+2
Kenn Hold	2000	21	21	21	—1
Kerr Add	1355	985	980	985	+5
K Anacon	2266	33	33	33	
Kid Coper	150	16	16	16	—1
Kirk M	14500	9	8	8	—½
Lacanex w	700	42	42	42	—1
L Dufault	2100	$12⅛	12	12⅛	
L Otu	1000	13	13	13	—½
L Shore	700	330	330	330	c 5
Leitch	2300	165	163	165	+5
LL Lac	133	230	230	23	
Louvi	15500	16	15	16	+1½
Lytton M	1000	220	218	220	+8
Madeline	400	260	260	260	+1
Madsen	500	80	80	80	—1
Malartic	210	98	98	98	
Man Bar	2000	72	71	72	
Mattgmi	4300	$27	26¼	26¼	—⅛
Maybrun	2500	14	13½	13½	—½
Mc Intyre	1600	$129	129	129	—2½
Mt Wright	1000	29½	29½	29½	
New Alh	1000	15½	15½	15½	—1
Newconx	1025	590	58	580	—5
N Imperal	2000	135	132	132	—3
Newlund	5000	17	17	17	+1
N Que Ragl	275	$13	12¾	12¾	
N Senator	5000	16½	15	16½	+1½
Noble M	450	330	320	325	+5
Nor Acme	1000	22	22	22	—1
Norgold	100	5½	5½	5½	
Norlex	3000	33	32½	32½	—½
Northgat	790	900	895	895	—5
N Rock	1000	80	80	80	—6
Nudul	3000	6½	6½	6½	
O-S					
Obrien	2100	58	58	58	
Opemska	650	$10⅛	10⅛	10⅛	+¼
Orchan	100	365	365	365	
Osisko	3500	29½	29½	29½	—½
Pac Coper	500	260	260	260	
Pamour	600	205	200	200	—5
Patino	200	$27½	27⅛	27½	+⅜
Pce Exp	309100	130	120	124	+14
Pine Point	220	$29	29	29	
Placer	1100	$35	34¾	34¾	—⅛
Preston	2059	900	870	900	+30
Pure Silv	530	206	205	205	—5
Que Man	5000	17	16	17	
Q Mattgmi	3500	38	35	35	—3
Radiore	500	25	25	25	
Rayrock	3850	160	153	153	—4
Reeves	2100	200	200	20	
Rio Algom	454	$18⅛	18	18	—⅛
Rio 580 pr	25	$79½	79½	79½	
Rio Alg c w	100	18	18	18	
Roman	750	760	745	745	—5
Sherritt	1305	$17½	17¼	17⅛	+⅛
Sigma	100	350	350	350	
Sil Miller	210	6½	6½	6½	
Stanrck	500	68	68	68	+1
Steep R	1470	263	260	260	
Sud Cont	7500	48	47	47	—1½
Sullivan	1341	390	390	390	
Sunbrst E	1000	6½	6½	6½	+1½
T-Z					
Teck Cor A	734	590	585	590	c 5
Teck Cor B	250	540	54	540	
Texore	2125	25	25	25	
Tex-Sol	2000	61	61	61	+1
Thom L	2500	25½	25	25½	+½
Tombill	1800	82	80	80	—2
Tontine M	216	150	150	150	
Tribag	1200	82	82	82	
U Asbesto	30	485	485	495	—5
West Mine	1100	345	340	345	+10
Wilco	2040	32	31	31	—1
Windfall	2300	14	14	14	
Win El	24500	21	20	20½	+½
Yk Bear	1550	540	520	530	
Zenmac	2000	13	13	13	
Zulapa	10500	22	21	21½	+½
PETROLES					
A-D					
Alt East G	600	490	490	490	
A Quasar P	3100	370	360	370	+20
Asamera	1500	$17½	17⅜	17½	+⅛
Ashland O	20	$11⅛	11½	11½	
Ashland pr	225	$28	28	28	
Banff	1000	$13	12¾	12¾	
BP OG	13485	655	640	645	—5
CS Pete	3610	575	570	570	
CS Pete w	1600	350	340	345	+10
C Ex Gas	2650	465	440	465	+20
Home	12060	895	87	885	+20
CLI Pete	1000	74	74	74	+1
Cdn Sup O	825	$40	39⅝	39⅝	+⅛
Cdn Tricnt	350	910	900	910	+10
Cent Del	2055	$13⅛	12⅞	13⅛	+⅜
Charter Ol	300	710	710	710	+10
Chieftan D	300	730	720	720	—10
Clark Can	5070	320	305	310	+10
C East Cr	200	185	185	185	
Dynamic	1500	123	120	122	+1
E-N					
Francana	1100	395	390	390	—5
Gt Plains	400	$32	31⅛	32	
Gt Coliscos	430	500	485	500	+15
Houston O	9764	230	225	228	—2
Houston w	800	125	124	125	
Lochil	12500	142	139	141	+2
Midcon	1200	52	51	52	+2
Mill City	1900	185	184	185	—5
Mineral R	770	90	90	90	—5
Nat Pete	420	310	310	310	
N Davies	1000	10	10	10	
NC Oils	100	790	790	790	+20
North d	800	90	90	90	+4
Numac	1300	830	790	800	—10
O-W					
Permo	2400	73	70	70	
Petrol	200	126	126	126	
Pinnacle P	1000	80	80	80	
Place G	5250	139	137	139	+1
Ponder	2200	60	60	60	
Peyto Oils	1066	240	238	238	
Ranger	1710	$15¼	15⅛	15¼	
Scurry	20195	$27½	25½	27	+1¾
Siebens	250	785	785	785	+10
Spooner	4650	198	195	196	+6
Syracuse	2400	340	335	335	
Total Pet	3375	710	695	705	+5
Tr Can Res	4150	139	135	139	
Un Bata R	1740	410	405	405	
U Canso	5500	500	485	500	+10
U Canso w	3900	265	259	260	—1
Ulster Pet	6734	226	223	226	—1
Voyager P	1800	390	390	390	
Wespac	1040	27½	27½	27½	—1
Wcoast P	250	850	850	850	
W Decalta	1200	625	615	620	—5
World Wde	300	240	240	240	
INDUSTRIELLES					
A-B					
Abel Black	700	350	340	350	+15
Abitibi	6105	$8¼	8¼	8¼	+⅛
Acklands	125	$6⅛	6⅛	6⅛	—¼
Acres Ltd	740	$9⅞	9¾	9¾	—¼
Acres A pr	25	$36	36	36	
Acres wt	800	230	225	230	+5
Agra Ind	700	$7½	7¼	7¼	—⅛
Aimco Ind	700	$13⅝	13½	13⅝	+⅛
Alta Gas T	310	$47¾	47¾	47¾	—⅜
Alta G D p	100	$133	133	133	
Alcan	9208	$23⅛	23½	23⅛	+¼
Alcan pr	150	$28	28	28	
Algo Cent	304	$8⅞	8¾	8¾	—¼
Algoma St	365	$15½	15⅜	15½	+⅛
Allarco Dv	100	$7¾	7¾	7¾	—¼
Alliance B	450	330	330	330	
Almin 2p	140	$32½	32½	32½	+¼
Antnes B p	25	$73¼	73¼	73¼	—¼
Aquitaine	2089	$25½	25¼	25¼	
Argus B pr	75	$34½	34½	34½	—½
Argus C pr	1000	$9¼	9¼	9¼	
Asbestos	568	$32¾	32¼	32½	
Atco Ind	800	$8⅞	8	8⅞	+⅛
Atl Sugar	165	$7½	7½	7½	
Atl Sug A	230	$15¼	15¼	15¼	
Atl Sug w	300	225	225	225	—5
Bank Mtl	6194	$14½	14¼	14¼	—⅛
Bk Ns	11633	$23	22⅞	23	—⅛
B Cdn Nat	120	$13⅛	13⅛	13⅛	—⅛
Beldng w	200	150	150	150	—15
Bell Canad	6432	$47½	47	47¼	+¼
Bell A pr	266	$54¼	53⅞	54¼	+¼
Block Bros	1400	435	425	435	+10
Bombrder	200	$13½	13½	13½	
Bow Valy	400	$18	18	18	
Bramalea	4720	485	465	485	+20
Bramal w	200	365	360	360	—15
Brascan	2889	$17½	17⅜	17½	
BC Sugar	300	$17⅜	17⅜	17⅜	—⅛
Brinco	2375	$5⅜	5¼	5¼	
Budd Auto	235	$6½	6¼	6½	
Burns Fds	2750	$10⅛	10¼	10⅛	+⅛
C					
Cad Dev	1600	$7⅞	7¾	7⅞	+⅛
Cad Dev b p	120	$19⅛	19¼	19¼	—¼
CAE Ind	2510	475	430	445	—55
Calgy 540 p	25	$103	103	103	
Campeau	700	480	475	475	
CD Sugar	600	$34	34	34	
Can Cem L	418	$39¾	39⅛	39¼	
C Cem L p	27	$18⅞	18⅞	18⅞	
CC L r	10542	165	160	165	
C Nor West	350	250	25	250	+5
C Packrs	400	$20	20	20	
Can Perm	230	$13⅛	13⅛	13⅛	
CSL	40	$30	30	30	—¼
Cdn Brew	360	$7¾	7⅛	7⅞	—⅛
C Coniaur	1600	55	5	5	
Cdn Equty	500	$10¼	10¼	10¼	
CGE pr	100	$25½	25½	25½	
C Hydro	565	$16⅛	16⅛	16⅛	
C Imp Bank	4175	$19⅞	19¾	19⅞	
C Ind Gas	1725	$11⅛	11½	11½	+⅛
CIL	380	$12¼	12	12	—⅛
C Marconi	7200	440	375	435	+60
CP Inve pr	1120	$26⅛	26½	26½	—⅛
CP Inve w	2950	470	460	465	
CPR	3274	$70	69⅞	70	+⅛
CRenol A p	76	$19⅞	19	19⅞	
Cdn Tire A	1203	$27	26¾	26¾	
C Uilties	50	$36¼	36¼	36¼	
Capit Div	3000	135	130	135	
Cara	275	$6¼	6¼	6¼	
Carrier JD	1700	55	450	450	
CDRH Ltd	250	$6⅛	6⅛	6⅛	
Cil Ont SLe	425	$9	9	9	+⅛
Chat-Gai	1640	$15	15	15	+¼
Chemcell	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	—¼
Chrysler	1231	$29⅜	28¾	29⅛	
Cominco	4685	$22	21¾	22	—⅛
C Holiday I	300	$9⅛	9⅛	9⅛	
Conduits	250	310	310	310	
Con Bath	373	$10¼	10¼	10¼	+⅛
Con Bath p	700	$16	16	16	
Con Bath w	125	63	63	63	
Con Bldg	1500	175	175	175	
Con Textile	200	$14⅞	14¾	14⅞	+⅛
Cons Gas	7985	$20¼	20	20	+⅛
Con Glass	100	$13⅛	13⅛	13⅛	+⅛
Control F	5500	190	180	180	
Costain R	200	$6⅛	6½	6½	
Crain R L	280	$15⅛	15½	15½	
Crestbrk	200	$6⅛	6½	6½	—¼
Crow Nest	100	$28	28	28	+1
Crush Intl	1200	$15⅛	15¾	15¾	
Cummngs	100	$16¾	16¾	16¾	
Cunniham	100	$11½	11½	11½	
Cygnus A	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	+⅛
Cygnus B	300	$7⅜	7⅜	7⅜	
D-G					
Dawson D	225	$7	7	7	
Distl Seag	100	$51⅞	51⅞	51⅞	
Dome Pete	23	$83	83	83	
D Bridge	250	$20⅜	20¼	20¼	
D Citrus	200	$5½	5½	5½	—⅛
Dofasco	1947	$24½	24¼	24⅛	+⅛
Dom Glass	200	$14½	14½	14½	—½
Dom Store	1400	$11	10¾	11	+⅛
Domtar	7312	$15¼	15⅛	15¼	
D Textie	7895	$16	15¾	16	+¼
Douglas L	0100	230	230	230	+5
Dupont	245	$15¾	15½	15½	
Dylex D A	200	480	480	480	—10
Econ Inv	221	$13	13	13	
Emco	1:0	$16	16	16	
Erie D	100	$5⅛	5⅛	5⅛	+⅛
Falcon	1465	$138¼	137	137	
Fam Play	800	$10⅛	10⅛	10⅛	—½
F Play w	120	180	180	180	
Fed Farm	2300	150	150	150	
Fed Grain	200	$7¼	7¼	7¼	
Fleet Mfg	800	123	120	120	
Ford Cnda	511	$80½	79¼	79¼	—½
F Play w	120	180	180	180	
F Seasons	150	$11¼	11¼	11¼	
Fraser	350	$19	19	19	—½
Gaz Metr	200	470	470	470	
Gaz M 63w	160	160	160	160	
Gen Distrb	155	$12½	12½	12½	
GMC	221	$82⅞	82	82⅞	
Genstar L	243	$12	12	12	
Gnstar L w	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5
Gesco Dis	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
Glencair	[illegible]	[illegible]	180	[illegible]	
Glens A w	700	90	90	90	
GL Paper	275	$21	21	21	—¼
GN Capital	225	$8¾	8¾	8¾	—¼
Gt W Life	2075	$39½	39¼	39½	+¼
GSW Cl A	225	$6	6	6	
GSW Cl B	250	$6	6	6	
Guar Trst	1145	$9¾	9½	9½	—¼
Gulf Can	6502	$21	20⅞	20⅞	
H-L					
Halifax D	400	135	135	135	
Hardee	700	88	88	88	—2
Hard Crp A	880	$12⅞	12¾	12¾	
Harveys F	5387	96	95	96	—2
Hawker S	1263	255	250	250	—5
Hawker pr	25	$64¼	64¼	64¼	
Home A	350	$27⅛	27½	27½	
Horne Pit	1000	205	200	200	—10
H Bay Co	70	$17	17	17	
H Bramor	200	300	300	300	
Huron Eri	225	$21¼	20¼	20¼	
HB Oil Gas	2396	$41⅜	41	41⅜	+⅜
Husky Oil	2225	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
Husky A pr	220	$45	45	45	
Husky B pr	100	$44	44	44	—⅜
Husky D w	250	910	910	910	
Imasco	820	$17¼	17¼	17¼	c ⅛
Imp Gen w	250	115	115	115	
Imp Oil	4681	$19	18¾	18¾	—¼
Indal Can	250	$9⅝	9½	9½	—½
Indusmin O	220	$13¾	13¾	13¾	
IAC Ltd	610	$16⅞	16⅞	16⅞	+⅜
IAC Ltd w	100	680	680	680	+15
Inglis	25	$10½	10½	10½	
Inland Gas	100	$12⅛	12⅛	12⅛	—⅛
Intr Cty w	500	570	570	570	+10
IBM	128	$343	340	340	
IMC	210	$16	15½	16	+1¼
I Nickel	17684	$46½	46⅛	46⅛	—¼
Int Util	1025	$36¼	36½	36½	—¼
Int Div	300	260	260	260	—5
Intpr Pipe	1545	$26⅞	26⅜	26⅞	+⅜
Int Pipe w	100	$12¼	12¼	12¼	
Intpr Steel	450	$8¾	8⅜	8⅜	
Intpr Stl pr	300	$26½	26½	26½	
Inv Grp A	3880	$8¼	8⅛	[illegible]	
Inv Grp 5 p	560	$20	20	20	
IOS Ltd	12100	110	105	110	+5
Jefferson	500	$11⅛	10½	11⅛	+⅛
Jeffersn w	580	135	130	130	—5
Jockey C	9980	$5⅛	5½	5½	—⅛
Jockey A p	300	$9¼	9¼	9¼	+⅛
Jockey 2 p	400	$8¼	8¼	8¼	
Kaiser Re	275	$6¾	6¾	6¾	
Kaps Tran	5615	$10⅜	10⅜	10⅜	—⅛
Kelly D A	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Koffler	575	$12	12	12	
Labatt	372	$21⅞	21⅞	21⅞	+⅛
Labatt pr	850	$24	24	24	—⅛
Laidlaw M	150	$11⅛	11⅛	11⅛	+⅛
Lailaw A p	700	$13	12⅞	13	+½
LOnt Cem	350	290	285	290	+5
Lau Fin	1250	$7¾	7¾	7¾	+⅛
Leigh	11610	$9	9	9	
Leons Frn	250	$5½	5½	5½	
Levy	200	$14¼	14¼	14¼	—⅛
Lob Co A	1230	490	485	485	—5
Lob Co B	2800	485	485	85	—5
Lob G A pr	250	$20½	20½	20½	
Loeb M	300	395	390	395	+10
Logistec C	225	$8½	8¼	8½	+½
M-N					
MH Cable	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	—⅛
MB Ltd	2285	$27⅛	27	27	—¼
Magna El	300	$5	495	5	+15
Magnetcs	1200	90	90	90	
Manoir In	1400	185	180	183	
M Lf Gard	210	$26¼	26¼	26¼	
M Lf Mills	250	$16	16	16	—¼
Maritime	135	$20	20	20	
Markboro	200	$6⅛	6⅛	6⅛	
Mass-Fer	4665	$12½	12¼	12⅜	
McLaghln	100	$8¼	8¼	8¼	
MEPC	100	$5⅞	5⅞	5⅞	+¼
MEPC w	1000	190	190	190	
Met Stores	475	$34	33½	34	—1½
Microsyst	301	$5¾	5⅛	5⅝	—⅛
MLW Wor	2100	$13⅛	13⅛	13⅛	
Molson A	450	$16½	16½	16½	+¼
Moore	1589	$35¼	34⅞	34⅞	
Mrphy pr	150	$26½	26	26½	+½
Murritt B	5100	450	440	440	—10
Murrit B w	500	230	230	230	
Nat Sea	240	$10	10	10	
Nat Sea rf	3000	73	70	70	—5
Neonex	9156	450	435	440	—15
NB Tel	225	$14¼	14¼	14¼	
N Provid D	800	67	65	65	—5
Noranda	3395	$31⅛	31	31¼	
Nor Ctl G	3458	$15⅞	15¼	15⅞	+⅛
Nor Cl A p	150	$25	25	25	
Nor Ctl B p	105	$32½	32½	32½	
NS L P	1125	$9¼	9	9¼	
NS Savngs	215	$8¼	8¼	8¼	
NuWest H	1050	$6⅞	6¾	6⅞	
O-S					
Ocean Cm	133	$24⅞	24⅞	24⅞	+⅛
Oil Patch	700	370	360	365	+5
Okanagan	100	430	430	430	
Orlando R	00	$6⅛	6⅛	6⅛	
OSF Ind	4800	$7½	7½	7½	—⅛
Oshawa A	9640	$10½	10	10	
Oshawa w	500	195	190	190	
Pac Pete	8391	$32	30¼	32	+1⅛
Peel Elder	200	$16⅛	16½	16½	—¼
Pembina	225	$23⅛	23⅛	23⅛	
Petrofina	1900	$20	19⅞	20	
Pitts Eng	800	$11	11	11	—⅛
Pow Corp	1235	$6	5¾	5⅞	+⅛
Pow Crp pr	50	$26⅞	26⅞	26⅞	
Pow C 5 pr	450	$8⅛	8⅛	8⅛	—⅛
Prem Iron	500	370	370	370	—25
Price Com	590	$8¼	8¼	8¼	—⅛
Quinte C	500	195	195	195	+5
Rank Org	275	$18	18	18	—¼
Realty C	100	235	235	235	
Reich wt	250	40	240	240	
Reitman A	200	$18¼	18⅛	18⅛	—⅛
Reynold p	25	$63	63	63	
Rileys D	700	160	160	160	
Rothman	300	$15	15	15	
Rothmn w	500	320	320	320	+20
Rothm 2p	650	$19¼	19½	19½	—¼
Royal Bnk	8250	$23⅞	23⅜	23⅛	
Royal Trst	1025	$30	29¾	29¾	
Russell H	800	$19¼	19	19	—⅛
Russl H p	300	$22	21¾	21¾	+¾
Schneid b p	550	$7	6⅞	7	
Scintrex	600	$6	5⅞	6	
Scot York	1250	$14⅞	14¼	14¼	—½
Scotts	500	$11⅞	11¾	11⅞	—⅛
Seaway pr	100	$5½	5½	5½	
Secur Cap	300	350	350	350	
Selkirk A	100	$11¾	11¾	11¾	
Shaw Pipe	100	$9¾	9¾	9¾	+⅛
Shell Inv p	75	$34½	34½	34½	
Shell Inv w	270	$15	15	15	
Shell Can	3338	$34⅞	34⅜	34½	—⅛
Silverwd A	3575	$16	15¾	16	
Simpsons	2504	$18⅛	18½	18½	+⅛
Simpson S	650	$24¼	23½	24¼	+¼
Skyline H	225	$9	9	9	
Slater Stl	300	$12⅜	12⅛	12⅜	+⅛
St Brodcst	250	$11⅛	11⅛	11⅛	
Steel Can	3654	$26⅞	26⅝	26¾	+¼
Steinbg A	200	$14¼	14¼	14¼	—⅛
Stuart Hse	200	$5⅞	5⅞	5⅞	+⅛
Surpass C	1200	250	250	250	—10
T-Z					
Teledyne	500	$61½	61⅛	61½	+⅜
Texaco	955	$31	31	31	+1
Texas Gu S	900	$22½	17⅛	22½	+⅜
Thom Box	100	$5¼	5¼	5¼	+⅛
Thom Nes	250	$23	23	23	
Toromont	300	90	90	90	+2
Tor Dm Bk	445	$19½	19½	19½	
Traders A	300	$10⅛	10	10	+⅛
Trader B p	100	$26	26	26	—⅛
Tr Can PL	1096	$32¼	32½	32⅛	
Tr Can A pr	105	$63¼	63¼	63¼	+1¼
Tr Can P w	200	$10½	10½	10½	
Trans Mt	1595	$21⅛	21	21	—⅛
Trizec w	1000	40	44	44	
Un Carbid	120	$15½	15½	15½	—⅛
Un Gas	6850	$15⅞	15¼	15¼	
Van Der	1100	$7⅛	7	7	
Van Ness	600	100	100	100	
Versatil A	400	235	235	235	+5
Vic G Tr	525	$23⅛	23	23	—⅛
Walk GW	889	$39⅞	39	39¼	—⅛
Westburne	175	$9⅛	9⅛	9⅛	—⅛
Wbur A p	205	$30	30	30	
Westc'st	1342	$23¼	23⅛	23¼	—⅛
West Ind	500	200	200	200	
Westeel	100	$11¼	11¼	11¼	
W Elec E	1900	310	300	310	+20
W Pacific	250	$5	490	5	+5
White Pas	200	$16¾	16¾	16¾	
White P A	150	$23¼	23¼	23¼	
Woodwd A	500	$19¼	19¼	19¼	
Zellers	210	$13⅛	13⅛	13⅛	
Zenith	250	145	145	145	

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Var. 11 fév.	—0.69	+1.31	—0.02	+1.23
Clôt. 11 fév.	177.88	180.92	93.99	208.14
Haut 71	179.37	183.91	94.44	209.69
Bas 71	173.31	161.82	90.71	193.18
Haut 70	187.18	195.76	118.18	226.50
Bas 70	141.43	138.77	81.66	108.14

vancouver

JEUDI 11 FEVRIER 1971

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
MINES					
Adanac	10200	200	185	185	—15
Adera	6000	44½	44	44	—1
Afton M	7500	24	20	20	—3
Ajax	6500	14	13	13	
Alice Lk	1500	30	30	30	—1
Alwin	6300	80	75	75	—6
Anuk	72800	39	33	36½	—½
Ardo Mine	33500	58	53	55	
Arlingin	3000	32	30	31	+2
Arctic	7200	16½	16	16	
Atlas	3700	62	59	60	
Avino	2250	66	60	66	+5
Bthrst N	154400	105	93	95	—9
Beaumt	4700	15	15	15	
Benson	500	26	25	25	
Black Gt	4300	102	97	100	—4
Blue Gch	3000	25	23	23	
Bornite	1000	12½	12½	12½	—½
Boswell	500	45	45	45	—1
Bndary	1000	40	40	40	
Brameda	3116	230	220	230	+10
Brenda	9700	750	625	675	—75
Brenmac	7500	39	38	39	
Brettind	10000	49	48	49	
[illegible]	1300	43	42	3	
Buval Ex	5000	26½	26	26	
[illegible]	[illegible]	16	15	15	—1
Calta	12000	625	63	60	—3
[illegible]	[illegible]	25	25	25	—¼
C Baranca	3000	57	56	57	
[illegible]	[illegible]	114	110	114	+4
Casc Moly	2000	38	37	37	
[illegible]	[illegible]	12	12	12	
Casino	6500	90	87	88	—4
[illegible]	[illegible]	21	21	21	
Churchill	5500	100	100	100	—5
[illegible]	[illegible]	350	350	350	
Coast Sil	43300	48	43	46	
C Canyn	2500	63	63	62	—1
Coleman B	1195	625	625	625	+25
Colemn B w	119	170	170	170	
Colemn A pr	5	70	70	70	
Columbia	300	40	36	36	
C Cinch	2000	19	18	19	+1
C McKiny	2500	12	12	12	
Cop Giant	10000	24	23½	23½	—½
Cop Line	100	140	140	140	
Cop Ridge	7000	67	62	62	—7
Cor Gulf	3500	40	40	40	
Coronet	15055	41	38	39	+2
[illegible]	10625	50	49	49	—1
Cumont	1000	35	35	35	+2
Davis K	400	180	175	175	
Decca R	200	200	199	199	—1
[illegible]	12700	31	30	31	+1
Dusty M	3500	21	20	21	
[illegible]	3500	12	12	12	—1
Early Bd	4200	29	28	28	—1
Empire M	10000	25	24½	24½	—½
Enex	2000	37	36	37	
Falaise	10000	34	33	33	
Fragsione	500	19	19	19	
Fortune C	17500	79	76	79	—3
Fourbar	500	32	32	32	
Gen Res	11500	9	8	9	
Giant Ex	2500	30	27	30	
Gibraltar	8700	350	345	350	+5
Granduc	100	675	675	675	
Gr N Pete	85750	160	153	154	—
Gunn M	2500	36	35½	35½	
Hart Riv	600	31	31	31	
Hi Chief	1000	17	17	17	
Himont	800	220	220	220	
Hipoint	2000	10	10	10	
[illegible]	4500	20	19	19	—1
Homestk	1500	7½	7	7½	
[illegible] Mtn	2400	13½	13½	13½	
Int Marin	37654	217	190	215	+5
[illegible] w	15200	57	45	52	+12
In Pv Sil	500	17	17	17	
Int Tech	2000	73	70	73	+7
Jason Ex	2100	60	55	55	—5
Jaye Ex	2000	8	8	8	
Jersey	3500	16	15½	16	
[illegible]	[illegible]	10	10	10	
Kalco	3000	33	30	30	+3
Kamad	3500	58	54	54	—2
Kamloops	1000	12	12	12	
Kelly Lk	110	25	24	25	
Kimberly	2125	22	18	22	+3
[illegible]	[illegible]	11	11	11½	+½
[illegible]	[illegible]	27	21½	21½	
[illegible]	[illegible]	38	38	38	—2
Laura	10500	19	19	19	—½
[illegible] In	[illegible]	73	73	73	
Lon Pride	6030	17	16½	16½	
[illegible]	100	635	635	635	
Mariner	143650	96	88	94	—3
[illegible] A	2030	92	91	92	
Mariner B	2000	51	51	51	—14
[illegible] Ex	500	15	15	15	
M M Mng	28000	54	49	5	+4½
[illegible]	1650	19	17	18	
N Nickel	2200	52	51	51	
[illegible]	5500	14	12	14	+2
New Cinch	1000	20	20	20	
[illegible] Imp	400	132	132	132	
N Privater	2500	15	14½	15	
New Terr	500	12½	12½	12½	+½
Nickel Hill	44500	79	70	78	—2
Norcan	6000	18	17	17	
Norex R	272425	87	80	84	+8
Norgold	2000	5	5	5	
N A Rare	1500	18	18	18	
Nor Pac	21000	17	15½	15½	
Oro	2000	32	32	32	
[illegible] Asb	6650	140	137	137	—1
Pacific S	2000	12	12	12	
Parmt	5500	40	35½	40	
Pathfind	39700	98	92	93	—2
Pthfnd A w	3500	82	81	82	+2
Peel	6000	11	11	11	
Pinebell	500	16	16	16	
Pine Lake	5000	26	25	26	+1
Pinnacle	1000	19	19	19	
Primer	2500	17	17	17	
Pyramid	550	36	36	36	—1
Quatsino	2000	12½	12½	12½	
Radex	1000	68	68	68	
Ramid Intl	2500	52	50	50	—2
Rand Res	1833	22	21	22	
Riviera	2500	36	35	35	—1
Rkland	11000	45	40	42	+2
Rodstrm	3000	18	10	18	+2
Ring Hill	4000	34	34	34	+½
Sabina	51400	209	193	205	
Shield D	6100	129	100	129	+29
Silbak P	2000	16½	15	15	
S Butte	8000	9½	8½	8½	—1
Silv City	500	28	28	28	
S Chief	1000	50	50	50	
S Standrd	4800	151	147	150	—3
Slocan	6000	29	28	28	—3
South Seas	2500	46	45	45	—1
Spartan	5100	27½	27	27½	+½
Stall Lake	2900	135	135	135	
Stannex	3500	39	36	36	
Taseko	2000	26	25	25	—1
Texacal R	12500	68	62	6	—5
Torwest	3100	31	30	31	
Trojan	4100	27	27	27	
Untd Cop	300	24	24	24	
Utica	1100	51	51	51	+1
Val Cop	230	775	775	775	
Vanada	6000	9½	9	9½	
Vangard	15000	25	22½	25	+3
Ventures	1000	13	13	13	+1
Venus M	9000	60	55	60	
Westland	1200	20	20	20	
Winderm	500	81	81	81	
Zenith	3000	42	40	42	+1
INDUSTRIELLES					
Alcan Al	25	$23	23	23	
Ath Col	1400	220	215	215	
Baico	200	$9½	9½	9½	
Bell	60	$47½	47⅛	47⅛	
Block Br	2100	435	425	425	—5
BC Pack A	150	$17	17	17	
Can Allied	200	$11	11	11	—⅛
Capt Int	700	485	480	485	
Cornat Ind	200	135	135	135	
Crestwd	350	235	235	235	
Crown Zell	25	$18½	18½	18½	
Dawson D	300	$7	7	7	
Dog N Suds	150	100	100	100	
Doman	275	$8⅝	8⅝	8⅝	—⅛
Domtar	300	$15¼	15¼	15¼	
Driver D	2000	34	33	33	—2
Eagle Ind	3050	445	440	445	+5
Edp Indus	500	175	170	170	—5
Fidelity w	500	35	35	35	
Field	700	$9¼	9¼	9¼	
F F Food	1050	35	35	35	
Fundy Cn	500	160	150	160	—10
Gt Nt Land	1700	135	130	130	—5
G Pac Ind	200	305	305	305	
Grouse M	900	230	230	230	—5
Grow B	100	305	305	305	—5
Integ Wd	3700	445	405	440	—25
Inter B	100	$5⅛	5⅛	5⅛	—⅛
Intl Hydro	900	80	80	80	
Inter Ld	300	470	470	470	
Interplex	7750	62	60	60	
Inter Stl	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Ionarc	1300	150	145	145	—5
Johnstn	100	$10¼	10¼	10¼	
Key Indust	1500	26	25	25	—1
Keystone	50	390	390	390	
Macmil	5000	$27⅛	27⅛	27⅛	
Micro Gph	4500	36	35	35	—1
N Nur wt	700	75	70	75	
Neonex	250	450	450	450	—20
[illegible] w	500	165	165	165	+5
Ok Helicopt	800	420	420	420	
[illegible]	1000	155	140	155	+5
Pac Ent	100	150	150	150	
P Nth Gas	200	395	395	395	+10
P N Gas pr	100	$20⅛	20⅛	20⅛	
Pericom	957	140	130	135	
Pet Dist	560	425	00	425	+5
Q Brdcst A	2500	$7⅛	7	7⅛	
Reth 2 Pfd	100	$20	20	20	
Saratoga	200	370	370	370	+5
Steintron	400	495	495	495	+10
Tekar	1300	250	250	250	
T C Glass	100	390	390	390	
Tr Mtn	100	$21⅛	21⅛	21⅛	
Wall Redek	653	335	330	330	—10
Wardair	4400	155	150	150	
Weldwd	200	$18⅜	18⅜	18⅜	
W Realty	100	490	490	490	
Wosks	75	$5⅞	6⅛	6⅛	
PETROLES					
Allied Rox	600	58	56	58	
Balindery	18267	310	295	310	+10
Bison	6121	960	955	980	+25
Canarctic	1000	70	67	70	—3
Comercl	2500	14	13	14	
[illegible]	25	53	53	53	
Five Star	2000	16½	16	16	—1
[illegible]	16000	79	75	79	+3
Futurity	5000	33	32	33	
Gold West	17000	17½	16	17½	
Manhat	268	42	40½	40½	—2½
Merind Ex	1500	60	60	60	
Midland	2000	11	10	10	+1
P R Pete	9000	11½	11	11½	+½
Plains P	9800	44	40	43	
Pondery	2950	136	135	135	+5
R C Ven	500	75	75	75	+2
Share	8000	19	18	19	
S Christal	1000	29	29	29	
[illegible]	14600	121	110	113	—8
TC Res	3700	135	135	135	+5
Untd Bata	300	405	400	400	
West Ex	11200	32	31	31½	—½
BANQUES					
Bank BC	100	$18⅞	18⅞	18⅞	
C Bk Com	200	$20	20	20	

calgary

JEUDI 11 FEVRIER 1971

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
INDUSTRIELLES					
Ksf Chem	400	280	275	275	—5
Liberty	100	55	55	55	
NW Trust pr	100	360	360	360	—15
Parkland	600	33	30	30	—4
Yukon Prop	1000	39	39	39	
PETROLES					
Barons	1000	6½	6½	6½	
Brett	1500	25	22	22	—6
Hidrogas	1500	75	75	75	—5
Gold Spike	6000	10	10	10	—1
Madison	1000	35	35	35	+7
Mavrick	23500	21	20	21	—2
New York	2000	60	58	60	+2
Nitracell	1000	69	68	68	—1
Pascar	2000	7	7	7	+2
Twin Rich	500	29	29	29	
W Warner	1000	42	41	41	—2
MINES					
Admiral	100	114	114	114	+2
Alcor	500	40	40	40	+2
Copp Pass	2000	43	35	43	+10
Duke	1000	65	65	65	
Ind Qtz	1000	16	16	16	+4
Jodee	600	4	4	4	
Norex	4500	85	83	83	+8
Rapid Riv	1500	14	13	13	—1½
Rexdale	2000	16	16	16	—1
Tobe	4500	25	24	25	

Total des ventes: 61,500.

Nimeiri veut éliminer les communistes au Soudan

LE CAIRE. (AFP, UPI) — Le général Gaafar El Nimeiri, président du Conseil de la révolution soudanaise et chef du gouvernement, a condamné aujourd'hui le parti communiste de son pays, après l'avoir accusé de "tenter de saboter le régime".

Par la même occasion, M. Nimeiri, qui s'adressait à son peuple par le truchement de la radio Om-Dourman, a affirmé que 'la révolution soudanaise prendra les mesures adéquates pour se protéger et sauvegarder les gains acquis par le peuple."

"Depuis le début de la révolution, a-t-il souligné, nous avons dû affronter de nombreuses conspirations et la nation a perdu, en conséquence, de nombreuses et précieuses vies humaines.

"Les communistes ont rejoint la réaction dans son opposition au régime, en vue de s'emparer du pouvoir... Ils ont, pour cela, attaqué toute décision noble n'émanant pas d'eux-mêmes. Ils se sont opposés à la Charte de Tripoli prévoyant une fédération entre la R.A.U., la Libye, le Soudan et, plus tard, la Syrie.

"Les communistes, a poursuivi le chef de l'Etat soudanais, ont tourné en ridicule nos forces armées; ils se sont opposés dans tous les domaines à la révolution..." Qui plus est, les mêmes communistes auraient tout mis en oeuvre pour détruire les bonnes relations entre le Soudan et d'autres pays.

"Enfin, les communistes ont tenté de soulever les syndicats ouvriers contre l'administration gouvernementale..."

Pour toutes ces raisons, M. Nimeiri entend annihiler le parti communiste, déjà hors la loi, comme tous les autres partis.

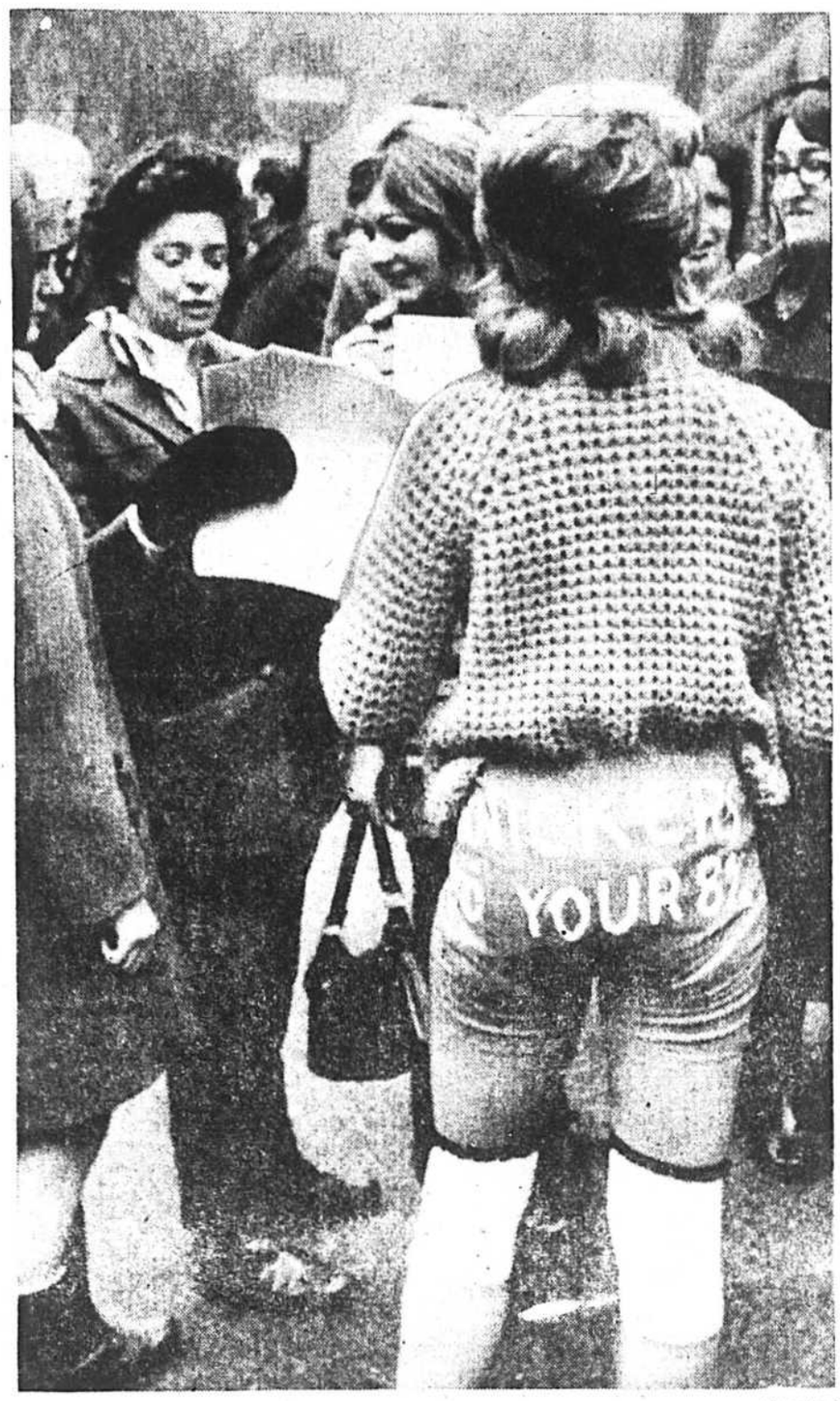

télephoto PA

Foncièrement hostiles !

Une Anglaise porte une culotte qui indique clairement, même si ce n'est pas d'une façon élégante, son opposition à l'offre du gouvernement britannique de hausser de 8 pour cent le salaire des postiers en grève. Cette dame a manifesté hier, à Londres, en compagnie de plusieurs autres en guise d'appui aux grévistes. Le Syndicat des postiers réclame une augmentation de 16 pour cent. De leur côté, des grévistes ont défilé à travers les rues de la capitale britannique. A l'issue de ce défilé, M. Robert Carr, ministre de l'Emploi et de la Productivité, a reconnu qu'il ne semblait pas y avoir possibilité de règlement dans ce conflit.

Etat d'urgence sur tout le territoire laotien

d'après AFP-Reuter-UPI

Le gouvernement de Vientiane a proclamé, ce matin, l'état d'urgence sur tout le territoire du royaume laotien.

Un communiqué publié par la presse officielle explique que cette décision a été dictée par les derniers événements militaires. L'état d'urgence entre immédiatement en vigueur et "d'autres mesures seront envisagées si la situation l'exige".

Les autorités du Laos ont demandé à la population et aux fonctionnaires de montrer la plus grande vigilance, soulignant cependant que les événements ne sont pas dramatiques et qu'il n'y a pas lieu de s'en inquiéter.

Le communiqué note que "la récente entrée des troupes sud-vietnamiennes au Laos, bien qu'elle soit contraire aux accords de Genève de 1962, est la conséquence des violations que continuent à commettre les troupes nord-vietnamiennes au Laos..."

L'intervention sud-vietnamienne, explique le communiqué, est susceptible de compromettre davantage les accords de Genève. Toutefois, les dirigeants laotiens expriment l'espoir "que la situation nouvelle qui vient d'être créée amène les grandes puissances à vouloir s'entendre pour mettre fin à une guerre dont les conséquences seraient incalculables, si elle devait se prolonger davantage".

Appel à Londres et à Moscou

De son côté, le chef du Front patriotique laotien (le Pathet Lao procommuniste), le prince Souphanouvong, a lancé un appel urgent à l'URSS et à la Grande-Bretagne, coprésidents de la conférence de Genève de 1962 sur le Laos, afin que ces deux pays prennent des mesures efficaces pour arrêter l'invasion du Laos.

La situation s'aggrave

Bien que le gouvernement laotien ait cherché à rassurer la population, la situation s'est aggravée dans le nord du Laos où la route Vientiane-Louang Prabang, axe vital du pays, est directement menacée par les attaques des Nord-Vietnamiens et du Pathet Lao sur les postes avancés de défense de Vientiane. Le poste de Phou Barre, principal verrou de protection de Vientiane, la capitale administrative, est assiégé depuis mercredi.

Les Nord-Vietnamiens se sont par ailleurs emparés au cours des dernières heures d'un avant-poste près de Pek Seuang, à 10 milles au nord-ouest de Louang Prabang.

Au Bas-Laos, un très violent combat a opposé aujourd'hui une colonne sud-vietnamienne à un détachement vietcong. Hier, on avait déjà signalé dans la région plusieurs engagements meurtriers.

Depuis le début de l'intervention sud-vietnamienne au Laos et au Cambodge, le gouvernement sud-vietnamien affirme que 759 ennemis ont été tués tandis que l'armée de Saigon a eu 107 tués et 416 blessés. Les Américains annoncent de leur côté qu'ils ont perdu 14 aviateurs et 12 hélicoptères. Par contre, le Pathet Lao soutient qu'il a abttu, depuis le début de l'offensive 62 appareils américains et sud-vietnamiens.

Thieu : "Porter la guerre ailleurs"

Le président du Sud-Vietnam, M. Nguyen Van Thieu, a déclaré aujourd'hui, à l'occasion d'une conférence de presse à Khe Sanh, qu'il n'y a pas d'autre moyen de terminer la guerre que de la "porter hors du territoire sud-vietnamien". Toutefois, le président ne croit pas que le moment soit venu d'intervenir au Nord-Vietnam.

Le président est heureux des premiers résultat "encourageants" de l'opération au Laos : "Nous avons frappé juste, à l'endroit exact et au bon moment."

La CIC est impuissante

VARSOVIE. (UPI-PA) — La Commission internationale de contrôle étant dans l'impossibilité de faire respecter les accords de 1962 sur le cessez-le-feu au Laos, la Pologne a demandé aujourd'hui à la Grande-Bretagne et à l'URSS d'empêcher la propagation de la guerre en Indochine et de contrecarrer toute nouvelle agression américaine contre le Laos.

La Grande-Bretagne et l'URSS sont coprésidentes de la conférence de Genève de 1962 tandis que la Pologne, avec le Canada et l'Inde, fait partie de la Commission internationale de contrôle.

Les représentants des trois pays membres de la commission ont tenu une réunion à Vientiane, mercredi, et en sont arrivés à la conclusion que la commission ne peut non seulement rien faire pour arrêter les hostilités au Laos mais qu'elle est de plus incapable de garantir la sécurité de son personnel.

La réunion avait été tenue à la demande du secrétaire d'Etat du Canada, M. Mitchell Sharp. Il avait formulé cette requête dès le début de l'intervention sud-vietnamienne au Laos.

Des Américains déguisés se battraient au Laos

NEW YORK (AFP) — Dans un de ses bulletins d'information, la chaine de télévision CBS, a indiqué hier que des hélicoptères de l'armée américaine transportant des troupes sud-vietnamiennes au Laos avaient quelquefois à leur bord des officiers des forces spéciales américaines, certains revêtus d'uniformes sud-vietnamiens.

Cette information, fournie par des pilotes d'hélicoptères américains, contredit les assurances données aussi bien à Washington qu'à Saigon selon lesquelles aucun soldat américain ne participerait aux opérations au Laos, a précisé Jeff Williams, correspondant de la CBS à Saigon.

Selon une autre chaine de télévision américaine, A.B.C., un militaire américain en tenue de "Ranger" sud-vietnamien aurait été tué au Laos. Un envoyé spécial de l'"American Broadcasting Corporation" a précisé que les membres d'une unité sud-vietnamienne engagés en territoire laotien lui avaient déclaré qu'il s'agissait d'un conseiller militaire américain.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ronald Ziegler, a déclaré que cette information n'avait pas encore été vérifiée et que le commandement militaire américain en Indochine ferait ultérieurement une déclaration à ce sujet.

M. Ziegler a réaffirmé à cette occasion que la politique du gouvernement Nixon était de n'envoyer ni troupes de combat ni conseillers militaires américains avec les troupes sud-vietnamiennes intervenant au Laos. "Nous n'avons aucune raison de déclarer une politique et d'en suivre une autre", a-t-il dit.

D'autre part, le porte-parole du département d'Etat, Robert McCloskey, a confirmé hier que des équipes américaines d'évacuation sanitaire ont pu se poser au Laos, mais il a démenti une fois de plus la présence sur ce territoire de troupes de combat et de conseillers militaires américains dans le cadre de l'actuelle opération américano - sud-vietnamienne.

En tout état de cause, a-t-il expliqué, les équipes d'évacuation sanitaire américaines n'auront pénétré au Laos que pour y recueillir les équipages d'hélicoptères américains abattus dans cette région. Il est vraisemblable, toutefois, que les infirmiers qui les composent sont accompagnés de soldats en armes, chargés de leur protection.

M. McCloskey a déclaré, d'autre part, qu'il n'était pas en mesure de démentir ou de confirmer l'information selon laquelle l'un des blessés ramenés du Sud-Laos était un soldat américain en uniforme sud-vietnamien. D'ailleurs, les raisons d'un tel déguisement lui échappaient, a-t-il ajouté.

Enfin, le porte-parole a démenti catégoriquement les autres informations de presse faisant état de la présence au Sud-Laos aussi bien de camions que d'une centaine de soldats américains.

Le Front national de libération (Vietcong) a affirmé hier que des forces de combat américaines participent aux opérations au Laos.

télephoto UPI

Chef provisoire au Cambodge

Le lieutenant-général Sirik Matak, qui assume la direction du gouvernement cambodgien depuis trois jours en raison de la maladie qui frappe le premier ministre Lon Nol, s'est vu confier aujourd'hui le commandement militaire pendant la durée du traitement médical que celui-ci doit subir. Paralysé du côté gauche, Lon Nol peut néanmoins parler et signer des papiers et les médecins estiment que son rétablissement complet prendra d'un à deux mois. Il est rumeur que le chef du gouvernement cambodgien soit transporté aux Etats-Unis pour y être soigné. Le gén. Matak a été le principal artisan de la chute du prince Norodom Sihanouk le 18 mars 1970.

Arafat fait appel aux pays arabes pour la défense des Palestiniens en Jordanie

BEYROUTH. (AFP) — M. Yasser Arafat, président du Comité central de l'organisation de libération de la Palestine, a lancé aujourd'hui un appel aux souverains et chefs d'Etat arabes pour qu'ils assument leur responsabilité à l'égard du peuple palestinien.

Après avoir affirmé que ce peuple faisait "face à la liquidation, la boucherie et la persécution dans plusieurs secteurs à Amman, ainsi qu'à Gaza, Jérusalem, Naplouse et Hebron", M. Arafat ajoute : "Pour la septième fois, les autorités jordaniennes dirigent leurs canons et mitraillettes contre nos commandos, notre peuple, nos civils et nos camps. Les forces royales ont entrepris jeudi une vaste offensive contre notre peuple dans la région de Himlane (au nord d'Amman) et ont étendu leurs attaques vendredi au Djabel Al-Nasr et au camp Al-Hussein, ainsi qu'à d'autres secteurs de la capitale."

Déclarant ensuite que le peuple palestinien ne pouvait à la fois supporter "les persécutions et les souffrances dont il est l'objet dans notre terre occupée par l'ennemi sioniste" et "accepter d'être traité de la même façon par des frères et des amis dans notre chère Jordanie", M. Arafat a conclu ainsi son appel : "Nous considérons les opérations des forces jordaniennes comme étant une suite au complot visant à la liquidation de notre révolution et de notre peuple."

Plus tôt, un porte-parole d'El Fatah avait déclaré que des militaires jordaniens avaient ouvert le feu hier soir sur des véhicules civils circulant en direction de l'aéroport d'Amman. Plusieurs personnes, dont un Américain, auraient été blessées. La radio d'Amman n'a fait aucune mention de l'incident, mais l'ambassade américaine confirme qu'un ressortissant américain a été blessé.

Des fusillades sporadiques ont été entendues aujourd'hui pour la deuxième journée consécutive dans la capitale jordanienne, où les rues sont désertes.

Paris maintiendra son aide à l'Afrique

LIBREVILLE. (UPI) — Au moment où prend fin, avec l'étape du Gabon, le premier voyage officiel en Afrique du président Pompidou, l'heure du bilan est venue.

Quatre grandes conclusions peuvent être tirées de ce périple:

1—La disparition de l'idole de l'Afrique — le général de Gaulle — n'a pas altéré les sentiments d'amitié et même d'affection que les Africains portent à la France. Ici, c'est la continuité pleine et entière.

2—La coopération franco-africaine va se poursuivre et se développer et revêtir une forme nouvelle. Elle sera désormais plus rationnelle, mieux adaptée aux besoins de chaque pays et à leurs plans de développement économique.

3—Les cadres français, que ce soit dans le domaine de l'assistance technique ou dans l'industrie privée, devront s'effacer, progressivement mais rapidement, devant les Africains, les Français conservant avant tout un rôle de formateur à un niveau sans cesse plus élevé.

4—Un gros effort d'industrialisation sera fait pour accélérer l'évolution de l'Afrique et diminuer sa dépendance à l'égard du secteur agricole.

Le président Pompidou a réaffirmé, dans chaque capitale visitée, la permanence de l'intérêt de la France pour ses anciennes colonies.

Un autre point extrêmement important doit être souligné. Partout où il est passé, le président de la république a déclaré avec force, beaucoup plus, sans doute, à l'intention de certains Français qu'à celle des Africains, que l'aide de la France, si elle est généreuse, n'est pas sans compensation.

Les dons, les prêt, les investissements, l'aide technique sont rentables dans la mesure où ils font travailler des entreprises françaises, créent de nouveaux emplois, font circuler les capitaux, produisent des bénéfices matériels et moraux et accroissent le prestige et l'influence de la France. D'autre part, le président, nous l'avons déjà dit, s'est comporté partout comme le champion du tiers monde.

"Nous ne prétendons pas au monopole de l'aide et même, nous n'en voulons pas. Nous n'avons pas les moyens de mettre à la disposition de l'Afrique tout ce qui lui est nécessaire pour franchir le seul du sous-développement. Tous les pays industrialisés doivent comprendre que leur devoir et leur intérêt sont d'aider les Africains à élever leur niveau de vie", a-t-il dit, sous une forme ou sous une autre, à chaque étape de son voyage.

Héros russe en Israël

TEL-AVIV (AFP) — Un émigrant venant d'URSS, le commandant Gricha Feigin, "héros de l'Union soviétique", est arrivé hier à Tel-Aviv, à l'issue d'une longue lutte avec les autorités soviétiques pour obtenir son permis d'émigrer en Israël.

Agé de 44 ans, le commandant Feigin a déclaré à son arrivée à l'aéroport de Lod, qu'il avait été interné en Union soviétique dans un hôpital psychiatrique de Riga pour avoir renvoyé aux autorités ses nombreuses décorations, en signe de protestation contre "les procès et persécutions contre les juifs".

Pour les activistes de l'IRA: la clandestinité

par Boni de TORHOUT

BELFAST, Irlande du Nord (AFP) — Les chefs de l'aile marchante de l'I.R.A. (armée républicaine irlandaise), les "Provisionals" ou "Provos", sont entrés à Belfast dans la plus complète clandestinité. Jusqu'à présent, tout en se maintenant à l'abri des recherches policières, ils gardaient avec le monde extérieur, notamment avec certains journalistes, des contacts fréquents. Depuis moins de 24 heures ces contacts ont été coupés.

Les extrémistes républicains s'attendent d'un moment à l'autre que le gouvernement unioniste du major Chichester-Clark invoque la loi d'exception dite des "pouvoirs spéciaux", et ils prennent leur précaution contre les risques d'internement administratif dont ils pourraient être l'objet.

Cette éclipse des éléments les plus militants ne signifie pas pour autant qu'ils renoncent à la lutte. Tout au contraire, les "Provisionals" ont renforcé leur emprise. Ils contrôlent maintenant cinq des six groupes "d'auto-défense" des quartiers catholiques de la capitale de l'Ulster, court-circuitant presque totalement les éléments dits "orthodoxes" de l'I.R.D., apprend-on de bonne source.

Dans la situation révolutionnaire actuelle, il peut sembler paradoxal que ces éléments extrémistes représentent en fait non pas l'extrême gauche, mais les tendances traditionnelles du nationalisme irlandais. C'est pourtant le cas et à Belfast on les appelle maintenant les "verts", de la couleur nationale de l'Eire.

Inversement, la vieille garde de l'I.R.D. en Ulster a été depuis plusieurs années noyautée par la gauche et certains observateurs n'hésitent pas à dire que son chef, Cathal Goulding, est un communiste de tendance "stalinienne".

Les hommes de Goulding se refusent à la confrontation directe avec les troupes britanniques et préfèrent accomplir dans les quartiers catholiques de Belfast et de Londonderry un travail politique en profondeur. Les "Provisionals" au contraire ont pour objectif la réunification de l'Irlande sur une plate-forme purement nationaliste. Leur force provient de ce qu'ils sont, dans ce pays où l'histoire est perpétuellement présente, les continuateurs des combattants de l'indépendance irlandaise de 1921. Les options politiques, pour eux, devront être prises par une République irlandaise unifiée.

La "vieille garde" se sent visiblement débordée et elle a lancé hier un appel à l'unité de tous les républicains de l'Ulster, qui sonne comme un aveu de son impuissance. L'un des chefs de cette tendance, M. Thomas MacGiolla, a dénoncé en termes violents les provocations des "Provisionals" et demandé le retour au calme.

Quant au gouvernement de Belfast il se prépare apparemment à une nouvelle épreuve de force. Le premier ministre, M. Chichester-Clark, se rendra lundi à Londres pour s'entretenir avec le gouvernement britannique. Certains observateurs pensent qu'il pourrait demander à Whitehall le feu vert pour appliquer les pouvoirs spéciaux.

Enfin, selon certains renseignements, les protestants de l'Ulster s'apprêteraient au cours du prochain week-end à lancer contre les extrémistes catholiques une contre-attaque d'envergure.

Legaré

TOUT POUR LE FOYER

PROFITEZ DE LA GRANDE VENTE

"ÉTIQUETTE ROUGE"

POUR DES FORMIDABLES SPÉCIAUX DE MI-SAISON

DES RÉDUCTIONS IMPRESSIONNANTES SUR TOUS LES MEUBLES, APPAREILS ÉLECTRIQUES ET DE DIVERTISSEMENT.

DES PRIX SI BAS QU'ILS CONVIENDRONT TRÈS CERTAINEMENT AUX BUDGETS LES PLUS MODESTES.

12 MAGASINS À MONTRÉAL POUR VOUS SERVIR

1200 AMHERST Tél: 842-8911

1278 Mont Royal est – 521-5373
3250 rue Masson – 725-2453
3734 rue Notre-Dame ouest - 935-6994
4010 rue Wellington – 768-4730
11926 rue Notre-Dame est – 645-5371

6960 ST. HUBERT Tél: 271-4668

10530 Boul. Pie IX – 322-2741
3730 rue Ontario est – 526-1667
1020 rue Notre-Dame – 637-5825
4660 rue Ste. Catherine est – 255-7029
6589 Boul. Monk – 768-4777

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

AUGER (Palmire) — A Montréal, le 9 février 1971, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Joseph Auger, née Palmire Bédard, épouse en 1res noces de feu Edmond Brazeau, de St-Rédempteur (Rigaud) et en 2es noces de feu Octavien Lavoie. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BALAN (Elena) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Elena Béatrice Balan. La cérémonie aura lieu samedi le 13 à 10 h. 30 au cimetière Mont-Royal, l'inhumation au cimetière du même endroit.

BEDARD (Annette) — A Trois-Rivières, le 10 février 1971, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Charles-Edouard Bédard, née Annette Prince, demeurant à 3360 Houde, app. 3, Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rousseau & Frères
445, rue des Volontaires
Trois-Rivières
à 2 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Brébeuf, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de St-Michel de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBEAU (L.C.) — A Montréal, le 11 février 1971 à l'âge de 76 ans est décédé L.C. Barbeau, fondateur de L.C. Barbeau Ltée, résidant à Ste-Adèle; époux de Germaine Paquette. Il laisse dans le deuil ses enfants, Mme Maurice Lupien (Madeleine de Ste-Adèle), L. Guy Barbeau et André Barbeau; ses brus: Mme L. Guy Barbeau, née Cécile Pérusse et Mme André Barbeau, née Yolande Laurin; son gendre: Maurice Lupien. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons seront acceptés à l'Institut de Cardiologie.

BELANGER (Ferdinand) — A LaSalle, le 9 février 1971, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Ferdinand Bélanger, époux de feu Léocadie Chénier, demeurant 7575 Edouard, LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708, rue Centrale à LaSalle
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Verdict, aujourd'hui, dans le cas du premier accusé de l'émeute de St-Léonard

C'est aujourd'hui que le premier prévenu à subir son procès en relation avec l'émeute du 10 septembre 1969, à Saint-Léonard, connaitra son sort. Ce procès s'est déroulé devant un jury des Assises que présidait le juge Paul Trépanier.

Hier après-midi, les procureurs en présence, Me Louis G. Robichaud, pour la Couronne, et Me Claude Fillion, pour la défense, ont présenté, le premier son réquisitoire, le second son plaidoyer, et le juge devait s'adresser lui-même au jury ce matin.

Dans le premier cas, Me Robichaud s'est principalement attaché à démontrer la gravité de tels événements dans notre société et la grave responsabilité de ceux qui participent à de telles démonstrations.

Murray Hill

"Si celle-là n'a causé que des dommages étendus à la propriété privée (une trentaine d'établissements au moins attaqués par des vandales), dit-il, on ne peut pas oublier que celle qui a eu pour scène les propriétés de la Murray Hill a fait mort d'homme".

En riposte, Me Fillion a rétorqué que si ce qui s'était passé était fort sérieux, tragique même, cela ne démontre aucunement la culpabilité du prévenu Georges Lizotte.

Dans son propre témoignage, ce dernier a dit s'être rendu à Saint-Léonard, pour entendre M. Raymond Lemieux et que c'est de loin qu'il avait suivi d'abord la marche, puis l'affrontement entre les manifestants et les policiers, dans le voisinage de l'école Jérôme Le Royer.

Les policiers

Alors que les policiers avaient soutenu qu'il avait refusé de circuler et s'était rebiffé en disant qu'il était fonctionnaire et connaissait ses droits, l'accusé soutint qu'à aucun moment il n'avait entendu cet ordre de circuler, pas plus qu'il n'avait compris alors que la loi de l'émeute avait été proclamée.

Ayant tourné les talons pour descendre la rue Pontoise sur le sud, il se buta sur un car de reportage de Radio-Canada, et, selon son témoignage, c'est à ce moment-là que deux policiers l'empoignèrent pour le faire monter dans le "panier à salade" de la Sûreté du Québec.

Son témoignage devait être corroboré sur plusieurs points par des reporters de la société d'Etat et par un couple de Saint-Léonard avec qui il causait, quelques secondes seulement avant son arrestation.

En contre-preuve, toutefois, Me Robichaud a fait témoigner un policier provincial dans l'intention de faire établir que c'est vers 10 h. p.m. que le prévenu aurait fait son entrée dans le wagon cellullaire, soit plusieurs minutes après que la loi de l'émeute fut entrée en pleine application sur tout le territoire de Saint-Léonard.

AVIS

Avis est par la présente donné que Jean-Pierre Noury, fils de René Noury et de Georgette Peneault, demeurant et domicilié au 12, 42ème Avenue à Bois-des-Fillion, district de Terrebonne, a présenté au Ministre de la Justice une requête suivant la "Loi du changement de Nom" (chapitre 77 des Statuts de la Province de Québec de 1965) aux fins de changer son nom en celui de Jean-Pierre Deslauriers et d'y exercer tous ses droits sous ce nouveau nom.

BELAND, TRUDEAU & BASTIEN
Procureurs du requérant

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le 25ème jour de novembre 1970, sous le no 2243659, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Quebec Vealers Ltd., à la Banque de Nouvelle-Ecosse, une Banque Canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres actuels ou futurs du (de la) dit (e) Quebec Vealers Ltd. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec. Ce 5ème jour de février 1971.

LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE RIGAUD ET DE ST-CLET
APPEL, D'OFFRES DE VENTE
en bloc ou en partie

a) Terrain et immeubles (meunerie et magasin) avec machinerie, outillage et accessoires, situé au no civique 21 rue Coopérative à Rigaud, Vaudreuil, P.Q.

b) Terrain et immeubles (meunerie et magasin) avec machinerie, outillage et accessoires, situé à St-Clet, Soulanges, P.Q.;

c) Roulant et Stock de marchandises.

Tous les détails seront fournis par nos représentants aux endroits désignés.

Les soumissions seront reçues au bureau du soussigné, soit 450 est, rue Sherbrooke, suite 801, Montréal, jusqu'au 23 février 1971, à 3 heures p.m.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur toute banque à charte du Canada, fait à l'ordre de Roger Messier, C.A., ès-qualité, liquidateur de la Société Coopérative Agricole de Rigaud et St-Clet, pour une somme équivalente à 10 pour cent du total de la soumission présentée.

Le soussigné n'est pas tenu d'accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions. Il se garde le droit de les rejeter en tout ou en partie, s'il juge à propos, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

450 est rue Sherbrooke,
Suite 801, Montréal 132.

ROGER MESSIER, C.A.,
Liquidateur.

AETERNA-VIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des actionnaires d'Aeterna-Vie, Compagnie d'Assurance aura lieu au numéro 850 Place d'Youville, à Québec, mardi, le 23 février 1971, à onze heures et demie du matin, aux fins

a) de recevoir et d'étudier, quant à l'exercice ayant expiré le 31 décembre 1970, le rapport des administrateurs sur les recettes et dépenses, le bilan, et le rapport des vérificateurs des comptes;

b) de procéder à l'élection des administrateurs;

c) de nommer les vérificateurs et de fixer leur rémunération;

d) de discuter toute autre question qui pourra être soumise à l'assemblée.

Montréal, le 10 février 1971.

Le secrétaire,
LUCIEN GROTHE.

PROVINCE DE QUEBEC CITE DE LASALLE
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, et Jacqueline Giguère, greffier de ladite Cité, qu'à une assemblée spéciale tenue le 1er décembre 1970 suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 1273 et intitulé:

"REGLEMENT POURVOYANT A LA CONSTRUCTION D'UN CHALET ET D'UNE PISCINE DANS LE PARC OUELLETTE ET A UN EMPRUNT DE $301,7000.00 A CETTE FIN."

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité par les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables, le 15 décembre 1970 et de plus que ledit règlement a été approuvé par l'Honorable Ministre des Affaires Municipales en date du 3 février 1971 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNE à LaSalle, ce 8ème jour de février 1971.

Dr LIONEL BOYER
Maire de la Cité de LaSalle
Jacqueline Giguère
Greffier de la cité de La Salle

LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER
DIVISION DE L'EQUIPEMENT
APPEL D'OFFRES : No 200
AMEUBLEMENT POUR ECOLE POLYVALENTE

La Commission Scolaire Baldwin-Cartier recevra jusqu'à 3.00 heures p.m. le 3 mars 1971 à 130 Ambassador, Pointe-Claire, des offres sous enveloppe scellée, pour AMEUBLEMENT POUR ECOLE POLYVALENTE.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire, auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque visé équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire et tiré sur une banque à charte ou une Caisse Populaire. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire, à la compétence de M. Michel-A. Rousseau, secrétaire-trésorier.

Les soumissionnaires pourront se procurer les devis et autres documents à [illegible] bureau de l'Equipement Scolaire auprès de l'Acheteur.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à 3.00 p.m., à 130 Ambassador, Pointe-Claire.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Gilles BLANCHARD
Directeur

BLEAU (Armand) — A Verdun, le 11 février 1971, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Armand Bleau, époux de Réalda Paquette; père de Claire, Richard, Denise, Gilles; demeurant 145, 4e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
5551, rue Wellington, Verdun,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOLDUC (Lydia) — A Montréal, le 10 février 1971 à l'âge de 71 ans est décédée Mme Alphonse Bolduc née Lydia Côté. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880 boul. St-Michel
pour se rendre à l'église Ste-Yvette où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULANGER (Yvonne) — A Montréal, le 9 février 1971, à l'âge de 63 ans, est décédée Yvonne Larivière, épouse de Paul Boulanger, ex-marchand de balances et réparation; mère de Michel et Françoise. Les fubnérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835, rue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRULE (Emilien) — Accidentellement à Maniwaki, le 9 février 1971, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Emilien Brulé, époux de Gisèle Tringue, père de Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau, angle Lacordaire
à 10h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMIRAND (Paul) — A Montréal, le 11 février 1971 à l'âge de 62 ans, 10 mois est décédé M. Paul Camirand, époux en 1es noces de feu Emma Saindon et en 2es noces de Yvette Talbot; il laisse ses frères et ses soeurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau, angle Lacordaire
à 1 h. 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de l'est, lieu dela sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN (Germaine) — A Lachenaie, le 9 février 1971, à l'âge de 76 ans, 9 mois, est décédée Mme Alphonse Cantin, née Germaine Gariépy, demeurant 2495, boul. St-Charles, Lachenaie. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis
939, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Wilfrid) — Subitement à Ste-Marthe de Vaudreuil, le 9 février 1971, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Wilfrid Charbonneau, époux de feu Imelda Robillard. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin & Felx,
à Ste-Marthe,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lazare où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

CORBEIL (Hélène) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Ovila Corbeil, née Hélène Kingsburry. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 10h45 pour se rendre à l'église Saint-Etienne, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Roger) — A Montréal, le février 1971, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Roger Cormier, époux de Marie Larivée, père de Marie-Paule (Mme Roland Veillette), Pierre et son épouse Dina Flynn, lui survivent 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos
3503, rue Papineau
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROCHETIERE (Frère Jean-Paul, capucin) — A Ottawa, le 10 février 1971, à l'âge de 55 ans, est décédé Frère Jean-Paul Crochetière, capucin (Frère Yvan); il était le fils de feu Raymond Crochetière et de feu Aimée Meloche. Après 27 ans de vie religieuse durant laquelle il avait tenu des postes d'administration temporelle à Ottawa et à Cap-Rouge près de Québec. Il laisse 2 frères Lucien, de Duvernay, Laurent, de Montréal, une soeur Mme Maurice Brunet née Réjeanne, de Montréal. Le corps repose en l'église St-François corps repose en l'église St-François. Exposé vendredi à la chapelle de la Réparation, Pointe-aux-Trembles. Le service solennel à 10 h. 30, samedi. L'inhumation à la crypte de la chapelle.

DEISTLER (Jules) — A Lesage, le 11 février 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jules Deistler, époux de Annette St-Aubin, père de Mme Madeleine Hagge, Bernard Deistler. Laisse sa bru: Andrée Dagenais, ses petits-enfants; Marcelle, Ronald et Lynn Deistler, Katherina et Michael Hagge, son frère, Gilbert Deistler. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils
400, rue Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à l'église de Lesage où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à l'Hôpital Shriner's, seraient appréciés.

VILLE DE LONGUEUIL
SOUMISSIONS
REGLEMENT No 135

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au "Bureau des Soumissions Déposées de Montréal", 4970 de la Savane, Montréal, seront reçues jusqu'à vendredi, le 26 février 1971 jusqu'à 16:00 heures de l'après-midi pour être ouvertes lundi, le 1er mars 1971 à 20:00 heures, à une assemblée du Conseil municipal, pour l'installation de conduits souterrains sur la rue 156-885-5 (Terrain du Métro).

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le Service du Génie de la Ville de Longueuil. On obtiendra ces formules de même que les plans et Cahiers des Charges moyennant un dépôt de dix dollars ($10.00) non remboursable, en s'adressant au bureau du Service du Génie, 699 ouest, Curé-Poirier, Longueuil.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Longueuil pour un montant au moins égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

Chaque soumission sera également accompagnée d'une lettre d'une compagnie d'assurance certifiant qu'un cautionnement d'exécution des travaux et qu'un cautionnement pour gages, matériaux et services pour une valeur de cinquante [illegible] soumission seront accordés au soumissionnaire advenant le cas ou ce dernier serait choisi pour exécuter les travaux.

La Ville de Longueuil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation d'aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

CLAUDE GAUTHIER,
Greffier,
100 ouest, St-Charles,
Longueuil, Qué.

DE L'EGLISE (Marie-Anna) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 90 ans, est décédée Mlle Marie-Anna De L'Eglise, demeurant 6400 Langelier. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENEAULT (Lionel) — A Laprairie, le 10 février 1971, à l'âge de 63 ans, est décédé Lionel Deneault, co-propriétaire de W.L. Deneault Transport. Il laisse un frère M. Wilfrid Deneault (Noella Crevier), une soeur Mme Gérard Roy (Gertrude). Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.
425, Chemin St-Jean
à 1h30, pour se rendre à l'église Nativité où le service sera célébré à 2h., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Emile) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Emile Deslauriers fils de feu Joseph Deslauriers et de feu Célanire Ledoux, frère d'Arthur et de Mme Achille Morrissette (Eveline). Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415 est, rue Fleury
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DOUVILLE (Lydia) — A St-Eustache, le 10 février 1971, à l'âge de 75 ans, est décédée subitement Mme veuve Arthur Douville, née Lydia Desloges, demeurant au 188 Mgr-Provost, St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache
à 1h45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache où le service sera célébré à 2h. p.m., et de là au cimetière d'Oka, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Armand) — Subitement à l'Assomption, le 11 février 1971 à l'âge de 73 ans, 8 mois est décédé M. Armand Forest, époux de Anna Longpré, demeurant 158 rue du Portage à l'Assomption; beau-frère de M. le Curé Armand Longpré, curé de la paroisse Notre-Dame-des-Champs à Repentigny. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire
Edgar Guilbeault
371, boul. L'Ange-Gardien, L'Assomption
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de L'Assomption où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

GAUDREAU (Fernand) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 55 ans, est décédé Fernand Gaudreau, époux de Martha Govette, père de Marquita, frère de Wilfrid. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 est, av. Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Pike River, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Marie-Rose) — A Montréal, le 9 février 1971, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Armand Gendron, née Marie-Rose Riendeau; demeurant St-Leclaire. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Ernest) — A Val d'Or, le 11 février 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Ernest Gingras, diplomé de l'Ecole Normale Jacques-Cartier (1917), époux en 1ères noces de feu Zéphérina Provost et en 2es noces de Anica Bergeron. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yves Poitras,
65, rue Beausoleil,
Ville St-Gabriel,
à 2 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale St-Charles de Mandeville, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit.

GIROUARD (Alphonse) — A Montréal, le 11 février 1971 à l'âge de 72 ans est décédé M. Alphonse Girouard, époux de feu Alphonsine Marineau, père de Béatrice (Mme Robert Durand), Roger et son épouse Hélène Daigle. Les funérailles auront lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils.
4733, rue Papineau
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Pierre Claver où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Alain) — Accidentellement à Montréal, le 9 février 1971 à l'âge de 15 ans, est décédé Alain Grenier, fils d'Antonio et de Marie Dubé demeurant au 1850 Joliette. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario Est
pour se rendre à l'église paroissiale St-Redempteur, où le service sera célébré, à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUENETTE (Amanda) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Edouard Guenette, née Amanda Courteau, mère de Mme Guy Lavallée (Marie-Marthe), Mme Noëlline Masson, Yolande, et 2 petites-filles, Louise et Elaine. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Janvier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (Blanche) — A Outremont, le 11 février 1971, à l'âge de 86 ans, est décédée Blanche Buckley, épouse de feu Charles-Edouard Hamelin autrefois de Trois-Rivières. Elle laisse dans le deuil ses deux fils, Dr Paul-Emile Hamelin et Marcel Hamelin; ses brus Mme Paul-Emile Hamelin née Marcelle Marion, Mme Marcel Hamelin, née Jacqueline Lavigne; ses trois petits-enfants, Michèle Hamelin, Mme Georges Monast née Louise Hamelin et Carole Hamelin et 3 arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée,
1111 ouest, rue Laurier
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUBERT (Napoléon) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Napoléon Hubert, époux de Lucienne Langevin, père de Maurice, Henriette (Mme H. Hamel) et André. Il laisse dans le deuil son frère Oscar, ses soeurs Rosalma (Mme N. E. Lapointe) et Alexandrina. Grand-père de Richard, Alain et Line. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504 est, rue Sainte-Catherine
à 8h45 pour se rendre à l'église Saint-Mathias, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUDON (Rolland) — A St-Léonard, le 10 février 1971, à l'âge de 52 ans et 10 mois, est décédé M. Rolland Hudon, époux de Rollande Desjardins, demeurant au 7175 Michelet. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul Demers
2138, rue Marie-Victorin
à Longueuil
à 2h50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima où le service sera célébré à 3h., et de là au cimetière de St-Georges, à Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUGHES (Robert James) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 29 ans, est décédé M. Robert James Hughes, époux d'Anna Pasquale, demeurant à 2285 Lacordaire, père de Louise, Daniel, Richard et Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504, rue Ste-Catherine Est
à 9h40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Hector) — A St-Augustin des Deux-Montagnes, le 11 février 1971, à l'âge de 93 ans, 10 mois, est décédé M. Hector Labelle, époux de feu Edwidge Therrien, demeurant Rang Lallier, St-Augustin. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils,
166, rue Principale, St-Augustin,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Augustin, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Georges) — Subitement à Iberville, le 10 février 1971, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Georges Lachance, époux de Bella Bessette, demeurant 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Oligny Ltée,
826, rue Iberville
pour se rendre à l'église St-Athanase, où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

LAFONTAINE (Eugène) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Eugène Lafontaine, époux d'Eva Gautreau, demeurant rue Bishop. Père de Jean-Paul, Robert, Claude, Alice, épouse de Lucien Cabana. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils
527, rue Sainte-Hélène, Longueuil
à 1h45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Saint-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé pour 7h.

LANGUEDOC (Bernard) — A St-Laurent, le 9 février 1971, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Bernard Languedoc, époux d'Irène Proulx, demeurant 765 Sauriol, Ste-Dorothée, Ville de Laval. Il laisse dans le deuil son neveu Raymond Curtis, sa soeur Réna (Mme B. Clements), ses frères Roland, Wilfrid, Kyran et Perly. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Inc.,
3845, boul. St-Martin, Chomedey,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église de Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Walter) — A Montréal, le 11 février 1971 à l'âge de 78 ans est décédé M. Walter Lajeunesse, époux d'Albertine Labelle. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 10 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus ou le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Joseph E.) — A sa résidence, à St-Lambert, le 12 février 1971, est décédé M. Joseph E. Landry, époux de Flore Gagné; père d'Evangéline, Rose-Marie et Gabriel. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la Maison funéraire:
J. W. MacGillivray and Sons,
307, Riverside Drive, St-Lambert
pour se rendre à l'église St-Thomas-d'Aquin, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière paroissial St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARAME (Ulric) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Ulric Laramé, époux de feu Juliette Morache; demeurant 4581 Boyer; père de Marie-Rose (Mme Jean Pelletier), Guy et Hélène (Mme Raymond Latour), il laisse dans le deuil, 10 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis.
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Florence) — A l'Hôpital St-Eustache, le 9 février 1971, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Ferdinand Larose, née Florence McNabb, demeurant à 7452, 9ième ave., Laval-Ouest. Outre son époux, elle laisse quatre filles, trois garçons, quatorze petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Résidence Funéraire
Goyer et Clément Inc.
147 boul. Sauvé, St-Eustache
à 9h45, pour se rendre à l'église St-Théophile de Laval-Ouest où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Pomeline) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 68 ans, 11 mois, est décédée Mme Roland Larose, née Poméline Germain; demeurant 3838 Henri-Dunant, ville de Laval. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130, boul. Pie-IX
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Odile) — A St-Zotique, le 11 février 1971 à l'âge de 91 ans est décédée Mlle Odile Latour demeurant chez M. et Mme Léonide Pilon du Club de golf St-Zotique. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.E. Ménard & Fils.
à Coteau Landing
pour se render à l'église paroissiale St-Zotique où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Télesphore, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Philomène) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 57 ans, est décédée Philomène Alloi, épouse de Zéon Lavoie. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.
2548, rue Beaubien est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc, ou le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGRIS (Normand) — A Chomedey, le 11 février 1971 à l'âge de 22 ans est décédé M. Normand Legris, fils de Eugène Legris et de Simone Labonté. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet et Fils Enrg.
3517, boul. Lévesque, Chomedey
pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Fassett, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

CHAPUT (Rose Bélanger) — Pour ce 7e Anniversaire, trois messes seront chantées à l'Abbaye de St-Benoit-du-Lac. De tes enfants pour lesquels tu seras toujours l'irremplaçable. Priscille et Raymond.

PICHE (Mme Arthur) — Chère maman voilà déjà un an le 11 février, que vous nous quittiez pour un monde meilleur. Votre grand pèlerinage sur la terre est terminé. Vous avez été chère maman pour papa et nous, tous vos enfants, et petits-enfants, la plus merveilleuse des mamans. Vous étiez remplie de bonté de courage et combien de douceur dans votre coeur. Chère maman, jamais nous pourrons vous oublier et chaque jour nous pensons à vous. Votre souvenir restera à jamais gravé dans nos coeurs. Chère mère, nous espérons tous, le jour où nous pourrons partager votre bonheur pour l'éternité.
votre mari, vos enfants et petits-enfants.

LEVEILLEE (Alexandre) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Alexandre Léveillée, époux de Marguerite Drolet. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
3925, rue Monselet
pour se rendre à l'église St-Vital de Montréal-Nord, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORANGE (Lucien A.) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Lucien A. Lorange, époux de Lilas Délisle, 1690A, rue Prieur. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10,540, rue Papineau
à 8h45 pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Anita) — A Montréal, le 12 février 1971, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Oscar Lussier, née Anita Huard, demeurant 2340, rue Moreau. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARANDA (Jean-Marie) — Accidentellement à Ottawa, le 11 février 1971, à l'âge de 41 ans, est décédé Docteur Jean-Marie Maranda (Directeur du département de mathématiques à l'Université de Montréal), époux de Jeanne Cloutier. Il laisse dans le deuil 4 enfants: Alain, Suzanne, Louise et Olivier. Lui survivent outre sa mère Mme Vincent Maranda, 2 frères: Vincent; Marc, époux de Claudette Laflamme; 3 soeurs: Madeleine, épouse d'Arthur Dansereau; Yolande, épouse de Maurice Décarie; Mireille, épouse d'André Leroux. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Saint-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Paul) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul Michaud, époux de Noëlla Parent, père de Jeannine, Marie, Lise et Danielle, frère de Thérèse Farmer, Mme Annette Gendron, soeur Marie-Joseph, André et Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Gaétan ou le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Cécile) — A Québec, le 10 février 1971, à l'âge de 75 ans, est décédée Dame Cécile Gagnon, épouse de feu Daniel Martineau, mère de Daniel (Yvette Paquet), Jeannette (Mme Georges Powezz), Pauline (Mme Marcel Plamondon), soeurs et belles-soeurs de M. et Mme Maurice Gagnon, Mme Marie-Paule Daunais, Mme Blanche Gagnon, Mme Alma Gagnon, Mme Gabrielle Gagnon, et Mlle Yvette Martineau. Elle demeurait à 332 Chemin de la Canardière. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira
du Funerarium Lépine Ltée
318, Chemin de la Canardière
à 9h45, pour se rendre à l'église St-Esprit où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de St-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMANDIN (Albert) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Albert Normandin, époux de Blanche Girard. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733, rue Papineau,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka ou le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Albertine) — A la Providence Auclair, le 11 février 1971, à l'âge de 81 ans est décédée Mme veuve Alphonse Ouellette, née Albertine Beaudoin, mère de Berthe (Mme William Lucien Houle), Madeleine (Mme Paul-E. Benoit), Alphonse E. Juliette Tourigny). Thérèse (Mme Raymond Morin), Armand et Gilbert (Angeline Pizardi), soeur de Bernadette et Théodule Beaudoin. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle boul. St-Michel
à 9 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVENCHER (Armand) — A Montréal, le 12 février 1971, est décédé Armand Provencher, époux de Madeleine Cyr demeurant 224, rue Cousineau, Pont-Viau. La dépouille mortelle sera exposé aux salons
Patrick Provencher
4240, rue Adam
Avis des Funérailles plus tard.

RIVARD (Télesphore) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Télesphore Rivard, époux de Delma Nantais, père de Mme Alexander J. Currie (Lucille), Mme Roland Lefebvre (Doris). Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.
4201, rue Hochelaga,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN XXIII

En reconnaissance à Jean XXIII pour 2 faveurs obtenues par son intercession. R. A. L.

Reine-Elisabeth ENRG
FLEURISTE
GILLES ROULEAU, prop.
1270, RUE GUY
ANGLE STE-CATHERINE
TÉL. 935-4793
UN SEUL MAGASIN

RIVEST (Rose-Anna) — A Longueuil, le 11 février 1971, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Adélard Rivest, née Rose-Anna Lefebvre, demeurant 3810 rue Coderre, St-Hubert, mère de Maurice, époux de Jacqueline Pelletier. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SABOURIN (Juliette) — A Montréal, le 10 février 1971 à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Olivier Sabourin née Juliette Robichaud, demeurant rue Connaught, Otterburn Park; mère de Guy, Marcel, Huguette (Mme Paul Bernard), Yolande (Mme Jean-Claude Messier), André et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi p.m. le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
169, rue Prince-Albert,
Otterburn Park
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bon-Conseil où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de St-Hilaire, lieu de la sépulture.

SEGUIN (René) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé M. René Séguin, époux en premières noces d'Adrienne Fortier et en secondes noces de Berthe Raby, père de Gilles (opticien d'ordonnances), il laisse aussi dans le deuil ses soeurs Annette, Marguerite et Gilberte, ainsi que ses frères Aurèle et Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Résidence Funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, St-Denis
à 10h45, pour se rendre à l'église St-Edouard ou le service sera célébré à 11h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECAL (Marie) — A Montréal, le 10 février 1971, est décédée Mlle Marie Sénécal, fille de feu Lactance Sénécal et de feu Louise Wilson. Elle laisse dans le deuil ses 2 soeurs: Irène et Gabrielle, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle était retraitée du bureau d'Enregistrement. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
807, rue Roy est
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Alfred) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Alfred Simard, époux de feu Maria Gauthier, autrefois de la paroisse St-Victor. Il laisse dans le deuil ses 10 enfants, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Victor, ou le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-MAURICE (Honoré) — A St-Placide des Deux-Montagnes, le 10 février 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Honoré St-Maurice, époux de Jeanne Robert, demeurant Rang Cote Double. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Vendette
42, rue de l'Eglise
St-Placide
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Placide où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimétière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

1er ANNIVERSAIRE

M. HORACE MONTPETIT
(ex-conseiller de la Ville de Montréal)

A la douce mémoire de Horace Montpetit. Un an déjà que tu nous as quittés, toi qui nous étais si cher, nous ne t'oublierons jamais, tu es toujours présent dans nos pensées, conserve-nous ta tendresse et ton appui, jusqu'au jour où nous serons tous réunis dans le "Chez-nous" de là-haut.

Une messe sera célébrée le lundi 15 février, à 4.15 hres p.m., en l'église St-Eugène de Rosemont. Recommandée par son épouse Jeannette et ses enfants M. et Mme Gilles Montpetit, M. et Mme Claude Bilodeau (Micheline) ainsi que ses petits-enfants.

TURCOT (Joséphine) — A sa résidence de St-Lambert à Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 95 ans, est décédée Joséphine Blanchard, épouse de feu Charles Turcot, mère de Aline (Mme H. Lussier), Thérèse (Mme A. Scott), Antoinette (Mme R. Labelle), Ernest, Charles et Emile. Lui survivent 11 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. W. MacGillivray and Sons.
307, rue Riverside Drive, St-Lambert,
pour se rendre à l'église St-Thomas-d'Aquin, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

VINCELLI (Emilio) — A Montréal, le 11 février 1971, a l'âge de 70 ans, est décédé M. Emilio Vincelli, fils de feu Joseph Vincelli et de feu Berenice Miozza, demeurant au 3425, rue Stanley. Il laisse dans le deuil 2 soeurs, Mme Joseph Chloini (Mary) et Mlle Délia Vincelli. Laisse aussi 2 neveux et une nièce. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9h45 pour se rendre à l'église United Church, 6980, rue Papineau, Montréal, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

VINET (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Vinet, P.S.S., ancien curé de la paroisse Notre-Dame de Montréal; il laisse, un frère: Bernard et 2 soeurs: Mme Henri Deguise (Marie-Anna) et Georgette. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la
Salle paroissiale de la paroisse
Notre-Dame
426, rue St-Sulpice,
pour l'église Notre-Dame ou le service sera célébré à 9 heures et de là à la grande crypte du Séminaire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à Villa Châteauneuf (Foyer de Retraite), C.P. 298 à Sutton, Brome, Québec, seraient appréciés. Direction: Urgel Bourgie Ltée.

YALE (Lucien) — A St-Jérôme, le 11 février 1971, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Lucien Yale, demeurant à Montréal; fils de feu Léopold Yale et de feu Marie-Rose Laurin; frère de Mlle Madeleine Yale, Mme Laurette Lavallée et Mme Lucien Green. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Desrosiers & Therrien,
470, rue Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit.

NECROLOGIE

M. HENRI ETHIER

Le 11 courant, à la suite d'une longue maladie, est décédé M. Henri Ethier, fils de feu Eustache Ethier et de feu Léda Henri. Il laisse dans le deuil ses frères, l'abbé Jean-René Ethier, ptre, Bernard, Maurice, Jacques; ses soeurs Jeannine (Mme Réal Lachapelle), Lucile (Mme N. Ethier-Gendron), Claire (Mme Bernard Deschênes) ainsi que ses belles-soeurs: de nombreux neveux et nièces. Le service aura lieu samedi le 13 courant, en l'église Ste-Colette, 11,931 boul. Ste-Colette, à 14:00 hres.

La dépouille mortelle est exposée au salon A. Dallaire 2645 est, boul. Henri-Bourassa.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

SERFI
Faites confiance à une maison réputée
Ne prenez pas le risque d'être désappointé, nos artistes-sculpteurs créeront, dans les plus beaux granits, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.
BUREAU : 6776 EST, SHERBROOKE
Terrain des monuments
A côté du cimetière de l'Est
6811 EST, SHERBROOKE—259-6917
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 8 H.
SAMEDI ET DIMANCHE
JUSQU'A 5 H.
Pamphlet gratuit sur demande
SEBASTIANO AIELLO
Artiste-sculpteur

la presse
PROFITEZ DU SERVICE DE
livraison à domicile
874-6911

Greffiers: le juge Fabien tranche le débat mais...

Le juge André Fabien, juge en chef de la Correctionnelle, a fait hier après-midi, en cour même, une déclaration et une mise au point qui, normalement, auraient dû mettre fin au débat sur le statut... d'illégalité de la plupart des greffiers de ce tribunal.

Au moins un juge devait toutefois subséquemment mettre en doute, dans les faits, le bien-fondé de sa position à ce sujet.

Et on se demande maintenant si le débat ouvert par le juge Irenée Lagarde, repris par le juge John O'Meara, ne devra pas être résolu par une demande d'opinion à la Cour d'appel, comme cela s'est déjà produit dans le passé, au sujet d'autres questions toutes aussi litigieuses.

Le juge Fabien

Pour sa part, le juge Fabien a déclaré ce qui suit:

"Selon ce que j'ai appris par ouï-dire (car je n'ai pas rencontré l'intéressé depuis) le juge Lagarde aurait prétendu que si des commis de bureau agissaient comme greffiers de cette cour, c'était illégal, et les procédures qui se dérouleraient alors qu'ils occupaient cette fonction étaient aussi illégales.

"S'il avait raison, cela aurait des implications formidables sur le fonctionnement de nos tribunaux, puisque, depuis plusieurs années, ce sont précisément de tels fonctionnaires qui sont utilisés pour remplir ces postes.

"Cependant, après avoir consulté des juristes et un grand nombre de mes collègues, et après une étude fort attentive de la loi, j'en suis venu à la conclusion qu'aucune illégalité n'est ainsi commise.

Le juge en chef a fait remarquer que son opinion et celle de la plupart de ses collègues étaient basées sur la définition même du greffier, dans le code criminel, et sur le fait que rien dans ce même code, ne spécifiait qu'il devait être spécialement assermenté pour remplir ce poste, sur le fait aussi que tout employé du greffe pouvait être désigné pour le remplir, et que chacun avait d'ailleurs déjà prêté un double serment d'allégeance et d'office au moment d'être embauché.

Quelques minutes plus tard, le juge O'Meara montrait une fois de plus qu'il ne favorisait pas cette opinion, demandant aux avocats impliqués dans deux affaires pendantes devant lui de consentir à ce que le greffier qui avait servi jusque-là, M. Patrick Plante, soit déclaré greffier... de facto.

Puis, de consentement obtenu, il l'assermentait pour le reste de la journée, comme le juge Lagarde l'avait fait la veille.

Il suffirait donc qu'un seul avocat refuse ce consentement, devant un juge partageant cette opinion, pour que le débat soit référé à la Cour d'appel, comme l'a d'ailleurs souhaité ouvertement le juge Fabien.

Deux chômeurs accusés de libelle séditieux

Pierre et Danièle Dupont, du 2367 Ryde, ont comparu, hier après-midi, devant le juge Louis Paradis, de la cour des sessions de la paix, sous une inculpation de libelle séditieux.

En octobre 1970, les deux inculpés auraient en effet publié, à Lachine, un tract intitulé "Le Patriote rouge" préconisant le renversement du gouvernement central par la force et la violence.

Les accusés, qui subiront leur enquête préliminaire le 18 février, ont pu recouvrer provisoirement leur liberté moyennant un dépôt de $2,000 chacun.

Me Bruno Pateras, qui représentait la Couronne, a déclaré qu'il ne s'opposait pas à un cautionnement pourvu que celui-ci soit substantiel.

"Les accusés, a-t-il dit, sont recherchés depuis octobre dernier. L'accusation qui pèse contre eux est particulièrement grave. Dans les circonstances, je pense que la cour doit faire preuve d'une certaine sévérité."

Pierre et Danièle Dupont, qui sont mariés depuis plus d'un an, sont actuellement en chômage et reçoivent $53 par semaine du Bien-être social. Ils n'ont aucun dossier criminel.

VILLE DE MONTREAL

SERVICE DES IMMEUBLES — DIVISION DE L'EXPERTISE

VENTE A L'ENCHERE

DE PROPRIETES IMMOBILIERES

mercredi le 17 février 1971

à 10:30 heures a.m., dans la salle de l'entrée principale de l'Hôtel de Ville

LOTS VAGUES

PAROISSE DU QUARTIER ST-ANTOINE (cad.)
QUARTIER SAINT-ANDRE (mun.)
VENTE No 1
Lots situés du côté nord du boulevard de Maisonneuve, à l'ouest de la rue Saint-Mathieu
Règlements de zonage : —
Zonage : Domiciliaire (art. 2b et 2c du reglement no 1242)
Les édifices à bureaux pour professionnels seulement sont également permis (article 2f du règlement no 1242)
Hauteur : Minimum 30'-0" (art. 1 du règlement no 1489)
Maximum — variable (art. 8 du règlement no 1411)
Alignement de construction :
15'-0" en retrait de la ligne de rue
(art. 2a du reglement no 1242)
N.B. — Sujet à une servitude pour fins de métro

CADASTRE 1663-1 P. 1663-2 | SUBDIVISION — | DIMENSIONS Irr. x Irr. | SUPERFICIE 4,417 pi. ca. | MISE A PRIX $70,672.00

PAROISSE LONGUE-POINTE (cad.)
QUARTIER MERCIER (mun.)
VENTE No 2
Lot situé au sud-est de l'avenue Charette et de la rue Bossuet
Règlements de zonage : —
Occupation : Commerce de la classe 1 et habitation: D-1, isolées plusieurs logements — jumelées — 3 logements maximum — contiguës — 2 logements
Hauteur : Deux (2) étages minimum et maximum
Alignement : 0'-0"; toutefois, lorsque sur le côté d'une partie de rue comprise entre deux voies transversales successives, ou comprise entre l'extrémité sans issue d'une rue et la voie transversale la plus rapprochée, une majorité de bâtiments déjà construits sont édifiés en retrait de l'alignement de la voie, les nouveaux bâtiments ne devront pas être édifiés en avant de l'alignement des bâtiments existants (cf. règlement 2110, article 3-7B)
Alignement latéral : 6'-6"
Marges latérales : 0'-0"
Marge arrière : Dix pieds (10') (peut être mesurée au centre d'une ruelle).

CADASTRE 29 | SUBDIVISION 1276 | DIMENSIONS Irr. x Irr. | SUPERFICIE 2,406 pi. ca. | MISE A PRIX $4,812.00

PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)
QUARTIER MERCIER (mun.)
VENTE No 3
Partie de terrain (cad. P. 30) située sur le côté nord de la rue Cabrini, à l'est de la rue Lacordaire
Plan C-141 Longue-Pointe
Règlements de zonage : —
Zone domiciliaire : C-1 maisons isolées ou jumelées tel qu'il apparaît à la section 1 du plan accompagnant le règlement de zonage no 2110. (art. 2-7 du reglement no 2110)
Hauteur permise : 2 étages minimum et maximum (art. 2-7 du règlement no 2110)
Nombre de logements : trois logements maximum (art. 2-7 du règlement no 2110) aucun logement permis en sous-sol (article 5-11 du règlement no 2110)
Alignement de construction :
15'-0" de la ligne de rue (art. 2-11 du règlement no 2110)
Marges d'isolement latérales :
6'-6" des limites latérales (art. 2-7 du règlement no 2110)
Marge de reculement arrière :
10'-0" de la ligne arrière du lot (art. 5-14 du règlement no 2110).

CADASTRE P. 30 | SUBDIVISION — | DIMENSIONS Irr. x Irr. | SUPERFICIE 6,925 pi. ca. | MISE A PRIX $12,118.00

QUARTIER MERCIER (mun.)
PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)
VENTE No 4
Un lot de dimensions irrégulières, situé à l'angle sud-ouest des rues de Grosbois et Paul-Pau tel qu'illustré sur le croquis CR-4091.
Règlements de zonage : —
Zonage : — Commercial — classe 1, — habitations permises
Hauteur : — Bâtiment deux (2) étages — contigu, jumelé ou isolé.

CADASTRE 404 | SUBDIVISION 790 | DIMENSIONS Irr. x Irr. | SUPEPFICIE 3,735 pi. ca. | MISE A PRIX $4,668.75

QUARTIER ST-MICHEL NORD (mun.)
PAROISSE SAULT-AU-RECOLLET (cad.)
VENTE No 5
Un lot de dimensions irrégulières, avec bâtisse érigée, portant le numéro civique 7300, 7e Avenue, situé à l'angle nord-ouest de la rue Bon-Air et de la 7e Avenue, tel que décrit sur le croquis no CR-4568.
Règlements de zonage : —
Zonage :
Domiciliaire, 1 seul logement détaché ou semi-détaché (plan no 2);
Hauteur :
Deux (2) étages maximum — deux (2) étages minimum (plan no 2);
Alignements :
15'-0" le long de la 7e Avenue
10'-0" le long de Bon-Air (article 5-2)
Marge latérale :
6'-6" (article 4-7);
Recul arrière :
20'-0" (article 4-9);
Disposition spéciale :
Logements interdits en sous-sol (article 4-11)
N.B. — Aucune obligation de construire

CADASTRE 472 | SUBDIVISION 563-1 | DIMENSIONS Irr. x Irr. | SUPERFICIE 5,917 pi. ca. | MISE A PRIX $16,000.00

PAROISSE SAULT-AU-RECOLLET (cad.)
QUARTIER MONTCALM (mun.)
VENTE No 6
Deux (2) lots de dimensions arrégulières, situés boulevard Crémazie, côté sud, entre Papineau et Cartier, tels que décrits sur le plan M-158 St-Denis.
Règlements de zonage : —
Zonage : Commercial — règlement no 1396, article 2
Hauteur : 25 pieds minimum —
44 pieds maximum et quatre étages. Règlement no 1396, article 9
Alignement de construction : Aucun

CADASTRE 421 | SUBDIVISION 1368 1367 | DIMENSIONS Irr. x Irr. | SUPERFICIE 13,887 pi. ca. | MISE A PRIX $62,491. 50

PAROISSE DE MONTREAL (cad.)
QUARTIER NOTRE-DAME-DE-GRACE (mun.)
VENTE No 7
Deux (2) lots de dimensions irrégulières à être vendus en bloc situés sur le côté ouest de Grand Boulevard, au sud des voies du C.P.R. tels que décrits sur le croquis CR-4660.
Règlements de zonage : —
Zonage :
Industriel classe 1, Commercial et Domiciliaire — Bâtiments détachés, semi-détachés ou contigus, tel qu'il apparait à la section 3 du plan accompagnant le règlement de zonage no 3955.
Hauteur :
4 étages maximum —
2 étages minimum, tel qu'il apparait à la section 3 du plan accompagnant le règlement de zonage no 3955.
Etablissements permis :
Les établissements industriels énumérés aux articles 3-4 et 3-5, ainsi que les établissements commerciaux énumérés aux articles 3-2 et 3-3 du règlement no 3955.
Nombre de logements :
Illimité, tel qu'il apparait à la section 3 du plan accompagnant le règlement de zonage no 3955.
Locaux situés sous le rez-de-chaussée :
Aucun logement (article 4-12 du règlement no 3955).

CADASTRE 163 | SUBDIVISION P. 16 P. 17 | DIMENSIONS Irr. x Irr. | SUPERFICIE 9,770 pi. ca. | MISE A PRIX $19,540.00

Alignements de construction :
0'-0" le long de Grand Boulevard
6'-6" le long de la rue projetée
(article 5-4 du règlement no 3955)
Marge latérale :
(lorsque laissée volontairement)
6'-6" pour les bâtiments de 2 étages,
10'-0" pour les bâtiments de 3 étages,
11'-6" pour les bâtiments de 4 étages,
(article 4-8 du règlement no 3955)
Recul arrière :
10'-0" minimum (article 4-10 du règlement no 3955).

QUARTIER MONT-ROYAL (mun.)
VILLAGE INC. DE LA COTE-DES-NEIGES (cad.)
VENTE No 8
Un emplacement, de dimensions irrégulières, à être vendu "en bloc", situé à l'angle sud-ouest de la rue De La Savane et de l'avenue Mountain Sights, tel qu'illustré sur le croquis no CR-4170.
Règlements de zonage : —
1°. Zonage : — Industriel et commercial — classe 1 sans habitation — règlement no 3955
2°. Hauteur : — Six (6) étages maximum — isolé, jumelé ou contigu
3°. Alignement : — Quinze (15) pieds sur les deux rues
4°. Recul arrière : dix (10) pieds (410)

CADASTRE 98 | SUBDIVISION P. 431 à P. 441 442 à 443 | DIMENSIONS Irr. x Irr. | SUPERFICIE 23,659 pi. ca. | MISE A PRIX $82,806.50

QUARTIER MONT-ROYAL (mun.)
VILLAGE INC. DE LA COTE DES NEIGES (cad.)
VENTE No 9
Un lot de dimensions irrégulières, situé à l'est de l'avenue Mountain Sights, entre les rues Buchan et Paré, tel qu'illustré sur le croquis CR-4310, avec bâtisse dessus érigée et portant le numéro civique 5070, avenue Paré.
Règlements de zonage : —
Zonage :
Industriel classe 1, tel qu'il apparaît à la section 2 du plan de zonage accompagnant le règlement no 3955.
Etablissements permis :
Les établissements commerciaux, tels qu'énumérés aux articles 3-2 et 3-3 du règlement no 3955, et les établissements industriels, tels qu'énumérés aux articles 3-4 et 3-5 du règlement no 3955.
Les habitations sont défendues (article 8-2 du règlement no 3955).
Hauteur :
6 étages maximum, tel qu'il apparait à la section 2 du plan accompagnant le règlement no 3955.
Alignement de construction :
15'-0" le long de chacune des rues (article 5-4 du règlement no 3955).
Marge latérale :
Aucune pour les bâtiments jusqu'à 4 étages inclus, mais au moins une pour les bâtiments de 5 et 6 étages(article

CADASTRE 99 | SUBDIVISION F-4 | DIMENSIONS Irr. x Irr. | SUPERFICIE 31,845 pi. ca. | MISE A PRIX $159,225.00

Marge latérale :
suite...
4-9, règlement no 3955).
— 6'-6" pour les bâtiments de 2 étages ou moins
10'-0" pour les bâtiments de 3 étages,
11'-6" pour les bâtiments de 4 étages,
13'-0" pour les bâtiments de 5 étages,
14'-6" pour les bâtiments de 6 étages,
que une ou des marges soient laissées volontairement ou non. (article 4-8, règlement no 3955).
Recul arrière :
10'-0" de la ligne arrière d'un lot ou de l'axe d'une voie publique (article 4-10, règlement no 3955).

CONDITIONS ET RENSEIGNEMENTS

1°. L'enchérisseur à qui sera adjugé l'immeuble devra être le signataire du certificat d'adjudication incluant les Conditions de la Vente.
2°. (Article 1o. des Conditions de la Vente). Le prix d'adjudication est payable à l'option, a ou b, de l'adjudicataire.
a — au comptant sur adjudication
b — ving pour cent (20%) comptant lors de l'adjudication, le solde en dix (10) versements égaux échéant les 30 avril et 31 octobre de chaque année. Toute partie du solde dû porte intérêt au taux de sept pour cent (7%) l'an, à compter de la date d'adjudication.
3°. L'adjudicataire devra s'engager à construire dans les délais prévus aux "Conditions de la Vente".
4°. Une copie des Conditions de la Vente sera donnée à toute personne intéressée.
5°. Copies des règlements de zonage susmentionnés peuvent être obtenues du Bureau du Greffier, chambre 120, Hôtel de Ville. Il est bien entendu que les dispositions du Règlement numéro 1900 et de ses amendements s'appliquent à tous les lots plus haut mentionnés.
6°. Un dépôt de vingt pour cent (20%), au comptant ou par chèque visé, de la mise à prix sera exigé de l'enchérisseur.
7°. L'adjudicataire devra payer les droits mentionnés à l'article 69 du chapitre 79 de la Loi des licences, Statuts Refondus de Québec, 1964.
8° Tous ou certains des immeubles ci-dessus énumérés pourront être retirés avant leur mise aux enchères.
Pour plus amples renseignements concernant les Conditions de la Vente, s'adresser à :

Cabinet du Directeur
507, Place d'Armes,
Suite 1300

Monsieur Roland Garand, surintendant,
Division de l'expertise,
507 Place d'Armes,
Suite 1300
(Tél. 872-3687)

Le Directeur des Immeubles,
Jacques Fillon

SOLDES à prix dérisoires au CARREFOUR DES ÉCONOMIES

DUPUIS
au sous-sol, Centre-ville seulement

VENTE FINALE — PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES POUR CES ARTICLES S.V.P.

Prix spécial de 9 h 30
100 manteaux
Canevas, drap, à effet glace et autres, de couleurs et styles variés, longueurs mini, midi et maxi. 5 à 15 ans.
Ordinairement 34.97 à 60.00
10.00 chacun
DUPUIS — RAYON 1515

Prix spécial de 9 h 30
100 manteaux variés
Drap, vinyle, nylon ciré et gabardine, avec ou sans collet de fourrure dans le lot, à boutonnage simple ou double. 5 à 15, 10 à 20, 38 à 44 ans. Tons variés.
Ordinairement 49.97 à 89.97
25.00 chacun
DUPUIS — RAYON 1515

Prix spécial de 9 h 30
150 robes en Fortrel*
Robes à imprimés variés, lavables, ne nécessitant que peu ou pas de repassage. 5 à 15, 10 à 20, 16½ à 24½.
*Marque déposée
Ordinairement 16.97
5.00 chacune
DUPUIS — RAYON 1535

Prix spécial de 9 h 30
100 complets d'hommes
Magnifique complet 100% laine au fini wosted. Veste à 2 ou 3 boutons. De coupe conventielle et pantalon à passants de ceinture et jambes courantes. En gris, brun, fusain ou bleu. 36 à 40.
Prix courant 34.97 à 59.97
15.00 chacun
DUPUIS-RAYON 1605

Nouveaux impers
Nouveautés du printemps, imperméables «Canadian Mist» de styles et de couleurs variés. 7 à 15 ans. De légères imperfections n'affecteront ni la durée ni l'apparence. 100 seulement.
Ordinairement 22.00
6.88 chacun
DUPUIS — RAYON 1515

Chemises pour garçons
Style western et ordinaire, 100% nylon extensible, de ton cuivre, ton or, vert ou bleu. 8 à 16 ans. 85 seulement.
Prix courant 3.97
2.00 chacune
DUPUIS — RAYON 1665

Pantalons pour femmes
100 seulement! En nylon extensible ou Fortrel* d'entretien minime. Tons variés, 8 à 44 ans.
*Marque déposée
Ordinairement 7.97, 8.97, 9.97, 10.97
5.00 chacun
DUPUIS — RAYON 1545

200 pantalons Koratron®
En polyester, viscose, laine et flanelle, facile d'entretien et sans repassage. Pantalon à passants de ceinture ou continental ajustable sur les côtés. Jambes courantes. En gris, fusain, bleu et noir. Pour garçons, 10 à 16 ans.
Prix courant 5.99 à 7.47
1.00 chacun
DUPUIS — RAYON 1655

Gaines "Wonder Bra"
Gaine en Lycra* à panneaux doubles devant et derrière. M. G. TG. 2X - 3X.
*Marque déposée.
Prix courant 15.00
6.50 chacune
DUPUIS — RAYON 1365

Bottillons de cuir
Hommes: Prix courant 10.97 à 12.97
5.00 la paire
Garçons: Prix courant 10.97
4.00 la paire
Bottillons lacés avec chaude doublure. 75 paires pour hommes, 50 pour garçons. En noir et brun. Hommes: 6 à 12; garçons: 1 à 5.
DUPUIS — RAYON 1675

Peignoirs en Orlon*
De styles et couleurs variés, en peluche Orlon* ou autres. P.M.G.
*Marque déposée
Prix courant 12.97 à 14.97
6.00 chacun
DUPUIS — RAYON 1385

175 tricots "Thermal"
Pour hommes, 100% coton, en blanc seulement. P.M.G.
A) Camisole Prix courant 1.97
1.25 chacun
B) Caleçon Prix courant 2.37
1.50 chacun
DUPUIS — RAYON 1625

Pyjamas pour femmes
Pyjama en ratine extensible, 2 pièces, fermeture à glissière dans le dos et manches longues. De teintes variées. P.M.G.
Ordinairement 6.97
2.50 chacun
DUPUIS — RAYON 1385

Pans de Tergal brodé
Lavables, ne nécessitant pas de repassage. Bord fini de 11 pouces, tête non faite. En blanc seulement, 70 x 110 pouces.
Ordinairement 19.97
10.00 chacun
DUPUIS — RAYON 1745

Bottes pour femmes
100 paires seulement. En cuir et vinyle, pour dames et adolescentes. 7 à 15 pouces de hauteur, chaude doublure, avec ou sans fermeture. En noir ou brun. 5 à 9.
Prix courant 11.97 à 18.97
5.00 la paire
DUPUIS — RAYON 1455

Ensembles de laine
Béret ou casquette et grand foulard en tricot uni ou à motif de fantaisie de couleurs variées.
Prix courant 5.97 à 10.97
2.00 l'ensemble
DUPUIS — RAYON 1355

Dupuis... à 2 pas du métro
OUVERT CE SOIR JUSQU'À 21 H — SAMEDI JUSQU'À 17 H.

Les "Cinq": acte d'accusation cassé

par Conrad BERNIER

"Le contenu de l'acte d'accusation pour conspiration séditieuse portée contre MM. Michel Chartrand, Pierre Vallières, Robert Lemieux, Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois ne répond pas aux exigences de l'article 492 du code criminel. Je me vois donc dans l'obligation de casser l'acte d'accusation et de libérer les accusés."

Telle est la décision rendue, ce matin, en première division des Assises, par le juge Roger Ouimet, de la Cour supérieure de juridiction criminelle, qui préside depuis deux semaines le procès des "Cinq".

Le juge Ouimet a rejeté catégoriquement les représentations des inculpés pour ce qui a trait à l'application présumément illégale de la loi sur les mesures de guerre.

"Nous sommes toujours d'opinion, déclare-t-il, qu'il n'y a pas eu d'empiètement du pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire le 16 octobre dernier, étant donné les circonstances, et nous sommes toujours d'avis que la seule déclaration dans une proclamation en bonne et due forme à l'effet qu'il existait au Canada "un état d'insurrection reelle ou appréhendée" au moment de ladite proclamation, constitue, en vertu de la loi sur les mesures de guerre, une preuve concluante de l'existence de cet état".

Dans le jugement écrit de 17 pages qu'il vient de rendre public, ce matin, le juge Roger Ouimet donne donc sur ce point raison aux accusés.

"Comment les accusés, dit-il, peuvent-ils espérer préparer une défense pleine et entière à l'encontre d'un acte d'accusation aussi vague et imprécis?"

"Lorsqu'on songe au genre de preuve permise dans le cas d'une accusation de conspiration, poursuit le juge Ouimet, on peut s'imaginer qu'au cours d'une période de trois ans des actes manifestes pourraient être reprochés à l'un ou à l'autre ou à plusieurs des présumés conspirateurs comme ayant été accomplis dans la

Voir LES "CINQ" en page A 6

Mini-Loto: 92612

Le numéro gagnant de la Mini-Loto cette semaine est 92612. Les détenteurs de billets portant ce numéro, pour la semaine se terminant le 12 février 1971, gagnent $5,000.

Quant à ceux qui possèdent des billets dont les chiffres se terminent par 2612, ils gagnent $500 chacun.

Enfin, les détenteurs de billets dont les derniers chiffres sont 612, recevront $100 chacun.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, vendredi 12 février 1971, 87e année, no 36, 44 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Photo Pierre McCann, LA PRESSE

500 buts pour Jean Béliveau

Le capitaine du Canadien a marqué hier soir, au Forum, le 500e but de sa carrière dans la ligue Nationale, au cours d'une partie disputée contre les North Stars du Minnesota, qui s'est terminée par une belle victoire des Montréalais (6-2). En grande forme, Jean Béliveau, quelques minutes avant son exploit, avait marqué deux autres buts.

— Nos informations, page B 1

La CSN va céder, pas nous

—Les gars de Lapalme

par Pierre VENNAT

Les "gars de Lapalme" n'ont pas l'intention de "céder au chantage de la CSN, eux qui n'ont pas cédé au chantage d'Ottawa".

C'est M. Frank Diterlizzi, le président du syndicat des "gars de Lapalme" qui l'a fait savoir ce midi, lors d'une conférence de presse du siège même de la centrale qu'il occupe toujours avec 352 "gars décidés".

Et cela augure mal pour le bureau confédéral de la centrale qui est toujours en réunion à l'hôtel Mont-Royal, devant lequel, d'ailleurs, quelque 200 "gars de Lapalme" sont allés manifester ce matin leur mépris de la centrale qui les "a laissés tomber" selon eux.

M. Diterlizzi a prétendu que le bureau confédéral a répondu par du chantage à l'ultimatum que présentait en leur nom, l'avocat Pierre Vadeboncoeur aux quelque 21 membres du bureau confédéral.

Aux "gars de Lapalme" qui réclamaient que la CSN consente à "mettre le paquet" en leur faveur, parce que leur lutte, affirme M. Diterlizzi, constitue "l'oxygène" du mouvement, le bureau confédéral aurait répliqué : "cessez l'occupation d'abord, on discutera ensuite".

Ce que M. Diterlizzi qualifie de chantage auquel ni lui ni ses "gars" ne céderont.

Pas de chèques

De plus, il accuse la CSN de retenir depuis deux jours les chèques hebdomadaires qu'elle livre généralement aux "gars de Lapalme", chèques qui seraient prêts mais qu'on ne voudrait pas leur remettre tant et aussi longtemps que l'occupation ne cessera pas.

Par ailleurs, M. Diterlizzi a déclaré que l'occupation ne nuisait pas au mouvement.

Selon lui, tous les permanents qui peuvent justifier qu'ils ont des griefs,

Voir LA CSN en page A 6

On connaîtra ce soir le successeur de Robarts

AUJOURD'HUI

par Gilles GARIEPY

envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Quelques heures avant la tenue du scrutin qui désignera le successeur du premier ministre ontarien John Robarts, l'incertitude la plus complète règne au Maple Leafs Garden où se déroule la dernière manche du congrès au leadership conservateur.

Les deux premiers jours du congrès n'ont fait que rendre plus difficile encore toute prédiction quant à l'issue de la lutte. Il est maintenant assuré, mathématiquement, qu'il faudra plusieurs tours de scrutin, probablement trois ou quatre, pour départager les six candidats.

Depuis l'annonce de la retraite de M. Robarts, le ministre de l'Education, M. William Davis, paraissait le grand favori. De tous les candidats, c'est lui qui jouissait (et qui jouit toujours) de la plus forte cote d'estime dans le public en général et spécialement auprès des électeurs conservateurs.

On lui concédait généralement 600 votes au moins (sur un maximum possible de 1,748 délégués) dès le premier tour, et une victoire probable au tour suivant, avec le désistement prévisible des ministres Robert Welch (secrétaire d'Etat) et Bert Lawrence (Affaires commerciales).

Mais la montée en flèche de M. Allan Lawrence, 45 ans, ministre des Mines a bouleversé ces prévisions. Non seulement le congrès réglementé de façon très précise, ne permet-il pas aux observateurs de déceler "de visu" des tendances nettes chez les délégués, mais pour ajouter à la confusion, deux quotidiens torontois ont publié hier des sondages aux résultats

Voir ON CONNAITRA, page A 6

Le président de la Bell dans le cabinet Bourassa : pas exclu

par Robert POULIOT

Le premier ministre Robert Bourassa a tenté d'obtenir la candidature du président de Bell Canada, M. Robert C. Scrivener, lors de la campagne électorale du 29 avril dernier, pour que celui-ci assume, en cas de victoire, l'un des plus importants portefeuilles à vocation économique, soit celui des Finances ou de l'Industrie et du Commerce.

En effet, M. Robert C. Scrivener a révélé à LA PRESSE qu'il avait été bel et bien approché par M. Bourassa au début de la campagne électorale, afin de briguer les suffrages sous la bannière du parti libéral. Cependant, en dépit de la victoire du parti libéral et des remaniements ministériels survenus depuis, des efforts se poursuivraient toujours et il ne serait pas exclu qu'on songe à remplacer le ministre actuel de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque, qui a dû assurer la lourde succession, de M. Pierre Laporte comme principal porte-parole du parti en Chambre.

Interrogé hier sur les mesures émanant du milieu des affaires à ce pro-

Voir LE PRESIDENT en page A 6

- *McGill : 150 ans de quiétude* — page A 5
- *"La publicité, c'est la liberté" selon le slogan !* — page C 1
- *Sogefor : Bourassa interroge l'UN* — page C 1
- *Etat d'urgence dans tout le Laos* — page D 1

météo

Légères chutes de neige se changeant en pluie. Demain, nuageux, possibilités de neige. Max. 35° Min. 20° ● Détails à la page A 6

POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal : 0.12 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau tolérable : 0.10.

sommaire

Annonces classées / C 4 à C 11, D 2 à D 8
Arts et Spectacles / B 8 à B 11
Bandes dessinées / B 6
Cinéma / B 9
Décès, naissances, etc. / D 9
Economie / C 1 à C 3
Editorial / A 4
Etes-vous observateurs ? / D 7
Horoscope / A 8
Informations étrangères / D 1
Informations nationales / A 2
Les secrets de polichinelle / A 9
Mots croisés / D 4
"Mot-mystère" / D 3
Radio et télévision / B 9
Sports / B 1 à B 5
Tribunaux / D 9 - D 10
Vivre aujourd'hui / A 8 - A 9
Votre médecin / A 9
Loto-Presse / B 7

Trêve dans les écoles

par Lysiane GAGNON

Après trois semaines de débrayages ininterrompus dans les écoles de la région métropolitaine — et, ces derniers jours, quelques flambées de protestation en province — c'est aujourd'hui la trêve.

Ce matin, les écoles ont repris leur fonctionnement normal, pendant qu'à 11 heures, à Québec, les deux parties entreprenaient des négociations sur le problème de la classification, négociations qui doivent se poursuivre durant toute la fin de semaine.

Pour l'instant toutefois, le problème reste entier, et ces trois jours de répit ne signifient pas que "la guérilla scolaire" soit nécessairement terminée: en effet, si, dimanche soir, les syndicats d'enseignants s'estimaient insatisfaits des résultats des discussions, les débrayages pourraient reprendre lundi.

Selon les renseignements fournis ce matin par les directeurs régionaux de la CECM, les enseignants étaient à leur poste, règle générale.

Toutefois, la situation était beaucoup

Voir TREVE en page A 6

Pas de solution miracle

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, a déclaré hier soir que la période de 72 heures accordée par les enseignants pour la solution du problème de classification était nettement suffisante pour rétablir le climat de bonne foi entre les parties, mais non suffisante pour régler l'ensemble du problème.

Après avoir fait remarquer qu'il n'avait pas de solution miracle, le mi-

Voir PAS DE SOLUTION, page A 6

"Ce n'est pas le temps d'augmenter les taxes"

—Bourassa

par Claude MASSON

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Une lueur d'espoir a surgi pour les contribuables québécois : ils n'auront sûrement pas de hausse substantielle des impôts en 1971.

Même si le discours du budget n'aura lieu que dans un mois environ, le premier ministre Robert Bourassa a donné quelques indices, hier, quant aux intentions de son gouvernement à ce sujet.

Au cours d'une conférence de presse, le chef du gouvernement a affirmé textuellement : "Ce n'est pas le temps d'augmenter les taxes d'une façon significative, c'est clair".

Appelé à commenter une suggestion faite en fin de semaine par l'économiste André Raynault au congrès des libéraux fédéraux, à l'effet que le gouvernement devrait songer à alléger les impôts immédiatement pour diminuer l'impact du chômage actuel, M. Bourassa s'est quelque peu "ouvert" sur ce que sera le prochain budget.

Lorsqu'un journaliste lui a demandé plus directement si un accroissement des taxes était automatiquement éliminé pour cette année, le premier ministre a répondu: "Vous connaitrez le mois prochain le discours du budget. Je ne peux pas révéler à l'avance ce que contiendra ce discours". Et il a

Voir BOURASSA en page A 6

inter-loto 2

TIRAGE DU 11 FÉVRIER

PREMIER PRIX

6,206,592

ça descend bien... avec

VICHY CÉLESTINS

la presse

MONTREAL, VENDREDI 12 FEVRIER 1971 — 87e ANNEE — N° 36 — REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 — A 3

Bell QUICKADE La source d'énergie alimentaire.

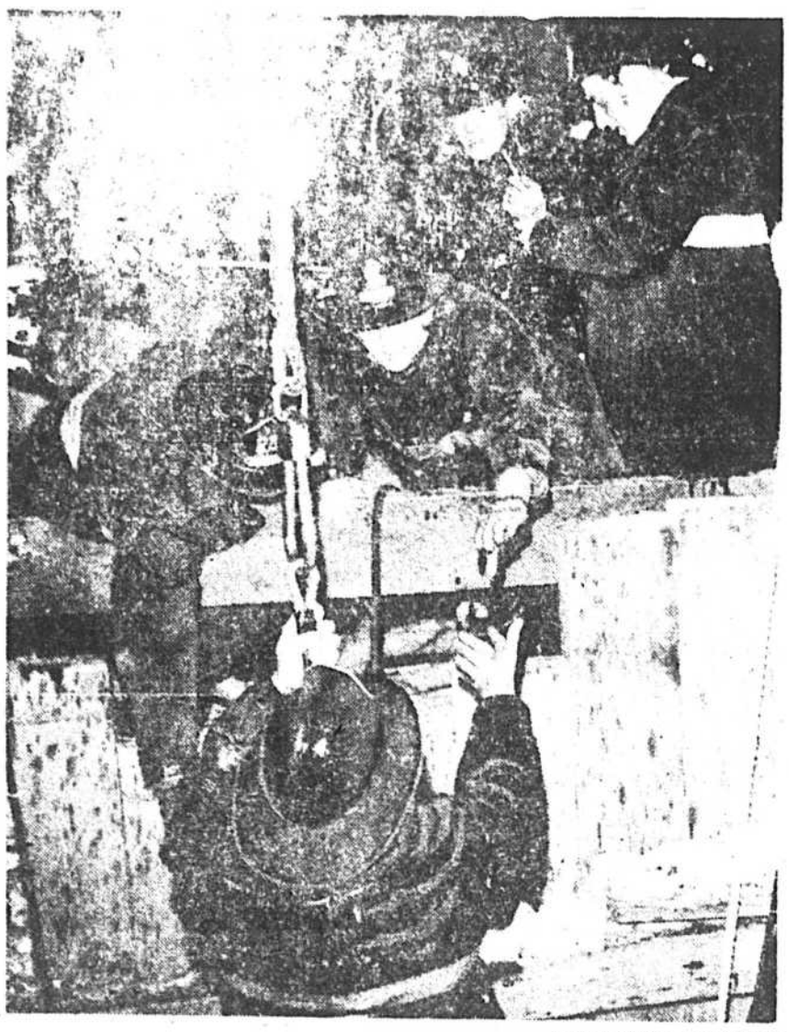

photo René Picard, LA PRESSE

Emprisonnés dans une excavation

Les pompiers de la caserne 22 ont effectué un sauvetage spectaculaire, hier à 6 h, en secourant trois ouvriers emprisonnés dans une excavation de 80 pieds, aux chantiers Verona, rue Atwater, au nord de Saint-Antoine, section de la route transcanadienne. Les ouvriers, au moyen d'une grue, étaient descendus au fond de cette immense fosse. Deux des trois hommes se trouvaient déjà à leur poste quand la grue, qui leur servait d'ascenseur, a brisé, provoquant la chute du troisième ouvrier que les policiers du poste 9 ont aussitôt transporté à l'hôpital General, où il a été hospitalisé, souffrant de douleur à la jambe, d'une coupure au front et d'une fracture à un bras. Un pompier remonte de la fosse où il a expliqué aux deux autres sinistrés, comment ils seront rescapés.

Centre commercial et autoroute à Laval: un investissement global de $62 millions

par Claude GENDRON

D'ici deux ans et demi, la ville de Laval sera dotée d'une nouvelle autoroute et d'un nouveau centre commercial, dont on dit qu'il sera le plus important du Québec.

Dans les deux cas, les travaux de construction, qui représentent au départ des investissements de $62 millions, débuteront cette année.

C'est ce qui ressort d'une double déclaration faite hier, à Québec, par le premier ministre Robert Bourassa, qui a ainsi donné le feu vert à ces deux projets, dont l'annonce remonte à quelques années déjà.

Dans le premier cas, M. Bourassa a annoncé que la construction de l'autoroute Laval, qui doit traverser éventuellement l'île Jésus d'est en ouest, débutera dès l'été prochain. Il s'agit d'un investissement de $37 millions.

Dans le deuxième cas, le premier ministre a annoncé que les maisons Steinberg Limitée et T. Eaton ouvriront à l'automne de 1973 un centre commercial, dont la première étape de construction représentera un investissement de $25 millions et dont la réalisation entière entrainera des investissements de $135 millions d'ici 10 ans.

Ces deux projets sont intimement liés l'un à l'autre, parce que c'est au carrefour de l'autoroute Laval et de l'autoroute des Laurentides, plus précisément au sud-ouest de l'intersection, que sera érigé le centre commercial de Laval qui aura comme nom "Carrefour de Laval", au centre géographique de l'île Jésus.

Dans son communiqué, M. Bourassa déclare : "La construction de l'autoroute Laval aura des retombées économiques très importantes sur tout le vaste territoire de Laval." Il n'a pas précisé davantage.

Le communiqué précise par ailleurs que le ministre de la Voirie et des Travaux publics, M. Bernard Pinard, tiendra bientôt une conférence de presse pour dévoiler les détails techniques de l'autoroute qui "s'étendra sur une longueur de huit milles, de part et d'autre de l'autoroute des Laurentides".

Quant au projet de centre commercial, M. Bourassa en a fait une description semblable à celle faite par les entreprises Steinberg et Eaton en 1969, sauf qu'on y a modifié les échéances: Première étape terminée à l'automne 1973 et investissement de $25 millions ; agrandissement prévu pour l'automne 1976 avec un investissement de $10 millions.

Enfin, on prévoit, selon le premier ministre, que le centre commercial entrainera la création d'un véritable centreville qui entrainera des investissements de $100 millions entre 1973 et 1983.

Lorsque le projet du centre commercial fut rendu public le 27 février 1969, on avait alors précisé que sa réalisation dépandait de plusieurs facteurs, dont la collaboration des autorités municipales, l'aménagement des services et la construction de l'autoroute Laval.

On avait même précisé qu'il importait de construire d'abord le tronçon de l'autoroute entre le boulevard Labelle et le boulevard des Laurentides.

En 1969, à l'annonce du projet, on avait fait savoir que le Carrefour de Laval n'abriterait pas moins de 150 magasins.

Le premier ministre a souligné aussi que les travaux donneront de l'emploi, directement ou indirectement à 5,000 personnes et que le centre commercial, une fois terminé, fournira 2,000 emplois permanents. Il a noté aussi que le nouveau centre-ville de Laval sera situé à mi-chemin entre le centre-ville de Montréal et le nouvel aéroport de Sainte-Scholastique.

L'aéroport est aussi un autre facteur qui favorisait la constructon de l'autoroute Laval, puisque celle-ci s'intégrera dans un réseau routier complexe destiné à relier l'aéroport et les divers secteurs de la région métropolitaine. Pour le moment, voie de dégagement à Laval (la ville contribue à sa construction) l'autoroute Laval rejoindra la future autoroute de Liesse qui conduira directement à l'aéroport.

La construction de l'autoroute est-ouest ressuscite le problème du stationnement

par Rose-Anne GIROUX

La construction de l'autoroute est-ouest cause déjà un sérieux problème de stationnement, dans le centre-ville.

Depuis toujours que c'est déjà difficile de stationner une automobile en ville, voilà maintenant qu'avec les expropriations de l'autoroute, l'on a fait disparaitre 4,341 stalles de stationnement.

En d'autres termes, les automobilistes ont 4,341 places de moins où garer leur voiture!

Selon des chiffres obtenus du Service d'urbanisme de Montréal, il y avait, avant les expropriations, 43,000 stalles de stationnement dans le centre-ville, c'est-à-dire dans le secteur compris entre les rues Guy, Saint-Denis, Avenue des Pins et le port de Montréal.

Il faut préciser, bien sûr, que les terrains expropriés l'étaient depuis quelques années, mais qu'en vertu d'arrangements conclus avec le gouvernement provincial, le stationnement y était toléré.

Les bulldozers sont arrivés.

Dans l'emprise même de l'autoroute, ce sont 2,738 stalles qui ont disparu, entre l'échangeur Turcot et la rue Sanguinet. Le bilan total des "disparitions" s'établit en ajoutant à ce chiffre celui des expropriations effectuées entre les rues Vitré et Craig.

Problème : non seulement la Ville doit-elle pallier cette diminution, mais encore doit-elle le faire en tenant compte de l'afflux inévitable d'automobiles qu'entrainera l'autoroute.

La situation s'annonce difficile, du moins si l'on se fie à l'avis de gens du Service d'urbanisme et du Service de la circulation, qui soutiennent même que cela serait "illusoire" de penser que cela va aller "aussi bien qu'avant".

Du côté du Service d'urbanisme, il n'y a évidemment qu'une solution: le transport en commun. L'on espère que l'autoroute et les prolongements du métro seront terminés "en même temps", de façon à ce que l'afflux d'automobiles soit compensé par une augmentation des voyageurs du transport en commun.

Stationnement et métro

Surtout, l'on n'est pas du tout intéressé, au Service d'urbanisme, de voir remplacés les terrains de stationnement expropriés. Au contraire. Ce service voudrait rendre le stationnement de plus en plus difficile, de plus en plus coûteux même, dans le centre-ville, tout en facilitant le stationnement aux abords des stations de métro. De la même façon que la ville a déjà réduit les tarifs de $15 à $5, près de la station Henri-Bourassa, les experts du Service d'urbanisme voudraient voir augmenter les tarifs dans le centre-ville.

Pourquoi? Parce qu'au Service d'urbanisme, statistiques en main, les experts ont toutes les raisons de croire que les espaces de stationnement occupent déjà une part trop grande du territoire du centre-ville, en fonction d'une évolution "qui a occasionné les plus grands bouleversements du sol", au cours des vingt dernières années.

Dans un rapport publié en 1964, le Service d'urbanisme s'inquiétait du fait que la superficie du centre-ville affectée au stationnement représentait 10 pour cent de la surface de terrain bâtissable en 1962, alors que ce pourcentage n'était que de 3.3 pour cent en 1949.

"Ce fait constitue à la fois un problème d'esthétique urbaine et occasionne une perte considérable de revenus pour l'administration municipale due à la démolition de bâtiments pour fins de stationnement", disait alors ce rapport.

Il précisait: "A moins qu'une législation nouvelle ne modifie le processus évolutif observé, la superficie de terrain affectée au stationnement excédera 5 millions de pieds carrés en 1971".

En novembre 1969, ces prévisions étaient dépassées. Le stationnement accaparait déjà, alors, 6,500,000 pieds carrés de la surface bâtissable (ou 16.5 pour cent).

Du côté du Service de la circulation, l'on n'est guère optimiste non plus.

Entre autres mesures que ce service peut faire prendre pour tenter d'améliorer la situation, figurent la multiplication des avenues à sens unique, les interdictions de virage, les modifications de signaux, le déroulement de certaines lignes d'autobus, etc...

Bond du coût de la vie: 0.4 p.c.

OTTAWA (PC) — L'indice du coût de la vie a augmenté de 0.4 pour cent le mois dernier et s'élevait à 130.3, en raison principalement des hausses qui se sont produites dans l'alimentation, le logement, le tabac et les spiritueux.

Il s'agit de la hausse mensuelle la plus considérable enregistrée depuis le mois de juillet 1970, précise le Bureau fédéral de la statistique, à Ottawa.

Les chiffres de janvier indiquent que tous les secteurs importants ont subi des hausses entre décembre et janvier, à l'exception de l'habillement et des frais médicaux.

L'indice, calculé sur la base de 100 en 1961, était de 129.8 en décembre et de 128.2 en janvier 1970, ce qui représente une augmentation de 1.6 pour cent sur un an.

Le Bureau précise que l'indice de l'habillement a fléchi en raison des soldes du milieu de l'hiver.

Les denrées alimentaires ont enregistré les plus fortes hausses dues aux facteurs saisonniers, et après une baisse continue de l'indice dans ce secteur depuis quatre mois.

Toutefois, le niveau des prix des denrées alimentaires demeurait de 4.1 pour cent inférieur à août 1970, époque à laquelle ces prix avaient atteint leur niveau maximum.

L'indice du logement a accentué son mouvement de hausse au mois de janvier en raison des charges hypothécaires plus élevées des habitations et immeubles.

Les produits du tabac ont augmenté principalement à cause de la hausse des cigarettes.

Le relèvement des tarifs d'abonnement des journaux a fait grimper l'indice dans le secteur loisirs. L'indice des transports a également augmenté.

Pour ce qui est de l'alimentation, le Bureau indique que les prix des repas dans les restaurants ont subi une hausse de trois dixièmes de un pour cent et que les prix des denrées alimentaires pour consommation domestique accusent une hausse de quatre cinquièmes de un pour cent.

Le prix du boeuf a augmenté de 3.9 pour cent; celui de la volaille de 4.3 pour cent. Ces augmentations ont toutefois été compensées par la baisse du prix du porc de 1.8 pour cent, qui a atteint son niveau le plus bas depuis le milieu de 1965.

Parmi les produits maraichers, on note que le coût des légumes s'est accru d'environ 1.5 pour cent. La baisse des prix des choux, des pommes de terre, des carottes, des oignons et du céleri a compensé la hausse des tomates, tandis que la diminution des prix d'un certain nombre de fruits et de jus en conserve a compensé la hausse des prix des fruits frais.

Le prix des oeufs a régressé de 1.2 pour cent. Toutefois, le prix du sucre a grimpé de 2 pour cent.

Les services

Au chapitre des services, le coût de téléphone a augmenté de 2.1 pour cent par suite de majorations de tarifs au Québec et en Ontario.

Les prix des combustibles ont aussi augmenté de 0.5 pour cent, mais ceux des fournitures de ménage n'ont pas varié.

On a noté des baisses dans le prix de l'ameublement, des textiles ménagers, des ustensiles et de l'équipement.

Habillement

L'indice de l'habillement a reculé de 0.7 pour cent grâce surtout aux soldes du milieu de l'hiver. Dans les vêtements pour hommes, les pardessus, chandails et anoraks de ski ont diminué d'environ 5 pour cent, pendant que les prix des chemises sport et des anoraks pour garçons baissaient de 6 pour cent.

On a noté toutefois des augmentations de prix des tissus à la pièce et des chaussures.

Transports

L'indice des transports a grimpé de 0.7 pour cent, en raison notamment de l'augmentation des frais de mise en service d'une automobile et des prix de l'essence dans quelques villes de l'Ontario et des Prairies.

D'autre part, les billets de trains interurbains ont subi une hausse saisonnière de 4.2 pour cent, tandis que les billets d'autobus et le coût des taxis ont augmenté à Hull.

Santé et soins personnels

L'indice des soins personnels et de santé est demeuré au même niveau en janvier qu'en décembre, la hausse des honoraires des dentistes en Colombie-Britannique compensant une baisse générale de 0.2 pour cent dans les articles de soins personnels.

Le savon de toilette se vendait moins cher, mais la pâte dentifrice et les lames de rasoir coûtaient plus qu'en décembre.

Lemieux veut que le Barreau le juge publiquement

Une rumeur a circulé avec insistance dans le monde judiciaire, hier après-midi, voulant que le comité de discipline du Barreau québécois soit réuni au 84 de la rue Notre-Dame pour étudier la plainte portée par le syndic de cet organisme contre Me Robert Lemieux, pour conduite dérogatoire aux règlements de l'Ordre.

A l'édifice du Barreau toutefois, le bâtonnier Cinq-Mars a cependant déclaré que tel n'était pas le cas, et qu'aucune date n'avait encore été fixée pour l'audition de cette "cause" qui retient évidemment l'attention du public, même si elle doit normalement se dérouler à huis-clos.

On apprenait par ailleurs, hier après-midi, d'une source proche du jeune avocat, que ce dernier réclamait que par exception, les séances de ce tribunal professionnel, qui peut aussi bien le suspendre pour la vie que le réprimander tout simplement, soient publiques.

Le feu rase la petite église de Frelighsburg

L'église de Frelighsburg, petite localité située à quelques milles de la frontière du Vermont, dans le comté de Missisquoi, a été complètement détruite par un incendie, la nuit dernière.

Les flammes, d'origine inconnue, auraient pris naissance vers 3 h. 15 ce matin, au sous-sol de l'église presque centenaire et c'est le curé Bernard Fontaine qui a donné l'alerte après avoir aperçu de la fumée dans la sacristie.

A l'arrivée des pompiers, l'église était transformée en un énorme brasier et il a été impossible de pénétrer à l'intérieur.

Quelque 25 pompiers de Frelighsburg et de Stanbridge-Est, ont combattu les flammes pendant plus de cinq heures, sous la direction du chef Réal Raymond.

La CUM, peut-être un monstre?

Quand deux maires anglophones s'inquiètent...

par Florian BERNARD

Les maires ont rarement le temps de s'écrire de longues lettres. Traditionnellement, c'est le téléphone qui reçoit les confidences, ou bien on profite d'une petite soirée sociale pour exprimer certaines vues ou certains propos confidentiels sur des sujets particuliers.

Un maire vient de faire exception à la règle; celui de Hampstead, M. Stuart M. Finlayson. Il a écrit, le 7 février dernier, une longue lettre personnelle de quatre pages au maire de Mont-Royal, M. Réginald Dawson, lui faisant part de quelques observations critiques sur la Communauté urbaine et l'intégration des forces de police. Sur un beau papier filigrané aux armoiries triples, M. Finlayson débute par ces mots: "J'ai voulu transcrire mon opinion personnelle concernant l'intégration de la police et les autres problèmes de la Communauté urbaine".

M. Finlayson signale que même si l'intégration de la police deviendra probablement inévitable à long terme, il serait aussi prématuré que dangereux de la réaliser immédiatement, sans connaître de façon précise ses effets secondaires. L'un de ces effets secondaires consiste, selon lui, dans la possibilité d'une grève générale qu paralyserait tous les services policiers d'un seul coup.

Il écrit à ce sujet: "Au moment où les négociations collectives prennent de plus en plus d'importance, accroissant la complexité des solutions et créant de nouvelles sources de friction, nous ne devons pas nous leurrer sur la possibilité, à court terme, de grèves généralisées. Nous ne devons pas croire qu'une seule convention collective pour les policiers éliminera toute grève. Nous vivons une époque militante particulièrement difficile où les grèves de policiers, rares jusqu'ici, pourraient se multiplier rapidement".

Quant au système de gouvernement que représente la Communauté urbaine pour l'île de Montréal, le maire Finlayson note: "La CUM proprement structurée et dirigée avec sagesse pourrait devenir un atout précieux pour la Belle Province et le Canada. Cependant, si nous laissons la CUM se transformer en un organisme géant, monolithique, centralisé à outrance, nous rendrons un bien mauvais service à nos contribuables. Les problèmes qui nous confrontent sont beaucoup trop graves pour être réglés rapidement, par des mesures globales parfois attrayantes, mais irréalistes. Le grand défaut du bill 75 est de tout bousculer."

En conclusion, le maire de Hampstead estime que le bill 75, comme toute loi, peut et devrait être modifié. Il rejette comme argument celui qu'invoque M. Saulnier, à savoir que les municipalités n'ont d'autre choix que de se soumettre au bill 75, tel que le législateur l'a rédigé.

Front commun des "municipal associations" du West Island contre l'intégration de la police

par Florian BERNARD

Les associations municipales de Mount Royal, Hampstead, Westmount et Saint-Laurent ont créé un front commun, hier soir, dans le but de combattre l'intégration des forces de police sur l'île de Montréal et de forcer les autorités à respecter le principe de l'autonomie municipale au sein de la Communauté urbaine.

Se "pouvoir derrière le trône", que représentent les toutes-puissantes "municipal associations" dans les villes anglophones de l'ouest de Montréal, a adopté une résolution invitant les citoyens des 28 banlieues à adhérer à ce front commun.

Représentées par leurs présidents, MM. Quinlan, Ramsay, Toms et Christie, les associations municipales de Mount-Royal, Hampstead, Westmount et Saint-Laurent se sont fixé pour objectif immédiat d'en appeler directement à tous les députés de l'île de Montréal pour combattre l'intégration de la police.

Quant au président de l'Association municipale de Mount Royal, M. Quinlan, il a divulgué le contenu d'une lettre adressée au nom des citoyens de cette ville au premier ministre Robert Bourassa, de même que des lettres envoyées au maire Reginald Dawson, ainsi qu'aux ministres Maurice Tessier et Jérôme Choquette. Ces lettres contiennent les observations suivantes :

- le président de la CUM, M. Lucien Saulnier, n'avait aucun mandat pour aller négocier directement avec le ministre des Finances, à Québec;
- les propositions faites par M. Saulnier à Québec, au nom de la CUM, n'avaient pas été soumises aux autres membres de l'exécutif et n'étaient pas entérinées;
- le bill 75 doit être amendé de façon à ce que le principe de l'autonomie municipale soit sauvegardé;
- Québec ne devra, en aucune circonstance, imposer par la force l'intégration de la police;
- la CUM met en cause tout le système démocratique dans l'île de Montréal. Le bill 75 a été adopté à la vapeur, à cause des difficultés financières de Montréal, sans consultation ni référendum auprès des citoyens des villes concernées.

Les délégués des divers associations regroupées à Hampstead ont convenu d'organiser une rencontre avec les dirigeants du gouvernement, à Québec, si la pression exercée durant les prochains jours ne réussit pas.

Ils ont également convenu d'adresser, individuellement, un télégramme à leur maire respectif, lui demandant de s'opposer, ce soir, à l'intégration des forces de police dans l'île Montréal. Enfin, ils ont décidé de sensibiliser toute la population aux nombreux problèmes de la CUM en organisant des soirées d'information à travers la banlieue.

Jeudi prochain, à Hampstead, une première réunion aura lieu, groupant des citoyens anglophones et francophones de toutes les banlieues. A cette occasion — et pour amorcer la discussion — on projettera les versions française et anglaise du film réalisé par Westmount relativement à la restructuration de l'île de Montréal en bourgs autonomes.

Les conservateurs du Québec pensent à faire bloc à part

OTTAWA (PC) — On a appris jeudi dans la capitale fédérale, que les conservateurs du Québec songent à former "un bloc indépendant" si le parti national que dirige M. Stanfield rejette leurs demandes.

Ce "bloc indépendant" appuyerait le parti national mais ferait, à l'occasion, cavalier seul lorsqu'il ne partagerait pas ses positions notamment sur les question constitutionnelles et sur celles intéressant le peuple québécois.

Deux de ces demandes porteraient, selon une source bien informée, sur la nécessité rendre plus autonome l'aile québécoise et de préciser clairement la position du parti relativement au statut du Québec dans l'ensemble canadien.

Ces demandes qu'un informateur conservateur a décrites comme "un ultimatum" seraient contenues dans une lettre que M. Fernand Alie, président de l'aile québécoise du parti, vient d'adresser à M. Stanfield.

Un porte-parole de M. Stanfield a confirmé que l'on avait reçu une lettre de M. Alie, mais il n'a pas voulu donner de précision sur sa teneur.

Il a dit que l'on serait peut-être en mesure de la commenter dans quelques jours.

Rejoint à son bureau de Montréal, M. Alie a confirmé lui aussi avoir écrit récemment à M. Stanfield mais il a précisé qu'il s'agissait d'une lettre confidentielle et qu'il n'entendait pas en révéler le contenu.

Toutefois, M. Alie, en réponse à des questions, a admis que la formation d'un bloc québécois serait discutée lors du congrès de l'aile québécoise du parti conservateur au printemps prochain dans la capitale provinciale.

Il a reconnu que la position constitutionnelle actuelle du parti n'était pas claire et qu'il fallait prendre une position le plus tôt possible en prévision de la prochaine élection nationale, prévue pour 1972.

M. Alie a rappelé que les conservateurs québécois prônent un fédéralisme décentralisé qui respecte les aspirations légitimes des Québécois.

LE PRESIDENT

SUITE DE LA PAGE A 1

pos. M. Scrivener n'a pas démenti la possibilité qu'il joigne le conseil des ministres québécois au cours des prochains mois. "Lorsque j'ai reçu l'offre de me présenter au printemps dernier, j'ai alors répondu à M. Bourassa que je n'étais pas un homme politique mais bien un homme d'affaires et que je comptais le demeurer. Mais cela appartient déjà au passé et tout demeure possible dans l'avenir", a-t-il dit.

Rejoint au téléphone aujourd'hui, M. Charles Denis, attaché de presse du premier ministre, a déclaré que M. Bourassa n'avait aucun commentaire à faire et que, de plus, M. Bourassa n'avait pas l'habitude de commenter les rumeurs.

Nixon a un cousin assisté social

Philip Milhous, cousin au premier degré du président Richard Milhous Nixon, et son épouse, Anna, tous deux malades, vivent d'une allocation mensuelle de $270.10 que leur accorde la Sécurité sociale. A cette somme, l'Assistance sociale ajoute un appoint de $57. La même Assistance sociale leur accorde un montant supplémentaire pour payer les services d'une aide.

Le couple habite Grass Valley, un village situé à 40 milles au nord-est de Sacramento. Le père de M. Milhous et la mère du président étaient frère et soeur.

Selon le quotidien de Los Angeles qui rapporte ces faits, Mme Milhous, 47 ans, a déclaré au cours d'une interview téléphonique que son mari, 55 ans, et elle-même espèrent pouvoir bientôt se tirer d'affaire seuls. Elle a ajouté qu'elle ignore si le chef de la Maison Blanche est au courant, ou non, de leur situation.

Ont-ils sollicité son aide? "Oh, mon Dieu, non! Nous ne faisons pas les choses ainsi".

M. Milhous a été victime d'une crise cardiaque en 1966; sa femme souffre d'arthrite.

PAS DE SOLUTION

SUITE DE LA PAGE A 1

nistre a dit qu'il faudrait interpréter comme un ultimatum la décision des enseignants de reprendre les grèves rotatives lundi dans l'éventualité d'une entente non finale, à moins qu'ils aient, eux, une solution miracle.

Au sujet de la décision de l'Alliance des professeurs de Montréal de poursuivre l'occupation de trois locaux, M. L'Allier a dit qu'elle n'était pas incompatible avec les conditions posées par le gouvernement pour la reprise des négociations. "Sans mettre en doute la bonne foi des enseignants", a-t-il toutefois ajouté, "j'espère que la décision de l'Alliance n'est pas un signe que, par leur proposition d'hier, les enseignants n'ont pas adopté une simple mesure de diversion".

Quant à la présence de l'Alliance à la table des négociations, le ministre a rappelé que le gouvernement ne négocierait qu'avec la Corporation des enseignants, mais que celle-ci avait le droit de se faire conseiller par qui elle voulait.

ON CONNAITRA

SUITE DE LA PAGE A 1

fort différents, et en ont tiré des analyses qui se contredisent, à certains égards, presque diamétralement.

Selon le Toronto Star, qui publiait les résultats d'un sondage effectué par la firme Canadian Facts pour le compte de l'organisation McKeough, M. Davis obtiendrait au premier tour 560 voix, M. Allan Lawrence 476 voix, M. D'Arcy McKeough, (ministre des Affaires municipales) 367 voix, M. Robert Welch 246 voix, M. Bert Lawrence 88 voix et l'étudiant Robert Pharand d'Ottawa, 12 voix.

Ces chiffres constituent une extrapolation à partir d'une enquête auprès de 573 délégués; pour les fins du calcul on a inclus dans le total les voix indécises en les partageant dans les mêmes proportions que les voix exprimées.

De son côté le Toronto Telegram publiait hier les résultats d'un sondage effectué par son propre service auprès de 1,216 des quelques 1,400 délégués qui étaient inscrits hier matin au congrès.

Ce sondage, plus récent que celui du Star, place MM. Davis et A. Lawrence pratiquement nez à nez — 363 voix pour l'un, 299 pour l'autre — et relègue M. D'Arcy McKeough au quatrième rang, avec 111 voix, à quasi égalité avec M. Robert Welch (112 voix). Le sondage confirme que des cinq ministres, M. Bert Lawrence arrivera bon dernier, et que l'étudiant francophone d'Ottawa, Robert Pharand, n'obtiendra que quelques votes. A noter que dans ces résultats on a laissé de côté 312 électeurs non encore décidés.

Les deux sondages concordent lorsqu'il notent que MM. Davis et Lawrence sont en tête du peloton; mais l'un accorde une avance substantielle à M. Davis, tandis que l'autre place les deux rivaux à égalité.

Quant aux interprétations qui découlent de ces chiffres relativement à l'issue des tours de scrutin subséquents, on demeure là encore perplexe.

Le Telegram indique que M. Lawrence serait le deuxième choix de 157 délégués, tandis que M. Davis ne serait le deuxième que de 138 délégués, ce qui laisse presque entendre qu'après quelques tours M. Lawrence pourrait surclasser M. Davis.

De son côté, le Star soutient que M. Lawrence sera handicapé par le fait que peu de partisans de ses rivaux sont disposés à opter en sa faveur après le premier tour du scrutin. Dès lors, ce serait M. Davis qui verrait son avance devenir décisive, à moins que M. McKeough (classé troisième par le Star avec une avance confortable sur M. Welch) ne profite des marchandages déjà engagés en coulisse pour se hisser au deuxième rang après le premier ou deuxième tour de scrutin.

Cela revient à dire que tout est possible, y compris une défaite de M. William Davis. L'homme de la rue, en vérité, n'y croit pas. Mais à ce compte, l'homme de la rue à Toronto ne comprend pas encore, ou n'admet pas encore, que M. John Robarts ait choisi de démissionner à 54 ans, au faite de sa fortune politique, après 10 ans d'un règne heureux que rien ne paraissait encore menacer.

La construction du foyer d'hébergement à St-Laurent

"C'est officiel et officieux"

— le maire Marcel Laurin

par Rose-Anne GIROUX

En guise de "confidence"...

Il s'est produit, hier soir, à Saint-Laurent, ce qu'on pourrait peut-être appeler un heureux concours de circonstances.

C'était l'assemblée régulière du conseil. La parole était aux contribuables, quand le porte-parole officiel des Chevaliers de Colomb, M. Maurice Chouinard, s'est levé pour lire la pétition d'un "groupe de personnes de tous âges, qui, a-t-il dit, a tenu à m'accompagner pour démontrer, dans cette salle, leur inquiétude devant les délais apportés à la construction du foyer d'hébergement pour personnes âgées à Saint-Laurent".

"Je sais que cela vous tient à coeur", a-t-il dit au maire Marcel Laurin, après lui avoir promis toute l'assistance de son groupe dans d'éventuelles pressions que le conseil municipal pourrait faire sur Québec pour faire avancer le projet d'un foyer, dont la construction n'est pas commencée, même si l'on a déjà prévu son ouverture pour septembre 1970...

Une "confidence"

Confidence? . . .

Le maire Laurin a pu faire une "confidence" (son propre mot) à l'assemblée, avec un oeil sur les quatre journalistes présents.

Il a dit qu'il s'était entretenu, par téléphone, le matin même, avec le député libéral de Saint-Laurent, M. Léo Pearson, qui lui aurait donné l'assurance que la construction du foyer d'hébergement est maintenant "autorisée".

"C'est officiel, a dit le maire, en même temps que c'est officieux, parce qu'on a pas encore reçu une lettre du ministère des Affaires sociales, à cet effet".

Le maire Laurin (unioniste reconnu) a précisé: "Tout est prêt depuis deux ans".

Au début, l'on avait prévu pour septembre 1970 l'ouverture de ce foyer d'hébergement d'une capacité de 200 lits. Son administration relève d'une corporation à but non lucratif que préside le maire Laurin.

Et, comme chacun le sait, il s'est produit quelques "changements" depuis deux ans.

Il ne reste plus qu'à attendre un écho officiel de la "confidence" du maire Laurin.

Forces policières

D'autre part, en réponse à un membre du Mouvement civique de Saint-Laurent, le maire Laurin a réitéré sa position favorable au projet d'intégration totale des forces policières de l'île, au sein de la Communauté urbaine. Entre autres raisons, parce qu'il estime qu'avec le partage des trais policiers, les municipalités de banlieue devraient avoir un mot à dire sur les dépenses, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

Enfin, la firme Mass Media Inc. ayant décidé de discontinuer ses services à la ville, le conseil ad écidé d'accepter l'offre de services de la firme Beauregard, Landry, Nantel et Associés Inc., conseils en communication, qui effectueront dorénavant le travail de publicité et de relations extérieures de Saint-Laurent. Le coût demeure "le même", a par la suite précisé le maire: $800 par mois ou $9,600 par an, (tous les événements compris).

A Toronto, c'est ailleurs!

par Gilles Gariépy
envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Décidément, l'Ontario n'est pas le Québec. Cela bien entendu, chacun le sait; mais il suffit de baigner quelques heures dans l'atmosphère décontractée, presque sereine, du congrès conservateur ontarien, et de se rappeler en même temps les congrès québécois qui ont élu Bertrand et Bourassa, pour sentir, voir et entendre de tous côtés qu'on est ici vraiment ailleurs.

Au congrès libéral québécois de 1970, par exemple, les thèmes dominants étaient en partie le reflet des tensions et bouleversements qui étreignent le Québec: Bourassa, une réponse au drame économique du chômage et de la stagnation économique; Wagner, avec ses airs de justicier réclamé par le peuple, une police s'assurance contre les crises et le désordre, un barrage aussi contre les séparatistes.

Ici, chez les conservateurs ontatiens, tout au long de cette course au leadership, et au congrès même, on n'aborde que des problèmes de prospérité; on n'a de préoccupations que celles d'une société qui a réussi matériellement et qui s'interroge sur le mieux-être de sa population plutôt que sur son bien-être.

La participation des citoyens aux affaires de l'Etat. La lutte à la pollution. Le pouvoir régional. Les mesures à prendre pour freiner les dépenses d'éducation maintenant que tout le monde est à l'école. Des mesures à prendre pour empêcher l'Etat de devenir trop fort et trop gros.

Voilà les enjeux mis de l'avant par les candidats à la succession de M. Robarts.

C'est tout juste si, en posant sa candidature symbolique pour rappeler l'existence du problème franco-ontarien et singulièrement celui de l'aide aux écoles séparées, l'étudiant Robert Pharand, 26 ans, a servi de mauvaise conscience aux conservateurs.

Polis, imbus de fair-play, les délégués l'ont écouté hier; ils ont applaudi sa franchise, mais se sont désintéressés de ses propos.

Entre les cinq autres candidats, ceux que M. Robarts appelle paternellement des "boys", la lutte a été énergique, mais pleine d'urbanité, de courtoisie. Rien qui nous rappelle les attaques acerbes, virulentes, des aspirants-chefs libéraux du Québec qui menaçaient de s'expulser mutuellement du parti après la bataille.

Enfin s'il est vrai que les "parties", les "open bars", les pancartes, les ballons, les chapeaux, les gadgets publicitaires de toutes sortes, à l'américaine, ne cèdent enfrien à ce qu'on a pu voir au Colisée de Québec lors des congrès unionistes et libéraux, il faut remarquer que le style du carnaval est bien différent.

A Québec, les délégués-électeurs eux-mêmes manifestaient, militaient, criaient et chahutaient à en perdre haleine. Ici, les 1400 délégués restent calmement assis, bien droits sur leur chaise, tandis que des cohortes de cabaleurs font des irruptions soigneusement prévues et annoncées à l'avance pour leur donner un spectacle.

Des ébats publicitaires sont sévèrement réglementés: le chronomètre officiel du Maple Leaf Garden, qui compte à l'ordinaire la progression des matchs de hockey, égrène les secondes et minutes de manifestations autorisées. Le temps écoulé, un gong retentit, chacun se tait, chacun s'asseoit, les pancartes disparaissent et on écoute les orateurs.

Ces derniers sont aussi chronométrés: leur discours terminé, gong, on peut applaudir

Tout cela ne fait pas très latin mais cette discipline rigide n'enlève rien, faut-il dire, à l'enthousiasme des conservateurs ontariens: elle lui donne tout simplement, une dignité et un statut officiel dont l'absence serait sans doute choquante. Ici, c'est ailleurs...

le TEMPS qu'il fera

Du 36-24-36 dans la tempête

Notre ami Alcide Ouellet a répandu, une fois de plus, ce matin, ses blanches connaissances sur tout notre Montréal à nous.

Drapeau en berne, au son de la sonnerie "Aux morts", nous versons une larme de glace sur le deuil blanc de nos vertes espérances. (Tatata... ratattata... rara... tata — cela est le son du tambour).

Inutile d'ailleurs de disperser la garde d'honneur après cette funèbre cérémonie car, pour demain, planent dans l'esprit de M. Ouellet, de sombres présages. De présages il s'agit bien car, oh! comble de l'infortune, ce grand visionnaire qu'est Alcide Ouellet, ignore ce que nous réserve une tempête qui fait route vers nous après avoir quitté l'Arkansas et la Louisianne.

—? ? ? ? ? ? ? a-t-il dit. Et puis, il a ajouté :

—: : : : : : : sans autre explication, en guise de précipitation. Quant à la forme, elle fera monter notre température : 36-24-36 (belle mentalité).

Voici les prévisions de la météo pour vendredi : **Régions de Montréal, de l'Outaouais et des Cantons de l'Est :** légères chutes de neige ou averses. Temps plus doux. Minimum aux alentours de 25. Maximum d'environ 35. Aperçu pour demain : nuageux, se dégageant plus tard dans la journée; plus froid.

BOURASSA

SUITE DE LA PAGE A 1

ajouté une petite phrase toute significative: "Vous pouvez lire entre les lignes".

A l'issue de sa rencontre avec les journalistes, le chef du gouvernement a toutefois été moins "généreux" à l'égard de la population. Sur les ondes de la télévision d'Etat, M. Bourassa s'est borné à dire qu'il serait inconcevable de penser à une augmentation "substantielle" des taxes.

Par ailleurs, au sujet de l'avis exprimé par l'économiste André Raynault, M. Bourassa a dit que c'était là une des façons de combattre le chômage mais qu'il préfère, quant à lui, des investissements publics plus importants.

"Dans le pouvoir d'achat additionnel que vous donnez aux contribuables en réduisant les impôts, il n'y a peut-être pas la flexibilité que vous avez dans les investissements publics.

"Il peut fort bien arriver que les contribuables décident de prolonger un voyage à l'extérieur du Canada ou d'acheter des biens importés. Cela n'a pas tout l'effet maximum sur la relance économique".

M. Bourassa a poursuivi: "Je pense que, sans évidemment m'opposer à une baisse de taxes, c'est évident, le moyen des investissements publics m'apparaît plus sélectif et plus susceptible de profiter aux provinces où le taux de chômage est plus élevé".

LA CSN

SUITE DE LA PAGE A 1

des arbitrages ou toute autre raison urgente peuvent prendre possession de leurs dossiers en tout temps et plusieurs l'ont déjà fait.

Tout ce que les "gars de Lapalme" s'assurent c'est que le permanent ne passe pas deux heures dans son bureau, dit-il, et ne commence pas à se lancer dans une série d'appels téléphoniques.

"Faites du vrai syndicalisme !"

"Nous permettons, en fait, aux permanents de faire du vrai syndicalisme en allant rencontrer les membres et en allant voir ce qui se passe dans les usines, au lieu de demeurer encrassés dans leurs bureaux".

Interrogé pour savoir s'il considère que le mouvement qui en a fait des "héros" tente maintenant d'en faire des "zéros", M. Diterlizzi, en souriant ironiquement a dit: "à vous de juger".

"Durant la période des Fêtes, les permanents ont tous pris une semaine de congé et la centrale a marché quand même. Nous, après trois jours, on nous accuse de démolir le mouvement."

Pendant ce temps, vers une heure cet après-midi, le bureau confédéral siégeait toujours à huis clos et les permanents de la centrale chargés de renseigner les journalistes ignoraient toujours quand le mouvement comme tel pourrait émettre une déclaration.

Retrouvé vivant après deux jours et demi sous les décombres

LOS ANGELES (UPI-AFP-PA) — Les opérations de secours qui se poursuivent toujours à Los Angeles sont marquées de scènes particulièrement dramatiques, à mesure que passent les jours.

Dans les ruines de l'hôpital des anciens combattants de la vallée de San Fernando — là où ont péri 39 des 60 victimes connues aujourd'hui — un homme de 68 ans a été découvert, hier, encore vivant, après avoir passé 58 heures emprisonné sous des tonnes de ciment.

Mercredi, des pompiers avaient découvert sous un amas de débris, un malade dans un poumon d'acier qui vivait encore, plus de douze heures après la catastrophe. La carapace du poumon lui avait sauvé la vie.

Malgré ces deux sauvetages inespérés, il reste peu d'espoir de retrouver vivantes une demi-douzaine de personnes portées disparues dans les ruines de l'institution.

C'est en poussant des débris qu'un opérateur de bélier mécanique a aperçu, hier après-midi, deux jambes qui dépassaient des restes d'un évier de métal.

Stupéfait, l'ouvrier vit les jambes bouger et quelle ne fut pas sa surprise de voir se dégager tout seul, un vieillard qui s'avança vers lui en tibutant.

Frank Carbonara, 68 ans, chef de cuisine de l'hôpital, venait de passer 58 heures, dans le noir, sous un évier en métal où il s'était précipité au moment du tremblement de terre, mardi, à 6:02 h. du matin.

Les seules blessures qu'il avait subies étaient des fractures aux mains.

Au moment du séisme il se trouvait dans la cuisine du sous-sol et l'hôpital s'est littéralement écroulé sur sa tête.

"J'ai eu l'impression d'être un mort-vivant a-t-il murmuré à ses sauveteurs, je n'ai pas dormi depuis 58 heures."

"L'infiltration du PQ par la GRC: un fait!"

— Claude Charron

par Lise BLAIS

Le député péquiste du comté de Saint-Jacques, M. Claude Charron, a déclaré à midi que l'affirmation qu'il a faite hier au sujet de l'infiltration de membres de la Gendarmerie royale du Canada à l'intérieur du Parti québécois n'est pas un "ballon publicitaire" mais repose sur des observations précises faites par l'exécutif du parti depuis les événements d'octobre.

M. Charron a cependant ajouté que le dossier de cette affaire ne sera rendu public que lors du congrès du parti qui doit avoir lieu à la fin de février.

Le plus jeune député du Canada, qui était interviewé dans le cadre d'une émission de ligne ouverte sur les ondes d'un poste de radio de la métropole, a ajouté que l'enquête menée par l'exécutif du parti pour éclaircir cette affaire a porté sur une vingtaine de membres tout au plus.

"Ce sont les nombreuses perquisitions et arrestations effectuées parmi des militants actifs du PQ au cours des événements de l'automne qui nous ont mis la puce à l'oreille", a poursuivi M. Charron.

Le député péquiste a affirmé que l'exécutif a les preuves de ses avancés au sujet de l'infiltration de membres de la GRC dans ses rangs et qu'il se propose de s'en remettre au congrès avant d'agir parce que la question est très importante.

Il a par ailleurs nié la rumeur voulant que le PQ s'apprête à exercer une purge des éléments extrémistes dans ses rangs.

"Selon nos statuts, nous pouvons expulser des membres de nos rangs, mais c'est un droit que nous n'avons pas du tout l'intention d'exercer à moins d'en être rendu à une extrême limite."

LES "CINQ"

SUITE DE LA PAGE A 1

poursuite d'un but commun, alors même que certains de ces actes auraient pu avoir été posés hors la connaissance de l'un ou de l'autre de plusieurs d'entre eux qui seraient quand même présumés mandataires les uns des autres."

"Etant donné les communications rapides de nos jours, poursuit le président du tribunal, étant donné le fait que la province de Québec a une superficie très étendue, on peut se demander où et quand le fait de "préconiser" a été accompli pour que les accusés puissent être inculpés de conspirations séditieuse "en préconisant". D'ailleurs, peut-on conspirer en accomplissant l'acte de "préconiser", c'est-à-dire, répétons-le, de recommander vivement, avec fougue, et publiquement? Ceci équivaudrait à dire que l'on pourrait conspirer pour voler en volant, pour violer en violant, pour frauder en fraudant, et ainsi de suite, à l'infini."

"Comment, demande alors le juge Ouimet, peut-on prétendre que le chef d'accusation contient à l'égard des circonstances de l'infraction alléguée des détails suffisants pour renseigner raisonnablement les prévenus sur les actes ou omissions à prouver contre eux et pour identifier l'affaire mentionnée?"

Le juge Ouimet épluche ensuite certains cas de jurisprudence, notamment les affaires célèbres de Gotfried et Burdeyney, pour finalement conclure de la façon suivante.

"Dans la présente instance, dit-il, il serait impossible au tribunal, même en faisant des efforts fébriles d'imagination, de tenter de réparer les vices de forme en ordonnant que l'on fournisse des particularités. Un ajournement ne serait non plus d'aucune utilité.

"En effet, comme il n'y a eu aucune enquête préliminaire, on ne peut savoir actuellement ce que la Couronne reproche aux inculpés, et ces derniers sont bien fondés à se prétendre incapables de deviner ce dont on les accuse au cours de cette période de trois ans, soit entre le 1er janvier 1963 et le 16 octobre 1970."

"Considérant que l'acte d'accusation ne répond pas aux exigences de l'article 492 du Code criminel, considérant que le tribunal, dans les circonstances, ne pourrait pas ordonner que l'on fournisse des détails ou ajourner la cause, puisque le vice dont est entaché l'acte d'accusation est **fondamental** et que la continuation de la poursuite en vertu de ce dit acte d'accusation constituerait une injustice envers les accusés, nous cassons et annulons l'acte d'accusation et libérons à toutes fins que de droit les accusés Pierre Vallières, Charles Gagnon, Robert Lemieux, Jacques Larue-Langlois et Michel Chartrand."

Ici, il faut préciser que le juge Ouimet n'a pas acquitté les accusés; il les a libérés seulement: la différence est énorme, car dans un cas de libération des accusés, par suite d'une cassation de l'acte d'accusation, la Couronne peut presque immédiatement porter une nouvelle accusation contre les inculpés.

En somme, la Couronne, qui a vu le président du tribunal casser et annuler l'acte d'accusation pour vice de forme, peut, si elle le veut, porter de nouveau une accusation de même nature, mais en lui donnant alors une formulation plus précise, c'est-à-dire un contenu substantiel qui répondrait alors aux exigences de l'article 492 du Code criminel.

Pour le moment, la cour est ajournée. Il est vraisemblable que la Couronne présentera au cours ses prochaines heures une requête qui nous réservera peut-être des surprises.

Les accusés ont accueilli dans le plus grand calme la décision du juge.

TREVE

SUITE DE LA PAGE A 1

plus confuse du côté des élèves du secondaire. La région ouest signalait un taux de présence normale, mais dans l'est, l'école Chomedey-de-Maisonneuve était occupée par un groupe d'élèves; même chose à l'école François-Perreault, où un millier d'élèves faisaient un sit-in à la cafétéria (seulement 400 environ suivaient leurs cours). Dans le nord de la ville, l'agitation était plus grande : l'école Pie-IX est occupée depuis trois jours par quelque 200 élèves, et ceux des écoles Henri-Bourassa et Georges-Gauthier se trouvaient en réunion d'information. A Marie-Anne, on signale que seulement une trentaine d'élèves sont présents, sur un total de 300.

Hier, la Corporation des Enseignants du Québec et son syndicat affilié le plus important... et le plus militant, l'Alliance des Professeurs de Montréal, ont accepté de recommander à leurs membres une trêve d'une journée, ce qui répond à la lettre (sinon à l'esprit) de la condition exigée de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, a donné son accord à la formule, et les pourparlers se sont engagés ce matin... mais avec, cette fois, deux nouvelles venues à la table de négociation provinciale: l'Alliance, qui pour la première fois depuis le début de la provincialisation des négociations (en 1968), se trouve représentée directement aux côtés des porte-parole de la centrale syndicale, et la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, qui, bien que théoriquement représentée par la Fédération des commissions scolaires catholiques, pourra dorénavant déléguer ses propres représentants à la table provinciale.

La "présence montréalaise" à la table provinciale illustre deux dimensions relativement importantes du conflit scolaire qui sévit depuis trois semaines dans la région métropolitaine: d'une part, il s'agit (pour l'instant du moins) d'un problème qui s'est posé avec une acuité particulière à Montréal, et qui ne peut trouver de solution sans passer par la métropole; d'autre part, ce précédent jette une certaine lumière sur la stratégie de l'Alliance qui, en s'engageant avec autant d'ardeur et d'unanimité dans la bataille de la classification, a vraisemblablement voulu s'imposer à la table provinciale (pour aller y défendre elle-même ses positions, sans dépendre exclusivement des négociateurs de la CEQ). On peut sûrement prévoir que l'Alliance profitera du précédent qui vient d'être posé, au moment où s'engageront les négociations pour la prochaine convention collective provinciale (en juin prochain).

Si "une action isolée est toujours possible", le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a déclaré hier à Québec que la centrale est assurée que ses syndicats respecteront la trêve. A Montréal, le président de l'Alliance, M. Matthias Rioux, a annoncé que les débrayages s'interrompraient aujourd'hui "pour bien montrer que les enseignants sont aussi soucieux de trouver des solutions au conflit"; mais les trois occupations (au bureau régional du ministère, à la région II de la CECM et au siège social de la CECM) se poursuivront durant tout le weekend.

Par ce geste, les enseignants entendent, comme le dit M. Rioux, "permettre au ministre L'Allier de déposer les solutions-miracles qu'il prétend avoir en poche depuis plusieurs jours". Interrogé par les reporters sur les chances de succès d'une "négociation" de trois jours sur un problème aussi complexe, le président de l'Alliance a soutenu qu'il était possible, si la partie patronale est de bonne foi quand elle fait état d'un projet de solution, qu'au moins les grandes lignes d'une solution soient tracées d'ici à dimanche.

Par ailleurs, les enseignants montréalais seront saisis des offres gouvernementales dans une assemblée générale qui devrait avoir lieu au début de la semaine prochaine. Le président de la CEQ, comme M. Rioux, a insisté sur la condition "sine qua non" à tout règlement: la reconnaissance de la scolarité garantie. Sinon, signalent les deux leaders syndicaux, les débrayages recommenceront — et s'intensifieront — lundi. M. Charbonneau a même parlé de la possibilité que 40,000 enseignants se retrouvent en journée d'étude advenant l'échec des pourparlers.

téléphoto PC

Patrick Russel examine les lieux

Les Françaises triomphent dans le slalom géant de Mont-Sainte-Anne

MONT-SAINTE-ANNE, Québec. (AFP) La Française Isabelle Mir, 21 ans, de St-Lary dans les Pyrénées, a remporté le premier slalom géant de sa carrière en gagnant celui de Mont-Ste-Anne dans le Québec, comptant pour la Coupe du Monde, en une minute 14.17 devant ses compatriotes Jacqueline Rouvier 2e, en 1.44.43, et Françoise Macchi, 3e en 1.45.03. L'équipe de France féminine a donc obtenu une nouvelle grande victoire collective.

La course (1.646 m. pour une dénivellation de 427 m) comprenait 53 portes piquetées par le Canadien Giovanni Gerometta. Une chute abondante de neige obligea le jury à reculer de 40 minutes le départ, la piste devant être à nouveau damée. La course eut lieu dans des conditions de piste satisfaisantes mais toujours sous une chute de neige et une visibilité médiocre. Dans ces conditions, les premières partantes furent très handicapées par rapport aux autres, la piste s'améliorant au fur et à mesure des passages des concurrentes, la neige molle se tassant et devenant plus vite.

La 1ère partante, l'Autrichienne Bernie Rauter fut créditée de 1.48.79 puis la championne du monde du combiné, la Française Michèle Jacot de 1.46.27, temps qui fut largement battu par le no 3, la Française Françoise Macchi, avec 1.45.03. Cette performance qui demeura longtemps la meilleure doit être considérée comme remarquable en raison du dossard de Françoise.

L'Américaine Karen Budge no. 4, 1.45.92, sa compatriote Marilyn Cochrane, no. 5, 1.45.75, l'Autrichienne Anne-Marie Proell, no. 7, 1.45.06, furent également excellentes. Mir, avec le brossard no. 14 plus favorable battit tout le monde avec 1.44.17, et Jacqueline Rouvier, no. 28, se hissa à la seconde place avec 1.44.43. Avec le dossard no. 29 l'Espagnole Conchita Puig prit la 5e place derrière Proell créditée de 1.45.23. La Canadienne Betsy Clifford a fait de nombreuses fautes et terminé loin. Sont tombées: les Canadiennes Judy Crawford, et Diane Pratte, la Française Florence Steurer et l'Américaine Patty Boystum.

En Coupe du Monde, Proell reprend la première place avec 134 points devant Jacot, 133 points, Mir 103 points, et Macchi, 102 points.

Classement du slalom géant

1—Isabelle Mir, France	1:44.17
2—Jacqueline Rouvier, France	1:44.42
3—Françoise Macchi, France	1:45.03
4—Anne-Marie Proell, Autriche	1:45.06
5—Conchita Puig, Espagne	1:45.28
6—Marilyn Cochran, U.S.A.	1:45.75
7—Karen Budge, U.S.A.	1:45.92
8—Wiltrud Drexel, Autriche	1:46.09
9—Gertrud Gabl, Autriche	1:46.14
10—Michèle Jacot, France	1:46.27
11—Britt Lafforgue, France	1:46.33
12—Diane Culver, Canada	1:46.34

Classement de la Coupe du Monde

1—A. M. Proell (Autriche)	134 (11)
2—M. Jacot (France)	133 (1)
3—I. Mir (France)	103 (25)
4—F. Macchi (France)	102 (15)
5—W. Drexel (Autriche)	93 (3)
6—B. Lafforgue (France)	90
7—B. Clifford (Canada)	64
8—F. Steurer (France)	61
9—G. Gabl (Autriche)	59 (2)
10—J. Rouvier (France)	58 (20)

Classement général par nations

1—France	1,053 (61)
2—Autriche	615 (16)
3—Suisse	270
4—Etats-Unis	190 (10)
5—R.F.A.	152
6—Italie	126
7—Canada	83
8—Espagne	32 (B)
9—Grande-Bretagne	22
10—Pologne	10
11—Australie	7

Thoeni ne prévoit pas de difficulté au mont Sainte-Anne

André Trudelle

envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Pour le reporter peu familier avec le ski, la jeunesse des concurrents est la chose qui le frappe le plus! Alors que les porte-couleurs des quelque 12 ou 13 pays représentés prenaient place dans la salle à manger du motel des Laurentides, à Giffard, en banlieue de Québec, où débute aujourd'hui les épreuves de la Coupe du Monde de ski, il était vraiment étonnant pour un non-initié, de constater que des adolescents ou presque qui se présentaient par groupes de 2, 3 ou 4 sous les couleurs de la France, l'Autriche, la Suisse, l'Italie et d'autres pays ressemblaient fort à des étudiants de CEGEP...

A tout seigneur, tout honneur, nous avons d'abord localisé le champion italien Gustavo Thoeni, le meneur présentement au classement de la Coupe du Monde.

Première déception, le jeune homme ne parle ni français ni anglais. Mais, grâce à un interprète, il nous dit qu'il a eu l'occasion de prendre connaissance du parcours au mont Sainte-Anne, que ce parcours est fort différent de ceux des hautes montagnes européennes et qu'il ne comporte pas ou très peu de difficultés particulières.

Il nous a semblé plus facile d'approcher les Français. Tiens, là-bas, il y a Bernard Orcel. Il est blond. Pas tellement grand. "Je pense que le parcours favorisera les glisseurs," dit-il. Mes impressions jusqu'ici sont très limitées pour la simple raison que le changement horaire m'a particulièrement affecté. Je m'endors. Pour le moment, je suis satisfait. Je n'ai rien à reprocher à qui que ce soit sauf que j'aimerais bien roupiller un peu..."

On nous indique à une table placée au centre du restaurant, une figure, celle de l'Autrichien Karl Schranz, un vétéran des épreuves internationales. Schranz déjà est âgé de 32 ans et a été pendant 2 ans le roi incontesté du ski alpin; il ne l'est plus. Mais il n'en tient rancune à personne. Il est aimable, souriant.

"C'est un peu différent ici, au Québec, de ce que nous voyons habituellement en Europe, nous dit-il. Il y a plus de pentes découvertes que chez nous, mais je suis très heureux d'être ici. Je ne peux pas dire que je sois particulièrement heureux de mon rendement en Coupe du Monde jusqu'ici mais je n'ai pas de projets définitifs.

Je préfère attendre la fin de la saison, j'aviserai alors."

Pas de prédiction pour Raine

Du côté des Canadiens, nous apercevons Al Raine, directeur du programme de ski alpin au pays. Il parle très bien français, incidemment. Al n'ose pas trop s'aventurer en prédictions. Il précise qu'il fait plus de travail de bureau que de travail d'entraîneur et qu'il peut difficilement évaluer une pente comme il le faisait jadis, quand il chaussait les skis tous les jours.

"Je peux vous dire que c'est la première fois, en compétition internationale, que nous obtenons 4 des 16 premières places au départ comme ce fut le cas dans le slalom d'aujourd'hui."

Raine faisait allusion aux premières places de Betsy Clifford, Judy Crawford, Diane Culber et Diane Pratte obtenues dans le slalom de ce matin.

Betsy Clifford, l'enfant terrible du ski canadien, est un cas imprévisible selon Raine, qui, de cette façon, ne se compromet pas. La jeune fille qui a abondonné le circuit de la Coupe du Monde, il y a quelques semaines, pour revenir au pays, est handicapée par un malaise à une cheville.

Il est notoire que les skieuses canadiennes Betsy Clifford, Nancy Greene, Ann Heggtveit, par exemple, ont toujours mieux fait que les hommes en compétition internationale.

Michel Arpin, conseiller technique de la firme Head-ski, ancien compétiteur, croit avoir réponse à cette question. Il pense que la différence entre les difficultés du ski américain (ou canadien) et le ski européen est moindre par rapport à celles que doivent surmonter skieurs canadiens et américains face aux skieurs européens.

Selon lui, une skieuse présentant de nombreuses qualités athlétiques en Amérique du Nord, saura plus facilement s'adapter aux exigences du ski européen que son vis-à-vis mâle dans les mêmes circonstances. Arpin ne prétend pas offrir toutefois l'explication définitive, mais c'est un point de vue.

Le Canada présente une nouvelle image aux skieurs

De notre envoyé spécial

QUEBEC — Pendant plusieurs années, le Canada a dû se fier uniquement à la performance exceptionnelle de quelques skieuses canadiennes afin de se trouver une niche au palmarès du ski alpin de calibre international.

Le Canada semble destiné à continuer sa tradition de grandes championnes mais hérite maintenant d'une nouvelle image. Soit d'être devenu un point tournant au circuit international, une étape décisive de la série en marge de la Coupe du Monde.

Pour une troisième fois en 6 ans, l'élite du ski international envahira les pentes du mont Sainte-Anne situé à un peu plus de 30 milles au nord-est de Québec.

Il s'agira alors de l'épreuve internationale de la Banque de Montréal alors qu'un nombre record des plus grandes vedettes européennes du ski alpin se disputeront les honneurs des compétitions puisque la course à la Coupe du Monde est encore loin d'être terminée.

Cette compétition internationale débute aujourd'hui et elle se poursuivra demain et dimanche.

Les meilleurs skieurs et skieuses d'une dizaine de pays sont inscrits et le Canada compte sur une équipe de 11 hommes et de 10 femmes.

Betsy Clifford domine le contingent des dames, il va sans dire, grâce à sa septième place au classement de la Coupe du Monde, et la France s'impose particulièrement avec Michèle Jacot au premier rang, Britt Laforgue au troisième, Françoise Macchi et Isabelle Mirr en cinquième et sixième places.

L'Autriche détient les deuxième et troisième places avec Anne-Marie Proell et Wiltrud Drexel. Cette dernière partage la troisième place avec la Française Britt Lafforgue.

Chez les hommes, l'Italien Gustavo Thoeni domine avec 110 points, soit 3 points de plus seulement que Jean-Noël Augert et Henri Duvillard, de France, également avec 103 points au troisième rang.

Le programme d'aujourd'hui comporte deux épreuves, le slalom géant pour dames qui aura lieu en matinée et le slalom géant pour messieurs, la première manche, qui débutera à 1h30.

Demain, le programme de la journée comporte les première et deuxième manches du slalom spécial pour dames et dans l'après-midi la deuxième manche du slalom géant pour les messieurs et les présentations des trophées pour les dames.

Dimanche, les deux épreuves seront réservées aux messieurs, il s'agit de la première et de la deuxième manches du slalom spécial. La présentation des trophées pour les hommes aura lieu dimanche après-midi. Le mont Sainte-Anne est situé à quelque 30 milles au nord de Québec et les épreuves de la Coupe du Monde s'inscrivent dans le cadre du Carnaval de Québec.

La compétition est de plus en plus serrée, à Québec

QUEBEC (PC) — L'équipe de Roger Brousseau, de St-Romuald, a rendu la course au championnat provincial de curling masculin encore plus serrée hier, quand elle a vaincu, en huitième ronde, le quatuor de Bill Ott, d'Outremont, grâce à une dixième manche de quatre points.

Le rink de Ott a tenté désespérément de remonter la pente et a même réussi trois points dans la 11e manche, réduisant la marge à 10-9, mais le douzième et dernier bout s'est terminé nul.

Il s'agissait du 2e revers en sept matches de Ott, qui mène encore au classement des 11 équipes. Cependant, cinq équipes ont subi une seule défaite de plus et elles n'ont pas dit leur dernier mot. Il ne reste plus que trois rondes, mais le rink de Ott peut encore se trouver en mauvaise position, d'autant plus que l'équipe de Brousseau ne devait même pas lui causer de difficultés, selon les experts.

Les équipes de Brousseau, de Kurke Nussey (Glenmore), de Steve Klako (Baie-Comeau), d'Ed Sprowl, de Val d'Or et d'Eddie Ricken, du Lac St-Jean, sont celles qui menacent la formation de Bill Ott, au 2e rang.

Dans les autres matches, hier, le rink de Claude Thibeault a réduit considérablement les chances du quatuor montréalais de Ron Patton de triompher en lui faisant subir un quatrième revers de 11-10 après un bout supplémentaire.

Nussey a fait subir une quatrième défaite à l'équipe cendrillon de Jean-Claude Turcotte, du Cap-de-la-Madeleine, qui avait entrepris la compétition avec quatre victoires consécutives. Favori, au début des championnats, Nussey l'a emporté 6-4 après trois bouts nuls.

On sait que le grand vainqueur de la compétition — il sera connu demain — représentera la province aux championnats canadiens qui se dérouleront à Québec, du 1er au 5 mars. L'équipe qui triomphera alors sera déléguée aux championnats mondiaux, du 16 au 20 mars, à Mégève, France.

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Collaboration spéciale

Le hockey attirera-t-il les athlètes de couleur?

Un spécialiste en éducation physique nous exprimait récemment l'opinion qu'il doute qu'il y aura jamais affluence de joueurs de couleur dans le hockey car, règle générale, les athlètes noirs ont les jambes longues et fines, prétendait-il. Or, selon lui, des jambes fortes, robustes sont nécessaires pour réussir dans le hockey.

"Je vous signalerai tout d'abord que le hockey a recruté jusqu'ici presque tous ses joueurs au Canada et qu'il n'y a guère de Noirs au pays", de nous déclarer Marcel Pelletier, directeur du personnel des Flyers de Philadelphie, que nous avons interrogé.

"Je sais", ajoutait-il, "qu'il y a quantité de joueurs de couleur dans le basket-ball, le baseball, le football, et qu'on rencontre aussi nombre d'athlètes noirs en athlétisme, mais ils viennent des USA, où les gens de leur race sont nombreux".

Aussi, avant de répondre à savoir si le hockey deviendra à son tour un champ d'action pour les Noirs, Pelletier nous dit qu'il désire attendre pour voir les résultats qu'apportera la construction de toutes ces patinoires recouvertes au pays de l'Oncle Sam qui s'élèvent dans quantité de régions.

Ce qu'il semble croire, c'est qu'il en sortira un fort nombre de hockeyeurs, mais est-ce que parmi eux il y en aura plusieurs de couleur, c'est ce que seul l'avenir nous dira. Il est certain que la présence d'un ou deux joueurs de couleur dans l'alignement des Golden Seals d'Oakland serait un atout pour cette équipe, car la population noire très nombreuse de cette ville est demeurée jusqu'ici indifférente au hockey.

Il est certain que la présence de quelques-uns dans les alignements des équipes de basket-ball, de football et de baseball de la région contribue à la popularité de celles-ci.

"A propos de joueurs noirs, je ma rappelle fort bien Willie O'Ree, alors qu'il jouait pour le Los Angeles, de la ligue de l'Ouest. Je vous assure qu'il était un patineur extrêmement rapide, "d'ajouter Pelletier.

Mais ce dont le directeur du personnel des Flyers désirait surtout nous parler, c'était des jeunes qui font partie du Philadelphie, et qui sont une source d'espoir. Il y a Bob Clarke, un jeune centre de 21 ans, l'un des rares joueurs de hockey, sinon le seul, qui souffrent de diabète. Tous les matins il doit se faire administrer une piqûre d'insuline. C'est une future étoile.

Il y a aussi Bill Lesuk, un ailier gauche de 24 ans, repêché des Bruins de Boston en juin dernier.

Un autre est Bob Kelly, ailier gauche de 24 ans, qui joue à la John Ferguson. Il y a également le centre Serge Bernier, 23 ans, dont l'instructeur Vic Stasiuk a dit qu'il est possiblement la plus brillante recrue de l'année.

"Nous avons aussi neuf jeunes de moins de 21 ans avec notre filiale, les As de Québec", dit-il encore. Aussi, il voit les clubs de l'expansion comme le Philadelphie s'élever graduellement au niveau de ceux de l'ancienne division. La tâche a été lourde, mais les efforts vont être couronnés de succès.

Cette année, il ne voit pas comment le Boston ne terminerait pas en tête avec la formidable équipe de compteurs qu'il aligne. Et il est de ceux qui refusent de voir dans Ed Johnston et Gerry Cheevers, deux gardiens de buts qui laissent à désirer. Pour lui les clubs Boston, Rangers, Canadien et Chicago sont dans une classe spéciale. Il est curieux de voir ce que le Toronto fera dans la 2e moitié.

Week-end fort occupé pour la Coupe Pontiac

TORONTO — Les concurrents des sections de l'Est et de l'Ouest vont mener une course serrée au cours du week-end, dans les cadres de la deuxième moitié du calendrier de la coupe Pontiac.

L'épreuve pour la section Ouest comprendra deux slaloms, à Red Deer, Alberta, tout comme celle de la division Est, à Thunder Bay.

Ces deux épreuves auront lieu, samedi et dimanche.

A Thunder Bay, aux dires du chef de course Bill Scolie, les conditions de ski sont excellentes et l'aménagement des pistes est terminé.

Samedi, le premier slalom aura lieu dans la région du Mont Baldy, sous la direction du "Point Arthur Ski Club". Horaire des deux épreuves: 13 h. 30.

Dimanche, même horaire avec pour épreuve un slalom à la piste "B" du mont McKay, sous la direction du "Fort William Ski Club".

C'est la première fois que le Nord de l'Ontario sert de site à une série d'épreuves de ski et, avec des concurrents chevronnés comme Dan Irwin et Donna Dafoe, il semble que les talents locaux vont donner du fil à retordre aux autres participants.

Le Red Deer Ski Club, dans l'Ouest, est tout indiqué pour diriger les épreuves qui se tiendront dans la région de Canyon. Horaire pour les deux jours: 9 h. 30 et 13 h. 30.

Les concurrents de la section Ouest, qui ont pris les devants dans les séries de la coupe Pontiac, se verront offrir une autre occasion d'améliorer leur pointage. Grant Rutherglen et Theresa Delich, tous deux de Red Mountain, Rossland, C. B., ont à leur actif une appréciable avance. Ils participeront tous deux à Red Deer.

Cette fin de semaine marque un tournant dans les séries de la coupe Pontiac, puisqu'il ne reste qu'un mois avant les épreuves finales qui se dérouleront au lac Louise.

Il ne reste donc aux concurrents des sections de l'Est et de l'Ouest que deux courses pour mériter des points.

La coupe Pontiac est commanditée par General Motors du Canada et se déroulera au lac Louise les 12 et 13 mars.

Saskatoon: tout est prêt pour l'ouverture des Jeux

Claude Robert

envoyé spécial de LA PRESSE

SASKATOON — A Saskatoon, on affiche complet. L'heure de la vérité approche pour les Jeux d'hiver du Canada de 1971. Et toute la ville de Saskatoon vibre d'impatience. Et à partir de ce soir, les activités ne manqueront pas.

On attend l'ouverture officielle des Jeux, qui se déroulera ce soir, avec une fébrile impatience, une profonde sincérité. La chaleur des gens est communicative. On dirait qu'ils veulent faire tout aussi bien à ce chapitre que les Québécois en 1967. Et il faut bien admettre que jusqu'à date, ils y réussissent passablement bien.

Dans les rues, malgré le froid, on ne lésine pas. On vous sourit partout. On fait un effort pour vous adresser la parole en français, dès qu'on reconnait un signe distinctif vous identifiant au Québec. On veut vous aider du mieux qu'on peut. La population de Saskatoon est entrée dans le jeu.

La première moitié du contingent québécois est arrivée hier midi. Et à Saskatoon, on a tout déployé pour bien les accueillir. Inutile de dire qu'avec leur costume original, les Québécois ont fait les frais de la conversation à l'aéroport local.

Si on a tout préparé pour bien accueillir les sportifs qui représenteront leur province, le Yukon ou les Territoires du Nord-Ouest dans 17 disciplines, à partir de demain, on n'a rien négligé pour l'arrivée du premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

C'est lui qui présidera au défilé des 1,078 athlètes des 12 délégations. Dans l'auditorium, tandis qu'un athlète de Saskatchewan, au nom de tous prêtera le serment olympique, ce sera le silence des grandes cérémonies. On prévoit qu'il fera froid vers 20 h. (21 h., heure de Montréal), mais rares sont ceux qui s'en plaindront.

Puis tous envahiront les rues en liesse de la ville, décorées de guirlandes multicolores, dans une atmosphère de carnaval dans la plus pure tradition des rencontres sportives de cette envergure.

Après une nuit où on fêtera certes l'événement aux quatre coins de la ville, et dont profiteront les athlètes pour récupérer, demain, c'est le signal du départ.

Et l'action ne manquera pas. Pas moins de 12 des disciplines seront au programme dès le départ, soit le badminton, le basket-ball, la boxe, le curling (masculin), l'escrime, le patinage artistique, le judo, le patinage de vitesse, la nage synchronisée et l'haltérophilie.

Le curling féminin commencera jeudi, tout comme la gymnastique et le tennis de table, tandis que le lendemain commenceront les activités en volley-ball et à la lutte. Le ski et le hockey débutent mardi.

Les premiers champions seront connus dès dimanche, soit en patinage artistique, en patinage de vitesse, en nage symchronisée et en haltérophilie. Dès dimanche soir, les Québécois pourront célébrer leurs premières victoires. C'est du moins ce qu'espère le chef de mission Claude Lacasse.

Ds 1,078 athlètes, tous ne sont pas venus avec la même ambition. Pour certains par exemple, c'est déjà un exploit que de participer. Restent les absents. Dans leur rôle de spectateurs, ils regretteront de ne pas y être, et peut-être que ce qu'ils verront au petit écran les convaincra de persévérer.

A Saskatoon, le compte à rebours est terminé, les Jeux commencent. Depuis le temps qu'on y pense, qu'on s'y prépare, l'heure des réjouissances est venue. Place maintenant aux athlètes. Les travailleurs dans l'ombre ont terminé leur travail.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi	900	$8⅜	8¼	8⅜	+ ¼
Alta Gas	1000	$47½	47½	47½	— ⅜
Alcan	4910	$23⅜	23½	23⅜	+ ¼
Alcan 4¼ pr	100	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
Algoma Stl	150	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Alum 4½	11800	$32¾	32¾	32¾	+ ¼
Aquitaine	130	$25½	25½	25½	+ ½
Argus C pr	100	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Asbestos	2450	$32¾	32¾	32¾	—1
Atl Sug	400	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Bank Mtl	12247	$14½	14⅜	14½	
Bank NS	585	$23	22¾	23	— ⅛
Banq CN	550	$13¾	13¾	13¾	
Banq Depar	100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ¼
Bell Can	3848	$47⅜	47	47¼	+ ⅜
Bombrder	625	$13⅜	13¼	13⅜	
Border Chem	100	$7¼	7¼	7¼	— ¼
BP Oil Gas	4560	650	645	650	+5
Brascan	1703	$17½	17⅜	17½	
Brinco	1555	$5⅜	5¼	5¼	
CAE Ind	1475	475	430	445	—55
Cal Pow	4200	$26	26	26	
Campeau	500	475	475	475	—10
C C Laf	25	$39¾	39¾	39¾	
C C Lf Rt	20904	170	165	165	—5
C D Sug	250	$34	34	34	— ⅛
C Stmshp	450	$30	30	30	— ½
Cdn Brew	600	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
C I Bk C	2700	$19⅞	19¾	19¾	
CIL	600	$12	12	12	— ⅛
Cl Power	550	$25½	25½	25½	
C Marconi	2700	440	400	415	+40
CP Inv pr	450	$26⅝	26⅝	26⅝	+ ⅛
CP Inv w	280	460	460	460	—10
CPR	1175	$70	70	70	+ ⅛
C Tire A	475	$27	27	27	+ ¼
Canron	350	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Cent Del	2200	$13⅛	13	13	
Chemcell	1200	$5¼	5¼	5¼	
Cockfield Br	100	$6	6	6	
Cominco	3945	$22⅛	21¾	22⅛	
Con Bathurst	100	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Con Bath pr	100	$16	16	16	— ½
Con Textiles	415	$15	15	15	
Cons Gas	325	$20¼	20	20¼	+ ⅜
Denison	100	$30	30	30	
Dist Seag	150	$51¾	51¾	51¾	— ¼
D Bridge	661	$20⅛	20⅛	20⅛	
D Corset	170	$6	6	6	
Dofasco	2025	$24½	24½	24½	+ ¼
Dom Glass	120	$14½	14½	14½	— ½
D Stores	7055	$11	10⅞	11	+ ⅛
Dom Text	17950	$16	15⅝	15⅞	+ ⅜
Domtar	7910	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
Falcon	3230	$137¼	136	136	—3
Fam Play	1400	$10¼	10⅛	10¼	— ⅛
Fulcrum	250	385	385	385	—1
Fulcrum pr	6050	$8½	8½	8½	
Glengair	400	180	180	180	
GL Paper	1700	$21	21	21	
Gulf Oil	15700	$21	20⅞	21	+ ⅛
Genstar	225	$12	12	12	
Hawker S	100	245	245	245	—20
Home A	4810	$28	27½	27⅞	+ ⅜
Hud Bay M	410	$21⅛	21	21⅛	+ ⅛
Hud Bay Co	300	$17⅛	17	17⅛	
Hud Bay Oil	100	$41	41	41	
Husky Oil	700	$17⅞	17¾	17¾	
Imp Oil	1335	$18⅞	18⅝	18¾	— ⅛
Imasco ltd	1650	$17¼	17¼	17¼	+ ⅛
IAC Ltd	4040	$17	16¾	16¾	+ ⅛
Int Nickel	2495	$46½	46⅛	46⅛	
Inter Pap	180	$36⅛	36⅛	36⅛	—1⅞
Int Util	620	$36⅝	36⅝	36⅝	— ½
Inter PL	400	$26¾	26¾	26¾	+ ⅜
Inv Grp A	200	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Ivaco	550	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Labatt	440	$21⅞	21¾	21⅞	— ⅛
Loblaw A	100	480	480	480	—5
Logistec	200	$8½	8½	8½	+ ½
Maclean H	100	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Macmillan	200	$27¼	27⅛	27¼	+ ¼
Mass Fer	6070	$12½	12⅛	12⅛	— ⅛
Melchers	100	$11¾	11¾	11¾	
Molson A	1040	$16½	16½	16½	+ ¼
Moore Corp	1650	$35⅛	34¾	34¾	— ⅛
MSN Ind	252	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅜
Nat Sea Pd	1150	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
NB Tel	10	$14	14	14	— ⅛
Nfld Light	100	$9¼	9¼	9¼	
Noranda	1820	$31½	31	31⅜	c ¼
N Cent Gas	1425	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
NS LP	2550	$9¼	9¼	9¼	
Oshawa A	106	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Pac Pete	1455	$31¾	31	31½	+1⅛
Petrofina	112	$20	20	20	
Placer	300	$35	34¾	34¾	— ⅜
Popular Ind	100	150	150	150	
Pow Corp	75	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Price	1170	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
QSP Ltd	100	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Rapid Data	200	225	225	225	
Read Dj	300	$7½	7½	7½	
Rothm B pr	765	$19¾	19⅜	19⅜	— ⅜
Royal Bk	2570	$23⅞	23½	23⅝	— ⅛
Royal Tr	380	$29¾	29½	29½	
Shell Can	2010	$34¾	34⅜	34⅜	— ⅜
Shell In p	25	$34½	34½	34½	
Shell In pr	25	$34½	34½	34½	
Shell In w	600	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Sher Will	100	$15	15	15	
Simpsons	1410	$18⅜	18⅜	18½	+ ¼
Steel Can	1088	$26⅞	26⅝	26⅞	+ ⅜
Steinbg A	30	$14¼	14¼	14¼	— ⅜
Superior El	100	400	400	400	
Texaco Can	525	$31	30⅞	30⅞	— ⅛
Tor Dom	400	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Total Pet	1000	710	70	710	+20
Trad Gr A	200	$10¼	9⅞	10¼	+ ⅜
Tr Can PL	400	$32¾	32½	32½	— ¼
Trans Mtn	400	$21⅛	21⅛	21⅛	
Trizec	10100	130	130	13	+5
Unt A Pt A	1300	$14	14	14	
Velcro Ind	1135	$19¾	19½	19½	— ¼
Walk GW	6500	$39⅞	39	39	— ¼
WCoast Tr	3250	$24	23⅝	24	+ ⅜
Wburne A pr	850	$30½	30	30	— ¼

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Cdn. Westinghouse	0.12½ tr.	15-03-71	01-03-71
British Columbia Packers	0.37½	15-03-71	01-03-71
	0.50	15-03-71	01-03-71
British Columbia Tel.	0.80	01-04-71	17-03-71
	1.44	15-04-71	31-03-71
	0.30¼	"	"
	1.13	"	"
	1.19	"	"
	1.19	"	"
	1.50	01-05-71	16-04-71
	1.10		
Canada Malting Co.	0.25	15-03-71	17-02-71
	0.06		
Distillers Seagrams Ltd.	0.30	15-03-71	26-02-71
Investors Group	0.20	31-03-71	26-02-71
	0.20	"	"
	0.31¼	03-05-71	09-04-71
Pembina Pipe Line Co.	0.62½	01-03-71	15-02-71

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
A-B					
AbbtLb 1.10	22	81⅝	81¼	81½	— ⅛
Adrs .15g	158	32⅛	31⅞	31⅞	
Admirl	38	12⅛	12	12	— ½
AirRed .20g	66	23⅞	23⅝	23⅝	+ ⅛
Alcan 1	133	23⅝	23⅛	23½	+ ⅜
AllegC .20e	113	14½	14⅛	14⅜	+ ⅜
AllegL 2.40	72	31¾	31⅛	31¾	+ ¾
Alld C 1.2	369	28¼	27¾	28	
AllisC .05g	335	17¾	17	17½	— ¼
AHess .30r	136	52¾	52	52⅛	+ ⅜
AAirlin .80	643	28	27	27¾	c ⅝
ABrnd 2.20	80	46¼	46	46⅛	+ ⅛
ABC 1.20	186	30½	30	30⅜	+ ⅜
AmCan 2.20	101	41⅝	41⅛	41⅜	+ ⅛
ACyan 1.25	220	36¾	36⅜	36⅝	+ ⅛
AmEIP 1.70	236	31	30⅜	30½	+ ⅛
AHome 1.70	78	73⅞	73	73⅝	+ ⅛
AHosp .26	141	34⅞	34¼	34¼	— ¾
AmMot	406	7⅝	7⅜	7½	
AmPhot .16	159	12¼	11⅞	12¼	+ ⅜
AmStd 1	102	29⅛	28⅝	28⅝	— ⅛
AT T 2.6	629	52¾	52⅜	52½	
AmZinc	62	10⅜	10	10	+ ¾
Anacon 1.90	190	22½	22	22½	+ ¼
ApacheCp .25	46	17½	17⅛	17⅛	— ⅜
Arlans	248	12⅝	11⅝	12⅛	+ ⅝
Armco 1	237	21⅞	21⅛	21⅝	
ArmC .80	343	36	34⅞	35⅝	+ ¾
ArmRu 1.60	82	40	39½	39¾	— ¼
AtlRich 2	381	70¼	68⅞	70¼	+1⅞
Avco	313	16¾	16⅛	16¾	+ ⅝
Avon 1.10	88	91¾	90¼	90½	—1½
Babck .50	165	29¼	28½	28⅞	+ ½
Bathl .05e	39	26⅝	26⅛	26⅜	+ ¼
Baxtr .11	80	28⅞	28⅜	28⅝	
Beckmn .50	51	36⅛	35¾	35⅞	+ ½
BeechA .75	70	16⅜	16⅛	16¼	+ ¼
BellH .6	75	40	39½	39⅝	+ ½
Bndix 1.60	106	35¼	34½	35	+ ¼
BenF 1.60	61	59½	58¼	58⅜	—1⅛
BethSt 1.20	225	23⅛	22⅝	22⅞	c ⅛
BlackD .88	48	61	60¾	61	+ ½
BlissL 1	76	25¼	24⅞	25¼	+ ⅜
Boeing .40	397	24⅜	23⅝	23⅝	— ⅜
Bordn 1.20	64	26⅝	26	26⅝	— ⅛
Borg 1.25	71	29⅛	28¾	29	
BristMy 1.20	152	64¾	64⅛	64¾	+ ½
Brown	30	9⅜	9¼	9¼	+ ¼
Brhswk .12	129	23⅜	23⅛	23⅛	— ⅛
Bucy 1.20	109	28½	28⅛	28¼	— ⅛
Budd	532	15	14¾	15	+ ⅛
Bulova .60	51	23⅛	22¼	22⅞	— ¼
Burlln 1.40	350	49¾	49¼	49⅝	+ ¾
Burndy .70	172	23⅞	23⅛	23¼	+ ¼
Burrghs .60	122	125¾	125	125¼	
C					
CampS 1.10	53	34⅜	34	34⅜	+ ⅜
CPR 3.30	15	69½	69¼	69½	+ ½
Carrier .6	58	36⅜	35¾	35¾	+ ¼
CartW .40a	101	17⅜	16⅞	17¼	+ ¼
CatTr 1.20	112	47⅝	47	47½	+ ⅝
CessnaA .60	53	21	20⅝	20⅞	— ⅛
ChesOh 4	23	57⅞	57½	57½	— ⅜
ChocFN .25r	14	10⅜	10⅛	10⅛	— ⅛
ChrisCft	113	9½	9¼	9⅜	
Chrslr .60	920	28⅞	28⅜	28½	— ⅜
CitFn 1.80	217	45⅞	45⅛	45⅞	+ ⅜
CitiesSv 2.20	171	47	46½	47	— ⅜
Cluett P .90	41	23⅞	23¼	23⅞	+ ¾
CocaC 1.44	119	88¾	88⅛	88½	— ⅛
ColPal 1.40	77	47¼	47	47	+ ¼
CollAik 1	165	43½	43¼	43½	
CollinR	68	18⅛	17⅞	18¼	c ⅜
CBS 1.40b	212	34½	33¾	34⅛	+ ⅞
ColuGas 1.76	365	39⅝	39	39½	+ ¼
CmEd 2.20b	67	41⅝	41	41¼	+ ⅛
COilRef .60	67	19¼	19	19¼	+ ⅜
ConEd 1.8	210	27½	27	27⅛	— ⅛
CFds 1.20	135	44⅜	43⅝	44¼	+ ¾
ConCan 1.60	83	41½	41⅛	41⅛	— ⅛
ConOil 1.50	303	34½	33	34⅜	+1½
CnrData	252	61¾	60⅛	61¼	+ ⅜
CoopIn 1.40	82	35½	34¼	35½	+1¼
CPCIntl 1.70	83	36⅞	36¼	36⅞	+ ¼
Crane 1.60b	4	38⅜	38⅛	38⅛	— ⅛
Cr Zell 1.20	60	34¾	34¼	34½	— ⅛
Culligan .28	29	18¼	18	18¼	
CurtWr .60	64	13⅝	13¼	13¼	— ⅛
Cyprus 1.60	67	64	62	64	+2¼
D-G					
DanR	370	13¼	12⅛	13¼	— ⅛
Dartl .30b	128	39⅜	39	39¼	+ ½
Deere 2	122	46¼	45¾	45¾	— ⅛
Dexter .24	49	19⅜	19	19⅜	+ ⅜
DiaSh 1	146	25⅛	25	25	— ⅛
Disney .30b	251	170½	166½	170	+3¾
Diversln .36	30	13	12⅝	12⅝	— ⅜
DowC 2.60	131	83⅞	83¾	83⅞	+ ⅛
Dresln 1.40	86	35⅞	35⅝	35⅝	— ¼
duPon 5e	37	142	140½	100¾	—1¼
DuqLt 1.66	51	25⅞	25¾	25¾	+ ¼
EastAir	1087	21⅞	21¼	21¾	+ ¼
EastK 1a	331	78	77⅝	77¾	+ ½
Elect As	26	7⅜	7⅛	7⅛	
ElPasNG 1	848	18⅜	18	18¼	
EmEl 1.16	16	70½	70	70⅜	+ ⅛
ESB 1.20	18	24⅞	24½	24¾	
EthylCp .84	308	27½	26¼	27⅜	+1
ExCel 1.25	12	23⅞	23⅝	23⅞	+ ¼
Fairch	171	32½	31⅞	32⅛	+ ⅛
FedPac	36	17⅜	17	17	— ⅛
Firest 1.60	119	49⅛	48⅝	49⅛	+ ½
FChart 1.84t	206	45⅞	44	45⅛	+1⅛
Flintkote 1	27	28½	28⅛	28¼	— ⅛
FlaPw 1.68	19	57	56⅞	57	+ ⅜
Ford 2.40	253	57⅞	57	57⅛	— ⅛
Frueh 1.70	63	35⅛	34¾	35⅛	+ ⅜
GAF .40	525	15⅞	14⅝	15⅝	+ ⅞
GenDyn	902	28⅞	27	27¾	+ ⅞
GenEle 2.60	473	106	100½	105½	+1
GFds 2.80	206	84⅜	83½	84⅜	+1¼
GMC .85g	332	82¾	81¼	82½	+ ¼
GPubU 1.60	429	23⅞	23½	23¾	+ ¼
GTelE 1.52	402	32¾	32⅜	32½	+ ⅛
GTire 1b	379	24½	24	24	— ¼
GaPac .80b	172	60	59	59¼	+ ¼
Gillette 1.40	304	49½	48	49⅜	+1⅜
Goodrh 1	149	28⅞	28½	28⅞	+ ½
Gdyr .85	282	31¾	31⅜	31⅝	+ ¼
Grace 1.50	91	34⅝	34	34⅝	
GrndU .80	315	31¼	30⅞	31¼	+ ⅝
GtA9P 1.30	32	29⅝	29⅛	29⅝	+ ⅛
G W Fin	304	246	24⅛	20⅝	+ ⅜
GrnGt .96	14	28	27⅝	28	+ ⅝
Greyhnd 1	115	19⅞	19¾	19¾	
GrumAir 1	186	25¼	24⅞	25¼	+ ⅝
GulfO 1.50	1033	30⅛	29⅞	30⅛	+ ⅝
GulfW .50	947	25½	24¼	25½	+ ⅝
Gulton	80	11¾	11½	11¾	+ ⅛
H-L					
Harrisl 1	41	64¼	63⅞	64⅛	+ ⅛
Heinz 1	182	37	36⅝	37	
HeleneCurt	22	10½	10⅛	10⅛	
HershF 1.10	49	30	29½	29⅝	+ ¼
Hobart 1.20	19	43¾	43½	43¾	+ ¼
Hmstk .40	76	26¼	25¾	26	— ¼
Hnywl 1.30	171	99⅞	98¼	99⅝	+2⅛
HFC 1.20	204	48½	47¾	48	+ ⅜
Howmet .70	68	21¼	20¾	20⅞	— ⅜
HuntC .12	26	18¼	18	18¼	+ ¼
IllCent 1.14	8	33¼	32¾	32⅞	— ½
INA 1.00	156	41⅜	41⅛	41⅜	+ ⅛
IngRand 2	115	49¾	49½	49⅝	+ ⅜
InlandStl 2	490	31	30⅞	31	+1⅛
IBM 5.20	132	339¼	337½	338⅝	— ⅛
IntFF .60b	18	65¼	65¼	65¼	
IntHar 1.80	234	33¾	33¼	33⅜	+ ⅛
IntMnr	513	16¼	15⅞	16	+ ⅞
IPap 1.50	142	36½	36	36	+ ⅛
IntT&T 1.15	190	56⅞	56⅛	56¾	— ⅛
Ipco .34	20	23¼	22⅝	22¾	— ⅝
ITEC .60	37	30⅝	30⅛	30⅛	— ⅜
JnMan 1.20	248	45¼	43⅝	45¼	+1¾
JohnJ .40a	97	69⅞	68¾	69½	— ½
JoneL	13	13½	13¼	13¼	
Joy 1.40	50	52¾	52½	52¾	— ⅛
KaisrAl 1	243	35⅝	35½	35½	— ⅜
KaysRo .60	32	24⅞	24½	24¾	+ ¼
Kellogg 1	25	25¾	25⅝	25¾	
Kendall .60	22	33¼	33⅛	33⅛	— ⅛
Kennec 2.60	220	39⅞	39⅛	39⅞	+ ⅜
KerM 1.50	49	121½	119¾	121½	1½
KimbC 1.20	118	32½	32	32⅛	+ ⅛
KLM 2.22e	12	53½	53	53½	+ ¾
Kraftco 1.70	91	43	42⅛	03	
Kresge .44	242	66	65⅝	66	
Kroehl	29	27½	26¾	26¾	— ⅞
Leasco	332	19¾	19⅛	19⅜	+ ⅜
LehPC .40	17	14⅞	14⅝	14⅝	
LiggM 2.50	26	49⅜	48⅝	48⅝	— ⅛
Ling	25	14⅛	13⅝	13⅞	— ⅛
Litton .50t	405	30⅛	29¾	30	+ ⅛
Lock A	934	11⅛	10½	10⅞	+ ⅜
Loews 1	148	40¼	39½	40⅛	+ ⅞
LukensStl .80	18	23⅜	23	23⅛	— ⅛
M-N					
Macy	20	40⅛	40	00	
Mgnvx 1.20	284	42½	42⅛	42½	+ ⅛
Manpow .72	4	36¾	36½	36½	— ¼
Marath 1.60	471	36⅛	35⅛	36¼	+1⅛
MartM 1.10	206	22⅛	21⅜	21¾	+ ¼
MascoCp .28	1	51¾	51¾	51¾	— ⅜
MassF	37	13⅜	13	13	— ¼
McDD .40b	615	34¾	34	34	
McGEd 1.40	48	37½	37⅛	37½	— ¼
McGrH .60	90	21¼	20⅞	21¼	+ ½
McIntr 1.60	z300	136	135	135	
Memrx	172	59¾	58¼	58⅞	+ ¾
MGM	28	22¾	22	22⅝	+ ⅛
MidldR 1.40	51	26½	26	26⅜	+ ¼
MMM 1.8e	48	103⅜	102⅜	102⅞	+ ⅜
Mobil 2.40	439	53⅞	53¼	53¾	+ ¼
Msant 1.80	248	40	39⅝	00	
Motrla .60	75	62¾	61⅝	62½	+ ⅞
NBisc 2.20	47	50¼	49⅝	49⅞	+ ¼
NatCan .45	12	26⅛	26⅛	26⅛	
N Cash .72	211	41⅛	40¼	40¼	— ¾
NDist .90	79	19	18¾	186	— ⅛
Nat Genp .20	329	25⅛	25⅛	25¼	
NGyps 1.05	97	24¾	24½	24½	— ⅛
NLead 1	220	21⅞	21⅝	21⅞	+ ¼
NatStl 2.50	101	45	44½	45	+ ½
NatTea .80	8	13½	13⅛	13½	+ ⅛
Newmt 1.04	287	31	30	30⅜	— ⅛
NiaMo 1.10	208	17¾	17½	17⅝	+ ⅛
NoAmR 1.20	167	25⅛	25	25	— ⅛
NwstAir .4e	357	27¼	26¼	27	— ⅛
NortS 1.83t	193	54⅜	53⅞	54⅜	+ ½
O-S					
Occidt 1b	1260	21⅞	20⅞	21	+ ⅛
OlinCp .88	201	23⅝	22⅞	23	— ¼
OutbMar 1	40	32¾	32⅛	32⅜	— ⅛
OwenC .75	3	44⅞	44¾	44⅞	+ ¼
PacGE 1.50	252	33½	32¾	33⅛	+ ½
PanA	948	16¼	15¾	15⅞	+ ⅛
PenCn	253	7¼	7	7⅛	— ⅛
PennyJC 1	300	62	61½	61⅞	+ ⅜
Pennzo .80	402	31	30¼	30½	— ⅛
PepsiCo 1	80	56	55¼	55¼	— ⅞
Pfizer .60a	222	37⅝	37⅛	37⅝	+ ½
PhelD 2.10	151	43½	43	43⅛	+ ⅛
PhilMr 1.20	105	54¾	54½	54¾	+ ¼
PhilP 1.30	418	32¾	32⅛	32½	+ ¼
PitneyB .68	157	31¾	31⅛	31⅝	+ ⅛
Pitstn .60b	581	44⅛	43⅛	43⅞	— ¼
Polroid .32	221	88¾	87⅜	88½	+1½
ProcG 1.00	123	59	58⅝	58⅞	+ ⅛
Pllmn 2	21	44¼	44⅛	44⅛	— ⅛
Ralst P .70	179	26⅞	26½	26½	— ⅜
Raythn .60	193	36⅝	35¼	36⅝	+1¼
RCA 1	912	33¾	32¾	33⅝	+ ¾
Reich .20	10	10⅞	10⅝	10¾	— ¼
RepSt 2.50	107	29⅛	28½	29⅛	+ ⅝
Revere 1	31	24⅛	23⅝	23¾	+ ¼
RexCh 1.50	31	32⅜	32¼	32¼	— ¼
RichM 1	88	62¾	61⅞	62⅛	+ ⅛
Ronsn.25f	24	7½	7⅜	7⅜	— ⅛
RCCola .54	244	22⅞	22	22	— ⅞
RoyD 2e	207	42⅝	41½	42⅝	+1
Safew 1.30	480	35¾	35	35⅛	+ ½
StReg 1.60	53	40¼	39⅞	40	— ½
SaFeI 1.60	120	26⅝	26¼	26¼	— ¼
Schenl 1.40	11	30¾	30½	30½	— ¼
Schlbg 1.40	43	99⅞	99	99¼	— ¼
SCM	65	18⅜	18	18¼	
ScottPap 1	217	26	25¾	25⅞	
SrsR 1.20a	240	81⅝	80⅞	81	— ¼
ShellO 2.40	119	54⅜	53¼	53⅜	—1⅛
ShellTr 1.39e	1	32½	32½	32½	— ¼
Simmn 1.40a	23	66	65⅞	66	+ ¼
Singer 2.40	59	72¾	72⅛	72⅜	— ¼
SkilCp	6	19¾	19¼	19½	+ ½
SmltA 1.40	35	47	47	47	+ ⅛
Smith KF 2	78	56⅛	55¼	56⅛	+1⅛
SouPac 1.80	210	41¼	40¾	41	
SouRy 3a	661	70¼	69⅞	70	+ ⅛
SpryR .12g	685	33	32¼	33	+ ¾
StdBr 1.60	86	48⅞	47⅞	47⅞	— ⅛
StOCal 2.80	519	53⅞	52⅞	53¼	+ ⅞
StdInd 2.30	136	59⅝	59	59⅛	— ⅛
StdNJ .90g	762	72⅝	71⅞	72⅜	+ ½
StdOh 2.70	41	81¼	80¾	80¾	— ⅛
SterlDr .80	171	42⅛	41⅝	41⅞	+ ⅛
StewW 1.80	6	31⅜	31⅛	31⅞	— ⅛
StudW 1.20	287	60⅛	59½	59½	— ⅜
SunOil 1b	13	49½	49⅜	49½	
Sunbm .80	55	23⅞	23½	23⅞	+ ⅛
SuprO 1.40	5	184	182¾	184	2
Swift .70	170	36	35⅜	35⅞	
T-Z					
Teledn .63f	522	29⅝	28⅝	29¼	+ ¾
Tenco 1.32	690	27⅝	27⅛	27⅜	+ ⅜
Txco 1.60	686	35⅜	35	35¼	+ ⅜
TexGS .60	973	22½	22	22¼	+ ½
Textr .90	136	30	29¼	29⅞	+ ⅛
Thlok .40	149	11	10⅞	10¾	— ¼
Time 1.90	46	48⅞	48	48½	+ ⅛
Timkn 1.80	22	36¾	36½	36½	
TWAir	377	18¼	17⅞	18⅛	+ ¼
Transm .55	972	19	18	18¾	+ ⅝
Transctl	778	10¼	9½	10¼	+ ⅝
TriC 1.21g	23	29⅞	29½	29¾	+ ⅛
TRWInc 1a	125	38½	38¼	38⅜	
TwntC	202	13⅛	13⅛	13⅛	
UALInc	196	30⅝	30¼	30½	
UniINV 1.38e	2	28⅞	28⅞	28⅞	+ ⅛
Un Carb 2	416	44½	43⅞	44⅛	
UOilC 1.60	149	39	38⅝	39	— ⅛
UPacif 2	19	46¼	46	46¼	+ ¼
UAir 1.80	110	37¾	37¼	37½	— ¼
UnCp .25g	10	10½	10⅛	10½	
UnFin Cal	75	11	10⅞	11	+ ½
UnNuclr	75	16	15½	16	+ ⅜
USGyps 3	27	64½	64⅜	64½	+ ⅛
USSmlt 1b	26	31⅜	30⅞	31⅛	
USStl 2.40	176	33⅞	33⅜	33⅝	+ ¼
Vorna	75	22⅞	22½	22⅝	+ ⅜
WarL 1.20	125	76⅞	76½	76½	+ ⅜
WnUnion 1.40	21	46⅜	46	46	— ⅜
WstgEl 1.80	133	76¾	75⅝	75⅝	— ⅞
WheelPitt Stl	34	15⅞	15½	15⅝	
WhiteC .40	1454	22	20⅞	21⅛	+ ¼
WhteMt	238	23⅞	22½	23½	+ ¼
Wwth 1.20	1235	45½	44⅛	44⅞	— ⅜
Xerox .80	399	96½	95⅝	96¼	+ ⅝
YngsSD 1.20	1	18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Zenith 1.40	142	42⅞	42½	42¾	+ ⅜

Dow-Jones de clôture

+ 2.49 à 888.53

américaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
AllArt	14	4⅞	4¾	4⅞	+ ⅛
Barnes E	14	13	12⅝	13	— ⅛
Brascan 1b	65	17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅛
CampCh	59	7 11-16	7⅝	7⅝	
Cdn Javelin	24	12⅛	11⅞	12⅛	+ ¼
CnCdnF	40	1 15-16	1 13-16	1 15-16	+ ⅛
Creole 2.60a	46	30¾	29⅞	30½	+ ¾
CwnCP 1.22t	75	42⅞	42¼	42½	+ ½
Dome Pet	31	86⅝	86¼	86½	
Dynalec	78	8⅝	8⅜	8⅜	
FiltDyn .01e	84	18⅜	17¾	18⅜	+ ¾
HofmInd	6	3⅞	3⅞	3⅞	
Hygrad F	16	36⅜	35⅝	36⅜	+1
ImpOil .50a	94	18⅞	18½	18⅝	— ⅛
MolybdCan	3	4⅛	4⅛	4⅛	— ⅛
NewPk	44	4¾	4⅝	4¾	
Nuclear A	22	3½	3⅜	3⅜	
PeelEl	9	16⅛	16	16⅛	
PEPI 1.30t	14	30⅛	30⅛	30¼	
PlantInd	79	16¾	16¼	16¾	+ ½
Relil 2.20	z700	37¼	36½	36½	— ¾
ScurryRain	323	27⅜	25¼	26⅞	+1⅞
Syntex .40	141	46⅜	45½	45⅞	+ ⅜
UnAircPd .50	9	10⅞	10¼	10¾	+ ⅛
U Asb .07e	81	5 1-16	4⅞	5 1-16	+ ⅛
Whelab .60a	4	29½	29¼	29½	+ ½
WorkWr .60	14	15⅛	15	15⅛	+ ⅜
WrHarg	22	1½	1 7-16	1½	+1-16

du parquet de la bourse

Avance fractionnaire à Montréal

La baisse fractionnaire des banques se poursuivait pendant que tous les autres secteurs se maintenaient à la hausse cet après-midi à la Bourse de Montréal.

L'activité était assez modeste. Le volume combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne enregistrait 890,000 actions à 13.00 heures au regard des 703,000 de jeudi à la même heure.

Price Co. perdait ⅛ à $8⅜ après avoir rapporté des revenus nets pour 1970, de $4.1 millions contre $9.3 millions en 1969.

La compagnie a déclaré que le taux flottant du dollar canadien avait réduit ses revenus avant impôt de $6.5 millions et déprimé le marché des pâtes et papiers.

Cominco reculait de ⅛ à $22, après avoir déploré elle aussi l'influence néfaste du dollar flottant sur ses revenus. Le revenu net de la compagnie enregistrait $24.3 millions ou $1.45 par action, au regard de $30.3 millions ou $1.81 en 1969.

Aux indices de 14.00 heures, les industrielles gagnaient 0.23 à 180.13.

NOUVELLE INSCRIPTION

Toronado Mines Limited

Un totail de 5,000,000 d'actions ordinaires d'une valeur au pair de $1.00 chacune, dont 1,450,005 sont émises et en circulation, ont été inscrites à la Bourse Canadienne le vendredi 12 février 1971.

Le symbole au téléscripteur: "T D O"

La catégorie: minière

Siège social: — Suite 2610, 800 ouest, boul. Dorchester, Montréal (Québec).

Incorporation et propriétés: — La compagnie a été incorporée en vertu de la loi des compagnies minières (Québec), par des lettres patentes datées du 10 février 1970, afin de poursuivre l'exploration et l'exploitation minières. Elle commença ses opérations en mars 1970 lorsqu'elle a acquis 204 claims miniers situés aux environs de Sturgeon Lake, Ontario. La compagnie a été financée par un accord de souscription et d'option alors que 700,000 actions du trésor ont été vendues pour une somme globale de $115,000. Des options sur 500,000 actions additionnelles sont en circulation jusqu'à date. Pour faire suite au financement ci-haut mentionné, la compagnie a acquis trois différents groupes de claims dans la province de Québec.

Les claims de Sturgeon Lake, Ontario: — La compagnie détient une participation de 100% dans deux cent quatre (204) claims miniers non brevetés sur deux lots séparés dans la région de Sturgeon Lake, division minière de Patricia, Ontario nord-ouest. La compagnie a accordé une option d'exploitation sur ces claims à Rio Tinto Canadian Exploration Limited ("Riocanex"). Cette option qui pourra être exercée seulement si Riocanex dépense $60,000 sur l'exploration et l'exploitation de ces claims durant les prochains douze mois et un autre $140,000 dans les deux ans qui suivront, permettra à Riocanex le transfert de tous les 204 claims à une nouvelle compagnie qui sera établie et Toronado recevra 40% et Riocanex 60%. Si Riocanex abandonne ses options et termine son programme, l'administration fera le travail de polarisation et de forage au diamant, tel que recommandé par l'ingénieur pour une somme de $55,000.

Les claims de la province de Québec: — Ces claims comprennent trois groupes contigus séparés dont deux sont situés dans les cantons de Piedmont et Senneville et le troisième groupe dans le canton de Sydenham, Gaspé (Québec). Les quatre claims du canton Piedmont et les 12 claims du canton Senneville ont environ 200 acres par claim. La compagnie prévoit dépenser environ $7,500 pour un programme d'exploration qui sera commencé, tel que recommandé par l'ingénieur.

Les directeurs et la direction de service: — MM. Edward O. Dearden, président et administrateur, Etobicoke (Ontario); Edward Law, vice-président et administrateur, Etobicoke (Ontario); Thomas D. Conor, secrétaire-trésorier et administrateur, Toronto (Ontario); Henri L. Philippon, administrateur, Rouyn (Québec); Lorne K. Smith, administrateur, Fert Credit (Ontario).

Registraire et agent de Transfert: — Guaranty Trust Company of Canada, 427 ouest, rue St-Jacques, Montréal (Québec).

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
INDUSTRIELLES					
Ahed Music	200	250	250	250	+10
All Build	300	330	330	330	
Amer Met	100	75	75	75	+5
Belgium	970	$366	36	36	— ⅜
Berncam	3700	300	285	285	—10
Blue Bon	400	245	245	245	
C Coniaur	800	$5	è	5	
C Holding	5600	300	275	300	+25
Fiscal	300	$9¼	9¼	9¼	
Lemtex	1000	39	39	39	—1
Navco Food	500	23	23	23	—2
Proflex	5500	170	160	170	
Resort Dev	100	200	200	200	
Select Fin	100	$5¾	5¾	5¾	
Spartan	5400	84	82	84	+2
Superpack	800	$12	12	12	— ¼
Unican Sec	300	240	240	240	+20
Winco Steak	100	285	285	285	—5
Wingait Div	7200	$7⅞	7¾	7⅞	
MINES PETROLES					
Acroll Ltd	2200	100	92	92	—8
Ajax Mrls	7500	41	40	41	
Allied Inv	600	600	540	540	
Allied Min	2200	146	145	145	
Ameran	6000	18	16	18	
Arno	3000	5	4	4	—1
Atl Nickel	1000	42	39	42	
Baker Talc	2000	41	41	41	—2
Bateman	3000	6	6	6	—1
Beauce	18500	3	3	3	—1
Bluewater	1000	67	67	67	+1
Buffalo Gas	6900	785	750	765	+5
Burnt Hill	2000	21	21	21	+1
Cadillac	1300	290	290	290	—10
Canadex	28500	22	20	20	
C Keeley	6000	4	4	4	+1
C Magsite	500	30	30	30	—1
Canadore	16500	34	32	32	—2
Capri M	4500	29½	28½	29	+ ½
Caprive In	11500	12	12	12	
Castle Oil	300	175	175	175	+1
Chesbar	200	420	420	420	
Chib Cop	2000	28	28	28	
Chipman	4000	10	9½	10	
Clero M	1000	14	10	14	+1
Con Canora	1000	30	30	30	
C Manitoba	6000	22	21½	22	
C Prop MH	3000	14	12	14	+ ½
Con Virginia	300	200	200	200	
Corgemines	500	25	25	25	
Cresus Min	3000	20	18	20	—5
Crusade	100	110	110	110	
Dauphin	33000	24½	23½	23½	
Devils Elb	4000	12½	12	12	—1
Dom Lsehld	1000	22	22	22	—1
Ducros	4000	30	30	30	
Dumont	223600	116	102	108	—4
Duvan Cop	9000	5½	5	5½	+ ½
Dynamic	500	22	22	22	
Eagle M	9400	275	270	272	+2
Expo Iron	2600	90	89	90	
Expo Ung	1000	33	33	33	
Fab Metal	5500	4	4	4	—1
Guard M	3500	37	36	36	—1
Houston Oil	1700	230	226	226	—9
Imp Min	2000	14½	14	14	— ½
Int Norval	1000	13½	13½	13½	— ½
Israel	6000	117	115	115	+1
James B	2500	22½	22	22½	+ ½
Laduboro	500	92	92	92	—1
Lynx Can	2500	184	181	181	+1
Maclan Ex	1000	100	100	100	
M Hygrade	500	305	305	305	—10
Marshall	2000	66	65	65	—2
Massval	5000	11½	11	11½	+3½
Mid Indus	500	28	28	28	+2
Miro	1500	8½	8½	8½	— ½
Mistango	4000	15	14½	15	
Monteagle	6000	35	34	34	+1
Mt Laurier	13100	86	85	85	—5
Mt Jamie	8000	33½	32½	32½	—1½
Mt Pleasant	3000	34	33	34	+2½
New Hosco	7400	118	112	112	—3
N Am Rare	1500	18	17½	18	
Pac Nickel	6500	32	27	30	+5
Peso Silver	1000	40	40	40	—5
Phoenix Can	500	690	690	690	—10
Pr Potash	2000	4	4	4	+ ½
Probe Mines	4500	17½	16	17	—1
Pronghrn	70850	113	94	109	+4
Prov x Ex	1000	80	80	80	—9
Que Uran	500	32	32	32	
R R Uran	2400	20	18	18	
R Agassiz	5000	35	35	35	
St Lucie	1600	26½	26½	26½	+ ½
Safari Ex	10600	80	79	79	—1
Scandia	1000	24	24	24	+1
Sciminex	3000	44	43½	44	—1
Sheba M	14000	25	23½	25	+3
Sullivan	3500	390	390	390	+40
Tagami	3000	11	11	11	
Torcan	1000	8	8	8	+ ½
Tronado	111400	50	46	46	—4
Tower Res	4000	47	43	45	
Triton Exp	830	375	375	375	—5
Twen c Ex	400	125	125	125	
Unt Asbestos	200	485	485	485	+15
Waite Duf	2000	19	19	19	
West Que	4000	18½	18½	18½	
Wills Creek	6000	64	60	64	+2
Wisconsin	500	18	18	18	

calgary

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
INDUSTRIELLES					
KSF Chmcls	30	250	250	250	—25
Parkl Beef	500	30	30	30	
Yukon Prop	500	39	39	39	
PETROLES					
Aberdeen	1500	18½	18½	18	— ½
Amalta	1000	21	21	21	
Anaconda	1000	15	15	15	+5
Barons	100	6½	6½	6½	
Cdn Bonanz	1500	74	72	74	—1
Cdn Hidrogs	1000	75	75	75	
Goldn Spike	1000	10	10	10	
Madison	4000	36	35	36	+1
Maverick	5500	21	21	21	
New York	350	60	60	60	
Nitracell	1600	69	68	69	+1
Nor Contintl	4500	2½	2½	2½	
Omega	2000	20	20	20	
Sastex	5500	11½	11	11	—1
W Warner	1500	41	41	41	
MINES					
Admiral	200	114	114	114	
Duke	1500	65	64	64	—1
Rexdale	50	16	16	16	
Scope	3500	21	20	20	—1
Terra	100	450	450	450	—50
Tobe	2000	26	25	26	c1
Trans Yukn	1500	11	11	11	+1

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
MINES					
A-D					
Acme Gas	2000	7½	7½	7½	— ½
Adanac M	1700	180	170	175	—10
Agnico	600	248	240	2 0	— 8
Akaitcho	1000	54	54	54	
Allied Mng	1720	147	145	147	+ 2
Am Larder	500	61	61	61	
Ang U Dev	3700	56	55	55	— 1
Area A	500	160	156	160	+ 5
Armore	4500	13½	13½	13½	— ½
Asoc Porc	2000	30	30	30	
Atl C Cop	8300	55	53	53	
Aunor	200	205	205	205	
Bankeno	2500	580	565	575	+ 5
Bankfield	500	6	6	6	+ 1
Bary Expl	7500	62	56	62	+ 4
Belletere	1000	18½	18½	18½	— ½
Betlm	8096	$15½	14¼	15½	+1⅜
Big Nama	1500	11½	11½	11½	
Bl Bay	11500	7½	6½	6½	— 1
Bl Hawk	2700	45	44	5	+ 1
Bral Can F	1100	230	225	230	+ 5
Brameda	9792	250	225	245	+16
Broul Reef	8000	28	27	28	+ 1
Brunswk	2125	490	485	490	+ 5
Bunker H	1000	8½	8½	8½	
C Mines	13500	29½	28	29	+ 1
Camflo	1600	300	295	295	— 1
Cam Chib	800	720	705	705	—15
Camp rl	1000	$29¼	29	29¼	+ ¼
C Tung	11875	238	228	235	+ 6
Cdn Arrow	2000	26	25	25	— 2
C Jamiesn	600	150	150	150	
C Lencour	5000	14	14	14	— 1
Cdn Nisto	5000	12	12	12	
Candore	1500	7½	7½	7½	
Captain	00	6	6	6	
Cassiar	2537	$25	24½	24⅞	+ ⅛
Cent Pat	400	235	235	235	— 3
Chmly	10700	175	160	170	+10
Chestrvile	3000	14	1	14	+ ½
Chib M	2000	39	38	38	— 4
Chimo	1000	163	163	163	+ 1
Chrom	800	150	150	150	
Coch Will	6500	43	42	42	— 3
Columb M	5500	77	70	72	— 3
Comb Met	z100	8	8	8	
Coniagas	6000	26	26	26	
Conigo	3500	17	16½	16½	— ½
C Callinan	5000	9	8	9	
C Durm	21900	188	182	188	+ 4
C Marben	6180	400	370	400	+30
C Morisn	6610	217	211	217	+ 2
Con Nichol	1000	9	9	9	
C Rambler	3900	85	83	83	
C Red P	13000	11	10½	10½	
C Rexspar	2000	32	32	32	— 5
Conwest	6200	980	950	980	
Cop Fields	3150	160	155	155	— 5
Cop Man	1000	8½	8½	8½	+1½
Coulee	6300	29	27	28½	+ ½
Craigmt	1400	830	815	830	+ 5
D Ara	51750	29½	27	29	+ 4
D'Elda	25333	79	77	78	
Denison	2055	030	29	29	— 1
Dicknsn	950	144	140	140	
Discovry	200	105	105	105	+ 2
Dome	2115	$65¾	65	65	
D Explo	58100	208	186	188	—10
Donal	12100	18½	18	18	— 1
Dynasty	3200	500	495	495	
E-N					
East Sull	2855	380	370	375	
Endako	1315	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
F Nat Uran	z11	33	33	33	
F Ornda	10500	12	11	11	— 3
Fort Relnc	1300	50	49	49	— 1
Frobex	2000	29	29	29	— 1
Gnt Masct	9000	450	440	440	— 5
Giant YK	105	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Goldray	2200	90	90	90	
Goldrim	1000	26	26	26	+ 1
Grandroy	1025	20½	20½	20½	— ½
Granduc	225	680	680	680	—15
Granisle	425	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Green Pnt	27000	27	26	26½	+ 1
Gunnar	8362	193	187	190	
Hdway	16000	13	12½	12½	— ½
High-Bl	2700	325	315	325	+10
Hollinger	340	$38	38	38	— ½
Huds Bay	3560	$21¼	21	21¼	
Hydrd	12580	25	24	25	+1½
Int Bibis T	1000	10	10	10	
Int Mogul	2100	$12⅝	12⅛	12⅛	— ¼
Int Obaska	4105	53	51	53	
Iron Bay T	300	365	360	365	+ 5
Iso	46800	184	176	176	+ 7
Jelex	2700	18	17½	17½	
Joliet	z250	20	20	20	
Jongmith	4000	9	8½	9	+ ½
Jorex Ltd	1800	120	120	120	+ 3
Joutel	2700	99	97	99	
Jowsey	1384	35	35	35	+ ½
Kam Kotia	600	112	111	111	+ ½
Kenn Hold	2000	21	21	21	
Kerr Add	4463	985	975	975	— 5
K Anacon	2266	33	33	33	
Kid Coper	2500	16	16	16	— 1
Kirk m	18536	9½	8	9½	— 2
Kirk Twns	3000	24½	24½	24½	— ½
Lacanex	200	100	100	100	+ 7
Lacanex w	700	42	42	42	— 1
L Dufault	1100	$12	12	12	+ ¼
L Osu	1000	13	13	13	+ ½
L Shore	4335	330	320	320	— 5
Leitch	5200	165	163	165	+ 5
LL Lac	1933	230	230	230	
Louvi	41000	16	15	16	+1½
Lytton M	5200	223	217	223	+11
Madeline	3330	260	256	260	+ 1
Madsen	600	80	80	80	— 1
Malartic	z100	98	98	98	
Man Bar	2000	72	71	71	— 1
Matt	13640	$27¼	26¼	26⅞	+ ½
Maybrun	3500	14	13½	14	
Mc Adam	5300	78	76	76	— 3
Mc Intyre	1950	$129	128	128	—3½
Midrim	2000	31	30	30	— 1
Mt Wright	1000	29½	29½	29½	
Multi-Mi	5600	53	50	5	
Mymar M	z111	60	60	60	
New Ath	3000	15½	15	15	—1½
Newconx	1325	590	580	580	— 5
N Imp ral	6700	138	132	138	+ 3
Newlund	8000	18½	17	18½	+2½
N Que Ragl	375	$13	13	13	— ⅛
N Sen	12500	16½	15	16	+ 1
N Rim	11000	12	11	11	— 1
Noble M	2450	340	320	340	+20
Nor Acme	2000	22	22	22	— 1
Norbaska	1160	22	22	22	+ 3
Norgold	1000	5½	5½	5½	
Norlex	15500	35½	32½	34	+ 1
Northcal	2000	6	6	6	
N Canada	6600	50	50	50	
Northgat	2903	900	890	895	— 5
N Rock	1000	80	80	80	+ 6
Nudul	3000	6½	6½	6½	
O-S					
Obrien	z300	58	58	58	
Opemska	3975	$10¾	10⅛	10¾	+ ½
Orchan	2000	370	365	370	+ 5
Osisko	4000	29½	29½	29½	— ½
Pac Coper	1600	265	60	265	+ 5
Pamour	1400	205	200	200	— 5
Patino 0	650	$27½	27⅜	27½	+ ⅜
Pce Exp	469125	130	112	122	+12
Pine Point	695	$29¼	29	29¼	+ ¼
Placer	1800	$35	34¾	35	+ ⅜
Prado Exp	300	135	135	135	+10
Preston	3559	900	870	880	+10
Pure Silv	2100	210	205	210	
Que Man	5000	17	16	17	
Q Mattgml	6600	38	35	37	— 1
Que Sturg	500	12	1	12	
Radiore	2000	36	35	36	+ 1
Rayrock	6000	160	153	159	+ 2
Reeves	z100	200	200	200	
Rio Algom	1014	018⅛	18	18	— ⅛
Rio 580 pr	80	$80	79	79	— 1
Rio Alg c w	7055	18	15	15½	—2½
Roman	2718	760	735	735	—15
Satellite	2500	11	10½	11	
Sherritt	4745	$17½	17¼	17⅜	+ ⅛
Sigma	100	350	350	350	
Sil Miller	z100	6½	6½	6½	
Silvmq	5125	31	31	31	— ½
Sisco	1000	190	187	190	
Stanrck	1500	68	68	68	+ 1
Steep R	1970	263	260	263	+ 3
Sud C	20500	48½	47	48½	
Sullivan	2641	390	385	385	— 5
Sunbrst E	1100	6½	6½	6½	+1½
T-Z					
Teck Cor A	1769	600	585	600	+15
Teck Cor B	220	530	525	530	
Texmont	2500	70	69	70	+ 3
Texore	z125	5	25	25	
Tex-Sol	9000	62	61	62	+ 2
Thom L	4500	25½	5.	25½	+ ½
Tombill	2300	82	80	80	— 2
Tontine M	2615	158	157	158	+ 3
Tribag	1700	82	82	82	
Trin Chib	500	12	12	12	
U Asbesto	2587	510	485	510	+20
Upp Can	1300	188	186	188	+ 1
Urban Q	3000	9½	9½	9½	
West Mine	2100	345	335	345	+10
Wilco	8840	33	30½	30½	—1½
Willroy	7783	115	115	115	
Windfall	z300	14	14	14	
Win El	32500	21	20	20	
Wr H	15300	127	125	125	— 9
Yk Bear	3450	545	530	545	+15
Yukon C	1000	105	105	105	
Zenmac	6000	13	13	13	
Zulapa	13500	22½	21	22½	+1½
PETROLES					
A-D					
Alt East G	800	490	490	490	
Alminex	920	585	580	580	— 5
Am Leduc	3000	11	11	11	— ½
A Qsar	10025	370	360	370	+20
Asamera	2150	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
Ashland O	450	$11⅝	11½	11½	
Ashland pr	z25	$28	28	28	
Banff	2608	$13	12¾	13	+ ¼
Berk OG	200	108	108	108	+ 3
BP OG	20455	655	640	645	— 5
Bralsa	200	340	335	335	
Calvert	1000	17	16	16	— ½
CS Pet	10745	575	555	555	—15
CS Pete w	2804	350	340	345	+10
C Dehi	800	400	395	395	— 5
CE Gas	14775	470	440	470	+25
Home	19135	895	870	890	+25
CLI Pete	2000	74	71	71	— 2
Cdn Sup O	985	$40	39⅞	39⅞	+ ⅛
Cdn Tricnt	900	920	900	920	+20
Cent Del	3480	$13⅛	12¾	12¾	
Charter Ol	300	710	710	710	+10
Chieftan D	3150	730	720	720	—10
Clark Can	8870	320	305	310	+10
C East Cr	200	185	185	185	
Dynamic	1700	123	120	121	
E-N					
Francana	1600	395	37	380	—15
Gr Plains	1060	$32	31⅝	32	
Gt COilsds	750	500	485	500	+15
Huston	25364	230	225	225	— 5
Houston w	2250	135	124	135	+10
Lochil	22300	142	137	138	— 1
Midcon	5200	54	51	54	+ 4
Mill City	4600	185	180	180	—10
Mineral R	1910	90	90	90	— 5
Nat Pete	920	315	310	315	+ 5
N Fav	12500	10	9½	10	
NC Oils	400	830	790	830	+60
Northld	2700	90	88	88	+ 2
Numac	4500	805	790	805	— 5
O-W					
Oakwood P	1929	124	122	123	+ 3
Permo	1400	71	71	71	— 1
Petrol	200	126	126	126	
Pinnacle P	7200	80	80	80	
Place G	16850	142	137	138	
Ponder	700	63	63	63	
Peyto Oils	2966	240	238	239	+ 1
Ranger	3395	$15½	15⅛	15½	+ ¼
Scurry	24195	$27½	26½	26⅝	+1⅜
Sjebens	250	785	785	785	+10
Spooner	9150	204	195	200	+10
Syracuse	5500	340	335	335	
Total Pet	6390	715	695	715	+15
Tr Can	12850	148	135	142	+ 3
Un Bata	17015	415	405	415	+10
U Can	10300	500	485	490	
U Canso w	4750	265	259	260	— 1
Ulster Pet	9484	226	220	220	— 7
Vandoo	1000	10½	10½	10½	+ 1
Voyager P	2200	395	390	390	
Wespac	6040	28	27½	28	— ½
Wcoast P	150	900	900	900	
W Decalta	5150	625	610	620	— 5
World Wde	600	200	240	240	
INDUSTRIELLES					
A-B					
Abel Black	1600	350	340	350	+15
Abitibi	11090	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ¼
Acklands	325	$6⅜	6	6	— ⅜
Acres Ltd	1276	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Acres A pr	290	$36	36	36	
cres wt	1216	230	220	230	+ 5
Agra Ind	2100	$7½	6¾	7	— ⅜
Aimco Ind	1520	$13⅝	13½	13½	
Alta Gas T	1430	$47¾	47½	47½	— ⅜
Alta G D p	102	$133	133	133	
Alta Nat	400	$24½	24¼	24½	
Alcn Al	16536	$23¾	23½	23⅝	+ ¼
Alcan pr	310	$28¼	28	28¼	+ ¼
Algo Cent	1509	$8⅞	8¾	8¾	— ¼
Algoma St	2160	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
Allarco Dv	100	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Alliance B	450	330	330	330	
Alumin pr	z60	$16	16	16	
Almin 2p	271	$32½	32½	32½	+ ¼
Anglo-c pr	345	$15	14⅝	14⅝	— ⅛
Ang CT 4½	z9	$30¾	30¾	30¾	
Ang CT 290	185	$40¼	39¾	40¼	+ ¼
Anthes B p	25	$73¼	73¼	73¼	— ¼
Aquitaine	4214	$25½	25¼	25½	+ ¼
Argus B pr	170	$35	34½	35	
Argus C pr	1450	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Asbestos	768	$32¾	31⅞	31⅞	— ⅝
Atco Ind	1000	$8⅛	8	82	
Atl Sugar	4965	$7¾	7½	7⅝	+ ⅛
Atl Sug A	z80	$15⅜	15¼	15⅜	
Atl Sug w	800	230	225	230	
Auto El	225	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅜
Bah CD	17800	30	30	30	+ 1
Bk Mtl	16413	$14½	14⅜	14½	
Bk Ns	18267	$23⅛	22⅞	23	+ ⅛
B Cdn Nat	401	$13¾	13⅝	13¾	
Beaver L	860	$14½	14⅛	14½	+ ½
Becker B p	z50	$7½	7½	7½	
Beldng w	200	150	150	150	—15
Bell Canad	8831	$47⅜	47	47⅛	+ ⅛
Bell A pr	631	$54¼	53⅞	54	
Block Bros	3800	440	425	440	+15
Bombrder	300	$13½	13¼	13¼	— ¼
Bow Valy	660	$18	18	18	
Brama	10395	490	465	485	+20
Bramal w	300	385	360	385	+10
Brascan	5593	$17½	17⅜	17½	
Bright	100	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅜
BC Forest	930	$23½	23½	23½	+ ½
BC Frest p	75	$43	43	43	+ ½
BC Sugar	390	$17⅝	17⅝	17⅝	— ⅛
BCPh 5.15	z5	$70½	70½	70½	
Brinco	4875	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Budd Auto	900	$6½	6¼	6½	
Burns Fds	6400	$11	10¾	10⅞	+ ⅛
C					
Cad Dev	6555	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Cad Dev b p	120	$19¼	19¼	19¼	— ¼
CAE Ind	5710	475	430	450	—50
Calgary P	1410	$26	26	26	
Calgy 540 p	95	$103	103	103	
Campeau	700	480	475	475	
CD Sugar	625	$34	33½	33½	— ½
Can Cem L	498	$39¾	39⅝	39¾	
C Cem L p	217	$19⅛	18⅞	19⅛	
CC L r	16841	170	160	170	+ 5
Can Malt	z75	$22	21⅞	21⅞	
Can Malt p	600	90	90	90	— 2
C Nor West	1450	250	245	250	+ 5
C Packrs	825	$20	19⅞	20	
Can Perm	1235	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
CSL	40	$30	30	30	— ¼
CSL pr	402	425	425	425	
Cdn Brew	1653	$7¾	7⅝	7¾	
C Brew Ap	525	$30⅞	30	30¼	— ¾
C Brew Bp	50	$37⅝	37⅝	37⅝	+ ⅛
Cdn Can A	200	$5¾	5¾	5¾	
C Coniaur	2600	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
C Curtis	600	85	83	84	— 5
Cdn Equty	1100	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Cdn Food	120	425	425	425	—25
C Found pr	z100	$13	13	13	
CGE pr	100	$25½	25½	25½	
C Goldie	400	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
C Hydro	1890	$16¼	16⅛	16⅛	
C Imp Bank	7807	$19⅞	19¾	19⅞	
C Ind Gas	4844	$11⅝	11¼	11⅝	+ ¼
CIL	555	$12¼	12	12	— ⅛
C Interurb	100	200	200	200	— 5
C Intrurb p	220	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
C Marconi	8900	440	375	425	+50
CP Inve pr	2325	$26⅝	26½	26⅝	
CP Inve w	7485	470	460	470	+ 5
CPR	4564	$70¼	69⅞	69⅞	
CPR $3. pr	340	$9	9	9	
CRenol A p	z6	$19⅞	19	19⅞	
Cdn Tire A	1810	$27	26½	26⅝	— ⅛
C Uilties	175	$36¼	36	36	— ⅛
Cdn Wall	220	$86½	86½	86½	
CWN G 4 pr	415	$11½	11¼	11¼	— ½
CWN 5½ p	250	$14½	14½	14½	
C Westing	225	$11⅝	11⅝	11⅝	
Canron	800	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
Capit Div	3200	135	130	130	— 5
Cara	375	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Carrier JD	2100	$5	475	485	— 5
Cassidy L	300	375	375	375	—25
CDRH Ltd	650	$5⅝	5½	5½	— ½
Cll Ont SLe	426	$9	9	9	+ ⅛
Chat-Gai	1640	$15	15	15	— ¼
Chemcell	2000	$5⅜	5⅛	5⅜	
Chrysler	1572	$29⅜	28¾	28¾	— ⅜
CHUM	925	490	490	490	+40
Cominco	8765	$22⅜	21¾	22⅛	— ⅛
Columbi p	675	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅛
Compro	350	245	245	245	— 5
C Holiday I	60	$9⅜	9⅛	9⅜	
Computel	200	$6	6	6	— ¼
Comtech	600	165	165	165	
Conduits 0	250	310	310	310	
Con Bath	1714	$10¾	10½	10½	— ⅛
Con Bath p	900	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Con Bath w	125	63	63	63	
C Bath 68 w	100	335	335	335	
Con Bldg	240	175	170	170	— 5
Con Textle	450	$15	14¾	15	
Con Distrb	5000	$19½	19½	19½	— ⅛
C Gas	12055	$20¼	20	20⅛	+ ⅜
Con Gas A	25	$88½	88½	88½	— ¼
Con Glass	200	$13⅜	13	13	— ¼
Control F	5500	190	180	180	
Corby vt	225	$24	24	24	
Corontn p	2050	175	175	175	— 5
Coron 2w	40	10	10	10	
Costain R	800	$7	6½	7	+ ½
Crain R L	280	$15⅜	15⅜	15⅜	
Crestbrk	700	$6⅝	6½	6⅝	— ⅛
Crwn Trst	100	$10½	10½	10½	
Crow Nest	127	$28	28	28	+ 1
Crush Intl	3450	$16	15¾	16	+ ¼
Cummngs	225	$16¾	16½	16½	— ¼
Cunniham	100	$11½	11½	11½	
Cygnus A	1825	$5⅞	5½	5¾	
Cygnus B	775	$7⅜	7⅜	7⅜	
D-G					
Dawson D	z25	$7	7	7	
Delta Elec	300	175	175	175	
Distl Seag	2700	$52	51¾	52	+ ⅛
Dome Pete	z3	$88	88	88	
D Bridge	37	$20⅜	20⅛	20⅛	— ⅛
D Citrus	200	$5½	5½	5½	— ¼
Dofasco	4262	$24½	24¼	24¼	
Dofasco p	25	$77	77	77	— ¾
Dom Glass	200	$14½	14½	14½	— ½
Dom Store	4570	$11⅛	10¾	11⅛	+ ¼
Domtar	14844	$15⅜	15⅛	15¼	
D Textle	9595	$16	15¾	15¾	
Douglas L	100	230	230	230	+ 5
Dupont	190	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅛
Dylex D A	400	495	480	495	+ 5
Econ Inv	z21	$13	13	13	
Eddy Mtch	200	$13½	13½	13½	+ ¼
E-L Fin w	30	265	250	265	+15
Electro ltd	475	$26½	26½	26½	— ¼
Electro p	z20	$71¼	71¼	71¼	
Emco	200	$16	15¾	15¾	— ¼
Erie D	100	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Erie D A	100	$5	5	5	
Exquisite	z2	$6⅜	6⅜	6⅜	
Falcon	2620	$138¾	136	137	
Fam Play	1720	$10½	10⅛	10¼	
F Play w	2760	180	170	170	—10
Fed Farm	235	150	150	150	
Fed Grain	920	$7¼	7⅛	7⅛	c ⅛
Fleet Mfg	1000	120	115	115	— 5
Ford Cnda	621	$80½	79	79	— ¾
F Seasons	1950	$12	11¾	12	+ ¾
FPE Pion	100	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Fraser	650	$19	18⅝	18⅝	— ⅞
Galt Ml Irn	100	$8½	8½	8½	— ⅜
Gaz Metr	225	470	470	470	
Gaz 5.40 p	z20	$63¼	63¼	63¼	
Gaz M 63w	360	16	160	160	
Gdn Mang	1030	$6½	6½	6½	— ¼
Gen Baker	100	365	365	365	+ 5
Gen Distrb	395	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
GMC	182	$83	83	83	+ ¼
Genstar L	464	$12	12	12	
Gnstar L w	1000	455	425	445	— 5
Gesco Dis	225	410	400	410	+10
Glendale	500	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Glengair 0	1075	185	180	180	
Gleng A w	700	90	90	90	
Gleng U	400	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Goodyer	10	$110	110	110	
G Mckay A	200	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
GL Paper	275	$21	21	21	— ¼
GL Power	1420	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
GN Capital	1025	$8⅞	8½	8½	— ⅜
Gt West Int	1300	470	470	470	—10
Gt W Life	2295	$39½	39¼	39½	+ ¼
Greyhnd	510	$14¾	14⅝	14⅝	
GSW Cl A	225	$6½	6½	6½	
GSW Cl B	z50	$6	6	6	
Guar Trst	1245	$9¾	9½	9½	— ¼
Gulf Can	7076	$21	20⅞	20⅞	
H-L					
Halifax D	400	135	135	135	
H Group	1500	$15⅞	15½	15⅞	+ ¾
Hnd C A pr	100	$6⅜	6⅜	6⅜	
Hardee	725	88	88	88	— 2
Hard Crp A	1380	$12⅞	12¾	12¾	
Harlequin	100	280	280	280	
Harris J S	200	275	275	275	— 5
Harveys F	8087	98	95	95	— 3
Hawker S	1513	255	250	2e0	— 5
Haw9er pr	55	$64¼	64¼	64¼	
Hays Dna	175	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Hedway C	100	275	275	275	
Home A	7905	$28	27½	27⅝	+ ⅛
Home B	125	$27¾	27¾	276	— ¼
Horne Pit	1300	210	195	195	—15
H Bramor	200	300	300	300	
Howdn DH	100	280	280	280	
H Bay Co	3100	$17⅛	17	17	
HB Oil Gas	3856	$41⅜	41	41⅜	+ ⅜
HB Oil G pr	220	$67	56¼	56¼	—2¼
Hunter D	100	$11½	11½	11½	— ⅛
Huron Erl	966	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅛
Husky Oil	6621	$17⅞	17½	17¾	— ⅛
Husky A pr	70	$45	45	45	+ 1
Husky B pr	050	$44	44	44	— ⅜
Husky D w	2550	935	905	905	—35
Imasco	1470	$17¼	17⅛	17⅛	
Imp Gen	400	350	330	350	
Imp Gen w	z50	115	115	115	
Imp O	16398	$19	18⅝	18⅝	— ⅜
Income Di	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Indal Can	350	$9⅝	9½	9½	— ½
Indusmin	520	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
IAC Ltd	5410	$17	16¾	17	+ ½
IAC Ltd w	700	680	675	680	+15
Ind Adhes	100	$13½	13½	13½	+ ¼
Inglis	z50	$10½	10½	10½	
Inland Gas	395	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Inland G p	500	$14½	14½	14½	— ½
Inter-City	200	$12	12	12	
Intr Cty w	2100	570	550	570	+10
Intrmtco	100	330	330	330	+ 5
IBM	166	$343	340	340	
IMC	210	$16	15½	16	+1¼
I Nickel	33240	$46½	45⅞	46	— ½
Int Util	6585	$36¾	35½	35½	—1¼
Int Util A	540	$40¾	40½	40¾	— ½
Int Div	1100	265	260	265	
Intpr Pipe	5005	$26⅞	26½	26½	
Int Pipe w	2100	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
Intpr Steel	1690	$8¾	8⅝	8⅝	
Intpr Stl pr	1050	$26½	26½	26½	
Inv Grp A	7077	$8¼	8⅛	8¼	— ⅛
Inv Grp 5 p	1135	$20¼	20	20¼	+ ¼
In Ovrseas	200	465	465	465	+15
IOS Ltd	22900	110	100	100	— 5
Irwin Toy	850	$13	12⅞	13	
ITL Ind	310	$6	5¾	5¾	— ⅜
IWC Ind	200	265	265	265	—10
Jefferson	800	$11⅝	10½	11½	
Jeffersn w	980	135	130	130	— 5
Jock C	13736	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Jockey A p	550	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Jockey B p	125	$8¼	8¼	8¼	
Jockey 2 p	950	$8¼	8¼	8¼	
Kaiser Re	925	$6¾	6⅛	6⅛	— ⅛
Kaps Tran	7990	$1⅜	10⅛	10¼	— ⅛
Keeprite P	100	$10	10	10	— ⅛
Kelly D A	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Kelsey H	200	$8½	8½	8½	
Kelvinatr	100	440	440	440	—10
Kenting	200	$6⅛	6	6	— ¼
Koffler	575	$12	12	12	
Labatt	1527	$22	21¾	22	+ ¼
Labatt pr	120	$24	23¾	23¾	— ⅜
Laidlaw M	2550	$11½	11⅛	11⅜	+ ⅜
Lailaw A p	1800	$13¼	12⅞	13	+ ½
LOnt Cem	750	290	280	280	— 5
Laura Sec	100	$9½	9½	9½	— ¼
Lau Fin	1530	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Lau F 1.25	150	$15¼	15¼	15¼	
Lau Fn 140	360	$17½	17½	17½	— ½
Lau F 2.00	200	$23¾	23⅝	23⅝	— ⅛
Leigh	16885	$9¼	8⅞	9	
Leons Frn	250	$5¼	5¼	5¼	
Levy	200	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Life Inves	200	$8	8	8	
Life Inv w	1000	150	150	150	
Lob Co A	2450	490	485	490	
Lob Co B	5800	485	480	485	— 5
Lob Co pr	50	$32	32	32	— ⅜
Lob G A pr	z50	$20½	20½	20½	
Lob G B pr	z85	$20½	20½	20½	
Loeb M	600	395	390	390	+ 5
Logistec C	325	$8½	8¼	8½	+ ½
M-N					
Maclean H	800	$14	13¾	13¾	
MH Cable	1300	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
MB Ltd	3460	$27¼	27	27⅛	— ⅛
Magna El	300	$5	495	5	+15
Magnason	300	$7⅞	7⅞	7⅞	
Magnetcs	2800	91	90	91	+ 1
Major H D	300	175	175	175	
Manoir In	9000	185	170	185	+ 5
M Lf Gard	z10	$26¼	26	26	
M Lf Mills	350	$16	16	16	— ¼
Maritime	603	$20	20	20	
Markboro	200	$6⅝	6⅝	6⅝	
Markbro w	z25	220	220	20	
Mass-Fer	8169	$12½	12⅛	12¼	— ⅛
McLaghln	400	$8¼	8¼	8¼	
MEPC	8000	$6	5⅞	6	+ ⅜
MEPC w	1900	190	190	190	
Melchers	z50	$11⅝	11⅝	11⅝	
Met Stores	475	$34	33⅞	34	—1½
Microsyst	336	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
Milt Brick	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
MLW Wor	z100	$13⅜	13⅛	13⅜	
Molson A	1085	$16½	16¼	16⅜	+ 1
Molson B	110	$15¾	15¾	15¾	— ⅜
Monenco	z25	$6¼	6¼	6¼	
Moore	2609	$35¼	34¾	34⅞	
Morse A	625	$14¾	14⅝	14⅝	— ¼
Murphy	z25	$9	9	9	
Mrphy pr	200	026½	26	26½	+ ⅛
Murritt B	5000	450	440	440	—10
Murrit B w	1600	230	230	230	
Nabrs Dlg	100	$11	11	11	— ¼
Nat Drug	600	$6	6	6	
Nat Hees	666	340	340	340	
Nat Hees p	z30	405	405	405	
Nat Sea	340	$10	10	10	
Nat Sea rt	3500	73	62	6	—13
Nenex I	17931	455	435	450	— 5
NB Tel	529	$14¼	14¼	14¼	
N Provid D	1850	67	65	67	— 3
Noranda	4495	$31½	31	31⅜	+ ⅛
Nor Ctl G	7198	$15⅞	15¼	15¾	
Nor Cl A p	430	$25	24¾	24¾	— ¼
Nor Ctl B p	1265	$33	32½	33	+ ½
Nor Ctl w	100	825	825	825	+15
NS L P	1125	$9¼	9	9¼	
NS Savngs	z15	$8¼	8¼	8¼	
NuWest H	3750	$6⅞	6⅞	6⅞	— ¼
O-S					
Ocean Cm	133	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅜
Oil Patch	700	370	360	365	+ 5
Okanagan	125	430	430	430	
Orlando R	500	$6⅝	6½	6½	— ⅛
OSF Ind	6200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ¼
Osh A	12135	$10¼	10	10	
Oshawa w	1500	195	190	195	+ 5
Overlnd 2 p	200	300	300	300	
Pac P	12471	$32	30⅞	31½	+ ⅜
Peel Elder	500	$16¼	16⅛	16¼	— ⅛
Pembina	z25	$23⅛	23⅛	23⅛	
Penningtn	100	$8	8	8	
PC Jwl A	150	$11⅛	11⅛	11⅛	
Petrofina	2625	$20	19⅞	20	
Phillips Cb	700	$11⅛	11⅛	11⅛	
Pitts Eng	1900	$11⅜	11	11⅜	+ ¼
Provigo	600	420	420	420	+10
Pow Corp	2635	$6	5¾	5⅞	+ ¼
Pow Crp pr	100	$27	26⅞	27	+ ⅛
Po C 5 pr	50	$8½	8⅛	8½	+ ¼
Prem Iron	500	370	370	370	—25
Price Com	1615	$8½	8¼	8½	+ ⅛
Prov B Can	100	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Quinte C	700	200	195	200	+10
Quinte A	1100	200	190	200	+20
Rank Org	375	$18¼	18	18¼	
Readers D	600	$7⅝	7⅝	7⅝	
Realty C	200	235	235	235	
Realty C w	110	85	85	85	
Reed Oslr	700	$20⅜	20¼	20⅜	+ ¼
Reichhold	300	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Reich wt	z50	240	240	240	
Reitman A	400	$18¼	18	18	— ¼
Revelstk	z29	$11⅝	11⅝	11⅝	
Reynold p	25	$63	63	63	
Rileys D	1250	160	160	160	
Rothman	1000	$15	14⅝	14⅝	— ⅜
Rothmn w	500	320	320	320	+20
Rothm 2p	2200	$19¾	19¼	19¼	— ½
Roy Bk	11045	$23⅞	23⅝	23¾	
Royal Trst	1703	$30	29½	29¾	
Russell H	1300	$19¼	19	19	— ⅛
Russl H p	600	$22½	21¾	22½	+1½
St Maurice	1300	89	86	89	+ 1
Sandwell	100	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Sayvette	800	3 0	340	340	
Schneid	100	$9	9	9	+ ¼
Schneid b p	750	$7	6⅞	7	
Scintrex	1000	06	5⅞	6	
Scot York	1250	$14⅞	14¼	14¼	— ½
Scotts	1400	$11⅞	11⅝	11⅝	— ⅜
Seaway pr	1100	$5½	5½	5½	
Secur Cap	500	355	350	355	+ 5
Select P	100	255	255	255	
Selkirk A	300	$11¾	11¾	11¾	
Shaw Pipe	900	$10	9¾	9¾	+ ¼
Shell Inv p	200	$34½	34¼	34¼	— ¼
Shell Inv w	480	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Shell Can	4608	$34⅞	34¼	34½	— ⅛
Shully's	1000	$6	6	6	
Silwd A	12125	$16	15¾	16	
Silverwd B	100	$16	16	16	+ ½
Simpsons	2817	$18¾	18⅝	18⅝	
Simpson S	690	$2 ¼	23½	24¼	+ ¼
Skyline H	125	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Slater Stl	420	$12⅜	12¼	12¼	+ ¼
Slater B pr	z100	$14⅛	14⅛	14⅛	
Slate Walk	100	$5	5	5	
St Brodcst	z50	$11⅝	11⅝	11⅝	
Steel Can	6846	$26⅞	26⅝	26¾	+ ⅛
Steelley I	50	$30	30	30	+ 3
Steinbg A	1000	$14⅝	14¼	14⅝	+ ⅛
Stuart Hse	700	$5⅞	5½	5⅞	+ ⅛
Suptst com	110	$15¼	15¼	15¼	
Surpass C	4300	250	240	250	—10
T-Z					
Teledyne	500	$6½	6⅜	6½	+ ⅜
Texacm	1715	031	30⅝	30⅞	
Texas Gu S	2010	$22½	21⅞	22½	+ ⅝
Thom Box	100	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Thom nes	300	$23	23	23	
Thom N pr	225	$50	49	50	+ ¼
Tone Craft	z25	$15⅞	15¼	15¼	
Toromont	3900	96	90	96	+ 8
Tor Dm Bk	1810	$19¾	19½	19⅝	+ ⅛
Traders A	875	$10¼	10	10⅛	+ ¼
Trader A p	250	$18½	18½	18½	+ ½
Trader B p	125	$26	26	26	— ⅛
Trader 65 w	3250	110	100	110	+12
Trader 66 w	z20	220	220	220	
otrader 69 w	700	270	265	265	—15
Tr Can PL	2834	$32¾	32¼	32¼	— ⅜
Tr Can A pr	340	$63¾	63¼	63⅞	+1¼
Tr Can P w	1122	010½	10¼	10¼	— ¼
Trans Mt	8425	$21⅜	21	21⅜	+ ¼
Trans PPL	1300	$14	13¾	13¾	
Trizec Crp	1100	130	125	125	— 5
Trizec w	1000	44	44	44	
Tru-Wall	200	340	3 0	340	
UNAS Inv	500	$12½	12½	12½	
Un Carbid	245	$15¾	15½	15¾	
Un Gas	9940	$15⅞	15⅝	15½	— ⅛
UGas A pr	75	$41½	41½	41½	
Un Fn Mgt	400	$14	13½	13½	— ⅛
U Sections	300	$8	7¾	7¾	— ¼
Van Der	1400	$7⅛	7	7	
Van Ness	1600	105	100	105	+ 5
Versafd	500	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Versatile	100	385	385	385	+ 5
Versatil A	2000	235	225	225	— 5
Vic G Tr	1125	$23½	23	23½	+ ⅛
Vulcan Ind	1400	$10	9⅞	10	+ 1
Wajax	200	$10	9⅞	10	+ ¼
Walk GW	1549	$39⅜	39	39	— ⅛
7Weldwod	300	$18¼	18	18	— ¼
Wstburne	975	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
Wbur A p	380	$30⅛	30	30⅛	+ ⅛
Wburn wt	510	675	655	675	— 5
Westc'st	4567	$24¼	23⅝	4	+ ⅜
West Ind	500	200	200	200	
Westeel	200	$11¼	11	11	— ½
W Cdn Seed	700	350	350	350	— $
W Elec E	3100	310	300	300	+10
W Pacific	650	$5	490	495	
W Realty	800	$5	490	490	
Weston	816	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
White Pas	200	$16¾	16¾	16¾	
White P A	150	$23¼	23¼	23¼	
White P w	700	280	265	265	—15
Winn sf	200	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Woodwd A	1270	$19¾	19¾	19¾	
Zellers	z10	013⅞	13⅞	13⅞	
Zenith	z50	145	145	145	

Devises étrangères

par la PRESSE CANADIENNE

Afrique du S.	Rand	1.4215
Allemagne	D. Mark	.2777
Angleterre	Livre	2.4367
Argentine	Peso	.2540
Australie	Dollar	1.1372
Autriche	Schilling	.0391
Belgique	Franc	.0203
Brésil	Cruzeiro N.	.2069
Danemark	Couronne	.1347
Espagne	Peseta	.0146
France	Franc	.1828
Hollande	Florin	.2804
Italie	Lire	.001617
Japon	Yen	.002821
Mexique	Peso	.0807
Etats-Unis	Dollar	1.00 7-8
Norvège	Couronne	.1412
Nouv.-Zélande	Dollar	1.1417
Suède	Couronne	.1947
Suisse	Franc	.2348

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Ntn Am Fd	1.15	1.16
Adanac	2.03	2.22
A.G.F. Special	2.55	—
All Cdn Com	7.59	8.29
All Cdn Div	8.71	9.52
All Cdn Ven	3.36	3.67
American Growth	5.24	5.75
Am Gen Growth	17.13	18.22
Andreae Equity	3.97	4.34
Associate Investors	5.13	5.18
Beacon Growth	13.75	13.75
Beaubran	42.01	45.61
Canada Growth	5.69	6.25
Canagex	9.68	10.47
Cdn Gas Energy	13.76	15.12
Cdn Invest Fd	4.39	4.82
Cdn Scudder Fd	18.62	18.62
Cdn Sec Growth	4.55	5.00
Cdn S.A. Gold Fd 0	5.43	5.93
Cdn Trusteed	.74	5.20
Canafund	60.27	63.28
Capital Growth	8.78	9.54
Champion Mutual	7.45	8.14
xChase Fd	9.31	10.17
Collective Mutual	6.05	6.64
Commonwealth Intl	12.13	13.29
xCompetitive Capital	6.78	7.43
Corporate Investors	5.42	5.92
Corporate Invstrs Stock Fd	4.85	5.30
Commonwlth Intl Leverage	3.14	3.44
Dominion Compound	5.01	5.44
xDreyfus	12.03	13.18
Entarea Investment	5.93	6.48
Exec Fd Cda	6.30	6.90
Exec Inv Intl	3.41	—
xFidelity Trend	23.80	26.01
Fonds Desjardins A	3.99	—
Fonds Desjardins B	4.34	—
Fonds Collectif A	6.01	6.57
Fonds Collectif B	5.54	5.71
Fonds Collectif C	8.48	9.26
Fonds P.E.P.	2.36	3.65
Fraser Growth	2.65	2.90
Gis Compound	8.84	9.72
Gis Income	3.36	3.70
Growth Equity	6.01	6.60
Growth Oil and Gas	23.78	—
Guardian Growth	7.56	—
Harvard	6.70	7.34
IOS Intl	5.19	5.69
IOS Venture	3.6	3.98
Industrial Growth	5.54	6.09
International Growth	5.71	6.24
Ivest	15.45	16.89
Investors Growth	10.66	11.65
Investors Intl Mutual	7.19	7.86
Investors Mutual	5.21	5.70
Keystone Cda	06.25	6.86
xKeystone Cust S-1	18.40	20.07
xKeystone Cust S-4	4.64	5.07
xKeystone Cust K-2	5.07	5.54
xKeystone Polaris	3.66	4.01
xLexington Research	15.53	16.97
Magna Carta	1.71	1.86
Maritime Equity	2.93	3.20
Marlborough	4.27	4.67
Mutual Accumulating	5.18	5.70
Mutual Bond	9.82	10.29
Mutual Growth	4.99	5.49
Mutual Income	.95	5.44
Natrusco	12.58	13.16
Natural Resources	7.28	7.96
N.W. Equity	5.99	6.58
N.W. Financial	4.30	4.73
N.W. Growth	5.18	5.69
xOne William street	15.00	15.03
xOppenheimer Fd	8.13	8.89
Pension Mutual	7.45	8.15
xPerformance Plus	2.11	—
P.H. and N Fd.	12.85	13.11
Planned Resources	4.80	5.27
Principal Growth	12.84	14.03
Provident Mutual	6.55	7.16
Prov Stock Fd	4.38	5.83
xPutnam Growth	10.02	10.95
Regent Fd	8.66	9.41
Radisson	2.39	—
Royfund	5.36	5.53
Sav Inv Pret et Rev	6.19	6.81
Sav Inv am Pret	9.25	10.17
Spec	9.04	9.87
Taurus	4.59	5.04
xTech	7.50	[illegible]
Timed Investment Fd	6.57	6.57
United Accumulative	4.64	5.10
United Horizon	2.83	3.10
United American	2.25	2.47
United Venture	3.87	4.25
Universal Savings Equity	7.11	7.81
Western Growth	6.02	6.52
xWinfield Growth	1.26	.88
Xanadu	3.68	4.03
York Fd of Cda	4.18	4.54

x—Fonds americains

Une nouvelle industrie: celle de la décision

Pour les nations comme pour les entreprises, notre monde sans cesse plus complexe exige une prévision toujours plus serrée des coûts et des conséquences des décisions des administrateurs: face à la multiplicité croissante des choix, c'est en éclairant le champ des possibles que les options et l'action d'aujourd'hui répondront aux besoins de demain, a fait observer hier M. Robert Lattes.

Conférencier hier devant les membres de la Chambre de Commerce française à Montréal, le directeur général adjoint du Groupe Métra International a ajouté que le seul fait de confronter sérieusement les différentes voies pour un problème et d'en mesurer les implications — chiffrées ou non — avec leurs avantages et leurs inconvénients, fait souvent s'écrouler comme châteaux de cartes bien des solutions.

A ses yeux, cette préparation aux décisions, puis leur mise en oeuvre suivie et le contrôle des actions qu'elles exigent soustend un état d'esprit, qu'on appelle "management" et qui est le fruit d'une véritable industrie: "l'industrie de la décision".

Pour M. Lattes, l'industrie de la décision est une industrie lourde, une industrie de pointe.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

AUGER (Palmire) — A Montréal, le 9 février 1971, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Joseph Auger, née Palmire Bédard, épouse en 1res noces de feu Edmond Brazeau, de St-Rédempteur (Rigaud) et en 2es noces de feu Octavien Lavoie. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BALAN (Elena) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Elena Béatrice Balan. La cérémonie aura lieu samedi le 13 à 10 h. 30 au cimetière Mont-Royal, l'inhumation au cimetière du même endroit.

BEDARD (Annette) — A Trois-Rivières, le 10 février 1971, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Charles-Edouard Bédard, née Annette Prince, demeurant à 3360 Houde, app. 3, Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rousseau & Frères
445, rue des Volontaires
Trois-Rivières
à 2 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Brébeuf, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de St-Michel de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBEAU (L.C.) — A Montréal, le 11 février 1971 à l'âge de 76 ans est décédé L.C. Barbeau, fondateur de L.C. Barbeau Ltée, résidant à Ste-Adèle; époux de Germaine Paquette. Il laisse dans le deuil ses enfants, Mme Maurice Lupien (Madeleine de Ste-Adèle), L. Guy Barbeau et André Barbeau; ses brus: Mme Jean Poirier née Andrée Marcil, Mme L. Guy Barbeau, née Cécile Pérusse et Mme André Barbeau, née Yolande Laurin; son gendre: Maurice Lupien. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons seront acceptés à l'Institut de Cardiologie.

BELANGER (Ferdinand) — A LaSalle, le 9 février 1971, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Ferdinand Bélanger, époux de feu Léocadie Chénier, demeurant 7575 Edouard, LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708, rue Centrale à LaSalle
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Verdict, aujourd'hui, dans le cas du premier accusé de l'émeute de St-Léonard

C'est aujourd'hui que le premier prévenu à subir son procès en relation avec l'émeute du 10 septembre 1969, à Saint-Léonard, connaîtra son sort. Ce procès s'est déroulé devant un jury des Assises que présidait le juge Paul Trépanier.

Hier après-midi, les procureurs en présence, Me Louis G. Robichaud, pour la Couronne, et Me Claude Fillion, pour la défense, ont présenté, le premier son réquisitoire, le second son plaidoyer, et le juge devait s'adresser lui-même au jury ce matin.

Dans le premier cas, Me Robichaud s'est principalement attaché à démontrer la gravité de tels événements dans notre société et la grave responsabilité de ceux qui participent à de telles démonstrations.

Murray Hill

"Si celle-là n'a causé que des dommages étendus à la propriété privée (une trentaine d'établissements au moins attaqués par des vandales), dit-il, on ne peut pas oublier que celle qui a eu pour scène les propriétés de la Murray Hill a fait mort d'homme".

En riposte, Me Fillion a rétorqué que si ce qui s'était passé était fort sérieux, tragique même, cela ne démontre aucunement la culpabilité du prévenu Georges Lizotte.

Dans son propre témoignage, ce dernier a dit s'être rendu à Saint-Léonard, pour entendre M. Raymond Lemieux et que c'est de loin qu'il avait suivi d'abord la marche, puis l'affrontement entre les manifestants et les policiers, dans le voisinage de l'école Jérôme Le Royer.

Les policiers

Alors que les policiers avaient soutenu qu'il avait refusé de circuler et s'était rebiffé en disant qu'il était fonctionnaire et connaissait ses droits, l'accusé soutint qu'à aucun moment il n'avait entendu cet ordre de circuler, pas plus qu'il n'avait compris alors que la loi de l'émeute avait été proclamée.

Ayant tourné les talons pour descendre la rue Pontoise sur le sud, il se buta sur un car de reportage de Radio-Canada, et, selon son témoignage, c'est à ce moment-là que deux policiers l'empoignèrent pour le faire monter dans le "panier à salade" de la Sûreté du Québec.

Son témoignage devait être corroboré sur plusieurs points par des reporters de la société d'Etat et par un couple de Saint-Léonard avec qui il causait, quelques secondes seulement avant son arrestation.

En contre-preuve, toutefois, Me Robichaud a fait témoigner un policier provincial dans l'intention de faire établir que c'est vers 10 h. p.m. que le prévenu aurait fait son entrée dans le wagon cellulaire, soit plusieurs minutes après que la loi de l'émeute fut entrée en pleine application sur tout le territoire de Saint-Léonard.

AVIS

Avis est par la présente donné que Jean-Pierre Noury, fils de René Noury et de Georgette Pereault, demeurant et domicilié au 12, 42ème Avenue à Bois-des-Filion, district de Terrebonne, a présenté au Ministre de la Justice une requête suivant la "Loi du changement de Nom" (chapitre 77 des Statuts de la Province de Québec de 1965) aux fins de changer son nom en celui de Jean-Pierre Deslauriers et d'y exercer tous ses droits sous ce nouveau nom.

BELAND, TRUDEAU & BASTIEN
Procureurs du requérant

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le 25ème jour de novembre 1970, sous le no 2243659, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Quebec Vealers Ltd., à la Banque de Nouvelle-Ecosse, une Banque Canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres actuels ou futurs du (de la) dit (e) Quebec Vealers Ltd. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec. Ce 5ème jour de février 1971.

LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE RIGAUD ET DE ST-CLET
APPEL D'OFFRES DE VENTE
en bloc ou en partie

a) Terrain et immeubles (meunerie et magasin) avec machinerie, outillage et accessoires, situé au no civique 21 rue Coopérative à Rigaud, Vaudreuil, P.Q.

b) Terrain et immeubles (meunerie et magasin) avec machinerie, outillage et accessoires, situé à St-Clet, Soulanges, P.Q.;

c) Roulant et Stock de marchandises.

Tous les détails seront fournis par nos représentants aux endroits désignés.

Les soumissions seront reçues au bureau du soussigné, soit 450 est, rue Sherbrooke, suite 801, Montréal, jusqu'au 23 février 1971, à 3 heures p.m.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur toute banque à charte du Canada, fait à l'ordre de Roger Messier, C.A., ès-qualité, liquidateur de la Société Coopérative Agricole de Rigaud et St-Clet, pour une somme équivalente à 10 pour cent du total de la soumission présentée.

Le soussigné n'est pas tenu d'accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions. Il se garde le droit de les rejeter en tout ou en partie, s'il juge à propos, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

450 est rue Sherbrooke
Suite 801, Montréal 132

ROGER MESSIER, C.A.,
Liquidateur.

AETERNA-VIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des actionnaires d'Aeterna-Vie, Compagnie d'Assurance aura lieu au numéro 650 Place d'Youville, à Québec, mardi, le 23 février 1971, à onze heures et demie du matin, aux fins

a) de recevoir et d'étudier, quant à l'exercice ayant expiré le 31 décembre 1970, le rapport des administrateurs sur les recettes et dépenses, le bilan, et le rapport des vérificateurs des comptes;

b) de procéder à l'élection des administrateurs;

c) de nommer les vérificateurs et de fixer leur rémunération;

d) de discuter toute autre question qui pourra être soumise à l'assemblée.

Montréal, le 10 février 1971.

Le secrétaire,
LUCIEN GROTHE.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LASALLE
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, et Jacqueline Giguère, greffier de ladite Cité, qu'à une assemblée spéciale tenue le 1er décembre 1970 suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 1273 et intitulé:

"REGLEMENT POURVOYANT A LA CONSTRUCTION D'UN CHALET ET D'UNE PISCINE DANS LE PARC OUELLETTE ET A UN EMPRUNT DE $301,7090.00 A CETTE FIN."

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité par les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables, le 15 décembre 1970 et de plus que [illegible] l'honorable Ministre des Affaires Municipales en date du 3 février 1971 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNE à LaSalle, ce 8ème jour de février 1971.

Dr LIONEL BOYER
Maire de la Cité de LaSalle
Jacqueline Giguère
Greffier de la cité de La Salle

LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER
DIVISION DE L'EQUIPEMENT
APPEL D'OFFRES: No 200
AMEUBLEMENT POUR ECOLE POLYVALENTE

La Commission Scolaire Baldwin-Cartier recevra jusqu'à 3.00 heures p.m. le 1 mars 1971 à 130 Ambassador, Pointe-Claire, des offres sous enveloppe scellée, pour AMEUBLEMENT POUR ECOLE POLYVALENTE.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire, auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque visé équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire et tiré sur une banque à charte ou une Caisse Populaire. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire, à la compétence de M. Michel-A. Rousseau, secrétaire-trésorier.

Les soumissionnaires pourront se procurer les devis et autres documents à [illegible] au bureau de l'Equipement Scolaire auprès de l'Acheteur.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à 3.00 p.m. à 130 Ambassador, Pointe-Claire.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Gilles BLANCHARD
Directeur

BLEAU (Armand) — A Verdun, le 11 février 1971, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Armand Bleau, époux de Réalda Paquette; père de Claire, Richard, Denise, Gilles; demeurant 145, 4e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, Verdun,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOLDUC (Lydia) — A Montréal, le 10 février 1971 à l'âge de 71 ans est décédée Mme Alphonse Bolduc née Lydia Côté. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880 boul. St-Michel
pour se rendre à l'église Ste-Yvette où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULANGER (Yvonne) — A Montréal, le 9 février 1971, à l'âge de 63 ans, est décédée Yvonne Larivière, épouse de Paul Boulanger, ex-marchand de balances et réparation; mère de Michel et Françoise. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835, rue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRULE (Emilien) — Accidentellement à Maniwaki, le 9 février 1971, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Emilien Brulé, époux de Gisèle Tringue, père de Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau, angle Lacordaire
à 10h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMIRAND (Paul) — A Montréal, le 11 février 1971 à l'âge de 62 ans, 10 mois est décédé M. Paul Camirand, époux en les noces de feu Emma Saindon et en 2es noces de Yvette Talbot; il laisse ses frères et ses soeurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau, angle Lacordaire
à 1 h. 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN (Germaine) — A Lachenaie, le 9 février 1971, à l'âge de 76 ans, 9 mois, est décédée Mme Alphonse Cantin, née Germaine Gariépy, demeurant 2495, boul. St-Charles, Lachenaie. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis
939, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Wilfrid) — Subitement à Ste-Marthe de Vaudreuil, le 8 février 1971, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Wilfrid Charbonneau, époux de feu Imelda Robillard. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin & Felx,
à Ste-Marthe,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lazare où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

CORBEIL (Hélène) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Ovila Corbeil, née Hélène Kingsburry. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 10h45 pour se rendre à l'église Saint-Etienne, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Roger) — A Montréal, le février 1971, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Roger Cormier, époux de Marie Larivée, père de Marie-Paule (Mme Roland Veillette), Pierre et son épouse Dina Flynn, lui survivent 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos
3503, rue Papineau
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROCHETIERE (Frère Jean-Paul, capucin) — A Ottawa, le 10 février 1971, à l'âge de 55 ans, est décédé Frère Jean-Paul Crochetière, capucin (Frère Yvan); il était le fils de feu Raymond Crochetière et de feu Aimée Meloche. Après 27 ans de vie religieuse durant laquelle il avait tenu des postes d'administration temporelle à Ottawa et à Cap-Rouge près de Québec. Il laisse 2 frères Lucien, de Duvernay, Laurent, de Montréal, une soeur Mme Maurice Brunet née Rojeanne, de Montréal. Le corps repose en l'église St-François. Exposé vendredi à la chapelle de la Réparation, Pointe-aux-Trembles. Le service solennel à 10 h. 30, samedi. L'inhumation à la crypte de la chapelle.

DEISTLER (Jules) — A Lesage, le 11 février 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jules Deistler, époux de Annette St-Aubin, père de Mme Madeleine Hagge, Bernard Deistler. Laisse sa bru: Andrée Dagenais, ses petits-enfants: Marcelle, Ronald et Lynn Deistler, Katherina et Michael Hagge, son frère, Gilbert Deistler. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils
400, rue Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à l'église de Lesage où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à l'Hôpital Shriner's, seraient appréciés.

VILLE DE LONGUEUIL
SOUMISSIONS
REGLEMENT No 135

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au "Bureau des Soumissions Déposées de Montréal", 4970 de la Savane, Montréal, seront reçues jusqu'à vendredi, le 26 février 1971 jusqu'à 16:00 heures de l'après-midi pour être ouvertes lundi, le 1er mars 1971 à 20:00 heures, à une assemblée du Conseil municipal, pour l'installation de conduits souterrains sur la rue 156-685-5 (Terrain du Métro).

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le Service du Génie de la Ville de Longueuil. On obtiendra ces formules de même que les plans et Cahiers des Charges moyennant un dépôt de dix dollars ($10.00) non remboursable, en s'adressant au bureau du Service du Génie, 699 ouest, Curé-Poirier, Longueuil.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Longueuil pour un montant au moins égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

Chaque soumission sera également accompagnée d'une lettre d'une compagnie d'assurance certifiant qu'un cautionnement d'exécution des travaux et qu'un cautionnement pour gages, matériaux et services pour une valeur de cinquante pour cent (50%) chacun du montant de la soumission seront accordés au soumissionnaire advenant le cas où ce dernier serait choisi pour exécuter les travaux.

La Ville de Longueuil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

CLAUDE GAUTHIER,
Greffier,
100 ouest, St-Charles,
Longueuil, Qué.

DE L'EGLISE (Marie-Anna) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 90 ans, est décédée Mlle Marie-Anna De L'Eglise, demeurant 6400 Langelier. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENEAULT (Lionel) — A Laprairie, le 10 février 1971, à l'âge de 63 ans, est décédé Lionel Deneault, co-propriétaire de W.L. Deneault Transport. Il laisse un frère M. Wilfrid Deneault (Noella Crevier), une soeur Mme Gérard Roy (Gertrude). Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.
425, Chemin St-Jean
à 1h30, pour se rendre à l'église Nativité où le service sera célébré à 2h., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Emile) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Emile Deslauriers fils de feu Joseph Deslauriers et de feu Célanire Ledoux, frère d'Arthur et de Mme Achille Morrissette (Eveline). Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415 est, rue Fleury
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DOUVILLE (Lydia) — A St-Eustache, le 10 février 1971, à l'âge de 75 ans, est décédée subitement Mme veuve Arthur Douville, née Lydia Desloges, demeurant au 188 Mgr-Provost, St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache
à 1h45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache où le service sera célébré à 2h. p.m., et de là au cimetière d'Oka, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Armand) — Subitement à l'Assomption, le 11 février 1971 à l'âge de 73 ans, 8 mois est décédé M. Armand Forest, époux de Anna Longpré, demeurant 158 rue du Portage à l'Assomption; beau-frère de M. le Curé Armand Longpré, curé de la paroisse Notre-Dame-des-Champs à Repentigny. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire
Edgar Guilbeault
371, boul. L'Ange-Gardien, L'Assomption
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de L'Assomption où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

GAUDREAU (Fernand) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 55 ans, est décédé Fernand Gaudreau, époux de Martha Goyette, père de Marcelle, frère de Wilfrid. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 est, av. Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de [illegible] River, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Marie-Rose) — A Montréal, le 9 février 1971, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Armand Gendron, née Marie-Rose Riendeau; demeurant 559 Leclaire. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4755, rue Adam,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est; lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Ernest) — A Val d'Or, le 11 février 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Ernest Gingras, diplômé de l'Ecole Normale Jacques-Cartier (1917), époux en 1ères noces de feu Zépherina Provost et en 2es noces de Anica Bergeron. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yves Poitras,
65, rue Beausoleil,
Ville St-Gabriel,
à 2 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale St-Charles de Mandeville, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit.

GIROUARD (Alphonse) — A Montréal, le 11 février 1971 à l'âge de 72 ans est décédé M. Alphonse Girouard, époux de feu Alphonsine Marineau, père de Béatrice (Mme Robert Durand), Roger et son épouse Hélène Daigle. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733, rue Papineau
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Pierre Claver où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Alain) — Accidentellement à Montréal, le 9 février 1971 à l'âge de 15 ans, est décédé Alain Grenier, fils d'Antonio et de Marie Dubé demeurant au 1650 Joliette. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario Est
pour se rendre à l'église paroissiale St-Rédempteur, où le service sera célébré, à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUENETTE (Amanda) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Edouard Guenette, née Amanda Courteau, mère de Mme Guy [illegible] Masson, Yolande, et 2 petites-filles, Louise et Elaine. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Janvier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (Blanche) — A Outremont, le 11 février 1971, à l'âge de 86 ans, est décédée Blanche Buckley, épouse de feu Charles-Edouard Hamelin autrefois de Trois-Rivières. Elle laisse dans le deuil ses deux fils, Dr Paul-Emile Hamelin et Marcel Hamelin; ses brus Mme Paul-Emile Hamelin née Marcelle Marion, Mme Marcel Hamelin, née Jacqueline Lavigne; ses trois petits-enfants, Michèle Hamelin, Mme Georges Monast née Louise Hamelin et Carole Hamelin et 3 arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée,
1111 ouest, rue Laurier
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUBERT (Napoléon) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Napoléon Hubert, époux de Lucienne Langevin, père de Maurice, Henriette (Mme H. Hamel) et André. Il laisse dans le deuil son frère Oscar, ses soeurs Rosalma (Mme N. E. Lapointe) et Alexandrina. Grand-père de Richard, Alain et Line. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504 est, rue Sainte-Catherine
à 8h45 pour se rendre à l'église Saint-Mathias, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUDON (Rolland) — A St-Léonard, le 10 février 1971, à l'âge de 52 ans et 10 mois, est décédé M. Rolland Hudon, époux de Rollande Desjardins, demeurant au 7175 Michelet. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul Demers
2138, rue Marie-Victorin
à Longueuil
à 2h50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima où le service sera célébré à 3h., et de là au cimetière de St-Georges, à Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUGHES (Robert James) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 29 ans, est décédé M. Robert James Hughes, époux d'Anna Pasquale, demeurant à 2285 Lacordaire, père de Louise, Daniel, Richard et Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504, rue Ste-Catherine Est
à 9h40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Hector) — A St-Augustin des Deux-Montagnes, le 11 février 1971, à l'âge de 93 ans, 10 mois, est décédé M. Hector Labelle, époux de feu Edwidge Therrien, demeurant Rang Lallier, St-Augustin. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils,
166, rue Principale, St-Augustin,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Augustin, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Georges) — Subitement à Iberville, le 10 février 1971, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Georges Lachance, époux de Bella Bessette, demeurant 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Oligny Ltée,
876, rue Iberville
pour se rendre à l'église St-Athanase, où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

LAFONTAINE (Eugène) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Eugène Lafontaine, époux d'Eva Gautreau, demeurant rue Bishop. Père de Jean-Paul, Robert, Claude, Alice, épouse de Lucien Cabana. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils
527, rue Sainte-Hélène, Longueuil
à 1h45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Saint-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé pour 7h.

LANGUEDOC (Bernard) — A St-Laurent, le 9 février 1971, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Bernard Languedoc, époux d'Irène Proulx, demeurant 765 Sauriol, Ste-Dorothée, Ville de Laval. Il laisse dans le deuil son neveu Raymond Curtis, sa soeur Rena (Mme B. Clements), ses frères Roland, Wilfrid, Kyran et Perly. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Inc.,
3845, boul. St-Martin, Chomedey,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église de Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Walter) — A Montréal, le 11 février 1971 à l'âge de 78 ans est décédé M. Walter Lajeunesse, époux d'Albertine Labelle. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 10 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Joseph E.) — A sa résidence, à St-Lambert, le 12 février 1971, est décédé M. Joseph E. Landry, époux de Flore Gagné; père d'Evangéline, Rose-Marie et Gabriel. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la Maison funéraire:
J. W. MacGillivray and Sons,
307, Riverside Drive, St-Lambert
pour se rendre à l'église St-Thomas-d'Aquin, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière paroissial St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARAME (Ulric) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Ulric Laramé, époux de feu Juliette Moroche; demeurant 4541 Boyer; père de Marie-Rose (Mme Jean Pelletier), Guy et Hélène (Mme Raymond Latour), il laisse dans le deuil, 10 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Florence) — A l'Hôpital St-Eustache, le 9 février 1971, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Ferdinand Larose, née Florence McNabb, demeurant à 7452, 9ième ave., Laval-Ouest. Outre son époux, elle laisse quatre filles, trois garçons, quatorze petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Résidence Funéraire
Goyer et Clément Inc.
147 boul. Sauvé, St-Eustache
à 9h45, pour se rendre à l'église St-Théophile de Laval-Ouest où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Pomeline) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 68 ans, 11 mois, est décédée Mme Roland Larose, née Poméline Germain; demeurant 3838 Henri-Dunant, ville de Laval. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130, boul. Pie-IX
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Odile) — A St-Zotique, le 11 février 1971 à l'âge de 91 ans est décédée Mlle Odile Latour demeurant chez M. et Mme Léonide Pilon du Club de golf St-Zotique. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.E. Ménard & Fils,
à Coteau Landing
pour se render à l'église paroissiale St-Zotique où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Télesphore, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Philomène) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 57 ans, est décédée Philomène Alloi, épouse de Zeon Lavoie. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGRIS (Normand) — A Chomedey, le 11 février 1971 à l'âge de 22 ans est décédé M. Normand Legris, fils de Eugène Legris et de Simone Labonté. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Oulmet et Fils Enrg.
3517, boul. Lévesque, Chomedey
pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Fassett, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

CHAPUT (Rose Bélanger) — Pour ce 7e Anniversaire, trois messes seront chantées à l'Abbaye de St-Benoit-du-Lac. De tes enfants pour lesquels tu seras toujours l'irremplaçable. Priscille et Raymond.

PICHE (Mme Arthur) — Chère maman voilà déjà un an le 11 février, que vous nous quittiez pour un monde meilleur. Votre grand pèlerinage sur la terre est terminé. Vous avez été chère maman pour papa et nous, tous vos enfants, et petits-enfants, la plus merveilleuse des mamans. Vous étiez remplie de bonté de courage et combien de douceur dans votre coeur. Chère maman, jamais nous pourrons vous oublier et chaque jour nous pensons à vous. Votre souvenir restera à jamais gravé dans nos coeurs. Chère mère, nous espérons tous, un jour où nous pourrons partager votre bonheur pour l'éternité.
De votre mari, vos enfants et petits-enfants.

LEVEILLEE (Alexandre) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Alexandre Léveillée, époux de Marguerite Drolet. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3925, rue Monselet
pour se rendre à l'église St-Vital, de Montréal-Nord, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORANGE (Lucien A.) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Lucien A. Lorange, époux de Lilas Délisle, 1690A, rue Prieur. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10,540, rue Papineau
à 8h45 pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Anita) — A Montréal, le 12 février 1971, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Oscar Lussier, née Anita Huard, demeurant 2340, rue Moreau. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARANDA (Jean-Marie) — Accidentellement à Ottawa, le 11 février 1971, à l'âge de 41 ans, est décédé Docteur Jean-Marie Maranda (Directeur du département de mathématiques à l'Université de Montréal), époux de Jeanne Cloutier. Il laisse dans le deuil 4 enfants: Alain, Suzanne, Louise et Olivier. Lui survivent outre sa mère Mme Vincent Maranda, 2 frères: Vincent; Marc, époux de Claudette Laflamme; 3 soeurs: Madeleine, épouse d'Arthur Dansereau; Yolande, épouse de Maurice Décarie; Mireille, épouse d'André Leroux. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Saint-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Paul) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul Michaud, époux de Noëlla Parent, père de Jeannine, Marie, Lise et Danielle, frère de Thérèse Farmer, Mme Annette Gendron, soeur Marie-Joseph, André et Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Gaétan où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Cécile) — A Québec, le 10 février 1971, à l'âge de 75 ans, est décédée Dame Cécile Gagnon, épouse de feu Daniel Martineau, mère de Daniel (Yvette Paquet), Jeannette (Mme Georges Powezz), Pauline (Mme Marcel Plamondon), soeurs et belles-soeurs de M. et Mme Maurice Gagnon, Mme Marie-Paule Daunais, Mme Blanche Gagnon, Mme Alma Gagnon, Mme Gabrielle Gagnon, et Mlle Yvette Martineau. Elle demeurait à 332 Chemin de la Canardière. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira
du Funerarium Lépine Ltée
318, Chemin de la Canardière
à 9h45, pour se rendre à l'église St-Esprit où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de St-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMANDIN (Albert) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Albert Normandin, époux de Blanche Girard. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733, rue Papineau,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Albertine) — A la Providence Auclair, le 11 février 1971, à l'âge de 81 ans est décédée Mme veuve Alphonse Ouellette, née Albertine Beaudoin, mère de Berthe (Mme William Lucien Houle), Madeleine (Mme Paul-E. Benoit), Alphonse E. (Juliette Tourigny), Thérèse (Mme Raymond Morin), Armand et Gilbert (Angéline Pizardi), soeur de Bernadette et Théodule Beaudoin. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle boul. St-Michel
à 9 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVENCHER (Armand) — A Montréal, le 12 février 1971, est décédé Armand Provencher, époux de Madeleine Cyr demeurant 724, rue Cousineau, Pont-Viau. La dépouille mortelle sera exposé aux salons
Patrick Provencher
4240, rue Adam
Avis des Funérailles plus tard.

RIVARD (Télesphore) — A Montréal, le 11 février 1971, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Télesphore Rivard, époux de Delma Nantais, père de Mme Alexander J. Currie (Lucille), Mme Roland Lefebvre (Doris). Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
4201, rue Hochelaga,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN XXIII

En reconnaissance à Jean XXIII pour 2 faveurs obtenues par son intercession. R. A. L.

Reine-Elisabeth ENRG
FLEURISTE
GILLES ROULEAU, prop.
1270, RUE GUY
ANGLE STE-CATHERINE
TÉL. 935-4793
UN SEUL MAGASIN

RIVEST (Rose-Anna) — A Longueuil, le 11 février 1971, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Adélard Rivest, née Rose-Anna Lefebvre, demeurant 3810 rue Coderre, St-Hubert, mère de Maurice, époux de Jacqueline Pelletier. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SABOURIN (Juliette) — A Montréal, le 10 février 1971 à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Olivier Sabourin née Juliette Robichaud, demeurant rue Connaught, Otterburn Park; mère de Guy, Marcel, Huguette (Mme Paul Bernard), Yolande (Mme Jean-Claude Messier), André et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi p.m. le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
169, rue Prince-Albert,
Otterburn Park
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bon-Conseil où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de St-Hilaire, lieu de la sépulture.

SEGUIN (René) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé M. René Séguin, époux en premières noces d'Adrienne Forlier et en secondes noces de Berthe Raby, père de Gilles (opticien d'ordonnances), il laisse aussi dans le deuil ses soeurs Annette, Marguerite et Gilberte, ainsi que ses frères Aurèle et Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Résidence Funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, St-Denis
à 10h45, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 11h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECAL (Marie) — A Montréal, le 10 février 1971, est décédée Mlle Marie Sénécal, fille de feu Lactance Sénécal et de feu Louise Wilson. Elle laisse dans le deuil ses 2 soeurs: Irène et Gabrielle, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle était retraitée du bureau d'Enregistrement. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
807, rue Roy est
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Alfred) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Alfred Simard, époux de feu Maria Gauthier, autrefois de la paroisse St-Victor. Il laisse dans le deuil ses 10 enfants, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-MAURICE (Honoré) — A St-Placide des Deux-Montagnes, le 10 février 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Honoré St-Maurice, époux de Jeanne Robert, demeurant Rang Côte Double. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Vendette
42, rue de l'Eglise
St-Placide
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Placide où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

1er ANNIVERSAIRE

M. HORACE MONTPETIT
(ex-conseiller de la Ville de Montréal)

A la douce mémoire de Horace Montpetit. Un an déjà que tu nous as quittés, toi qui nous étais si cher, nous ne t'oublierons jamais, tu es toujours présent dans nos pensées, conserve-nous ta tendresse et ton appui, jusqu'au jour où nous serons tous réunis dans le "Chez-nous" de là-haut.

Une messe sera célébrée le lundi 15 février, à 4.15 hres p.m., en l'église St-Eugène de Rosemont. Recommandée par son épouse Jeannette et ses enfants M. et Mme Gilles Montpetit, M. et Mme Claude Bilodeau (Micheline) ainsi que ses petits-enfants.

TURCOT (Josépnine) — A sa résidence de St-Lambert, le 11 février 1971, à l'âge de 95 ans, est décédée Joséphine Blanchard, épouse de feu Charles Turcot, mère de Aline (Mme H. Lussier), Thérèse (Mme A. Scott), Antoinette (Mme R. Labelle), Ernest, Charles et Emile. Lui survivent 11 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. W. MacGillivray and Sons,
307, Riverside Drive, St-Lambert,
pour se rendre à l'église St-Thomas-d'Aquin, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

VINCELLI (Emilio) — A Montreal, le 11 février 1971, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Emilio Vincelli, fils de feu Joseph Vincelli et de feu Berenice Miozza, demeurant au 3425, rue Stanley. Il laisse dans le deuil 2 soeurs, Mme Joseph Chiolni (Mary) et Mlle Della Vincelli. Laisse aussi 2 neveux et une nièce. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9h45 pour se rendre à l'église United Church, 6980, rue Papineau, Montréal, ou le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

VINET (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Vinet, P.S.S., ancien curé de la paroisse Notre-Dame de Montréal; il laisse, un frère: Bernard et 2 soeurs: Mme Henri Deguise (Marie-Anna) et Georgette. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la
Salle paroissiale de la paroisse
Notre-Dame
476, rue St-Sulpice,
pour l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 9 heures et de là à la grande crypte du Séminaire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à Villa Châteauneuf (Foyer de Retraite), C.P. 298 à Sutton, Brome, Québec, seraient appréciés. Direction: Urgel Bourgie Ltée.

YALE (Lucien) — A St-Jérôme, le 11 février 1971, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Lucien Yale, demeurant à Montréal; fils de feu Léopold Yale et de feu Marie-Rose Laurin; frère de Mlle Madeleine Yale, Mme Laurette Lavallée et Mme Lucien Green. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Desrosiers & Therrien,
470, rue Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit.

NECROLOGIE

M. HENRI ETHIER

Le 11 courant, à la suite d'une longue maladie, est décédé M. Henri Ethier, fils de feu Eustache Ethier et de feu Léda Henri. Il laisse dans le deuil ses frères, l'abbé Jean-René Ethier, ptre, Bernard, Maurice, Jacques; ses soeurs Jeannine (Mme Real Lachapelle), Lucie (Mme N. Ethier-Gendron), Claire (Mme Bernard Deschênes), ainsi que ses belles-soeurs: de nombreux neveux et nièces. Le service aura lieu samedi le 13 courant, en l'église Ste-Colette, 11,931 boul. Ste-Colette, à 14:00 hres.

La dépouille mortelle est exposée au salon A. Dallaire 2645 est, boul. Henri-Bourassa.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

Pamphlet gratuit sur demande
SEBASTIANO AIELLO
Artiste-sculpteur

la presse
PROFITEZ DU SERVICE DE
livraison à domicile
874-6911